TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 538 — JEUDI 4 MARS 1982

## Le général Jaruzelski a obtenu l'appui total de M. Brejnev

LIRE PAGE 4




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572

C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## Crise entre Addis-Abeba et Paris

Les relations franco-éthiopiennes viennent de se dégrader brutalement, les dirigeants d'Addis-Abeba ayant signifié, mardi 2 mars, au chargé d'affaires de France qu'il devait sous quarante-huit heures réduire de moitié les effectifs du personnel diplomatique en poste dans la capitale éthiopienne.

La crise ainsi ouverte mardi avec la France constitue le point culminant d'une escalade amorcée par le capitaine Fikre Selassie Wogderes, secrétaire général du Conseil administratif militaire provisoire — le DERG. Celui-ci avait en effet prononcé, quelques heures plus tôt, une violente philippique contre la politique du gouvernement français. Après avoir qualifié ce dernier d'« adversaire de la révolution et de l'unité nationale », il l'a accusé de « fournir une assistance aux bandits sécessionnistes » d'Erythrée.

Présidant les cérémonies commémoratives de la victoire remportée en 1896 à Adoua par les Ethiopiens sur l'envahisseur italien, le capitaine Fikre Selassie Wogderes a notamment dit : « La France intervient directement dans les affaires intérieures des autres pays par l'intermédiaire de ses colonies et de ses néocolonies, où elle maintient et développe de nouvelles bases à des fins interventionnistes. »

A l'origine de l'affrontement se trouve évidemment le communiqué publié, jeudi dernier à Paris, par le parti socialiste français. Dans ce texte, le secrétariat international du parti condamnait l'offensive militaire déclenchée en Erythrée « avec plus de cent mille hommes et le soutien de conseillers soviétiques » et se prononçait pour le respect du droit à l'autodétermination du peuple érythréen.

La confusion entre parti et gouvernement étant désormais la règle dans la plupart des Etats africains, y compris en Ethiopie, la réaction de la junte d'Addis-Abeba est apparemment logique. Elle semble en revanche bien irréaliste lorsqu'on sait que le parti socialiste d'une part, et le Quai d'Orsay d'autre part, conçoivent souvent de façon fondamentalement différente la politique étrangère de la France, dont la mise en œuvre relève en fin de compte de l'Elysée.

La brutalité éthiopienne surprend dans la mesure où, depuis la fin de l'empire en 1974, les relations entre Paris et Addis-Abeba restaient empreintes de cordialité. Les conditions dans lesquelles s'étaient déroulées les visites en Ethiopie de M. Stirn en mars 1981, puis de M. Cheysson, qui, en décembre 1981, avait même accepté de rencontrer le président Mengistu à Asmara, avaient donné le sentiment que les Ethiopiens considéraient le gouvernement français comme un interlocuteur privilégié. Ce comportement était visiblement dicté par l'importance des intérêts que la France conserve tant en mer Rouge que dans l'océan Indien.

En janvier déjà, la visite à Paris d'une délégation ministérielle éthiopienne n'avait pas donné les résultats escomptés. Insuffisamment préparée, cette mission se traduisait par un échec à peu près complet. L'attitude intransigeante adoptée aujourd'hui par les autorités éthiopiennes peut laisser présager de probables difficultés pour les dirigeants de Djibouti, unis à la France par d'importants liens de coopération — civile et militaire. En effet, le réquisitoire du capitaine Fikre Selassie Wogderes n'épargne pas M. Hassan Gouled et ses amis, bien qu'il ne les nomme point.

# M. Mitterrand en Israël

## Les dirigeants de Jérusalem espèrent normaliser leurs relations avec la France après quinze ans de mésentente

Toute la presse israélienne salue chaleureusement le président Mitterrand, qui a quitté, ce mercredi matin 3 mars, l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle pour une visite de trois jours à Jérusalem.

Le quotidien « Al Hamichmar » (opposition socialiste) écrit notamment : « En dépit des divergences de vues entre le gouvernement français et l'actuel gouvernement israélien, nous sommes convaincus que la France socialiste saura encourager le processus politique en cours dans notre région et contribuer à la recherche d'une paix » qui « devra garantir la sécurité d'Israël, lui assurer des frontières sûres et reconnues (...) et fournir une véritable solution à tous les aspects du problème palestinien ».

M. Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine, a déclaré, pour sa part, mardi en arrivant à Alger : « La France doit prendre l'initiative d'inviter le président de l'O.L.P., si elle désire réellement promouvoir les relations franco-arabes (...), proclamer clairement son opposition à la politique agressive d'Israël et prendre position en faveur de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant en Palestine et du droit au peuple palestinien au retour à ses terres. »

Notre correspondant à Jérusalem, Francis Cornu, fait ci-dessous le point des relations franco-israéliennes avant la visite du président de la République, en soulignant l'espoir des dirigeants israéliens de voir enfin normaliser leurs relations avec Paris.

De notre correspondant

Jérusalem. — Depuis deux jours, et pour la première fois dans l'histoire de l'Etat d'Israël, Jérusalem est pavoisée aux couleurs de la France.

Les Israéliens, souvent mis au ban de la société internationale, ont rarement l'occasion d'accueillir des hôtes de marque. Le voyage de M. Mitterrand est pour eux un événement majeur, qu'ils situent en importance — depuis la guerre de 1973 — au troisième rang après la venue d'Anouar El Sadate en 1977 et celle des présidents américains Nixon en 1974 et Carter en 1979. *Ils ne manquent pas de préciser* que M. Mitterrand est le premier chef d'Etat européen à se rendre en Israël (1).

Tant dans l'opinion publique que dans les milieux politiques, cette visite est considérée comme une réparation. M. Mitterrand, aux yeux des Israéliens, vient *d'effacer quelque peu l'attitude* observée par les différents gouvernements français depuis la décision du général de Gaulle en 1967, au moment de la guerre de six jours, d'interrompre les livraisons d'armes « offensives » à Israël.

Certes, les dirigeants de Jérusalem ne se font guère d'illusions et ne croient pas vraiment à un retour au *statu quo ante*, c'est-à-dire aux relations privilégiées qui existaient entre Paris et Jérusalem dans les années 50 et 60, époque dont on garde en Israël une profonde nostalgie. Mais ils attendent un processus de « normalisation » aussi étendue que possible.

Pour cela ils comptent sur M. Mitterrand, à qui ils donnent le titre d'« *ami d'Israël* », pour bien le distinguer de ses prédécesseurs, en évitant de mettre l'accent sur le fait que le gouvernement socialiste a innové notamment en se déclarant favorable à la création d'un « Etat » pour les Palestiniens. M. Begin, ces derniers mois, a préféré autant qu'il le pouvait, passer sous silence les désaccords, ne relevant pas par exemple que M. Mitterrand a apporté son soutien au projet saoudien de règlement de paix connu sous le nom de « plan Fahd », catégoriquement rejeté par Israël.

C'est que le premier ministre israélien attache à cette visite un grand prix. Il a montré, à sa manière, qu'il était prêt à le payer en faisant preuve de retenue. Ainsi M. Begin n'a-t-il pas récemment accordé d'interview malgré les multiples demandes de la presse française. Dans son entourage, on indique qu'il est fatigué, douloureusement marqué par une fracture du col du fémur, et que son emploi du temps, réduit sur ordre de ses médecins, reste trop chargé.

Il n'est pas moins vraisemblable que ses conseillers — et peut-être lui-même — craignent les emportements dont il est coutumier. Ne pas créer d'incident a, de toute évidence, été un mot d'ordre à Jérusalem, où l'on se souvient que M. Begin avait bien mal préparé la visite en Israël de M. Cheysson en décembre, en affirmant que le ministre français des relations extérieures n'était pas, lui, un « *ami d'Israël* ». Une seule bavure : le premier ministre a laissé entendre que la France — ou les Européens — feraient mieux de s'occuper des Corses que des Palestiniens. Le démenti embarrassé qui a suivi confirmait l'intention israélienne de ne pas *causer de difficultés* entre Paris et Jérusalem (*le Monde* du 24 février).

Le gouvernement de M. Begin s'est manifestement *abstenu* de réagir après les déclarations faites par M. Mauroy, à Tunis, et par M. Cheysson, dans les pays du Golfe, déclarations qui marquaient un nouveau pas de la France en faveur des Palestiniens.

En ménageant le gouvernement français, les dirigeants israéliens savent qu'à Paris on n'a pas oublié que cinq jours après la visite de M. Cheysson à Jérusalem M. Begin annexait le Golan. *Ils n'ignorent pas non plus* l'irritation provoquée par les obstacles mis par M. Begin à la participation de la France et de trois autres pays européens à la force multinationale du Sinaï. Les dirigeants de Jérusalem se sont donc résolus à ne pas risquer un troisième ajournement du voyage de M. Mitterrand (2).

Est-ce à dire que durant le séjour du président de la République M. Begin et ses ministres vont continuer de faire l'impasse sur les divergences ? Les plus graves ne peuvent raisonnablement être dissimulées, mais ils s'y *emploieront au mieux*. C'est en effet leur intérêt de ne pas faciliter les relations franco-arabes.

Les points de vue français et israéliens sont d'ailleurs tout différents dès qu'il s'agit de définir l'objet même de la visite. Au ministère israélien des affaires étrangères, on dit avec insistance que la *rencontre* a d'abord pour but d'améliorer les « *relations bilatérales* », car il y a nécessité de resserrer les liens entre les deux pays. Mais, dans les milieux diplomatiques français, on met avant tout en valeur la portée internationale de la démarche de M. Mitterrand, qui entend démontrer *qu'il est capable de tenir* le même langage en Israël et dans les pays arabes.

Sans vouloir indisposer leur hôte, les Israéliens ne pourront s'empêcher de faire remarquer qu'ils n'ont pas été les seuls à noter l'existence de nuances discordantes entre les propos de M. Mitterrand et de M. Cheysson, puisque même à Paris, voici peu, on a paru s'en émouvoir. M. Begin possède là un atout pour inciter le gouvernement français à la prudence et, en fait, pour le mettre en garde.

FRANCIS CORNU.

(*Lire la suite page 3.*)

(1) Exception faite du pape Paul VI, en principe chef de l'Etat du Vatican, en 1964.

(2) Le premier a été motivé par le bombardement israélien de la centrale nucléaire irakienne de Tamuz en juin 1981, et le second, par l'annexion du Golan.

En baissant de 4 dollars le prix de son pétrole

### La Grande-Bretagne exerce une forte pression sur l'OPEP

(Lire nos informations page 35.)

—POINT—

## Salaires et emplois

*Gel des salaires durant plusieurs mois, blocage des primes en contrepartie du maintien de l'emploi : deux accords comportant d'importantes concessions salariales viennent d'être signés par les syndicats et le patronat. Mais cela se passe aux Etats-Unis.*

*Face à l'accroissement du chômage et à la menace de licenciements ou de réductions d'effectifs, les ouvriers de Ford, puis les camionneurs américains, ont accepté, non sans réticence, de conclure un pacte. Donnant, donnant : chez Ford, la direction s'engage à ne pas fermer d'usine durant deux ans et les salariés promettent de respecter une pause sociale.*

*En France, de tels contrats sont exceptionnels. Mais l'exemple des salariés de la Société industrielle de filtration, à Marseille-en-Beauvaisis, démontre que des salariés bien de chez nous peuvent accepter de partager à cent trente les salaires de cent sept personnes pour éviter des licenciements, même si cet engagement est provisoire.*

*Si un tel effort des salariés ne constitue pas une réponse systématique aux difficultés des entreprises, il permet néanmoins d'apporter un ballon d'oxygène à toute direction acculée aux mesures extrêmes, à condition que celle-ci s'efforce, à son tour, d'améliorer et de dynamiser sa gestion.*

*Mais pourquoi accepter si tard de tels compromis ? Le partage des revenus ne serait-il acceptable que lorsque la catastrophe menace ?*

*Les vives diatribes sur la compensation partielle des revenus en cas de réduction d'horaire et la décision du gouvernement et de l'Elysée de reprendre à leur compte les thèses syndicales de la C.G.T. et de F.O. démontrent que le « partage » préventif n'est pas chose aisée en France.*

*La volonté du pouvoir socialiste de freiner les hausses de salaires s'émousse également au fil des négociations. Et pourtant, ne vaudrait-il pas mieux prévenir que guérir ?*

*AU JOUR LE JOUR*

### BILAN

*Les revenus du futur « livret rose », réservé aux plus pauvres, seront indexés sur la hausse du coût de la vie.*

*C'est une idée généreuse et habile. Les petits épargnants, au terme du septennat, pourront en faire le bilan en comptant leurs sous. Si leur épargne a peu rendu, cela prouvera que le pouvoir a bien travaillé et maîtrisé l'inflation. Si celle-ci continue de galoper, ils auront l'impression de s'être enrichis.*

BRUNO FRAPPAT.

***Point de vue***

## Le désert idéologique français

par ALAIN DUHAMEL

C'était sans doute inévitable ; c'est en tout cas classique, et même rituel : comme chaque fois qu'elle se produit, la victoire de la gauche a déclenché un tintamarre assourdissant de querelles infinies, de polémiques, d'apostrophes, de procès d'intention. Le débat politique tourne au mauvais théâtre, les sectarismes se répondent, les uns n'acceptant pas vraiment leur défaite, les autres dominant mal leurs succès. L'alternance provoque en France l'imprécation.

Mais bizarrement, cette houle parlementaire, ces orages partisans coïncident aussi avec un étrange vide intellectuel, un bien curieux désert idéologique. Tant d'ardentes controverses, auraient pu, auraient dû faire surgir des idées neuves, remettre en cause quelques certitudes, et stimuler la réflexion. Après tout, l'arrivée au pouvoir de la gauche au sortir de vingt-trois ans d'opposition, la confrontation des thèses socialistes avec les réalités du gouvernement, le singulier destin du parti communiste, associé à un triomphe qui l'a atteint gravement, et les énigmes d'une politique économique aussi expérimentale en pleine crise mondiale, cela méritait bien des analyses substantielles.

Point du tout : c'est le contraire même qui s'est produit. Les joutes subalternes, les philippiques ordinaires, les mercuriales banales ont occupé tout le terrain. Les armées en présence ont échangé les arguments les plus fatigués. Des circonstances aussi neuves, une conjoncture aussi rude, une entreprise aussi aléatoire n'ont suscité que banalités et démesure, dramatisation et conformisme : l'idéologie française est en panne.

C'est très visible pour l'opposition. Après le choc de la défaite, une fois qu'elle eut retrouvé ses esprits, celle-ci s'employa tout aussitôt à rebâtir ses appareils électoraux, à ruminer sa vengeance et à préparer l'heure bénie des règlements de comptes intestins. Mais qui s'interroge vraiment sur les racines de sa défaite ? qui tire parti des circonstances malheureuses pour tenter de découvrir des idées neuves, qui présente des projets inédits, des stratégies un peu renouvelées ? Personne. Jusqu'à présent, la trouvaille la plus originale a consisté à revendiquer pour le centre et la droite le monopole du républicanisme — méthode déjà employée il y a deux générations contre le spectre du bolchevisme.

(*Lire la suite page 11.*)

En Haute-Loire

### UN CONFLIT ENTRE LE PERSONNEL D'UNE FROMAGERIE ET DES PAYSANS

(*Lire page 12, l'article de notre envoyé spécial, Michel Bole-Richard.*)



LES NOUVEAUX FILMS DE REISZ ET DE POLLACK

## *La carte du scénario*

*La Maîtresse du lieutenant français*, le nouveau film de Karel Reisz, prend sa source dans un roman très élaboré de John Fowles. Après de longs mois de travail sur l'adaptation, en collaboration avec le dramaturge Harold Pinter, Karel Reisz obtient l'ouverture tant cherchée d'un découpage, trois quarts histoire victorienne, un quart aventure moderne en contrepoint, qui restitue une équivalence acceptable des recherches d'écriture de John Fowles.

Film anglais conçu à l'échelle hollywoodienne, *c'est le premier succès* américain d'un cinéaste qui a toujours tenu à garder ses distances sans pour autant rejeter l'émotion, nier *les élans du cœur*.

*Absence de malice*, de Sydney Pollack — qui sort mercredi, — n'a pas ces ambitions romanesques, mais confirme l'importance qu'Hollywood a toujours accordée au scénario. Pour son premier travail au cinéma, Kurt Liedtke, ancien journaliste, a livré à Sydney Pollack une intrigue crédible qu'il a ajustée aux exigences du couple hollywoodien Paul Newman-Sally Field. Le tournage en extérieurs, la Floride, est une possibilité toujours offerte, enrichissante.

Sydney Pollack met tout son métier de metteur en scène au service d'un récit serré qui tente de dévoiler les limites de l'éthique journalistique : comment arrive-t-on à se laisser intoxiquer, dans les salles de rédaction, par la recherche du scoop à tout prix ?

Karel Reisz avec préciosité, Sydney Pollack tout dans l'efficacité de l'instant, témoignent de ce retour en force du sujet bien peaufiné dans l'Hollywood des années 80. — L. M.

(*Lire pages 15 et 16 les articles de JACQUES SICLIER et de LOUIS MARCORELLES.*)

Le Monde

# idées

## Humaniser les hôpitaux

**Quatorze syndicats de médecins hospitaliers, les deux grandes centrales des médecins d'exercice libéral et Solidarité médicale, veulent faire de ce mercredi 3 mars une journée nationale contre la politique de M. Jack Ralite. L'une des décisions du ministre, la suppression du secteur privé dans les hôpitaux, appelle un effort pour les humaniser. De quelle manière ? Pour J. Lansac, l'amélioration passe par un renforcement des moyens et par une revalorisation de la situation des praticiens à plein temps. Serge-Georges Raymond souligne le rôle que pourraient jouer les psychologues. Le professeur Bismuth montre que la personnalisation des soins passe par une suppression... du secteur public. Un « usager » apporte son témoignage.**

## Inégalité et privilèges

par le professeur HENRI BISMUTH (*)

CE qui anime nos dirigeants, dans les mesures en voie d'élaboration concernant le secteur privé hospitalier, *est le désir* déclaré et profondément sincère de supprimer l'inégalité à l'hôpital et tous les privilèges qui la conditionnent.

Soyons d'abord clair sur ce qu'on entend par inégalité à l'hôpital. Il ne s'agit pas de différences dans la qualité des soins : que certains malades puissent, dans un même service hospitalier, avoir des soins différents par leur type et leur qualité est une contre-vérité. En réalité, l'inégalité recouvre deux ordres de faits : des lits d'hospitalisation plus confortables, c'est-à-dire, en pratique, des chambres seules, et une plus grande personnalisation des soins.

C'est cela, et uniquement cela, que l'on appelle les privilèges.

### Le jeu des recommandations

Les bénéficiaires de ces privilèges relèvent de deux catégories : les *malades du secteur privé mais également* d'autres malades dont la liste est longue : il peut s'agir de personnes à qui leur situation dans le monde social confère le rang de personnalités : c'est le cas des hauts fonctionnaires, *des hommes politiques*, des universitaires, des artistes et d'une façon générale de ceux que l'on appelle des « personnes recommandées ». Cette notion de recommandation est matérialisée par des coups de téléphone ou des lettres, de médecins, d'amis ou d'administrateurs hospitaliers. Les médecins eux-mêmes en profitent, ainsi que leur famille étendue au cercle de leurs connaissances. Les malades dits privés ne font rien d'autre que d'acheter ces privilèges, parce que ni leur notoriété ni leur attache avec le corps médical ne leur permettent d'y accéder. La suppression du secteur *privé éliminera cette dernière catégorie* de bénéficiaires. Toutes les autres persisteront, et peut être augmenteront car il est vraisemblable que la pression de la « recommandation » s'amplifiera.

Si l'on voulait vraiment supprimer l'inégalité et les privilèges qui ne seraient plus que des privilèges de fonction ou de notoriété, il faudrait proposer des mesures très inhabituelles : par exemple, chaque matin, affecter les lits libres aux malades entrant par un tirage au sort ; répartir les interventions chirurgicales indifféremment entre les chirurgiens, à égalité de compétence évidemment, mesures applicables mais inquiétantes par leur caractère impersonnel.

C'est la raison pour laquelle, après la suppression du secteur privé, l'inégalité à l'hôpital persistera. Les privilèges seront réservés à ceux que leur fonction ou leur notoriété *distinguera*, sans possibilité pour le public d'y accéder. A moins de supprimer la raison même de l'inégalité : par la transformation des services hospitaliers en chambres seules et par la personnalisation des soins pour *tous ; objectif en fait bien difficile à atteindre. En effet*, en donnant au malade l'assurance d'être pris en charge en totalité par un seul responsable, cette personnalisation des soins est une charge pour le médecin et encore *plus pour le chirurgien* (et ce n'est pas par hasard que le secteur privé est particulièrement développé en chirurgie). L'honoraire pour le malade privé, ou une sorte de dette de reconnaissance pour le malade recommandé, vient compenser le surcroît de travail que donne personnellement le médecin, en plus de sa fonction de médecin public. C'est parce que c'est un surcroît qu'il ne peut le donner à tout le monde, pour une question de temps, d'autant plus critique que le médecin sollicité a acquis une notoriété dans sa spécialité.

L'égalité de tous à l'hôpital ne sera obtenue que si tous les malades peuvent *bénéficier de ces deux privilèges*. Car, au fond, ce qu'il faut chercher à l'hôpital, ce n'est pas à supprimer le secteur privé mais le secteur public, pour que tous les malades, avec leur seule couverture sociale, deviennent des malades privés.

(*) Chirurgien de l'hôpital Paul-Brousse, Villejuif (94).

## Larmes de crocodile

par le docteur JACQUES LANSAC (*)

LA suppression du secteur privé à l'hôpital public fait verser beaucoup de larmes à certains collègues épris de liberté. Ils n'hésitent pas à dire ou à écrire que ce qu'ils protègent ce sont les malades qui, par le biais de ce secteur privé, peuvent avoir droit à une médecine plus humaine et plus personnalisée. Si ce secteur disparaît, disent ses défenseurs, les patients seront *livrés pieds et poings liés* à un médecin fonctionnaire et à la bureaucratie.

Ces larmes sur la liberté (moyennant quelque argent) ne sont-elles pas des larmes de crocodile ?

*Allons, un peu de pudeur, collègues !* Le secteur privé des hôpitaux publics est indéfendable au plan de l'éthique. Pouvez-vous faire deux médecines de qualité différente ? J'espère que non.

*Que diriez-vous d'un magistrat* qui vous déclarerait : « *Pour être jugé, vous avez le secteur public le matin, et mon secteur privé l'après-midi, mais il faudra payer.* » Ou bien encore, que diriez-vous de l'inspecteur des contributions qui vous suggérerait de venir le voir le soir dans son secteur privé pour mieux vous expliquer l'art de la déclaration de revenus !

A qui fera-t-on croire que les 94 % des chefs de clinique ou les 54 % des professeurs agrégés qui n'ont pas de secteur privé font une mauvaise médecine et ne respectent pas leur malade ?

### Honnêteté élémentaire

Oui, on peut recevoir sur rendez-vous dans des locaux corrects en respectant le colloque singulier, sans pour autant se faire payer directement. Nous sommes des médecins rétribués par la collectivité, nous devons des soins corrects et humains à ceux qui payent des impôts pour cela, c'est une honnêteté élémentaire. Rien ni personne ne nous obligeait à exercer dans le secteur public, nous avons préféré ce type d'exercice à l'exercice dans le privé, il faut donc accepter les servitudes de cet état.

On peut même penser que la suppression de ce secteur privé humanisera l'hôpital public, comme l'a fait la réforme de 1958, en obligeant les médecins à vivre à temps plein dans *le secteur hospitalier*.

En effet, le praticien à temps plein en poste pour trente ou trente-cinq ans, ne pourra faire autrement que d'organiser correctement hospitalisation et consultations publiques. *Cela l'obligera à se battre auprès de* son administration pour obtenir une secrétaire nécessaire à la prise des rendez-vous et à la tenue des dossiers. Il sera contraint de se battre pour obtenir du personnel de consultations jusqu'à 18 ou 19 heures, le soir ou le samedi matin. Car un service public, n'en déplaise aux syndicats, devrait fonctionner aussi le samedi, et certains jours assez tard le soir, pour permettre à ceux qui travaillent de s'y rendre aisément.

Il faudra qu'il lutte pour pouvoir obtenir une radiographie ou un plâtre après 16 heures, et la majorité des médecins à temps plein le feront pour la bonne renommée de leur service, *n'ayant plus la facilité archaïque* du secteur privé. Bon nombre d'entre eux qui ont un secteur privé partagent mon point de vue, mais conservent ce système en raison des avantages qu'il donne au service dont ils ont la charge et aussi parce qu'il leur apporte un complément de salaire et de couverture sociale, en particulier dans les hôpitaux non universitaires. L'administration n'est pas toujours très pure dans cette affaire : combien de fois a-t-elle poussé un praticien à embaucher une secrétaire sur son secteur privé, car elle était incapable de lui fournir un poste ; ou l'a-t-elle poussé à acheter du petit matériel, des livres, *de l'appareillage photographique* utile pour l'enseignement, faute de crédits ?

Bien des directeurs d'hôpital savent qu'un praticien consciencieux qui reverse à l'hôpital ce qui lui est dû sur son secteur privé rapporte plus que s'il fait des consultations publiques au prix dérisoire de 46,15 F. Il faut critiquer sans vergogne les pouvoirs publics, qui maintiennent la couverture sociale des médecins hospitaliers à temps plein dans des structures qui datent de l'époque où le médecin venait gratuitement donner ses soins à l'indigent, qui maintiennent une hiérarchie de salaire sans commune mesure avec le travail fourni et le niveau de qualification obtenu.

Sait-on, en effet, qu'un chef de clinique, qui est un spécialiste, médecin ou chirurgien, qui, après sept ans de médecine, travaille à l'hôpital depuis cinq ou six ans, gagne environ 8 000 F par mois pour dix à douze heures de travail par jour ? Ce salaire est payé pour moitié par l'hôpital et pour l'autre moitié par l'université. Si ce médecin tombe malade, du jour au lendemain son indemnité hospitalière — soit la moitié de son salaire — disparaît, même s'il s'agit d'un accident du travail, d'une affection contractée au chevet des malades.

C'est la même chose pour un agrégé, qui, nommé à ce grade, rarement avant trente-cinq ans, gagne en début de carrière *environ 14.000 F* par mois.

### Fonction publique et privilèges

Dans les hôpitaux non universitaires, la hiérarchie des salaires, la couverture sociale inexistante, l'absence quasi complète de retraite, imposent à beaucoup le secteur privé, si on veut que les revenus de ces spécialistes de bonne qualité soient comparables à ceux du secteur privé.

Niera-t-on que *les médecins* du secteur public *ne peuvent bénéficier* du 1 % de la formation permanente et que toute participation à des congrès où les frais entraînés par des voyages de formation sont à leur charge ?

Il faut donc que les pouvoirs publics soient bien conscients que, s'ils veulent garder dans le secteur public des gens dynamiques et de qualité, ils doivent leur assurer les moyens de travailler correctement à temps plein, les moyens de leur formation, une hiérarchie de salaires, en rapport avec leurs responsabilités. Sinon, l'hôpital ne gardera que les plus médiocres ou les plus timorés.

Enfin, puisque l'on en est à moraliser la fonction publique, il ne faudrait pas oublier qu'il n'y a pas que les médecins qui ont un secteur privé.

*Les ingénieurs des ponts et chaussées* touchent un pourcentage sur le montant des travaux qu'ils font exécuter, c'est la même chose pour les fonctionnaires du génie rural ou de l'équipement, sans parler des prébendes sur les importations touchées par les officiers des douanes ou du cas très particulier des trésoriers-payeurs généraux.

Supprimer les privilèges pour améliorer le service public est un impératif nécessaire mais pas suffisant ; il faudra aussi quelques crédits, et, puisqu'il est question de la remise en ordre du secteur public, il ne faudrait pas oublier ceux des autres fonctionnaires dont les privilèges ne remontent pas à 1958 mais à 1789.

(*) Professeur sans chaire au C.H.U. de Tours.

## La psychologie au service des usagers

par SERGE-GEORGES RAYMOND (*)

DANS un encart assez discret, (*le Monde* du 7 janvier) signalait la création de mille cinq cents postes de médecins destinés à « *humaniser les consultations des services externes des hôpitaux* ». Cette annonce faite par M. Jack Ralite au cours de sa visite à l'hôpital d'Argenteuil, le mardi 5 janvier, est en soi une démarche concrète rassurante pour les usagers. D'autant qu'il s'agit d'une première *mesure visant à faire aboutir* l'« humanisation des hôpitaux », leitmotiv de l'ancienne majorité.

Cette décision permettra-t-elle vraiment d'atteindre le but recherché ? Est-il si évident qu'une augmentation en nombre des postes de médecins soit l'unique solution à cette fameuse « humanisation » ? Rien n'est moins sûr, et, sur ce versant, la quantité des postes (probablement nécessaire) ne saurait, à mon avis, constituer une réponse adéquate et contribuer à un changement profond des mentalités, sinon à un replâtrage tout à fait temporaire.

A propos de la crise du C.N.R.S. (*le Monde* du 4 novembre 1981), M. Jean-Pierre Chevènement déclarait : « *Dans un processus d'approfondissement et de développement des connaissances, un équilibre doit être préservé entre sciences dites « exactes » et sciences dites « sociales », ces dernières accusant sur les précédentes un retard de développement caractéristique d'une société qui refuse de se connaître elle-même.* »

### Changer les mentalités

Replaçant les sciences appelées « humaines » dans leur rapport, aussi, *avec les sciences dites « sociales »*, je pense que l'humanisation des hôpitaux passe nécessairement par ce rééquilibrage. Il est une condition *sine qua non* du changement. Or cela apparaît encore peu dans les projets esquissés par le ministère de la santé. Il est vrai que les traditions ont la vie dure, et que cela signe surtout la résistance au changement d'une société qui ne refuse pas de se connaître, mais qui, bien plutôt, fait état de son hésitation à tirer les conséquences de ses choix.

L'humanisation des hôpitaux est subordonnée à un changement des mentalités, y compris chez les médecins. Un accroissement de leur *effectif* — par la disponibilité qui en découle — peut certainement y apporter quelque chose. Cela est, toutefois, insuffisant, car cette humanisation doit obligatoirement être détachée de la fonction médicale, tant il est vrai que les équipes médicales, les médecins et les infirmiers, ne peuvent faire autrement que traiter les malades comme des malades. Et ce n'est déjà pas une mince affaire !

Pour devenir concrète, cette profession de foi dépend de la démédicalisation, et il revient aux psychologues des hôpitaux, par le caractère non médical de leurs interventions, de rendre cette humanisation effective, qu'il s'agisse des services psychiatriques, du secteur, des services médicaux et de spécialités médicales, des services chirugicaux... Leur présence est la garantie d'une prise en considération de la personne totale. Ils sont également le pont entre le nouvel état de la personne souffrante et l'ancien : celui de l'individu dans son environnement.

Le psychologue des hôpitaux ne peut faire l'économie de poser la question de savoir pourquoi les gens sont ce qu'ils sont et font ce qu'ils font dans le milieu hospitalier : *administratifs, médecins, auxiliaires* médicaux... Il doit se demander pourquoi les malades se conduisent de telle façon plutôt que de telle autre. Cela fait référence à un état d'esprit, à une « certaine manière *d'être* », qui rend spécifique, d'abord, l'intervention du psychologue. A côté, bien entendu, du travail qu'il peut entreprendre auprès des demandeurs, partant de l'évaluation diagnostique qui ne saurait être dissociée de la *prise en charge thérapeutique*.

Seuls les psychologues, comme par hasard absents des discours tenus sur la santé et à propos de l'« humanisation des hôpitaux » (et *je reste persuadé qu'il s'agit uniquement* d'une omission), peuvent apporter le changement réclamé par les discours idéologiques. Je refuse de penser que ceux qui les tiennent soient, dans les faits, les mêmes à s'y *opposer. Cela n'est même pas concevable* !

Parce que je suis un travailleur de la santé mentale et militant syndical de la base, je dois me résoudre à constater, particulièrement dans les *services publics*, que les psychologues occupent une situation insoutenable (1). L'état de dégradation des conditions qui entourent leur pratique donne la mesure du dédain dans lequel les sciences dites « humaines » sont tenues. Pour dresser un tableau succinct, il peut être intéressant de savoir que les psychologues hospitaliers sont les seuls personnels à ne pouvoir se prévaloir des prérogatives qui sont, pourtant, celles de tous les agents des entreprises publiques ou celles des fonctionnaires de l'Etat.

Après avoir été bafoué, neutralisé, noyé dans des services, le plus souvent médicaux, le psychologue est pudiquement oublié pour cause d'efficacité douteuse. Cette mutilation de toute une profession doit être ramenée à une crainte que ce personnage ne fasse surgir le doute, les interrogations, les malaises, de l'équipe médicale aussi bien que ceux des malades sur la question du désir de soigner, de se faire soigner et de guérir à n'importe quel prix, à propos surtout de la question du pouvoir et de l'arrogance. En tout cas, seul à vouloir y regarder d'un peu plus près, il est actuellement condamné à occuper la place du mort sous l'inculpation de coups et blessures symboliques à l'égard d'un corps constitué.

### Forger des outils

Aujourd'hui, les psychologues sont prêts à se préoccuper de ce qui se passe, pour eux et leur enveloppe budgétaire, dans les milieux hospitaliers. Ils se déclarent décidés à être présents, ès qualités, dans toutes les instances qui contribuent au fonctionnement d'un service public auquel ils appartiennent. Ils veulent obtenir une réponse à la question des postes de psychologues... *transformés en moquette. Ils ont* des propositions à faire aux autorités de tutelle (2). Ils ont aussi à comprendre pourquoi, jusqu'à ce jour, a régné cette fantastique injustice autour des examens par tests psychologi*ques et autour des psychothérapies*, en demandant que leur soient données les raisons qui font qu'un psychologue, dûment formé et préparé à distribuer de tels services, ne soit pas remboursé par une sécurité sociale qui perd, de ce fait, de l'argent. Qu'est-ce qui peut bien, alors, justifier qu'un omnipraticien, sans compétence dans ce domaine, puisse bénéficier de cette possibilité en toute sérénité ?

*La* question qu'il m'importe de soulever est celle d'un débat professionnel qui ne peut se poser en d'autres termes que ceux qui font appel à la pertinence sociale : Comment nous, psychologues des hôpitaux, mettons-nous la psychologie au service des usagers ? Aujourd'hui, nous devons nous forger des outils solides. Le titre protégé dont quelques organismes se préoccupent, avec le doctorat professionnel, est l'un de ces outils susceptibles de faciliter l'intégration du psychologue dans le tissu social. Dans le milieu hospitalier, il s'y ajoute l'internat de psychologie clinique, avec le développement des notions de carrière et de département de psychologie.

Le ministre permettra-t-il enfin qu'un tel débat soit ouvert et qu'il devienne public ? Avec moi, le nombre croissant des psychologues chômeurs, ceux qui ne s'inscrivent pas à l'A.N.P.E. par respect pour une Université qui se soucie peu du devenir des étudiants qu'elle forme (et du gâchis des deniers publics), soulèvent au moins la question.

(*) Docteur en psychologie, psychologue des hôpitaux. Hôpital psychiatrique de Navarre, à Evreux. Responsable de la commission « psychologie des hôpitaux » du Syndicat national des psychologues.

(1) « Psychologues des hôpitaux, psychologues de santé libéraux » (la situation erratique occupée par des ectoplasmes juridiques) par S.-G. Raymond. *In : Actualités psychiatriques*, nº 8, décembre 1981, pp. 107-113).

(2) « Plaidoyer pour une psychologie hospitalière » (le refus du psychologue des hôpitaux qu'on lui « rende son chapeau claque ») par S.-G. Raymond. *In : Actualités psychiatriques*, nº 8, décembre 1981, pp. 63-73.

## Le point de vue des malades

### 677 F par jour pour un lit de camp

Assimiler l'hospitalisation en service privé au « libre choix » d'obtenir une chambre particulière avec téléphone et télévision moyennant un supplément justifié de prix de journée — comme certains l'ont fait dernièrement dans vos colonnes — ne correspond pas toujours à la réalité. J'en ai fait moi-même l'expérience, ayant dû faire opérer à cœur ouvert ma fille de deux ans en septembre dernier à l'hôpital Laennec de Paris.

Pour permettre à ma femme d'être hospitalisée avec notre fille, nous avons « choisi » le service privé, le service public ne donnant pas ce droit élémentaire. Dans ce service *hautement spécialisé (où le prix* de journée pris en charge par la sécurité sociale dépasse 2 700 F), le supplément à acquitter chaque jour par la famille du malade est de 677 F. Il faut préciser que si ce supplément rémunère un quelconque privilège ce n'est ni celui de la télévision, ni celui du téléphone (qu'il ne couvre pas), ni celui des repas pris par la mère (facturés en plus), mais simplement celui de pouvoir mettre dans la chambre de l'enfant un mauvais lit de camp. Au demeurant, la qualité des soins et l'amabilité du personnel sont les mêmes qu'en secteur public (...).

Pour quelqu'un qui cotise à une mutuelle, la partie non couverte peut rester très lourde dans un tel cas pour une opération de deux à trois semaines. Et que dire des malades qui n'ont pas de mutuelle ? Pour ceux-là, le libre choix est clair : pas de service privé ; pas d'hospitalisation de la mère avec son enfant (...).

PIERRE LE BON.
*(Le Chesnay.)*

Le Monde

# étranger

## LA VISITE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND EN ISRAËL

## Jérusalem espère normaliser ses rapports avec Paris

*(Suite de la première page.)*

M. Begin, plus que ses prédécesseurs, sait mettre à profit les moindres tiraillements au sein d'un autre gouvernement. Les Américains sont payés pour le savoir. Dernièrement, le premier ministre israélien a attisé des dissensions entre le secrétaire à la défense, M. Weinberger et le secrétaire d'Etat, M. Haig.

Le premier ministre craint toute nouvelle initiative diplomatique au Proche-Orient. Il a combattu avec vigueur celle de l'Europe, esquissée dans la déclaration de Venise en 1980, et plus encore l'an dernier, le plan Fahd, qui pouvait représenter une « ouverture ». Dans les deux cas, il a montré qu'il refusait de remettre en cause le processus de Camp David, c'est-à-dire une paix séparée avec l'Egypte et un *statu quo* dans les territoires occupés qui lui permet de multiplier les faits accomplis.

Israéliens et Arabes attendent que M. Mitterrand, notamment lors de son discours à la Knesset le 4 mars, clarifie la position de la France, mais bien sûr cette attente est contradictoire et fort difficile à satisfaire.

Autre écueil : la question de Jérusalem. Le président français a accepté de séjourner dans la Ville sainte, mais il était déterminé à ne pas émettre d'opinion précise sur la contestation dont elle fait l'objet. Cette réserve a été fort appréciée par les Israéliens (3). Mais M. Mitterrand peut-il donner l'impression d'éluder le débat au moment où le président égyptien provoque un incident en refusant de se rendre dans la ville dont Israël a fait sa capitale (*le Monde* du 2 mars) ? Le gouvernement israélien a beaucoup insisté pour que M. Mitterrand reste le plus longtemps possible à Jérusalem. Les Israéliens ont tenté de limiter, par exemple le déplacement à Saint-Jean d'Acre, que souhaitaient les Français, précisément parce qu'il avait pour effet de « désacraliser » quelque peu la visite.

Parmi les sujets de discussion qui doivent être abordés au cours des deux jours d'entretien, les Israéliens comptent faire figurer en bonne place le projet de reconstruction du centre nucléaire irakien pour lequel le gouvernement de Bagdad demande à nouveau l'aide de la France. Le gouvernement de Jérusalem menace *de recommencer le bombardement* de juin dernier. Est-ce une coïncidence ? Paris et Jérusalem semblent envisager par *ailleurs une coopération pour* l'installation en Israël d'une centrale électrique nucléaire. On n'écarte pas non plus, d'un côté comme de l'autre, une relance des relations militaires (*le Monde* du 18 décembre 1981). Cependant, les Israéliens sont plus diserts que les Français. Le ministre de la défense, M. Sharon, vient de confirmer que des « *visiteurs importants* » étaient venus de France en Israël au cours des dernières semaines.

L'Afrique est aussi à l'ordre du *jour. Israël compte en effet sur le* soutien de la France pour renouer ses relations diplomatiques avec plusieurs Etats africains et développer avec eux des échanges économiques qui, bien que discrets, n'ont pas été interrompus. Les Israéliens ont noté avec satisfaction la présence au sein de la délégation française de M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines.

La situation au Liban doit également être évoquée. Après avoir tenu des propos inquiétants depuis le début de l'année, le gouvernement de Jérusalem ferait preuve maintenant d'une relative modération alors que l'émissaire spécial américain, M. Habib, est de retour dans la région pour essayer *de prolonger le cessez-le-*feu. Un haut fonctionnaire israélien a fait savoir que son gouvernement ne verrait aucune objection à un *nouvel engagement* français dans la force des Nations unies au Sud-Liban.

VIVEMENT VENDREDI SOIR !

*(Dessin de KONK.)*

La venue de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, est interprétée comme un signe de la volonté française d'augmenter les échanges franco-israéliens, *mais on* laisse entendre de part et d'autre qu'il ne faut pas s'attendre à des conséquences spectaculaires dans l'immédiat. Il s'agira surtout de mettre à l'étude une *série* de projets pré*cis en prévoyant que désormais* des contacts auront régulièrement lieu entre Jrusalem et Paris. Ainsi M. Mitterrand devrait-il commencer par inviter en France le président de l'Etat d'Israël, M. Itzhak Navon.

FRANCIS CORNU.

(3) C'est l'un des points à propos duquel Paris a fourni depuis des mois aux Israéliens des assurances pour souligner le changement intervenu dans la position française. Les autres points sont : Reconnaître *que* les accords de Camp David représentent un élément « *positif* », ne plus tabler sur une « *initiative européenne* », souligner que l'O.L.P. n'est pas le seul représentant du « peuple » palestinien, tout en la considérant comme le représentant des combattants, annuler les mesures autorisant *les entreprises françaises à respecter* le boycottage arabe, reprendre des contacts au plus haut niveau entre Paris et Jérusalem.

## 1948 - 1982

### Des relations en dents de scie

**14 MAI 1948.** — M. Ben Gourion proclame *l'Etat d'Israël. La France*, qui avait voté pour le plan de partage de la Palestine des Nations unies, reconnaît le jeune Etat hébreu.

**25 MAI 1950.** — Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dans une déclaration connue sous le nom de « tripartite », affirment leur « inaltérable opposition à tout usage de la force entre des Etats quelconques au Moyen-Orient », et s'engagent à fournir à chacun de ces Etats, Israël compris, les armes qui lui seraient nécessaires pour assurer sa propre sécurité.

**29 OCTOBRE 1956.** — Trois mois environ après la nationalisation du canal de Suez, les troupes israé*liennes entament en Egypte* la première phase d'une offensive franco-anglo-israélienne dont le scénario avait été mis au point le 22 octobre dans les environs de Paris au cours d'une conférence secrète groupant MM. Ben Gourion et les ministres britanniques et français, Selwyn Lloyd et Christian Pineau.

**13 MARS 1960.** — En visite en France, où il est reçu par de Gaulle, Ben Gourion exalte l'amitié franco-israélienne « fondée sur des valeurs essentielles et éternelles ».

**7 JUIN 1961.** — « Israël est notre ami et notre allié », déclare de Gaulle à l'intention de Ben Gourion dont c'est la seconde visite de travail à Paris.

**2 JUIN 1967.** — Evoquant la tension israélo-égyptienne née de la fermeture du golfe d'Akaba par Nasser, de Gaulle condamne le pays qui « *tirerait le premier* ».

#### « ... Dès que les circonstances le permettront »

**28 NOVEMBRE 1967.** — Les déclara*tions de de Gaulle sur* les « ambitions expansionnistes » d'Israël et ses propos sur les « juifs, restés ce qu'ils avaient été de tout temps, c'est-à-dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » sont qualifiés d'antisémites par plusieurs journaux israéliens. Le gouvernement parle de « falsification de l'histoire et d'injure au peuple juif ».

**1er JANVIER 1969.** — Le général de Gaulle condamne les « actes exagérés de violence » commis par Israël à la suite du raid contre l'aéroport de Beyrouth. Le 6 janvier, nouvelle étape dans la détérioration des rapports franco-israéliens : Paris décide de mettre l'embargo sur les livraisons de tous les matériels militaires, y compris les pièces de rechange, à destination d'Israël.

**27 JANVIER 1969.** — M. Eban, ministre israélien des affaires étrangères, affirme que *la France* « *s'identifie* manifestement dans la question du Proche-Orient à la politique de Moscou », et que sa position n'est pas « d'un iota moins hostile à l'égard d'Israël que celle de l'U.R.S.S. ».

**25 DECEMBRE 1969.** — Cinq vedettes israéliennes, sous embargo, quittent clandestinement le port de Cherbourg à destination de Haïfa, sous pavillon norvégien.

**26 AVRIL 1973.** — La polémique s'aggrave entre Paris et Jérusalem au sujet de Mirage vendus à la Libye et transférés en Egypte, et contribue à envenimer les relations entre la France et l'Etat hébreu.

**24 OCTOBRE 1974.** — M. Giscard d'Estaing, au cours de sa première conférence de presse comme président de la République, se prononce pour le droit des Palestiniens « à disposer d'une patrie ».

**30 OCTOBRE 1974.** — Visite de M. Sauvagnargues à Jérusalem, quelques jours après une rencontre entre le nouveau chef de la diplomatie française et M. Yasser Arafat à Beyrouth. Un « fossé infranchissable » sépare Paris de Jérusalem, estime, à l'issue de ce voyage, M. Rabin, chef du gouvernement israélien.

**29 OCTOBRE 1975.** — M. Mitterrand affirme à Tel-Aviv : « Les socialistes français ont des relations particulières avec Israël. »

**12 JANVIER 1977.** — La libération de *M. Abou Daoud*, responsable palestinien arrêté à Paris et réclamé par les Israéliens, qui l'accusent d'être l'un des organisateurs de la tentative d'enlèvement des athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, est vivement ressentie à Jérusalem.

**30 MARS 1977.** — M. de Guiringaud, nouveau ministre des affaires étrangères, se rend à Jérusalem pour renouer avec l'Etat juif des relations passablement gâtées par l'affaire Abou Daoud.

**29 JANVIER 1979.** — L'arrivée de M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, à Paris pour une visite de quarante-huit heures met fin à une situation anormale en « *décrispant* » *les relations franco-*israéliennes. Mais l'essentiel des divergences sur la crise du Proche-Orient demeure, et les espoirs que *les Israéliens avaient mis en M. Giscard* d'Estaing, dont ils espéraient une « politique moins pro-arabe », restent lettre morte.

**29 JUILLET 1980.** — *Jérusalem* met en garde Paris contre l'aide nucléaire française à l'Irak, « susceptible de rallumer le conflit dans cette *région* ».

**13 OCTOBRE 1980.** — La « propagande » anti-israélienne du gouvernement français est responsable de l'antisémitisme, affirme M. Begin, à la suite de l'attentat de la rue Copernic. M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, estime que ces propos sont « inadmissibles ».

**3 MAI 1981.** — M. Begin dénonce la politique arabe de MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, qualifiés de « personnes âpres au gain ».

**10 MAI 1981.** — Les Israéliens accueillent avec enthousiasme l'élection de M. Mitterrand. Ce dernier affirme qu'il ira en Israël « dès que les circonstances le permettront ».

**7 JUIN 1981.** — Le raid israélien contre le réacteur irakien de Tamuz est jugé « inacceptable » par Paris. Le 15 juin, la France demande à l'ONU de condamner l'opération israélienne. M. Mitterrand affirme : « Il est dommage que le premier geste de M. Begin ait altéré notre capital de confiance. »

**2 SEPTEMBRE 1981.** — Après *la* rencontre entre M. Cheysson, ministre des relations extérieures, et M. Arafat, Jérusalem critique de plus en plus vivement la politique française.

**8 DECEMBRE 1981.** — La visite de M. Cheysson en Israël contribue à resserrer avec Jérusalem des liens « distendus depuis sept ans ». Ses propos sur l'abandon de toute « initiative européenne » au Proche-Orient provoquent de violentes réactions dans le monde arabe.

**6 JANVIER 1982.** — Le voyage à Jérusalem de M. Mitterrand, prévu pour le 10 février, est ajourné à la suite de l'affaire du Golan. Le 15 janvier, il est fixé au 3 mars.

## Les atermoiements de la politique française sont perçus par des dirigeants arabes comme un mélange de naïveté et de duplicité

*De notre correspondant*

Beyrouth. — M. Mitterrand joue les relations franco-arabes à quitte ou double en se rendant ce mercredi 3 mars en Israël. Si son attitude et son propos durant ce voyage étaient *d'une fermeté et d'une netteté exemplaires* ; s'il proclamait tout haut à la Knesset le droit des Palestiniens à reconstituer leur Etat dans les territoires occupés par Israël, c'est-à-dire en Cisjordanie et à Gaza, et celui des Syriens à récupérer le Golan dont l'Etat hébreu s'est emparé aussi en juin 1967 (1) ; bref, s'il était, sur l'essentiel, absolument gaullien dans le fond et la forme, alors la position de la France en serait grandement renforcée dans le monde arabe.

Sinon, elle risque d'en subir rudement les conséquences, plus que tout *autre Etat occidental qui aurait suivi* la même démarche. Car, d'une part, la réaction sera à la mesure du dépit, la France ayant, depuis de Gaulle, fait figure de chef de file de l'Europe occidentale dans sa lente évolution vers une position plus équilibrée entre le monde arabe et Israël, et en ayant d'ailleurs touché les dividendes politiques et économiques. *D'autre part, la France reste suffi*samment puissante pour que son « châtiment » ait un retentissement mondial, mais pas assez pour qu'il soit indispensable de la ménager, comme c'est le cas pour les Etats-Unis ou, le cas échéant, pour l'Union *soviétique*.

Du Golfe à l'Atlantique, pour reprendre une formule chère aux Arabes, tout le monde va observer, voire épier, les faits et dires de *M. Mitterrand en Israël*, avec un œil critique et, *a priori*, un préjugé défavorable. L'ajournement de la *visite du chef de l'Etat* après l'annexion du Golan puis son rétablissement ont finalement produit encore plus mauvais effet que si elle avait eu lieu sans changement de date. Le monde arabe reproche aujourd'hui avec véhémence à M. Mitterrand d'être le « *premier chef d'Etat occidental à se rendre en Israël* », faisant mine d'oublier que M. Nixon l'y a triomphalement *précédé, juste après s'être rendu* en Egypte et en Syrie en juin 1974.

Il ne fait pas de doute pour les dirigeants arabes que les Israéliens essaieront d'entraîner M. Mitterrand à faire de petits gestes, même s'il a été annoncé qu'il ne visitera pas les territoires occupés. *On voit mal* comment il réussirait à esquiver toutes les sollicitations et à se montrer suffisamment clair sur le problème palestinien. « *Si seulement M. Mitterrand pouvait se faire huer à la Knesset...* », soupirait récemment un *diplomate français en poste* dans une capitale du Proche-Orient. Et d'ajouter, résigné : « *Mais il sera probablement acclamé, même si ce qu'il dit sur les Palestiniens ne plaît pas aux Israéliens.* »

Le président syrien Hafez El Assad a clairement exposé le point de vue des Arabes sur cette visite dans ses déclaration au *Monde* du 2 mars. *Les dirigeants arabes font grief au* « *régime socialiste français* » d'être réticent, sinon hostile, à l'égard d'un rôle européen actif au Proche-Orient et de faire montre ainsi d'une « complicité » permettant à Israël de consolider le *statu quo* au détriment des droits arabes.

Les atermoiements de la politique de Paris au Proche-Orient, qui se traduisent par un déphasage et même des contradictions entre MM. Mitterrand, Mauroy et Cheysson, sont finalement perçus des dirigeants arabes comme un mélange de duplicité et de naïveté. « *S'il n'y avait que naïveté, on pourrait avoir quelque bienveillance ; s'il n'y avait que duplicité, on serait forcé de tenir compte de l'habileté de la diplomatie française, mais une combinaison des deux...* »

LUCIEN GEORGE.

(1) Israël a toutefois rétrocédé une partie du Golan à la Syrie, en 1974.

# PROCHE-ORIENT

## LA VISITE DE M. MITTERRAND EN ISRAËL

### POLÉMIQUE ENTRE M. DELANOE (P.S.) et l'entourage de M. Chirac.

M. Denis Baudoin, porte-parole du maire de Paris a fait une mise au point au sujet d'une « intervention » que M. Jacques Chirac aurait faite, demandant au chef de l'Etat d'annuler son voyage en Israël. M. Bertrand Delanoë, porte-parole du parti socialiste, s'exprimant lundi 1er mars sur Europe 1, a, en effet, évoqué *« les pressions des uns ou des autres, auxquelles*, a-t-il dit, *est venue s'ajouter l'intervention de M. Jacques Chirac lui demandant d'annuler ce voyage »*.

En réponse à ces propos M. Chirac a affirmé, selon l'Agence télégraphique juive : *« Je ne sais pas où l'on a pris cette déclaration. Je n'en ai jamais parlé. »* Le président du R.P.R., a souligné M. Denis Baudoin, n'a fait que *« donner son opinion négative sur la date du voyage »*.

De son côté, M. Bertrand Delanoë précise qu'il a en réalité fait allusion à des propos tenus par le président du R.P.R. sur TF 1 *le 16 décembre dernier*.

*« M. Jacques Chirac*, souligne-t-il, *après avoir qualifié l'annexion du Golan d' « acte de piraterie », avait déclaré : « Est-ce que le » président de la République, » devant cette situation, ce coup » de force international, va en » quelque sorte cautionner cette » affaire en se rendant, comme » c'est prévu, prochainement en » Israël ? A mon avis, ce n'est pas » possible. »*

Le porte-parole du P.S. indique qu'il *« prend acte des réactions de M. Denis Baudoin »*, porte-parole du maire de Paris.

### M. COUVE DE MURVILLE : la sagesse serait de ne pas faire trop de voyages.

*« Du départ du général de Gaulle en 1969 à aujourd'hui, la diplomatie française au Proche-Orient a toujours été en gros celle que nous avions définie en 1967 : avoir de bons rapports à la fois avec Israël et avec les pays arabes ; prendre des positions qui soient de nature à être utiles aux uns et aux autres dans la recherche d'un accord »*, déclare M. Couve de Murville dans une interview publiée ce mercredi 3 mars par *le Matin de Paris*.

Après avoir déploré que la France *« pas plus que la Grande-Bretagne d'ailleurs »* n'ait son mot à dire dans la question du Proche-Orient parce que *« l'audience de la France dans le monde s'est singulièrement amoindrie par rapport à cette époque »*, l'ancien ministre des affaires étrangères du général de Gaulle ajoute : *« A l'expérience, les gouvernements qui se succèdent arrivent tôt ou tard à la conclusion qu'il faut s'en tenir à une position d'équilibre, même si, dans le cas du pouvoir actuel, une impression bien différente avait été donnée pendant la campagne électorale, puis dans les premiers temps qui ont suivi. Encore faut-il, et la question se pose tous les jours, que pour définir cette position tous les responsables emploient, en public et en privé, exactement le même langage. »*

M. Couve de Murville conclut que dans la situation où se trouve le Proche-Orient *« je pense que la sagesse serait de ne pas faire trop de voyages. Ni d'un côté, ni de l'autre. »*

### THE FINANCIAL TIMES : le lien avec les pays arabes a survécu aux soupçons.

*« Le plus remarquable est la force avec laquelle les liens arabes de la France ont survécu aux soupçons sur le changement pro-israélien de sa politique. (...) La France reste le second fournisseur de l'Egypte en armements après les Etats-Unis et le second créancier de ce pays. (...)* (Le contrat de gaz avec l'Algérie) *entraînera probablement d'importants contrats pour les compagnies françaises. (...) La répugnance des Arabes à rompre leurs bonnes relations avec la France reflète l'importance qu'ils attachent à conserver des liens chaleureux avec un Etat européen, comme une manière de remédier à leur dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. »*

● *Une manifestation devant le Quai d'Orsay.* — Une cinquantaine de militants du « collectif d'amitié France-Israël » ont arrêté la circulation mardi 2 mars, de 19 heures à 19 h 15, sur le quai d'Orsay, face au ministère des relations extérieures, pour protester *« contre les déclarations de M. Cheysson qu'ils jugent favorables à l'O.L.P. »*. D'autre part, les locaux de plusieurs compagnies aériennes arabes et iranienne ont été barbouillés de peinture mardi, en début d'après-midi, par des jeunes gens se réclamant d'un « front juif antiterroriste ». — *(A.F.P.)*

● *« Mitterrand go home ».* — Sur un mur du consulat de France à Jérusalem, des inconnus ont peint, dans la nuit de mardi 2 à ce mercredi 3 mars, l'inscription *« Mitterrand go home »* sur un mur situé dans l'enceinte du consulat général de France, à Jérusalem, où le ministre français des relations extérieures, M. Cheysson, doit rencontrer, jeudi, une délégation d'élus palestiniens de Cisjordanie et Gaza.

### « L'HUMANITÉ » : trente-quatre ans de guerre et d'annexions.

*L'Humanité* accorde une place réduite, en première page, mercredi 3 mars, au voyage du président de la République en Israël. Le quotidien du P.C.F. souligne que cette visite suscite *« réserves ou critiques dans les pays arabes »*.

En page intérieure, sous le titre : « Israël : trente-quatre ans de guerres et d'annexions », Dominique Bari écrit : *« Le chef de l'Etat français arrive aujourd'hui dans une région où, depuis trente-quatre ans, souffle le vent de la guerre. Parce qu'un peuple — le peuple palestinien — depuis plus d'un tiers de siècle, vit exilé, sans patrie, spolié de ses droits nationaux, que lui dénient les dirigeants ultras de Tel-Aviv et leurs alliés américains. »*

Le journaliste rappelle que, lors de la proclamation de l'Etat d'Israël, le 14 mai 1948, *« sa création est généralement approuvée par les forces de progrès du monde entier »*. Il ajoute : *« Dès 1948, par la force et la terreur, les Palestiniens ont été chassés de leurs villes, de leurs villages. Un million ont fui dans la seule année 1948 pour échapper aux massacres, tel celui de Deir-Yassin, dont la population a été assassinée le 8 avril, par des hommes de l'Irgoun, groupe terroriste dirigé par M. Menahem Begin.*

*» La répression fait toujours la loi dans les territoires occupés par Israël : aux arrestations arbitraires, aux expulsions s'ajoutent le dynamitage de maisons de patriotes, les tortures dans les prisons... (...) Agressive, ruineuse, la politique israélienne n'est possible qu'avec le soutien total des Etats-Unis, dont Tel-Aviv, allié stratégique et privilégié dans la région, sert fidèlement les intérêts. »*

### Le gouvernement Begin entend faire preuve de fermeté à l'égard des opposants au retrait du Sinaï

De notre correspondant

Jérusalem. — La soudaine décision du gouvernement de M. Begin de faire preuve de fermeté à l'égard *des opposants au retrait du Sinaï* a semblé réduire le retentissement de la visite de M. Mitterrand. Au moment de l'arrivée de ce dernier, *les Israéliens* avaient plutôt le regard tourné vers la région de Yamit, au sud du pays, où des centaines de manifestants se disaient résolus à résister aux mesures prises par le ministre *de la défense, M. Ariel Sharon.*

Considéré comme l'un des éléments les plus « durs » du cabinet de M. Begin, M. Sharon continue, en effet, de surprendre certains de ses partisans, qui se recrutent dans l'extrême droite et qui protestent contre l' « abandon » du Sinaï parce qu'ils voient là le signe d'autres *renoncements* à *d'autres* territoires occupés qui font partie, à leurs yeux, du Grand Israël.

Après avoir *fait boucler, la semaine dernière, par l'armée* toute la partie septentrionale de la péninsule pour empêcher l'afflux de milliers de manifestants, M. Sharon — qui paraît entraîner M. Begin dans sa détermination — a annoncé, mardi soir, qu'il allait commencer aussitôt à faire évacuer toutes personnes n'ayant pas un titre de résidence dans cette région. *Dans la nuit de mardi à mercredi*, il a ordonné l'expulsion de plusieurs « squatters » dans le sud du Sinaï, près de Charm-El-Cheikh.

Le *ministre de la défense*, au cours d'un débat de censure demandé par le parti d'extrême droite Renaissance, s'est montré très sévère à l'égard des dirigeants de ce mouvement. Il a accusé le chef de file du Goush Emounim (Bloc de la foi), membre de ce parti, d'avoir participé au transfert de quelque cinq cents grenades dans le Sinaï, armes qui, selon *M. Sharon, étaient destinées à opposer* une résistance violente aux opérations conduites par l'armée. La motion de censure déposée *par* Renaissance n'a *recueilli* que quatre voix. Le rabbin Haïm Druckman, député de la coalition gouvernementale (parti *national* religieux) et vice-ministre des affaires religieuses, a *joint* sa voix *à celles* des *trois* députés de Renaissance. Par la même occasion, il a annoncé qu'il quittait le gouvernement.

Mais l'élément le plus grave dans *cette affaire* est que le premier ministre, M. Begin, comme M. Sharon, semble douter de la fidélité du chef d'état-major de l'armée, *le général Raphaël Eytan.* En effet, le premier ministre avait reproché au général Eytan de s'être montré *complaisant* à l'égard des *manifestants* du Sinaï. Le 2 *mars*, le chef d'état-major a annoncé qu'il était prêt à donner sa *démission*, mais M. Begin lui en a refusé la possibilité, tout en le rappelant à l'ordre. Le chef d'état-major, qui avait les sympathies de M. Begin depuis longtemps, semble n'avoir pas suivi et compris l'évolution de *la politique, assez surprenante*. Il est vrai, menée *par* M. Sharon, convaincu qu'il n'y a pas à transiger à l'égard de ceux qui contes*tent le processus* de *paix* avec l'Egypte.

En fin de compte, M. Sharon semble n'être pas en désaccord avec le chef d'état-major, chaud partisan du maintien de la présence israélienne dans les territoires occupés, et, laissant entendre qu'il ne verrait pas d'un mauvais œil leur annexion, le ministre de la défense va seulement jusqu'au bout du raisonnement qu'a toujours suivi M. Begin depuis le voyage d'Anouar *El Sadate à Jérusalem en 1977 :* la possibilité de conserver la Cisjordanie et le territoire de Gaza, sous contrôle israélien vaut bien de faire des *« concessions douloureuses »* à propos du Sinaï.

F. C.

● ERRATUM. — Le prénom de M. Delamare, ambassadeur de France à Beyrouth, assassiné le 4 septembre dernier, à Beyrouth, était Louis et non Paul, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 2 mars.







# EUROPE

## Pologne

### Le général Jaruzelski a obtenu l'appui total de M. Brejnev dans la phase actuelle

De notre correspondant

Moscou. — La visite du général Wojcech Jaruzelski à Moscou s'est achevée, mardi 2 mars, par deux entretiens en tête à tête du chef du gouvernement polonais, d'abord avec M. Leonid Brejnev, puis avec M. Nicolas Tikhonov, chef du gouvernement soviétique. Ces entretiens ont porté l'un et l'autre sur le développement de la coopération entre les deux pays dans tous les domaines. Cependant, aucune précision n'a été donnée sur les mesures adoptées.

Un communiqué commun a été publié à l'issue de la visite. Il réaffirme les assurances mutuelles que se sont données les deux parties. Du côté polonais, où l'on rappelle que l'instauration de la loi martiale a *« conjuré un coup d'Etat antisocialiste, sauvé l'Etat polonais d'un conflit fratricide »* et rendu possible le rétablissement prochain du rôle dirigeant du parti, on indique que *« la Pologne est et restera un Etat socialiste »*, qu'elle demeurera un *« maillon solide »* de la communauté socialiste et que l'amitié et l'alliance avec l'Union soviétique sont *« la pierre angulaire »* de sa politique étrangère. On se dit également résolu à mettre fin à toutes les actions qui visent à *« ruiner l'économie »*, à *« faire renaître l'anarchie et le désordre »*, à *« modifier le régime politique et social »*.

Du côté soviétique, on souligne que l'U.R.S.S. continuera d'apporter à la Pologne aide et soutien et qu'elle témoigne, comme l'avait dit, lundi, M. Brejnev, de sa *« totale compréhension »* à l'égard des efforts entrepris par Varsovie. Les deux pays condamnent ensuite d'une même voix les *« forces agressives de l'impérialisme »* et les *« méthodes de pression et de diktat »* dont usent les Etats-Unis.

Au terme de ces deux journées de conversations destinées à dresser *le bilan de deux mois et demi* d'état de guerre en Pologne, les deux parties ont donc obtenu ce qu'elles souhaitaient. Le général Jaruzelski était venu chercher l'appui politique et économique de Moscou : il repart avec la certitude que le Kremlin continue pour le moment à miser sur lui. M. Brejnev, pour sa part, voulait que soit dissipée toute équivoque sur la ligne du gouvernement militaire polonais : il a reçu de son chef l'acte d'allégeance qu'il attentait.

Certes des réserves subsistent, M. Brejnev n'a pas caché que, pour lui le redressement de la Pologne n'en est qu'à ses débuts et que beaucoup reste à faire, ce qui revient à dire que sa confiance reste très conditionnelle. Quant au général Jaruzelski, il a rappelé au détour d'une petite phrase que son pays, au cours de l'histoire, ne s'était jamais soumis à une pression étrangère, ce qui visait ouvertement les Etats-Unis et implicitement sans doute l'Union soviétique. Mais, en l'état actuel des choses, MM. Brejnev et Jaruzelski demeurent l'un pour l'autre d'indispensables partenaires.

THOMAS FERENCZI.

### Entre deux feux

Pour un temps du moins, le général Jaruzelski a assuré ses arrières : le Kremlin vient de lui apporter avec éclat le soutien qui lui permet de garder les rênes. A l'intention peut-être des communistes polonais intransigeants, qui *estiment que la* normalisation n'est pas assez rondement menée, M. Brejnev a montré que, pour lui, le général *était présentement* l'homme de la situation. Jamais M. Kania n'avait été traité avec autant de considération.

*Pendant son séjour* à Moscou, le chef de la junte s'est efforcé de tenir une ligne médiane. Il a presque trouvé des accents nationalistes pour affirmer que la Pologne ne tolérait pas les ingérences étrangères. Mais, en même temps, il a promis à ses interlocuteurs de préserver dans son pays un système copié sur le modèle soviétique. Il a obtenu de M. Brejnev quelques propos encourageants pour une politi*que de réforme, voire pour la* reconstitution d'un syndicat indépendant. Mais il n'est toujours pas question d'en finir avec les rigueurs de la loi *martiale*, et le syndicat indépendant, si jamais il ressuscite, ne *pourra* pas, contrairement à Solidarité, exercer la moindre influence politique.

Le général a fait approuver les mesures prises *depuis* décembre par la junte. Faut-il s'en étonner ? Les Soviétiques voulaient d'abord que l'on remît de l'ordre dans un pays qu'ils jugeaient en proie à l'anarchie. *Comment ne seraient-ils pas re*connaissants aux dirigeants polonais qui se sont chargés de la besogne ? Mais ils ont rappelé que dans un régime communiste un pouvoir militaire ne peut indéfiniment se maintenir. La normalisation sera chose faite lorsque le parti pourra *reprendre son rôle dirigeant.* Encore faudrait-il reconstituer ce parti dont le général est devenu le chef l'automne *dernier*, *mais* qui, depuis de longs mois, est en pleine débâcle.

Dans l'immédiat, l'Union soviétique a *promis* d'accroître, en valeur et en qualité l'aide économique qu'elle apporte à la Pologne. Aucune précision n'a toutefois était donnée. A très court terme, il faut faire face à la disette. Il faudrait aussi fournir à Varsovie les moyens de rembourser les dettes à l'égard de l'Ouest, faute de quoi une partie importante de l'économie nationale serait paralysée.

Le général Jaruzelski a donc obtenu de son voisin qu'il l'aide à remettre le pays d'aplomb. Il lui reste, ce qui est un peu plus *difficile*, à mettre de son côté une opinion polonaise qui n'a pas admis le coup de force du 13 décembre. Le général a peut-être *obtenu* à Moscou *quelques* ressources qui lui permettront de nourrir un peu mieux ou un peu moins mal ses concitoyens. Il est douteux toutefois que les Polonais hostiles à la « normalisation » trouvent dans ce voyage des raisons de se remettre véritablement au travail.

BERNARD FÉRON.

## Bulgarie

### Remaniement des organismes dirigeants du parti

Un plénum du comité central du parti communiste bulgare s'est tenu le mardi 2 mars à Sofia pour procéder à certains remaniements des organismes dirigeants. Ainsi, M. Peko Takov, âgé de soixante et onze ans, a été relevé *« à sa demande et pour raisons de santé »* de sa fonction de membre du bureau politique qu'il exerçait depuis trois ans. Il est remplacé par M. Milko Balev, de dix ans son cadet, qui est aussi secrétaire du comité central. Le bureau politique élu le 4 avril 1981 par le 12e congrès ne compte plus que onze membres depuis la mort, le 21 juillet dernier, de Mme Loudmila Jivkova, fille du chef du parti et de l'Etat.

D'autre part, M. Gricha Filipov, a perdu son titre de secrétaire du comité central « en raison de son élection à la présidence du conseil des ministres » à la mi-juin. M. Kyril Zarev, président de la Commission du plan et vice-premier ministre, le remplace.

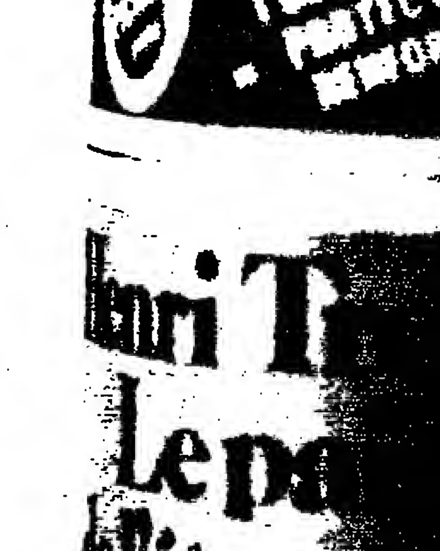
Le comité central a aussi exclu de ses rangs M. Mircho Spasov (71 ans), qui avait exercé de 1944 à 1973 d'importantes fonctions au ministère de l'Intérieur et à la sécurité d'Etat. L'agence BTA n'a donné aucune explication à l'exclusion de M. Spasov, qui est titulaire de plusieurs hautes distinctions bulgares et soviétiques. En revanche, l'agence a fait état de l'exclusion du parti pour un *« délit de nature criminelle »*, de M. Jivko Popov, jusqu'à présent membre suppléant du comité central. M. Popov, nommé ambassadeur à Prague en octobre 1979, a été rappelé soudainement à Sofia il y a deux mois. On apprend de source diplomatique, que M. Popov serait impliqué dans une affaire de malversations financières en liaison avec l'acquisition d'œuvres d'art à l'étranger, dont il était responsable de par ses fonctions de vice-ministre des affaires étrangères chargé de la culture, en 1976.

De même source, on indique que la démission de M. Takov du Bureau politique serait due non pas à des raisons de santé, mais plutôt à l'implication d'un de ses proches dans une affaire de trafic de devises. — *(A.F.P.-Reuter).*













# EUROPE

## Espagne

### LE PROCÈS DES PUTSCHISTES

## La défense excipe des états de service du général Milans del Bosch contre les «rouges» pendant la guerre civile

De notre correspondant

Madrid. — Après huit longues séances, le procès des auteurs du putsch manqué du 23 février 1981 n'en est toujours qu'à sa première phase : la lecture, à la demande du procureur et des trente avocats de la défense, de larges extraits du dossier d'instruction. Ce dernier comporte près de treize mille pages au total, et on prévoit que le procès pourrait durer près de deux mois.

Le procureur a d'abord requis la communication intégrale des déclarations des accusés pendant l'instruction afin de montrer qu'ils se contredisaient de façon flagrante. Quand est venu le tour de la défense, le colonel Escandell, avocat du lieutenant-général Milans del Bosch (ancien capitaine général de la région militaire de Valence), a fait lire les déclarations de plusieurs témoins, parmi lesquels les officiers qui accompagnaient son client durant la nuit du putsch. Tous affirment que leur chef semblait persuadé d'agir en conformité avec les désirs du roi, dont le général Armada était censé être l'interprète. Ils affirment également que le lieutenant-général Milans del Bosch était convaincu que l'occupation du Congrès des députés se déroulerait pacifiquement et qu'il a été surpris à l'annonce que des coups de feu avaient été tirés. Enfin, ils soulignent que l'état d'urgence a été déclaré cette nuit-là à Valence dans le seul but de maintenir l'ordre : le colonel Escandell a fait lire un rapport des services secrets militaires de Valence soutenant que des militants de commissions ouvrières, la centrale communiste, étaient prêts à attaquer les casernes en cas de tentative de coup d'Etat (1).

L'avocat du lieutenant-général Milans del Bosch est apparemment décidé à jouer la carte du prestige militaire de son client, qui est reconnu par tous. Il a fait lire de larges extraits de ses états de service. Pendant près d'une heure, le public a appris dans le détail les actions militaires du lieutenant-général Milans del Bosch contre les «rouges» (suivant la terminologie de l'époque) pendant la guerre civile, puis lors de la campagne de Russie, incluant le traditionnel serment de fidélité à Hitler. Ce rappel insistant d'une époque particulièrement douloureuse pour l'Espagne a été accueilli avec un certain malaise par les observateurs civils présents au procès. En revanche, le journal d'extrême droite *El Alcazar*, proche des putschistes, affirmait le lendemain, dans un titre de première page, que la carrière du lieutenant-général Milans del Bosch caractérisait *« l'armée de la victoire »*.

L'avocat du général Armada, Mᵉ Hermosilla, se trouve dans une situation difficile, puisque tous les accusés font de son client le véritable responsable de la tentative de putsch. Pendant près de douze heures, il a fait lire de multiples déclarations, allant des capitaines-généraux de plusieurs régions militaires à la femme de ménage de son client, qui ont conduit à jeter le doute sur la culpabilité de ce dernier. Ainsi, le général Armada semble en mesure de justifier son emploi du temps, en invoquant divers témoignagnes concernant toute la journée du 20 février, ce qui démentirait sa participation supposée à une rencontre capitale entre les conjurés qui a eu lieu ce jour-là. D'autre part, les capitaines-généraux des Canaries et de la région militaire de Saragosse, ainsi que plusieurs officiers de l'état-major de l'armée, ont laissé entendre que la proposition de former un gouvernement de coalition présidé par le général Armada, tant reprochée à ce dernier, émanait en fait... du lieutenant-général Milans del Bosch.

THIERRY MALINIAK.

(1) Les assertions de ce rapport ont été formellement démenties par la direction du parti communiste, qui a fait valoir qu'elles sont en contradiction totale avec la politique suivie par cette formation depuis le début de la « transition démocratique ». L'affaire a motivé une entrevue, le mardi 2 mars, entre le ministre de la défense, M. Oliart, et le secrétaire général du P.C.E., M. Carrillo.



## Turquie

## Un hebdomadaire est suspendu pour avoir condamné le « capitalisme primitif » des généraux

De notre correspondant

Ankara. — Le pouvoir militaire durcit le ton : moins d'une semaine après l'arrestation du groupe d'intellectuels de gauche appartenant au bureau de l'Association pour la paix, ordonnée par le tribunal militaire d'Istanbul (*le Monde* du 27 février et des 28 février-1ᵉʳ mars), le commandant militaire d'Ankara, en vertu des pouvoirs qu'il détient de la loi sur l'état de siège, a suspendu « jusqu'à nouvel ordre » la publication de l'hebdomadaire *Arayis (la Quête)*, proche de M. Ecevit, ancien premier ministre et leader du parti républicain du peuple, dissous comme toutes les formations politiques turques, en octobre dernier, par le conseil national de sécurité. Le même hebdomadaire avait déjà fait l'objet d'une pareille mesure de suspension l'an dernier, et son rédacteur en chef venait justement de sortir de la prison civile d'Ankara après avoir purgé une peine de deux mois prononcée à la suite d'un article ayant déplu aux autorités.

On ignore pour l'instant les raisons officielles de la présente suspension. Elle serait fondée sur un éditorial du 1ᵉʳ mars intitulé « Le fonctionnaire de l'Etat et l'Etat du fonctionnaire », qui s'en prend vivement à la politique économique du gouvernement.

Celle-ci, selon l'hebdomadaire, favorise avant tout le secteur privé au détriment du secteur public, et répercute *« sur les épaules des employés de l'Etat, à côté des ouvriers, le fardeau de la crise économique actuelle »*. Le même éditorial soulignant *« la détresse »* des employés de l'Etat, incapables avec leur traitement mensuel, même récemment majoré d'environ 25 %, de se loger convenablement, s'élève contre l'allégement de 10 % de l'assiette de l'impôt auquel sont assujetties les sociétés, tandis que les dépenses publiques sont délibérément réduites selon la politique économique en vigeur.

L'éditorialiste estime en outre que la politique salariale *« sans pitié »* condamne *« en fait les employés d'Etat à la famine »*, *à la pénurie »* et stigmatise *« la philosophie du 24 janvier »* (1980), date de la mise en œuvre de la politique d'assainissement économique, laquelle, selon *Arayis*, constitue un exemple de *« capitalisme primitif »*.

Par ailleurs, le comité directeur de d'union des barreaux de Turquie, qui s'est réuni le dimanche 28 février à Ankara, a décidé de se pourvoir en appel devant le tribunal militaire supérieur contre l'arrestation, le 26 février, du bâtonnier Apaydin, du barreau d'Istanbul, membre du bureau de l'*Association pour la paix* et l'un des défenseurs des cinquante-deux dirigeants de la centrale ouvrière progressiste DISK, actuellement jugé. Des avocats du barreau d'Istanbul représentant les dirigeants détenus de l'*Association pour la paix* ont déjà adressé au tribunal militaire supérieur d'Istanbul plusieurs requêtes. Faisant valoir que cette association, créée en 1977, n'avait jamais fait l'objet de la moindre enquête judiciaire jusqu'à l'intervention militaire du 12 septembre 1980, les avocats indiquent que le tribunal militaire d'Istanbul a repoussé à deux reprises( respectivement il y a dix-sept mois et treize mois), comme non fondée, la demande d'arrestation des membres du bureau de l'Association pour la paix formulée par le procureur. Ils estiment donc que le revirement du tribunal cette fois-ci, alors qu'aucun élément nouveau n'a été ajouté au dossier, montre que l'incarcération de leurs clients *« n'est fondée sur aucune raison juridique justifiée ni conséquente »*.

Parallèlement à ces récents développements, alors que tout laissait croire à une certaine libération du régime en vue de faciliter les débats sur le projet de nouvelle constitution, le malaise grandit chez les intellectuels turcs. En effet, les généraux du 12 septembre s'étaient jusqu'à présent gardés, contrairement à leurs prédécesseurs de l'intervention militaire de 1971, de les inquiéter, s'en prenant uniquement aux amateurs de menées terroristes qui avaient conduit le pays au bord de l'abîme ces dernières années. Déjà, dans la presse, on lit des éditoriaux invitant, évidemment sous des formules feutrées, le pouvoir à la modération, évoquant *« la vertu d'oublier le passé »*, alors qu'assez de problèmes demeurent.

ARTUN UNSAL.

## Irlande du Nord

● LE PLUS HAUT MAGISTRAT D'ULSTER (lord chief justice), Sir Robert Lowry, a échappé mardi 2 mars, à Belfast, à un attentat. Les tireurs embusqués qui ont tenté de le tuer en ouvrant le feu sur sa voiture blindée ont atteint un professeur de l'université de la ville, dont l'état n'inspire pas d'inquiétude. — *(A.F.P.)*

# DIPLOMATIE

## La Croix-Rouge internationale s'inquiète des prises de position d'un de ses dirigeants favorables à la junte salvadorienne

De notre correspondante

Genève. — Une vive indignation règne à Genève depuis que le nouveau président des sociétés de la Croix-Rouge, M. Enrique de la Mata (Espagne), a porté un coup sérieux à la réputation de neutralité indispensable à l'activité de la Croix-Rouge internationale ainsi qu'à la sécurité de tous ceux qu'elle a pour mandat de protéger.

La Croix-Rouge internationale, rappelons-le, est composée de deux organismes internationaux : le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), dont tous les membres et délégués sont de nationalité suisse afin d'assurer sa neutralité et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, fédération de cent vingt-huit sociétés nationales. L'activité du C.I.C.R. s'exerce dans les conflits internationaux, les guerres *civiles* et les troubles intérieurs. Quant à la Ligue, elle agit principalement dans les situations de catastrophes naturelles.

Or, M. de la Mata a déclaré, au Salvador, au cours d'une conférence de presse le 2 février : *« J'ai trouvé en M. Duarte (1), un authentique démocrate, un démocrate de la tête aux pieds, aux intentions nobles et prenant des risques physiques et politiques afin de trouver une solution pacifique aux problèmes du Salvador. »* Il a déploré l'image négative donnée de ce pays, *« image injustement dramatique »*. Ces propos, qui ont été enregistrés, ont été naturellement reproduits dans toute la presse salvadorienne.

Dès le lendemain, le C.I.C.R. a adressé un communiqué aux délégués se trouvant dans la région pour se désolidariser de cette prise de position contraire à l'esprit de la Croix-Rouge. Coïncidence ou avertissement ? Toujours est-il que, pour la première fois depuis dix-huit mois, une ambulance de la Croix-Rouge a été attaquée, et un de ses occupants *blessé*.

M. Olof Stroh (Suède), chef des opérations de la Ligue, réputé pour son courage et son efficacité, a donné sa démission le 16 février, *estimant* que M. de la Mata a compromis l'organisation. Il a adressé aux cent vingt-huit sociétés nationales une lettre, avec coupures de journaux salvadoriens à l'appui, pour expliquer sa décision. M. Alexandre Hay, président du C.I.C.R., aurait demandé à M. de la Mata de faire amende honorable, ne serait-ce que pour rassurer tous ceux qui ne se sentiraient plus en sécurité depuis que la Ligue a été placée, par la voix de son président, aux côtés du pouvoir salvadorien. Or, quelques jours plus tard, M. de la Mata s'est exprimé dans le même sens au Panama, précisant que, pour lui, M. Duarte était un *« modèle de démocrate »*.

N'ayant pas obtenu satisfaction, le C.I.C.R., contrairement à sa *traditoin* de prudence, a publié un communiqué sévère précisant qu'il aurait préféré ne pas *« se prononcer à ce sujet »*. Le communiqué di tcependant : *« Des déclarations telles que celles faites par M. de la Mata sont susceptibles de compromettre l'action du C.I.C.R. et sa crédibilité (...) et, dans le cas du Nicaragua et du Salvador, risquent de compromettre la sécurité de nos délégués. Nous regrettons cet incident de parcours et souhaitons que rien de semblable ne se reproduise. »* En outre, le président Hay a, contrairement à ce qu'avait annoncé M. de la Mata, affirmé qu'en aucun cas la Croix-Rouge internationale n'assumerait le contrôle des élections au Salvador.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Président de la junte de gouvernement militaire et [illegible] de San-Salvador.

---

Au conseil des ministres

## M. BÉRÉGOVOY : la France entend faire un effort pour que l'Europe parle d'une seule voix.

Le conseil des ministres, réuni mardi 2 mars au palais de l'Élysée, a entendu une communication de M. Claude Cheysson. Le ministre des relations extérieures a évoqué les récents sommets franco-italien et franco-allemand qui ont permis de faire le tour des grands problèmes internationaux liés à la crise économique mondiale et au regain de tension entre l'Est et l'Ouest.

A ce sujet, M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée, a indiqué qu'il a été reconnu, face à la crise et face à ce regain de tension, la nécessité pour les pays d'Europe d'exprimer en commun leur position dans tous les domaines où leur avenir est engagé.

Il s'agit, a indiqué M. Bérégovoy, de faire un effort pour que l'Europe parle d'une seule voix sur ces questions. Pour cela, il importe dans un premier temps d'utiliser la dimension européenne et les institutions qui existent et d'écarter les difficultés qui entravent le développement de la Communauté elle-même. Dans un deuxième temps, il convient d'établir un dialogue *« franc et direct »* avec les États-Unis. Il convient enfin d'identifier les divergences existant avec l'U.R.S.S. et ses alliés de manière à pouvoir les traiter utilement. A l'occasion de ces sommets, le gouvernement a noté avec satisfaction que la solidarité et la volonté de cohésion se sont manifestées.

---

Selon le porte-parole de M. Brejnev

## LE DÉPLOIEMENT DES SS-20 EN EUROPE SERAIT SUSPENDU DEPUIS TROIS MOIS

Munich (*A.F.P.*). — L'Union *soviétique* n'a *déployé* aucune nouvelle fusée SS-20 dans la partie ocidentale de son territoire depuis la visite à Bonn, fin novembre, de M. Leonid Brejnev, a affirmé mardi 2 mars, M. Leonid Zamiatine, membre du comité central du parti communiste d'U.R.S.S. et porte-parole habituel du président soviétique. Au cours d'une conférence sur le désarmement organisée par l'académie protestante de Tutzing, près de Munich, M. Zamiatine a démenti d'autre part les affirmations du secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, selon lesquelles l'U.R.S.S. installait tous les cinq jours un nouveau missile SS-20.

[A Washington, un porte-parole du département d'État a déclaré que les États-Unis ne disposent d'aucune indication confirmant les propos de M. Zamiatine. Une confidence du même genre avait été faite par un autre responsable soviétique à un député social démocrate allemand en visite à Moscou début février (le Monde du 5 février). On note en tous cas que Washington n'a pas modifié le chiffre indiqué en janvier pour le parc total des SS 20 soviétiques : 280 missiles.]

# AMÉRIQUES

El Salvador

## M. HAIG AFFIRME QUE LA GUÉRILLA EST « COMMANDÉE » DE L'EXTÉRIEUR

Le secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, a déclaré le mardi 2 mars que la guérilla de gauche du Salvador était *« commandée »* et *« contrôlée »* de l'extérieur, et que les États-Unis en avaient des *« preuves surabondantes et irréfutables »*. Il a précisé que ces *« preuves »* avaient été présentées à la commission des services secrets de la Chambre des représentants et du Sénat.

M. Haig, qui parlait devant la commission des affaires étrangères de la Chambre, n'a pas donné *plus* de *précisions*, *mais* c'est la première fois qu'un dirigeant américain va aussi loin dans les accusations sur l'aide étrangère fournie aux guérilleros du Salvador. Le directeur de la C.I.A., M. William Casey, a assuré, pour sa part, dans une interview à l'hebdomadaire U.S. News and *World Report*, que la guérilla était dirigée depuis le Nicaragua avec l'aide de *Cuba*, du *Vietnam*, de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Union soviétique.

M. Haig a également déclaré qu'il *« ne rejetait ni n'acceptait »* le plan de paix pour l'Amérique centrale proposé par le président du Mexique, M. Lopez Portillo. Il *« manque un élément fondamental »* à ce plan, a-t-il ajouté : l'engagement des parties à mettre un terme à leurs activités illégales.

La Chambre des représentants a voté mardi à une écrasante majorité une motion demandant au président Reagan de faire en sorte que des *« discussions sans conditions »* s'engagent entre les partis salvadoriens afin de garantir un *« climat sûr et stable »* en vue des élections du 28 mars. — *(A.P., Reuter.)*

---

● *Spécial coopération*, est le thème du numéro de mars de *Croissance des Jeunes nations* (1). Dans un dossier d'une quarantaine de pages, il analyse la politique passée de la France en ce domaine, présente celle du gouvernement socialiste ainsi que des témoignages de coopérants et d'animateurs d'organismes gouvernementaux et *non gouvernementaux* de coopération. Gilbert Blardone, codirecteur de la revue, avec Thérèse Nallet, s'interroge sur le rôle de la coopération dans le développement des pays du tiers-monde. Enfin, dans un souci pratique, ce numéro comprend, à l'intention des candidats coopérants, une très utile liste des organismes *« à qui s'adresser »*.

(1) 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris Cedex 17.

● *Le Pèlerin* (1) publie dans son numéro daté du 28 février, un dossier sur *« la faim dans le monde un scandale qui s'aggrave »*. Il en étudie les causes et communique les résultats d'un sondage SOFRES-*Le Pèlerin*, indiquant que 56 % des Français pensent *que, pour éliminer* la faim, il faut aider la modernisation économique des pays en développement tandis que 25 % estiment qu'il faudrait d'abord mieux répartir les richesses mondiales.

(1) 5, rue Bayard 75393 Paris Cedex 08.



États-Unis

## M. Jobert s'est présenté à Washington comme « l'ange de la conciliation »

De notre correspondant

Washington. — Des négociations politiques ? *Nullement*. *« Moi, je suis riz-pain-sel »*, a affirmé, lundi soir 1er mars, avec un rien d'ironie, M. Michel Jobert, ministre français du commerce extérieur, en visite à Washington du 28 février au 3 mars. Ce séjour n'avait qu'un seul but : *« Prendre des contacts personnels, établir des rapports faciles et réguliers »* avec les interlocuteurs américains, *sans vague, sans éclat*. On n'est plus en 1974, la France ne subit plus les *« provocations »* des États-Unis, a expliqué l'ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, qualifié de *« diabolique »* par M. Kissinger dans ses Mémoires, et de promettre : *« C'est l'ange de la conciliation qui a débarqué. »*

M. Jobert s'est donc entretenu dans la plus grande sérénité avec les responsables américains du commerce (MM. Baldridge et Brock), du Trésor (M. Regan), des transports (M. Lewis) ainsi que plusieurs parlementaires et businessmen. Par la force des choses, ces conversations ont *tourné* autour des fournitures de gaz soviétique à la France et pris *ainsi une tournure politique*.

Répondant aux critiques de ses interlocuteurs, M. Jobert a exposé une *« logique implacable »* en sept points :

— 1) Il n'existe pas d'activité industrielle moderne sans énergie ;

— 2) L'Europe possède très peu d'énergie ;

— 3) Certains pays ont fait beaucoup d'efforts (la France avec l'atome) pour se libérer de cette tutelle ;

— 4) Paris a acquis la certitude qu'il ne trouverait du gaz qu'en Algérie et qu'en U.R.S.S. ;

— 5) Il n'y a pas de risque d'une dépendance à l'égard de l'U.R.S.S., puisque le gaz existera en abondance à partir de 1990-1992 (selon les experts) ou même de 1987 (selon les estimations personnelles de M. Jobert) ;

— 6) La France cherche à payer son énergie en francs ; ce que les Soviétiques lui offraient ;

— 7) Qui propose mieux ?

### Gaz et charbon

*Cette thèse, irréfutable* en apparence, laisse des portes ouvertes. M. Jobert ne suggère-t-il pas une révision possible de l'accord avec l'U.R.S.S. ou une interprétation peu contraignante de ce texte ? *« Demain*, dit-il, *il y aura une offre abondante de gaz sur le marché mondial, avec la mer du Nord, le golfe de Guinée, le Canada... Les nécessités seront abordées différemment. »*

Le ministre a parlé avec ses interlocuteurs du charbon américain. La France, qui en consomme dix millions de tonnes par an, serait prête à augmenter ses achats *« à condition qu'il y ait un retour pour notre industrie »* et que le vendeur fasse *« des efforts »*. Pour baisser le prix de ce charbon (payable malheureusement en dollars), il faut de gros navires, donc des installations particulières pour charger et décharger. Aucun problème de déchargement ne se pose en France. Reste à équiper en conséquence certains ports américains de la côte est. *« Nous demandons aux Américains de participer à cet investissement »*, a dit M. Jobert.

*Le ministre du commerce* extérieur ne semble pas croire à une initiative des États-Unis pour empêcher la construction du gazoduc sibérien. D'abord parce que ce serait techniquement impossible : *« Les Soviétiques mettraient plus de temps à le construire mais, s'ils le voulaient, ils le construiraient quand même »* ; puis parce que ce serait *« entrer en confrontation avec l'U.R.S.S. »*.

Selon M. Jobert, les États-Unis n'ont pas choisi la confrontation. Leur politique est *« très ambiguë, très verbale jusqu'ici »*. Les Européens ne vont pas arrêter leurs activités industrielles sous prétexte que Washington n'aime pas tel ou tel fournisseur. *« Les États-Unis ne cherchent pas la confrontation avec l'U.R.S.S.*, a souligné lundi les ministre, *mais, alors, pourquoi veulent-ils l'empêcher de vendre du gaz ? Du gaz d'ailleurs, et pas du pétrole, dont on ne parle jamais... »*

Le ministre n'a pas noté chez ses interlocuteurs d'inquiétude réelle à propos des nationalisations en France. *« C'est plus un argument de négociation qu'on met en réserve plutôt qu'une véritable préoccupation »*.

A Washington, M. Jobert s'est entendu dire, avec la plus grande certitude, que les taux d'intérêt américains diminueraient *« dans le courant du printemps de façon très substantielle »*. On lui a même cité un chiffre qu'il refuse de dévoiler, quelque chose comme 10 %, croit-on savoir. Trop beau pour être vrai ? *« Le printemps commence le 21 mars »*, a fait remarquer M. Jobert. *« Il se termine le 21 juin »*, lui a-t-on répliqué. Mais tous les interlocuteurs du ministre n'ont pas manifesté le même optimisme.

ROBERT SOLÉ.

---

## DEUX SÉNATEURS ESTIMENT QU'IL FAUDRAIT RÉDUIRE LES TROUPES AMÉRICAINES EN EUROPE.

Washington (*A.F.P.-U.P.I.*). — Les États-Unis devraient réduire les effectifs de leurs troupes stationnées en Europe pour protester contre la décision de certains de leurs alliés de s'approvisionner en gaz soviétique, a déclaré mardi 2 mars le sénateur républicain de l'Alaska, M. Ted Stevens. *« Ce sont les contribuables américains qui payent pour la défense de l'Europe occidentale pendant que celle-ci trouve normal de dépendre des Soviétiques pour 20 % de leurs besoins en énergie »*, a déclaré M. Stevens devant le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, venu défendre le budget du Pentagone au Congrès.

M. Weinberger, qui a rappelé que le gouvernement américain avait vivement critiqué le projet de gazoduc eurosibérien, a toutefois mis en garde le Congrès américain contre tout retour à l'isolationnisme. *« Il est de notre intérêt, pour ne mentionner que cet aspect du problème, que l'Europe ne soit pas envahie* (par les Soviétiques). *Je ne crois pas que nous pourrions exister dans un tel cas »*, a affirmé M. Weinberger.

L'idée du sénateur Stevens est soutenue par un de ses collègues démocrates, M. John Stennis (Mississippi). Au cours des années 60 et 70, diverses tentatives ont eu lieu pour réduire, voire retirer, les troupes américaines en Europe. Elles n'ont jamais abouti. La plus célèbre a été celle du sénateur Mike Mansfield. A l'époque, MM. Stevens et Stennis s'étaient opposés à cette proposition.



# ASIE

Corée du Sud

## M. KIM DAE-JUNG ET D'AUTRES OPPOSANTS INCARCÉRÉS BÉNÉFICIENT D'UNE RÉDUCTION DE PEINE.

Séoul, (*A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le président Chun a décrété mardi 2 mars une amnistie concernant au total deux mille huit cent soixante-trois condamnés et dont profitent plus de deux cents détenus politiques. Certains sont libérés, d'autres bénéficient seulement d'une réduction de peine. Parmi ceux que concerne cette dernière mesure, il y a M. Kim Dae-jung, ancien leader de l'opposition.

D'autre part, le général Kim Kye-won, impliqué dans l'assassinat de Park Chung-hee, en octobre 1979, voit sa peine réduite à dix ans d'internement.

Le président Chun a déclaré que cette amnistie, la plus importante depuis qu'il es tau pouvoir, visait à restaurer l'unité nationale.

[M. Kim Dae-jung, un catholique bien connu à l'étranger, avait été condamné à mort en septembre 1980 par une cour martiale. Il était accusé d'avoir tenté de renverser le gouvernement en suscitant des troubles à Kwangju. A l'époque, cette condamnation avait suscité de vives campagnes de protestation aux États-Unis et au Japon. Le général Chun avait gracié M. Kim en janvier 1981, avant un voyage officiel à Washington. Purgeant une peine de prison à vie, l'ancien chef de l'opposition demeurait un symbole. En principe, depuis la réduction de peine décidée mardi, il lui reste dix-huit ans à passer en prison, mais on laisse entendre à Séoul qu'une libération sous condition pourrait intervenir un jour.]

Afghanistan

## LA PRÉSENCE MILITAIRE SOVIÉTIQUE AURAIT ÉTÉ RENFORCÉE DANS LE NORD DU PAYS.

Selon les milieux diplomatiques occidentaux à New-Delhi et à Islamabad, les troupes soviétiques se sont renforcées ces dernières semaines dans le nord de l'Afghanistan et notamment le long de la route reliant l'U.R.S.S. à Kaboul. Les mêmes sources font état de l'arrivée de deux régiments (environ mille deux cents hommes chacun) à Sher-Khan-Bandar, non loin de la frontière, au nord de Kunduz, pour remplacer des unités déjà dans le pays. La présence militaire soviétique était d'autre part devenue « très apparente » en février dans la province de Balkh, que traverse l'axe routier nord-sud et près de sa capitale Mazar-I-Sharif, ainsi qu'à proximité de la ville d'Akcha, dans la province voisine du Jawzjan. — (A.P., U.P.I., A.F.P.)

# TAIWAN : les nouveaux défis

## III. – Les limites de la démocratisation

par HENRI LEUWEN

**Après notre envoyé spécial à Taiwan, R.-P. Paringaux, qui a fait le point sur la situation diplomatique et économique de l'île (*le Monde* des 2 et 3 mars), Henri Leuwen évoque les problèmes politiques intérieurs de l'île.**

Pour l'étranger de passage à Taipeh, l'atmosphère est infiniment plus libre, plus détendue qu'il y a quelques années. La présence policière est si discrète qu'on pourrait la croire inexistante. La censure, beaucoup plus souple qu'autrefois, laisse passer plus d'informations sur l'étranger. La liberté de déplacement est totale, les conversations dans les endroits publics sont libres et volontiers irrespectueuses, et l'on ne risque pas, comme à Pékin, de causer de graves ennuis à ses interlocuteurs chinois. L'atmosphère, pour un Européen, n'est pas sans rappeler le franquisme finissant : des slogans durs et démodés dans un contexte d'indifférence générale et de prospérité économique (« *Etre patriote, c'est être anticommuniste* » ; « *N'oublions jamais nos compatriotes en détresse* »), d'autant plus insolites qu'ils apparaissent, la plupart du temps, coincés entre deux flashes publicitaires.

### Un succès pour les « hors-parti »

Parfois, la similitude de ton avec la propagande de Pékin est étonnante. Lors de notre passage à Taipeh, on commémorait l'anniversaire de la naissance de Chiang Kaishek, ou, comme on doit le dire à Taiwan, « *Chiang Gong* », formule pleine d'affection filiale et de respect que l'on peut traduire approximativement par le « père Chiang ». Étaient interviewés à la télévision pour la circonstance des familiers du défunt président et de simples passants. L'un de ces derniers éclata en sanglots tout en continuant d'énoncer les qualités humaines du « père Chiang » : sollicitude envers le petit peuple, simplicité, humanité. Cela faisait irrésistiblement penser au culte analogue dont, en Chine populaire, Zhou Enlai est l'objet. Les mots utilisés pour évoquer les deux défunts étaient quasiment les mêmes, ils faisaient appel au même inconscient collectif, au même mythe du « bon ministre ».

On aurait tendance à l'oublier : en deçà des idéologies antagonistes dont elles se réclament, la République de Chine (Taipeh) et la République populaire de Chine (Pékin) puisent aux mêmes références culturelles millénaires, et il s'agit bien, de part et d'autre du détroit qui sépare Taiwan du continent, de la même Chine.

Bien que toute opposition organisée soit toujours interdite à Taiwan, en vertu de la loi martiale, que justifie officiellement l'« état de guerre » avec le continent depuis 1949, le gouvernement taiwanais n'en continue pas moins à encourager une démocratisation limitée de la vie politique. Les élections locales qui se sont déroulées en novembre ont constitué à cet égard un test positif. Certes, il ne s'agit que de l'équivalent de nos élections cantonales et municipales. Mais elles se sont déroulées de façon *régulière, et, durement disputées*, ont abouti à l'élection de quarante-quatre indépendants (sur cent quatre-vingt-neuf élus). Ces quarante-quatre élus sont ce que l'on appelle à Taiwan les *dangwai*, les « hors-parti ». Les *dangwai* ont donc remporté une victoire inespérée, d'autant que le procès de la revue *Formose (Meilidao)*, en mars 1980, avait entraîné l'interdiction de toutes les publications jugées d'« opposition ».

Un an après, la plupart de ces publications ont été autorisées à reparaître, et le rédacteur en chef de l'une d'entre elles, *les Années 80 (Bashi Niandai)*, peut se déclarer optimiste. Pour M. Sima Wenwu, en dépit du procès de *Formose* et des lourdes condamnations prononcées contre les principaux animateurs de la revue, les *dangwai* joueront un rôle de plus en plus important dans la vie politique. « *Ils doivent contribuer à accélérer le processus qui permettra de passer d'une société militarisée à une société démocratique.* » L'optimisme de M. Sima Wenwu se fonde sur la réalité socio-économique de Taiwan. « *Nous ne sommes pas en Corée du Sud. La petite bourgeoisie est ici beaucoup plus importante ; et elle aspire à une démocratisation du régime (...). Les Taiwanais sont beaucoup plus ouverts qu'il y a quelques années. Ils osent parler. Par exemple, après la mort, dans des circonstances étranges, du professeur Chen Wencheng* (le Monde *daté 3-4 janvier 1982*), *les journaux ont critiqué directement la sécurité militaire, ce qui aurait été impensable naguère.* » M. Sima Wenwu se définit un « *opposant modéré responsable* » pouvant s'exprimer librement comme « *dans des limites bien définies* ». Il lui serait impossible, reconnaît-il, de prendre dans sa revue la défense des anciens rédacteurs de *Formose* emprisonnés.

### L'affaire de la revue *Formose*

La revue *Formose* a été interdite, et tous ses collaborateurs emprisonnés, à la suite de l'incident survenu dans la ville méridionale de Gaoxiong, le 10 décembre 1979. *Formose* avait organisé une manifestation pour célébrer la Journée internationale des droits de l'homme, qui dégénéra en affrontements avec la police. Huit responsables de la revue furent tout d'abord jugés pour « *sédition* » par un tribunal militaire, et condamnés à des peines allant de la prison à vie pour son directeur, M. Shi Mingde, et à vingt, douze et huit ans pour les autres collaborateurs. Des tribunaux civils ont, d'autre part, condamné une quarantaine de personnes à des peines allant jusqu'à sept ans de prison pour « *complicité d'actions violentes* » et « *aide à personnes séditieuses* ». Parmi elles, on compte trois prêtres de l'église presbytérienne de Taiwan, dont son secrétaire général, le révérend Gao Chunming, et deux écrivains de renom, MM. Wang Tuo et Yang Jingchu (1).

Il est indiscutable que le succès de *Formose* (cent mille exemplaires dès le troisième – et dernier – numéro) en avait fait le signe de ralliement de tous les opposants au Kouomintang. De là à en faire des « séditieux », il y avait un pas que le gouvernement n'a pas hésité à franchir. En privé, certains officiels reconnaissent volontiers que les animateurs de *Formose*, loin d'être de dangereux comploteurs, étaient des « *amateurs* », débordés par leur propre succès. Mais ils s'empressent d'ajouter qu'il était impossible de tolérer un mouvement qui aurait fini par revendiquer officiellement l'indépendance de Taiwan et constitué ainsi un *risque de déstabilisation*, sur le plan intérieur et sur le plan international, la Chine communiste pouvant trouver dans d'éventuels *troubles taiwanais prétexte à intervention militaire.*

Que *Formose* ait compté d'authentiques partisans de l'indépendance de Taiwan, en liaison avec les indépendantistes émigrés aux Etats-Unis, cela ne fait aucun doute. Mais, dans leur majorité, les membres de la revue étaient composés de démocrates, soucieux d'élargir leur action dans un cadre légal, et l'on chercherait en vain dans les trois numéros parus un quelconque appel à la « *sédition* ». Le problème, c'est qu'on peut difficilement militer en faveur de la démocratie à Taiwan sans remettre implicitement en cause la loi martiale, et, avec elle, la prétention du Kouomintang à la légitimité du *pouvoir non seulement* à Taiwan mais aussi en Chine continentale. Cette légitimité n'est plus guère crédible ; mais le gouvernement n'entend pas qu'on la remette en question, même indirectement. En arrêtant pratiquement tous les intellectuels liés à *Formose*, il a voulu montrer les limites d'une « libéralisation » jugée pourtant nécessaire. Les Taiwanais de souche sont parfaitement conscients d'être les principaux artisans de la prospérité actuelle, et ont tendance à s'estimer frustrés du pouvoir, largement détenu par les « continentaux » débarqués en 1949 après la débâcle des nationalistes.

Les récentes propositions de Pékin concernant la réunification de la Chine ne suscitent, officiellement, que le mépris. Une caricature publiée par un quotidien local résume bien cette attitude. Un cycliste en haillons croise une luxueuse automobile et lance au chauffeur médusé : « *Vous voulez que je vous prête de l'argent ?* » – allusion méprisante aux propositions de Pékin d'« *aider économiquement Taiwan* » et à la différence des niveaux de vie de part et d'autre du détroit (le revenu annuel moyen par habitant est estimé à 2 000 dollars, soit environ dix fois celui de la Chine populaire). Les autres propositions de Pékin, et notamment l'invitation de diverses personnalités taiwanaises à venir sur le continent, *sont* traitées avec une égale dérision.

### Le « bandit Deng »

La plupart des journaux insistent sur le fait qu'il ne saurait être question de négocier quoi que ce soit avec des dirigeants qui, jusqu'à nouvel ordre, sont toujours des « *bandits* ». Le caractère *fei* (« bandit ») précède toujours invariablement le nom d'un dirigeant de Chine populaire lorsqu'il y est fait référence, et M. Deng Xiaoping, par exemple, n'est pas autrement cité que comme le « bandit Deng ». Mais, en privé, certains Taiwanais se montrent relativement inquiets. Pour eux, les propositions de Pékin ne visent pas seulement à dissuader les Etats-Unis de vendre des armes sophistiquées à Taiwan. Lorsque Pékin propose de rétablir les relations postales avec Taiwan ou de faire transférer les cendres de Chiang Kai-check sur le *continent – être enterré dans la* terre de ses ancêtres a pour les Chinois traditionnels une signification quasi religieuse, – de telles propositions vont droit au cœur des Chinois de Taiwan, à qui le Kouomintang répète depuis plus de trente ans qu'il n'y a qu'une seule Chine. Pékin tenterait ainsi de faire directement pression sur la population taiwanaise, afin d'infléchir l'attitude du Kouomintang. Il est symptomatique que la presse de Taiwan ait complètement passé sous silence ces deux dernières propositions, alors qu'elle avait globalement rendu compte des « neuf propositions » du maréchal Ye Jianying en vue de la réunification.

Face à cette « offensive de propagande », le Kouomintang devra sans doute réviser son discours interne. Déjà le douzième congrès du Kouomintang, tenu en avril 1981, a marqué une évolution considérable. Certes, les communistes chinois sont toujours qualifiés de « *bandits* », mais il n'est plus question désormais de « *reconquête du continent* » ni de « *soulèvement armé* » en Chine continentale. Le slogan est aujourd'hui : « *Unifier la Chine selon les trois principes du peuple.* » Ces trois principes « *Démocratie, Nationalisme, Vie du peuple* », édictés par Sun Yat-Sen en 1924, ont toujours constitué l'idéologie officielle des nationalistes. Quelle signification accorder à ce nouveau slogan ? Le professeur Wei Wu, de l'université d'Etat de Taiwan, nous l'explique : « *La Chine populaire va devoir faire face à de tels problèmes dans la décennie à venir, la crise de confiance dans le régime est telle que les Chinois du continent vont faire pression sur leurs dirigeants pour qu'ils abandonnent le marxisme.* » Les « Trois principes du *peuple* » *constitueraient en quelque* sorte l'idéologie de rechange du continent.

Derrière cet optimisme pour le moins surprenant, il faut sans doute voir la volonté de Taiwan de réaffirmer son identité face aux nouvelles ambitions de Pékin. Pour la première fois depuis la prise de pouvoir par Mao en 1949, les dirigeants de la Chine populaire semblent considérer qu'ils peuvent « digérer » Taiwan en en tirant profit, de la même manière qu'ils pensent pouvoir tirer profit des méthodes de gestion capi*talistes dans les « zones économiques spéciales* » des provinces du Guandong et du Fujian. Devant la perspective peu réjouissante de devenir un jour une « zone économique spéciale » sous contrôle de Pékin, Taiwan réagit en affirmant que la réunification des deux Chines passe par l'abandon du socialisme. Une façon comme une autre de prolonger indéfiniment un *statu quo* dont Taiwan s'est fort bien accommodé depuis trente-deux ans.

FIN

(1) Sur le déroulement des procès consécutifs à l'« incident de Gaoxiong », voir *Amnesty International*, « Rapport de mission en République de Chine », Paris, 1981.

# AFRIQUE

## Algérie

### LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS

## En dépit de la férule du parti unique le Parlement a su créer un nouveau pôle de vie politique

*De notre correspondant*

Alger. — Les Algériens iront aux urnes vendredi 5 mars pour renouveler leur Assemblée nationale. Huit cent quarante-trois candidats briguent les deux cent quatre-vingt-un sièges, vingt de plus que dans le précédent Parlement qui comptait deux cent soixante et un députés (1). De nouvelles circonscriptions ont été créées pour tenir compte de l'accroissement démographique, particulièrement sensible dans les villes (2). Les candidats, trois pour chaque siège, ont tous été choisis par le parti unique du Front de libération nationale dont ils doivent être obligatoirement membres. Un premier tri a été opéré par les kasmas, les (cellules de base qui ont éliminé les trois quarts des dix-sept mille postulants. La sélection s'est poursuivie au niveau des daïras (sous-préfectures) puis des willayas (départements) durant plusieurs semaines, la liste finale étant établie par le bureau politique du parti fin janvier. C'est assez dire que chaque nom a été soigneusement soupesé.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1977 lors du précédent scrutin, aucun membre du gouvernement n'est candidat. La moitié des députés sortants environ se représentent, au premier rang desquels M. Rabah Bitat, le président de l'Assemblée, l'un des chefs historiques de la révolution algérienne, qui a fait campagne à Bouira, près d'Alger. Huit autres candidats sont comme lui membres du comité central du F.L.N., parmi lesquels deux anciens vice-présidents de l'Assemblée, MM. Djelloul Malaïka qui se présente à Blida et M. Abderrahmane Bellayat, candidat à Sétif. En revanche, une quarantaine de députés qui voulaient briguer un second mandat ont été écartés.

Le président Chadli Bendjedid est intervenu personnellement pour recommander le choix de candidats répondant aux trois critères fixés par la Charte nationale : « *Intégrité, compétence et engagement.* » Il a aussi attiré l'attention des militants et des cadres sur la nécessité d'une plus large représentation féminine à l'Assemblée. Neuf femmes seulement siégeaient sur les bancs du précédent Parlement et l'une d'entre elles, Mme Z'hor Ounissi, et ancienne responsable de l'Union nationale des femmes (UNFA), est entrée l'an passé au gouvernement où elle s'est vu confier le secrétariat d'Etat aux affaires sociales. L'appel du président ne semble guère avoir été entendu. Quarante-deux femmes seulement ont été retenues, soit 5 % à peine du nombre total de candidats. Nombre d'entre elles se présentent dans des circonscriptions où elles affrontent un député sortant, ce qui réduit considérablement leurs chances déjà minces d'être élues. L'absence de candidatures féminines est particulièrement nette dans les willayas agro-pastorales comme celle de Tiaret sur les Hauts - Plateaux où pourtant l'UNFA revendique quelque vingt mille « militantes ».

### Gardienne des institutions

Dans leur écrasante majorité, les candidats sont des fonctionnaires et notamment des enseignants, des permanents de l'appareil du parti et des cadres des sociétés industrielles nationales. 55 % d'entre eux ont moins de quarante ans et près de la moitié ont fait des études universitaires. Il n'y a rien de surprenant à ce que les vocations de députés soient nombreuses parmi les cadres moyens et supérieurs du parti et de l'Etat. C'est en effet l'une des meilleures filières pour accéder aux responsabilités et faire carrière. L'un des membres du bureau politique, M. Boualem Baki, ministre de la justice, est un ancien député comme d'ailleurs six de ses collègues du gouvernement, MM. Mouloud Oumeziane (travail), Bakhti Nemmiche (anciens combattants), Mohamed Nabi (formation professionnelle), Ahmed Benfreha (pêche et transports maritimes), Bachir Rouis (postes et télécommunications) et Mme Z'hor Ounissi (affaires sociales). Le secrétaire général du gouvernement, M. Mohamed Taïbi, a suivi la même voie. Au cours de la précédente législature, plusieurs parlementaires ont été nommés à de hautes fonctions, qu'il s'agisse de commissaires régionaux du parti ou d'ambassadeurs. Vingt-sept députés enfin sont entrés au comité central du F.L.N. lors de sa création en janvier 1979.

L'Assemblée populaire nationale (A.P.N.) est ainsi un vivier pour les hautes responsabilités, mais c'est aussi une institution qui a su au fil des cinq années de son premier mandat acquérir un poids spécifique. Les événements, il est vrai, ont joué en sa faveur. La mort en décembre 1978 de Houari Boumediène a placé sous les feux de l'actualité le président de l'Assemblée, M. Rabah Bitat. Il lui est revenu, en vertu des dispositions constitutionnelles, d'assurer l'intérim et de veiller durant quarante-cinq jours à la régularité et au bon déroulement du processus de succession qui s'est terminé dans les délais prescrits par l'accession du colonel Chadli Bendjedid à la magistrature suprême. A travers son président, devenu pour quelques semaines le premier personnage de l'Etat, c'est l'Assemblée tout entière qui s'est sentie investie d'une mission de gardienne du bon fonctionnement des *institutions*.

Mais, au-delà de ces circonstances exceptionnelles, c'est par la qualité et l'ampleur de son labeur que l'Assemblée a acquis une légitimité qui, dans un système de parti unique, ne découle pas automatiquement d'un suffrage universel tronqué ou tout au moins « canalisé ». En cinq années, les députés ont examiné soixante-cinq textes législatifs et en ont adopté cinquante-cinq, parmi lesquels le statut général du travailleur, les codes pénal et de procédure pénale, les codes des douanes, des assurances, de l'information, etc. Ils ont débattu chaque année des lois de finances et ont adopté le plan quinquennal 1980-1984. Les textes présentés par le gouvernement sont rarement sortis indemnes de l'hémicycle. L'Assemblée a examiné au total deux mille deux cent soixante-dix-huit amendements. Huit cent trente-neuf d'entre eux ont été déposés directement par les députés (3) et mille trois cent quatorze par les commissions permanentes. Les séances plénières ont été parfois fort animées et la presse s'est fait l'écho de débats houleux lors de l'examen, par exemple, du code portant statut personnel, plus communément appelé « code de la famille » (dont l'adoption a finalement été remise *sine die*), ou encore lors des discussions sur la loi concernant la prévention et la réglementation des différends collectifs du travail.

Onze projets de loi ont été déposés par les députés eux-mêmes. Dans certains cas, le gouvernement a repris à son compte ces propositions en les complétant. C'est ce qui s'est passé pour la loi décidant la vente à leurs locataires qui en feraient la demande des logements et magasins laissés par les Français et gérés jusqu'à présent par l'Etat. Utilisant toutes les prérogatives que leur reconnaît la Constitution, les députés ont également pris l'initiative de constituer des commissions d'enquête telle celle qui a examiné les conditions dans lesquelles avait été conclu le contrat initial de vente de gaz naturel liquéfié entre la Sonatrach et la société américaine El Paso. Ils ont également réclamé et obtenu la réunion d'une session extraordinaire pour examiner les problèmes des émigrés et leur réinsertion. Ils ont critiqué assez vivement en ce domaine l'action du gouvernement, obtenant la mise en place d'un organisme interministériel pour suivre ce dossier.

On a donc pris l'habitude à Alger de voir les ministres « plancher » devant les députés. Chaque année « le message sur l'état de la nation » que le président de la République est tenu par la Constitution de prononcer devant l'Assemblée constitue un temps fort de la vie politique du pays. L'Assemblée n'est plus seulement une école de formation des cadres supérieurs de l'Etat, un lieu où peuvent se révéler les talents et les capacités, c'est aussi, en marge des pesanteurs bureaucratiques des appareils de l'Etat et du parti, un forum où peuvent s'exprimer des désaccords, se confronter des idées, naître des initiatives, un espace de (relative) liberté, l'une des soupapes enfin donnant au régime un minimum indispensable de démocratie.

DANIEL JUNQUA.

(1) Elle avait été élue le 25 février 1977. Les premières élections législatives de l'Algérie indépendante avaient eu lieu le 20 septembre 1964. Il s'agissait d'une Assemblée constituante, supprimée après le coup d'Etat du 19 juin 1965.

(2) On compte en moyenne un député pour quatre-vingt mille habitants.

(3) Dix députés peuvent déposer un amendement, vingt députés peuvent déposer une proposition de loi.

## République d'Afrique du Sud

### LA CRISE AU SEIN DU PARTI NATIONAL

## Les deux ministres qui s'étaient opposés à M. Botha ont donné leur démission

*De notre correspondant*

Johannesburg. — Logiques avec eux-mêmes, les deux ministres rebelles du cabinet de M. Pieter Willem Botha, M. Andries Treurnicht (administration), chef de file des « *verkrampetes* » (crispés ou faucons) et M. Ferdie Hartzenberg, ont offert leur démission, qui a été acceptée par le premier ministre.

M. Botha a indiqué qu'il ne rendrait public les échanges de lettres avec ses deux anciens collaborateurs que si les démissionnaires brisaient eux-mêmes *le silence sur ce point*.

Les tâches de M. Treurnicht seront assumées par le ministre de l'éducation (blanche), M. Gerrit Viljoen, ami personnel de M. Botha, tandis que M. David de Villiers (commerce et tourisme) remplacera M. Hartzenberg. Confier l'éducation des Noirs au responsable de celle des Blancs, eût peut-être été plus logique, mais le gouvernement aurait ainsi pu donner l'impression fausse qu'il s'engageait sur la voie d'une éducation unique et de même qualité pour tous. On prête d'ailleurs au premier ministre le souhait de vouloir procéder prochainement à un remaniement plus large qui lui permettrait notamment de faire entrer au cabinet des hommes plus sûrs.

La présente phase du processus d'élimination des faucons les plus durs du parti national devrait connaître son terme — *du moins* temporairement — ce mercredi 3 mars, date limite fixée par M. Botha aux rebelles pour se soumettre ou se démettre.

Le principal vaincu, M. Treurnicht, celui pour qui la moindre amélioration du système était dangereuse et accroissait la « *menace communiste* », se tient pour l'instant assez coi. On lui prête l'intention d'annoncer rapidement la création d'un nouveau parti d'extrême droite avec les disciples qui lui resteront après le règlement de comptes de mercredi. Le créneau est certes déjà bien occupé par une demi-douzaine de formations, mais les nouveaux arrivants disposent d'un sérieux avantage sur leurs concurrents, puisqu'ils ont une voix au Parlement du Cap. Les « *rebelles* », en effet, seront vraisemblablement exclus du parti mais conserveront les mandats remportés l'an dernier sous l'étiquette nationaliste.

PATRICE CLAUDE.

## Somalie

### LE PRÉSIDENT SYAAD BARRE LÈVE L'ÉTAT D'URGENCE ET REMANIE SON GOUVERNEMENT

Mogadiscio (A.F.P.). — L'état d'urgence instauré en Somalie le 21 octobre 1980 par le président Syaad Barre a été levé, mardi 2 mars, à l'issue d'une réunion extraordinaire du comité central du Parti socialiste révolutionnaire de Somalie (P.S.R.S.).

Le comité central du parti a également décidé que les membres du Conseil révolutionnaire suprême (C.R.S.) « reprenaient leurs tâches normales ». A la suite de l'état d'urgence, le C.R.S., composé de dix-sept membres qui avaient aidé le président Syaad Barre à prendre le pouvoir en 1969, avait été rétabli et avait éclipsé le parti. Des comités spéciaux chargés de la défense, de la sécurité, de l'économie, etc., avaient été mis sur pied, en avril de l'année dernière, et dix membres du C.R.S. avaient été relevés de leurs postes gouvernemetaux.

Par ailleurs, le président Syaad Barre, secrétaire général du P.S.R.S., a décidé, avec l'approbation du comité central, de procéder à un remaniement de la direction du pati et du gouvernement. Le nouveau cabinet compte vingt-six ministres et vingt et un secrétaires d'Etat, parmi lesquels le lieutenant-général Mohamed Ali Samantar (ministre de la défense), le major général Hussein Kulmie Afrah (adjoint présidentiel pour les affaires d'Etat), le colonel Musa Rabile Ghod (ministre des affaires présidentielles) et M. Abderrahman Janjama Barre (ministre des affaires étrangères).

## Tchad

### PARIS ENVOIE DE NOUVEAU UN ÉMISSAIRE A N'DJAMENA

Ancien ambassadeur de France au Togo, à Madagascar et au Soudan, M. Jean-Pierre Campredon effectue actuellement une mission de contact auprès du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) du Tchad pour faire le point sur la situation dans le pays et sur la coopération franco-tchadienne. On indiquait, mardi 2 mars, dans la capitale tchadienne, que l'émissaire français, qui a déjà effectué une mission analogue en juillet 1981, s'était rendu dimanche à Ati, dans le centre du pays, pour y rencontrer le président Goukouni Oueddei.

De son côté, le colonel Abdelkader Kamougue, vice-président du GUNT, a réaffirmé, mardi, à N'Djamena, *que son gouvernement était résolu à « régler militairement »* le problème tchadien, tout en déplorant la « *désorganisation* » des troupes gouvernementales. Le colonel Kamougue, leader des forces armées tchadiennes (FAT), a notamment déclaré à ce propos que cette « *désorganisation* » était à l'origine de la perte du contrôle d'Oum Hadjer, jeudi dernier, au profit des forces armées du nord (FAN), partisans d'Hissène Habré, quatre jours après la conquête de la ville par les troupes gouvernementales. « *L'euphorie de la victoire a fait oublier à nos hommes la nécessité d'une organisation défensive* », a-t-il ajouté en précisant que toutes les tendances politico-militaires tchadiennes avaient contribué à la prise d'Oum Hadjer.

# A TRAVERS LE MONDE

## Chili

● *Le dirigeant syndical Tucapel Jimenez*, président de l'Association nationale des employés, retrouvé mort avec deux balles dans la tête près de Santiago, a été sauvagement battu et blessé à l'arme blanche avant d'être assassiné, a déclaré le médecin légiste au quotidien progouvernemental *El Mercurio*, le mardi 2 mars. — (A.F.P.)

## Côte-d'Ivoire

● REOUVERTURE DE L'UNIVERSITE. — M. Houphouët-Boigny, chef de l'Etat ivoirien, a annoncé, mardi 2 mars, la réouverture, à compter du jeudi 4 mars, de l'université et des grandes écoles d'Abidjan fermées depuis le 10 février (*le Monde* du 12 février). Il a en outre enjoint à tous les enseignants et à tous les étudiants et élèves d'être présents à cette date dans leurs établissements respectifs pour la reprise des cours. Le président Houphouët-Boigny a enfin annoncé que les montants des bourses et les traitements des enseignants, qui avaient été suspendus, étaient débloqués. — *(A.F.P.)*

## Indonésie

● M. MEXANDEAU A DJAKARTA. — Le ministre français des postes et télécommunications est arrivé mercredi 3 mars, en Indonésie, pour une visite de trois jours. Premier membre du gouvernement à se rendre à Djakarta depuis l'élection de M. Mitterrand, il aura des entretiens à caractère politique et économique avec plusieurs ministres et devrait s'entretenir des relations franco-indonésiennes avec le président Suharto. — *(A.F.P.)*

## Pakistan

● SIX PARTIS POLITIQUES INTERDITS ont accusé, mardi 2 mars, le gouvernement d'avoir fait arrêter plus de dix mille opposants au régime militaire la semaine dernière, de « *terroriser la population et de transformer le pays en un Etat policier* ». Au cours d'une conférence de presse tenue à Karachi, M. Shah Ahmed Noorani, président du Jamiat Ulema - I - Pakistan (conservateur musulman), a affirmé que des personnes arrêtées étaient « *torturées sans merci* ». Le président Zia-Ul-Haq avait déclaré la semaine dernière que deux mille cent trente-deux personnes avaient été arrêtées, notamment dans les provinces du Sind et du Pendjab, et qu'il s'agissait d'éléments « *criminels et antisociaux* ». — *(Reuter.)*

## Philippines

● FERMETURE DES « HAMEAUX STRATEGIQUES ». Le ministre de la défense a ordonné mardi 2 mars, la fermeture des « *hameaux stratégiques* » — du type de ceux établis au Vietnam du Sud dans les années 60 — et qui avaient été installés par l'armée dans certaines zones du sud du pays où se poursuit une insurrection séparatiste musulmane. Ces regroupements forcés de population avaient touché vingt-cinq mille paysans de la province de Davao del Norte. — *(UPI.)*

## République Sud-Africaine

● *Ouverture d'une enquête sur la mort du syndicaliste Neil Aggett.* — L'enquête sur la mort en prison, le mois dernier, du docteur Neil Aggett, jeune syndicaliste blanc hostile à l'apartheid (*le Monde* daté 7 et 8 février), a débuté mardi 2 mars à Johannesburg. Un avocat représentant la famille du défunt, découvert selon la thèse officielle pendu au quartier général de la police, a demandé l'autorisation de visiter la cellule où il est mort et de parler à ses codétenus. Aucune décision n'a toutefois été prise sur ce point par le magistrat, qui a ajourné l'audience au 13 avril. — *(Reuter.)*

## Zambie

● *Incident frontalier avec le Zaïre.* — Des milliers de Zambiens auraient fui leurs villages à la frontière avec le Zaïre, à la suite d'échanges de coups de feu, au cours du week-end dernier, entre des soldats zambiens et zaïrois, près de Mufulira en Zambie, selon des informations parvenues mardi 2 mars à Lusaka. Ces villageois se seraient réfugiés à Ndola, chef-lieu de la province du Copperbelt. Selon un porte-parole du gouvernement zambien qui considère cette affaire comme « *très grave* », le Zaïre a fermé sa frontière avec la Zambie, à *Sakania*, lieu de passage en territoire zaïrois des ressortissants zambiens désirant se rendre des provinces du Copperbelt (nord) dans celle de Luapula (nord-est) en Zambie. — *(A.F.P.)*













La préparation des élections cantonales

# AQUITAINE : le R.P.R. et l'U.D.F. espèrent limiter les ambitions socialistes

*Depuis que la gauche est au pouvoir, son emprise, très forte en Aquitaine, souffre de quelques décisions ou plutôt de l'absence de remises en cause de choix faits sous le précédent septennat.* Ainsi celui d'installer le centre interrégional de calcul à Toulouse ou celui de *supprimer* l'École de santé navale de Bordeaux. Dans les cantons ruraux, les agriculteurs sont invités par l'opposition à traduire leurs inquiétudes et leur mécontentement par un vote sanction.

Ces difficultés ne sont cependant pas de nature à constituer une menace pour le P.S., qui détient trois des cinq présidences de conseils généraux (Dordogne, Gironde et Landes). Mais elles peuvent être de nature à le contrarier dans sa volonté de mettre à l'unisson d'un Sud-Ouest rose, les Pyrénées-Atlantiques, dont l'assemblée départementale est présidée par M. Franz Duboscq (R.P.R.). Reste le Lot-et-Garonne, que l'ancien ministre des *affaires étrangères, M. Jean François-Poncet (U.D.F.)*, président du conseil général, espère bien arrimer fermement à l'opposition.

## DORDOGNE : cinq successions sont ouvertes

De notre correspondant

Périgueux. — Quatre-vingt-trois candidats se disputent les vingt-quatre sièges à pourvoir, dont *onze étaient détenus par des* socialistes majoritaires au sein de l'assemblée départementale que préside le sénateur P.S., M. Michel Manet, sept par des radicaux de gauche, trois *par* des R.P.R., deux par des modérés et un par M. Charles Pagnon (P.C.), qui se voit menacé par le maire du chef-lieu de canton d'Excideuil, M. Lamoure (P.S.).

Cinq sortants ne se représentent pas : un M.R.G., un R.P.R. et trois P.S., parmi lesquels M. Robert Lacoste, à Thenon. L'ancien ministre de l'industrie, ministre résidant en Algérie, député et ancien président du conseil général, né en 1898, soutient la candidature de son ancien collaborateur, maire socialiste de Thenon, M. Roger Deschamps. Le secrétaire *cantonal de la section* socialiste, maire de Fossemagne, M. André Delage, dont l'investiture a été refusée, se présente comme socialiste indépendant.

Autre personnalité socialiste du département qui se retire : M. Raoul Jarry, ancien député. Il cède la place à son premier adjoint à la mairie d'Eymet, M. Jacques Rény.

Dans le nord du département, à Thiviers, un autre ancien député, M. Pierre Beylot (R.P.R.), *ne sollicite pas le renouvellement* de son mandat, que convoite M. Jean Bost, président de la coopérative des éleveurs du Limousin-Périgord, la principale coopérative d'élevage du département.

*A Domme,* dans le Périgord noir, M. Alain Bournazel (R.P.R.) pourrait faire les frais de la candidature du président de la chambre d'agriculture, M. René Magnanou (*P.S.*), qui, aux dernières élections législatives, était arrivé à quelques dizaines de voix du député communiste sortant.

Quant à M. Guéna, ancien député R.P.R., à Périgueux-Centre, commune dont il est maire, il *aura à faire face* à Mme Germain (P.S.), retraitée des P.T.T., ancienne résistante.

Dix-sept des vingt-quatre cantons renouvelables donnent lieu à des triangulaires P.S.-P.C.-opposition. Le canton de Vélines détient le record des candidatures : le retrait de M. Bonamy (M.R.G.) a suscité les ambitions de sept candidats, dont M. Michel Kerjean, seul P.S.U. à se présenter dans le département. — J. M.

## GIRONDE : un renforcement de la majorité

De notre correspondant

Bordeaux. — En plus des vingt-neuf renouvelables, six sièges nouveaux dans la banlieue bordelaise sont à pourvoir Il ne fait guère de doute que la majorité de gauche du conseil général devrait se trouver considérablement renforcée, puisque les cantons remodelés lui sont acquis. A droite comme à gauche la désignation des candidats s'est accompagnée de quelques difficultés.

A droite, la domination socialiste a quelque peu tiédi les vocations. *Il* est à noter qu'une bonne partie des candidats habituels a été renouvelée et que beaucoup se sont inscrits sans étiquette, renonçant ainsi à *revendiquer l'appartenance* à l'une ou l'autre des familles giscardiennes. Quatre candidats seulement arborent l'étiquette U.D.F. et encore aucun ne se *définit comme P.R., C.D.S. ou* CNIP. Et pour la première fois depuis sept ans, le parrainage de M. Jacques Chaban-Delmas a été sollicité par presque tous, y *compris par ceux qui, avant* le 10 mai, le considéraient comme un homme en déclin. Le R.P.R. présente une bonne trentaine de candidats, parmi lesquels beau*coup de nouveaux venus.*

S'il n'y a pas eu de problème au P.C., il n'en fut pas de même pour les deux autres partis de la gauche.

Au M.R.G., d'abord, où le conseiller sortant du canton de Blanquefort, M. Raymond Julien, député, n'a pu reparaître comme candidat unique du P.S. et du M.R.G. Il avait déjà eu à plusieurs reprises l'investiture des deux partis malgré l'opposition des sections socialistes du Haut-Médoc, au nom certes des accords Hant M.R.G. et P.S., mais surtout pour barrer la route au rocardien, M. Pierre Brana. Cette fois, il a surtout manqué au docteur Julien l'appui de M. Michel Crépeau. Ce dernier n'a jamais caché qu'il n'avait pas pardonné au *député* médocain d'avoir soutenu M. François Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle. Les radicaux de gauche ne pré*sentent plus que trois candidats* et semblent avoir perdu toute chance d'être représentés à l'assemblée départementale.

Dans le camp socialiste, la désignation des candidats a paru dominée par un double souci : conforter la suprématie de M. Philippe Madrelle, président du conseil général et du conseil régional, sur l'appareil du P.S. en Gironde et écarter les ex-rocardiens. *Le second objectif* n'a été atteint qu'en partie. Les socialistes girondins resteront parmi les plus misogynes. Alors qu'ils ne comptent pas une seule femme conseiller général, ils ne présentent qu'une candidate, Mme Marcelle Amouroux, suppléante de M. Michel Sainte-Marie, député, président de la communauté urbaine de Bordeaux

Le P.S. n'a pu résoudre deux problèmes. Le premier à Coutras, où le conseiller sortant, M. Jean-Elien Jambon a refusé de se retirer. Il fut même envisagé un moment de présenter M. Gilbert Mitterrand, député, contre lui. La partie fut finalement jugée trop dangereuse pour le fils du président de la République. M. Jambon partira en socialiste « *indépendant* » contre un socialiste investi. Le second dans le nouveau canton de Saint-Médard-en-Jalles, le maire sortant de la commune du Haillan, non investi, se présente contre son adjoint, qui a eu l'investi- dats modérés et à un communiste qui, tous trois, espèrent tirer parti de cette rivalité. — P.C.

## LANDES : l'espoir du P.S.

De notre correspondant

Mont-de-Marsan. — Dans le département des Landes à *majorité socialiste*, c'est un parlementaire de l'opposition, M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, qui est venu au nom du R.P.R. *et de l'U.D.F.* associés ouvrir la campagne électorale. Et ce n'est pas par hasard si la commune de Rion-des-Landes appartenant au canton de Tar*tas-Ouest a été choisie*. C'est là que se présente en effet M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, à la suite de la décision de M. Robert Labeyrie (*P.S.*), *conseiller général sortant*, maire de Pontonx, de ne pas se représenter, après trente-sept ans de mandat.

M. Emmanuelli, qui revient d'une tournée en outre-mer, est la cible numéro un de l'opposition. Celle-ci estime qu'accorder aux territoires d'outre-mer un statut particulier « *est farfelu* » et « *enclenche un processus de rupture nationale que les populations locales ne veulent pas* ». Malgré ces attaques qui n'ont que peu de rapport avec les problèmes départementaux, M. Emmanuelli part favori. De retour dans les Landes, jeudi 4 mars, il ira apporter son soutien aux candidats socialistes qui se présen*tent dans les autres cantons*, en particulier à Dax-Sud où le maire U.D.F.-R.P.R., M. Goussebaire-Dupin, est solidement implanté.

Le P.S., *qui détient quinze* des trente sièges de l'assemblée départementale présidée par l'un des siens, M. Henri Scognamiglio, veut renforcer ses positions et disposer cette fois de la majorité absolue. Pour ce faire, il vise la conquête du canton de Grenade-sur-l'Adour où M. Pierre Bouneau (U.D.F.), sénateur, ne *sollicite* pas le renouvellement de son mandat qu'il détient depuis 1951. C'est le député socialiste, M. Robert Cabé, qui le brigue avec d'autant plus de convoitise *qu'il doit* sa *propre* promotion à l'entrée au gouvernement de M. Emmanuelli, dont il est le suppléant.

Un seizième canton sera à pourvoir : celui de Dax-Nord où l'élection de M. Claude Lagenèbre (P.S.), le 18 *janvier 1981*, a été invalidée par le Conseil d'Etat.

M. Lagenèbre, géomètre principal des services du cadastre n'était pas éligible quand le corps électoral le désigna à la succes*sion de Henri Lavielle, décédé.* A Montfort-en-Chalosse, le duel devrait être serré entre le conseiller sortant M. Marcel Sintas, l'un des trois élus communistes *et un jeune socialiste*, M. Guy Gaujaca, assistant parlementaire de M. Emmanuelli. — C. B.

## LOT-ET-GARONNE : du radicalisme à l'opposition

De notre correspondant

Agen. — Soixante-seize candidats dont dix-neuf sortants sont *en lice pour les vingt sièges à* pourvoir dans une assemblée départementale de trente-neuf membres présidée par M. Jean François-Poncet (U.D.F.), ancien ministre des affaires étrangères.

Dix des vingt-trois sièges détenus par les *modérés sont renou*velables ainsi que trois des cinq du P.C.F. Quant au P.S., un seul de ses sept sortants ne se représente pas : M. Jean Charpentier, dans le canton de Lauzun. Les rivalités entre P.C. et P.S. au sein du conseil municipal de Miramont, la commune la plus importante de ce canton, pourraient tourner à l'avantage de l'opposition, dont se réclament deux candidats. Cette même situation d'union « fluctuante » à-gauche pourrait être profitable à M. Brunet (sout. R.P.R.) à Nérac, dont le maire et conseiller *général sortant communiste*, M. Garbay, s'oppose à l'un de ses adjoints socialistes, M. Vital.

Dans le canton de Lavardac, le maire du chef-lieu, M. André Touron (mod.), espère ravir son siège au *communiste* sortant, né en 1906, M. Barbiel. Dans ce canton, la gauche non communiste est doublement représentée par un socialiste et un radical de gauche. Ce cas se retrouve à Castelmoron, actuellement représenté au *conseil général par M. Genes*tou (U.D.F.).

L'opposition présente des candidatures uniques dans tous les cantons à l'exception de trois, *actuellement détenus par le P.S.* (Lauzun, Marmande-Ouest et Seyches) et de celui de Tournon-d'Agenais, où face au sortant U.D.F., M. Pierre Morel est candidat M. Arnaud (R.P.R.).

M. François-Poncet se représente dans le *canton de Laplume*, où le P.S. a investi un employé de l'E.D.F., M. Bernard Hugue, âgé de trente-huit ans. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing *entend bien conforter* sa majorité et faire de ce département, bastion du radicalisme, un bastion de l'opposition. — H. B.

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : quinze années de progression de la gauche

*De notre correspondant*

Pau. — Depuis l'élection en 1967, pour la première fois, de deux socialistes, MM. André Labarrère et Henri Prat, au conseil général, la gauche n'a cessé de *progresser de la mairie de Pau* vers le Béarn, poussant même une pointe en 1981 jusqu'à Biarritz. L'opposition garde cependant au sein de l'assemblée départe*mentale, présidée par M. Franz* Duboscq (R.P.R.) vingt-neuf des quarante-huit sièges.

Sans beaucoup de difficultés la gauche devrait l'emporter dans *trois des quatre cantons nouvel*lement créés : à Pau, à Billère et à Bayonne. A Anglet la compétition pourrait être plus sévère. Mais pour obtenir la majorité au sein de la *future assemblée départe*mentale — soit vingt-sept sièges — il lui faudra non seulement préserver ses acquis, mais aussi ravir à la droite au moins quatre *sièges. Elle place ses espoirs dans* les cantons de Garlin, Mauléon et Nay-Ouest détenus par des conseillers de l'opposition qui ne se représentent pas.

*On peut estimer que, du côté* béarnais, deux antons auront valeur de test. D'une part, le canton de Biarritz-Est dans lequel le sortant, M. Jean-Pierre Destrade, *député socialiste élu en* juin dernier, affronte l'ancien conseiller général, M. Didier Borotra (U.D.F.-C.D.S.), soutenu par celui qui fut son adversaire — *aux législatives de 1968 et de 1973* et aux dernières municipales — M. Bernard Marie, ancien député R.P.R., maire de Biarritz. D'autre part, celui de Mauléon-Soule où *s'opposent* M. Pierre Roger (U.D.F.-C.D.S.) qui, non sans quelques difficultés, a fini par être désigné comme candidat unique de l'opposition et M. Lougarot (*P.S.*), maire de Mauléon.

Au Pays basque, où l'opposition est mieux implantée, *quatre can*tons sont le théâtre d'une bataille serrée. A Arudy, M. Pierre Bertrou-Cantou (P.S.) retrouve l'adversaire qu'il n'avait pu, en 1976, battre que de trois voix, M. Auguste Cazalet, ancien député R.P.R. A Garlin, M. Henri Sibor, trop âgé, cède la place à M. Henri Tonnet, maire du chef-lieu et « sympathisant centriste » qui se trouve face à M. Poublan (P.S.), *président* du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) de Garlin. A Pau-Sud, canton traditionnellement modéré, face à la mésentente de l'ancienne *majorité*, M. Yves Urieta (*P.S.*), conseiller général sortant, avait pu obtenir la majorité avec un écart de dix-sept voix en 1973 et de soixante-dix voix en 1976. *Cette année* en présentant une candidature unique — celle de M. François Bayrou, secrétaire national du C.D.S. — l'opposition nourrit quelques espoirs. A Mor*laas enfin, canton* qui appartenait à l'opposition mais a donné l'avantage à la gauche lors de l'élection présidentielle, le sortant, M. Pierre Menjucq (U.D.F. adhé*rent direct*), adjoint au *maire* de Morlaas, aura pour adversaire le maire lui-même, M. André Périsser (P.S.).

Le principe des candidatures uniques au sein de l'opposition a été bien respecté dans le département. *Dans quelques cantons* toutefois, la présence d'« indépendants » peut la gêner. C'est le cas notamment à Nay-Ouest où face à M. Jean Saint-Josse (R.P.R.), *candidat unique de l'opposition*, on trouve un jeune énarque, M. Michel Cantet (sans étiquette) soutenu par quelques maires modérés. Les voix de gauche seront *aussi dispersées* puisque à côté de M. Louis Dussert (P.C.), on trouve M. Michel-Joseph Casson, candidat P.S. préféré à M. Maurice Triep-Capdeville qui, de ce *fait*, a rompu avec le P.S. et se présente avec le soutien du M.R.G.

La possibilité de la création d'un département basque, évoquée par M. Gaston Defferre ne semble pas être un des thèmes favoris de la campagne des socialistes. La droite se trouve ainsi privée d'un *argument, puisque M.* Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, s'est, au cours d'une réunion privée, prononcé contre la création de ce qui, selon lui, ne pourrait être qu'une sorte d'« *Ulster* ». Il *n'empêche que* le P.S., et M. Labarrère en tête, se montre toujours aussi sensible à la question et attaché à la culture et à la tradition basques. — G. D.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 2 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **SOMMETS FRANCO-ALLEMAND ET FRANCO-ITALIEN**

Les sommets franco-allemand et franco-italien ont permis de faire le tour des problèmes internationaux du moment. En face de la crise économique *mondiale* et *du regain* de tension entre l'Est et l'Ouest, il a été reconnu, à Paris comme à Rome, que les pays d'Europe devaient exprimer en commun leurs positions dans tous *les* domaines où leur avenir est engagé. Il convient donc de rechercher les moyens d'utiliser pleinement la dimension européenne, c'est-à-dire, dans un premier temps, d'écarter les difficultés qui entravent le *développement de la* Communauté. Il convient aussi d'établir un dialogue franc et direct avec les Etats-Unis. Il convient, enfin, d'identifier les divergences existant entre *l'U.R.S.S.* et ses alliés de manière à pouvoir en traiter utilement.

Le gouvernement a noté avec satisfaction la solidarité et la volonté de cohésion qui se sont exprimées au cours de ces deux *sommets, de même que les dispo*sitions prises pour renforcer la coopération bilatérale franco-allemande et franco-italienne.

*(Lire page 6.)*

● **ORDONNANCES**

Le conseil des ministres a été informé du contenu de trois ordonnances actuellement en préparation. Après une présentation générale faite par le premier ministre, le ministre de la solidarité nationale a traité de l'ordonnance relative à l'abaissement de l'âge de la retraite des assurés du régime général de Sécurité sociale et du régime des assurances sociales agricoles ; le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la formation professionnelle ont traité de l'ordonnance relative à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes de seize à dix-huit ans ; le ministre du travail a traité de l'ordonnance relative à la limitation des possibilités de cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité.

● **LA COORDINATION DANS LE DOMAINE DE LA MER**

Le ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, et le ministre de la mer ont fait une communication sur la coordination des actions de recherche et de développement technologique de l'Etat dans le domaine de la mer. Conscient de l'enjeu que représentent les activités marines pour la France, et en particulier pour ses départements et territoires d'outre-mer, le gouvernement a *décidé* d'accroître l'effort de recherche et de développement technologique qu'il entend consacrer à ce secteur, en même temps que de réaménager les moyens d'intervention publique pour en assurer une meilleure cohérence.

Le « génie océanique », qui regroupe les activités concernant l'électronique et l'acoustique sous-marines, la construction navale, les engins sous-marins, la construction d'ouvrages en eaux profondes, devra être tout spécialement développé. Les techniques de mise en valeur des ressources vivantes seront encouragées. Afin de conduire cet ensemble d'actions de recherche et de développement technologique, un comité interministériel assurera une articulation satisfaisante entre les actions de l'Etat et les activités des différents organismes publics.

Les missions du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), établissement public de recherche et de développement technologique, sont redéfinies et renforcées. Il devra poursuivre, avec des moyens accrus, l'exécution des programmes de recherche qu'il a engagés, la mise en œuvre des gros équipements de recherches en mer et la valorisation des recherches. Il devra surtout :

— Réaliser en priorité, en liaison étroite avec les organismes et professions concernés, un effort très sensiblement accru de développement des technologies marines ;

— Accorder une attention particulière à l'aménagement du littoral, à l'environnement côtier et à *l'exploitation de la zone économique* des deux cents milles nautiques ;

— Etre en mesure d'assurer la maîtrise d'œuvre de projets complexes, associant différents partenaires publics et privés.

Les missions de l'I.S.P.T.M. (Institut *scientifique et technique* des pêches maritimes) sont également renforcées. Cet institut devra développer, avec des moyens accrus, ses recherches sur la gestion des pêcheries, l'économie des pêches maritimes françaises et la biologie des espèces marines.

*(Lire page 11.)*

● **AIDE AU FINANCEMENT DES COMMERÇANTS ET ARTISANS**

Le ministre du commerce et de l'artisanat et le ministre de l'économie et des finances ont exposé les mesures visant à rendre accessibles aux commerçants et artisans les aides aux P.M.E.-P.M.I. décidées par le gouvernement le 7 octobre dernier pour 1982. Alors que, jusqu'à présent, les aides aux P.M.E.-P.M.I. étaient, pour la plupart, réservées aux entreprises industrielles, elles seront désormais accessibles à toutes les entreprises, indépendamment de leur taille, de leur forme juridique et de leur type d'activité. Ces aides bénéficieront en priorité aux entreprises exposées à la concurrence.

● **L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Conformément aux engagements pris par le président de la République, le conseil des ministres a fixé les règles de protection de l'épargne populaire.

Les neuf millions de Français non imposables sur le revenu, ainsi que ceux qui paient moins de 1 000 francs d'impôt, pourront déposer sur un livret spécial jusqu'à 5 000 francs d'économies par an sans que le montant total du dépôt puisse dépasser 10 000 francs. Chaque ménage aura droit à deux livrets, un pour le mari et l'autre pour la femme.

Les sommes ainsi déposées bénéficieront de cette protection si elles sont maintenues au moins pendant six mois sur le livret. Le montant des intérêts sera égal à la hausse des prix, de manière à préserver strictement la valeur du capital épargné.

Le livret pourra être souscrit aux guichets habituels : bureaux de postes, Caisses d'épargne, banques, établissements du Crédit agricole et *du Crédit mutuel*.

Le régime fiscal et le système de garantie feront l'objet d'un projet de loi spécial qui sera soumis au Parlement dès le début du mois d'avril. *Les* nouveaux livrets seront disponibles au début du mois de mai.

*(Lire page 38.)*

### Mesures individuelles

**M. PIERRE FAVIER DIRECTEUR DU PERSONNEL DES POSTES**

Le conseil des ministres du mardi 2 mars a *désigné* un nouveau directeur général des postes, M. Jacques Dancet qui succède à M. Jean Babin, nommé à cette fonction en décembre 1980 (*le Monde* du 3 mars). M. Jacques Dancet, directeur du personnel et des affaires sociales est, lui-même, remplacé à ce poste par M. Pierre Favier.

[Né le 22 juin 1929 à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Pierre Favier commença sa carrière comme ingénieur à la direction générale des télécommunications à Paris (1955-1957). Il fut ensuite ingénieur (1957-1964), puis ingénieur en chef (1964-1969) *à la direction* régionale des télécommunications de Lyon et responsable, à ce titre, des télécommunications *lors des Jeux olympiques* d'hiver à Grenoble en 1968.

Il devient directeur des télécom*munications de la région* Auvergne de 1969 à 1975, et est nommé à cette date ingénieur général à la direction *des télécommunications de la région* Rhône-Alpes.]

● *Mme Kramer-Bach*, a été promue au grade de commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur

● *Le vice-amiral d'escadre (C.R.) Claude Pieri* a été nommé *administrateur supérieur* des terres australes et antarctiques françaises. Il remplace M. Francis Jacquemont, sous-préfet qui occupait ce poste depuis 1979.

● *L'information à l'Assemblée nationale.* — Dès la rentrée parlementaire d'avril, l'Assemblée nationale va disposer d'un nouveau système d'information destiné à simplifier l'organisation du travail de la presse écrite et des médias audiovisuels, et les relations avec les journalistes. Les nouveaux services comprendront une « *division de la presse et des relations extérieures* » chargée de gérer, entre autres, un « *guichet de presse* » qui sera l'unique *interlocuteur des journalistes*, une liaison fixe avec les studios de télévision pour éviter le déplacement de matériel lourd lors des retransmissions en direct, *une régie radio et enfin* une vidéothèque en couleurs où seront classés les enregistrements de l'ensemble des débats.

En outre, une photothèque devrait être créée en liaison avec la documentation française.

● *L'Association des journalistes spécialistes de l'Amérique latine et des Caraïbes (AJALC)*, réunie le samedi 27 février, à Paris, en assemblée générale, a élu son nouveau comité directeur. Christian Rudel (*la Croix*) a été réélu président. Font également partie du comité directeur : René Lefler (Radio-France internationale) et Marcel Niedergang (*le Monde*) ; comme vice-présidents : Valérie Mielnick (Agence France-Presse) ; secrétaire générale : secrétaire généraux adjoints : Jacqueline de Linarès (*le Matin*) et Yves Hardy (indépendant) ; trésorière : Françoise Barthélemy (Centre d'études et de recherche sur l'Amérique latine, CETRAL) ; syndics : Irène Jarry (*le Figaro*), Bernard Cassen (*le Monde diplomatique*) et José Fort (*l'Humanité*).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

# LIMOUSIN : un test pour l'union de la gauche

**Des trois départements du Limousin, la Corrèze, où la majorité et la présidence du conseil général sont en jeu, apparaît, cette année encore, comme un test des évolutions nationales. Dominée depuis quinze ans, par la personnalité de M. Chirac, la Corrèze pourrait se doter, d'un président de conseil général communiste, perspective qui met à l'épreuve l'union de la gauche au niveau de l'électorat, d'autant que l'opposition ne se privera pas d'user de cet argument pour tenter d'attirer à elle, une fois encore, une fraction de l'électorat de centre-gauche.**

**En position dominante dans la Creuse et la Haute-Vienne, le parti socialiste est, dans ce dernier département, en concurrence serrée avec un parti communiste, dont le seul, à l'élection présidentielle, n'a pas entamé l'audience locale, comme l'ont prouvé les élections législatives, bien qu'il y ait perdu deux circonscriptions sur les trois qu'il détenait. Les reports de voix au sein de la gauche seront, là aussi, significatifs de « l'état de l'union ».**

## HAUTE-VIENNE : le P.S. retrouvera-t-il la majorité absolue ?

De notre correspondant

Limoges. — Le rapport des forces au sein de la gauche, majoritaire au conseil général de la Haute-Vienne, avec trente et un sièges sur trente-huit (17 P.S. et 14 P.C.), sera-t-il modifié les 14 et 21 mars ? Vingt cantons sont renouvelables, auxquels s'ajoutent deux cantons nouvellement créés à Limoges-ville pour tenir compte de l'évolution démographique du département. L'agglomération limougeaude, qui réunit la moitié de la population départementale et qui ne comptait que douze cantons, en comporte désormais quatorze. Sur les vingt cantons à renouveler, neuf sont détenus par des sortants socialistes, huit par des communistes, trois par l'opposition.

Plusieurs vétérans du conseil général ne se représentent pas, à commencer par M. René Regaudie (P.S.), président depuis la Libération. Du côté du P.S., on se souvient du temps, pas si lointain, où le parti jouissait d'un quasi monopole sur la vie politique départementale. Un monopole grignoté, peu à peu par le P.C., jusqu'à la spectaculaire élection, en mars 1978, d'un député communiste dans chacune des trois circonscriptions. Le P.C. représentait alors 33,85 % de l'électorat, contre 26,72 % pour le P.S. Depuis, la « vague rose » de juin dernier a rétabli la prépondérance socialiste traditionnelle ; le P.S. a retrouvé 36,57 % des suffrages exprimés en Haute-Vienne et deux députés sur trois. Seul a résisté M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, candidat, le 14 mars, à Pierre-Buffière, dont il est le conseiller général sortant. Mais le P.C. a maintenu ses positions puisque, avec 33,39 %, il n'a reculé, en juin 1981, que d'un demi point, et que, dans la circonscription législative la plus peuplée (Bellac, où se situent neuf des vingt-deux cantons soumis à réélection) M. Jacques Jouve bien que devancé par un socialiste, M. Marcel Mocœur, avait amélioré son score par rapport à 1978 (de 29,54 à 31,16 %).

L'opposition, jusque-là divisée dans les scrutins (ce qui avait pour effet, souvent, d'éliminer ses divers candidats à l'issue du premier tour) présente, cette fois, un candidat unique dans dix-huit des vingt-deux cantons soumis à élection. — G. C.

## CREUSE : les jeunes de Pontarion

De notre correspondant

Guéret. — Dans la Creuse, aux quatorze cantons renouvelables, un quinzième est venu s'ajouter, du fait du décès du conseiller général de Grand-Bourg. Dans dix cantons, on retrouve une « triangulaire » classique : P.C.F., P.S. et divers droite ou R.P.R. On constate aussi une nette tendance au rajeunissement des candidatures.

Le canton de Pontarion est significatif à cet égard. Déjà, il y a six ans, il avait élu le benjamin de l'assemblée départementale, M. Claude Chazeirat, donnant au P.S. un siège longtemps occupé par la droite. Cette année, M Chazeirat, trente-six ans, maire d'une des deux plus importantes cités du canton, Sardent, axe sa campagne sur le bilan de son mandat, en défendant les grandes orientations prises par le conseil général, que préside M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes : désenclavement, animation économique et culturelle.

Outre ce bilan, M. Chazeirat entend s'appuyer sur les grandes options du gouvernement. Il défend la politique de création d'emplois et de maintien de l'exploitation agricole à responsabilité individuelle, en soulignant la nécessité d'une politique des prix passant par la mise en place d'offices par produits.

Face au sortant, le P.C.F. a choisi un candidat plus jeune, agent d'exploitation des P.T.T., âgé de trente-deux ans, et qui sollicite pour la première fois un mandat politique. Connu pour son activité syndicale au sein de la C.G.T., M. Fayaubost participe, aussi, à la vie associative du canton. Il souligne le rôle déterminant de son parti au sein de la nouvelle majorité, et il défend l'organisation de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que le désenclavement de Sardent et de Pontarion.

L'opposition a choisi un candidat de la même génération, M. Gérard Fanton, trente-quatre ans, restaurateur et hôtelier. Bien que débutant dans la vie politique, M. Fanton est fort connu, car il a su faire de son restaurant de Saint-Hilaire-le-Château l'une des toutes premières tables de la région. Il entend axer sa campagne sur les problèmes du monde agricole, et, en tant que représentant du R.P.R., il défend la politique préconisée par son parti pour enrayer la chute du revenu des agriculteurs.

Pour ces trois candidats, le contact direct avec la population est également important, même s'ils ont prévu de renconter les maires et les conseillers municipaux des dix communes du canton. — E.C.

## CORRÈZE : le P.C. joue. Gagnera-t-il ?

De notre envoyé spécial

*Tulle. — La Corrèze est l'un de* ces départements où le parti communiste, après avoir fortement regressé au premier tour de l'élection présidentielle, le 26 avril 1981 (21,85 % des suffrages exprimés, contre 30,25 % à l'élection européenne de juin 1979), avait retrouvé à peu près, le 14 juin suivant, son score des élections législatives de mars 1978 (27,06 % contre 27,92 %). Cela n'avait pas empêché l'élection d'un député socialiste, à Brive, *pour la première fois depuis* quatorze ans, M. Jean-Claude Cassaing ayant devancé, au premier tour, le député communiste sortant, M. Jacques Chaminade. Cependant, l'élection du maire de la ville, M. Jean Combasteil (P.C.), à Tulle (dont le siège avait été perdu par le P.C.F. au profit du R.P.R. en 1978) et la réélection de M. Jacques Chirac, au premier tour, à Ussel, montraient que la victoire de M. Mitterrand n'avait pas modifié *fondamentalement l'équilibre* politique du département.

Arrivé en troisième position, avec 20,52 % des suffrages exprimés, au *premier tour de l'élection présidentielle*, M. Mitterrand avait recueilli près de 60 % des voix au second tour. Le candidat socialiste avait bénéficié de la répugnance des électeurs de M. Chirac à reporter leurs voix sur le président sortant, qui avait obtenu, au second tour, moins de suffrages que le chef du R.P.R. au premier. Les Corréziens s'étaient déjà montrés réfractaires au giscardisme lors des scrutins antérieurs, la liste conduite par Mme Simone Veil n'obtenant, par exemple, que 8,38 % des voix à l'élection européenne. Département rural fortement marqué par la Résistance, la Corrèze se partage entre un radicalisme, dont M. Chirac a su s'approprier la tradition et les méthodes, et un communisme d'origine (tous les socialistes corréziens avaient *choisi* le P.C. *en* 1920), à coloration paysanne et patriotique.

### Comment découper Brive ?

La composition du conseil-général reflète cette situation. Avec quinze conseillers, l'opposition d'aujourd'hui avait pu conserver la présidence de l'assemblée départementale, en 1979, parce qu'elle en comptait dans ses rangs le doyen. Les progrès du parti communiste, qui avait gagné cinq sièges, mettaient, en effet, la gauche à égalité avec la droite et empêchaient M. Chirac de conserver la présidence. En se rangeant au côté des chiraquiens, M. Jean Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre, qui *avait rompu avec M. Chirac lorsque* celui-ci était premier ministre et qui s'était rapproché de la gauche, avait permis la désignation, au bénéfice de l'âge, de M. Georges Debat.

Le parti communiste comptant onze conseillers généraux, contre quatre pour le parti socialiste, les gains de la gauche au printemps de 1981 lui ouvrent la voie de la présidence du conseil général. Le problème du redécoupage cantonal de Brive et de Tulle s'est posé dans ce contexte. Le préfet d'alors, nommé *avant la victoire de la gauche*, proposa la création de deux cantons supplémentaires à Brive, qui en *comportait deux, et d'un à Tulle, qui* en comportait aussi deux. Après consultation des forces politiques départementales, le projet envoyé au ministère de l'intérieur et de la décentralisation prévoyait le découpage de Brive en cinq cantons, celui de Tulle en trois cantons et la création d'un second canton à Ussel. Le mode de division retenu pour Brive consistait à y délimiter des triangles, dont le sommet était situé au centre de la ville et la base à la périphérie. Toutefois, un autre type de découpage — dont on allait voir qu'il avait la préférence du P.C. et de l'opposition — était mentionné dans le projet ; *il consistait à circonscrire un* canton central, entouré de cantons périphériques.

Le ministère retint le découpage *en triangles pour Brive et la création* d'un canton à Tulle, mais pas le dédoublement d'Ussel. Soumis au conseil général le 7 novembre, ce projet fut repoussé par les communistes et l'opposition. L'assemblée désigna une commission spéciale, qui élabora un contre-projet, adopté le 14 novembre dans les mêmes conditions. Communistes et chiraquiens proposaient le découpage de Brive en six cantons, celui de Tulle en quatre cantons et celui d'Ussel en deux cantons. Brive comprenait un canton central entouré de quatre cantons, et un sixième canton englobant la périphérie nord de l'agglomération.

Les socialistes dénoncèrent l'accord entre le P.C. et l'opposition : grâce à la création d'un canton au centre de la ville, M. Charbonnel, battu deux fois de suite aux élections législatives, conserverait son siège de conseiller général, tandis que M. Jacques Chaminade, devancé par le candidat socialiste en juin 1981, avait toutes chances de conserver le sien dans le nouveau *canton de Brive-Sud-Ouest ; un can*ton de plus à Tulle, c'était une chance supplémentaire pour le P.C., en progrès dans cette région, et le nouveau canton d'Ussel, capitale de la « Chiraquie », ne pouvait qu'aller au R.P.R. Les socialistes soulignaient, en outre, que vingt-huit conseils municipaux, sur les trente-quatre communes concernées, avaient approuvé le projet initial de découpage de Brive et de Tulle (mais Brive l'avait rejeté et d'autres conseils municipaux avaient assorti leur approbation de réserves).

De leur côté, MM. Charbonnel et Chirac accusaient le P.S. et le gouvernement de vouloir « charcuter » à leur profit la principale agglomé*ration du département.* Quant aux communistes : « *Que voulez-vous,* dit M. Chaminade, *s'il fait beau, ce n'est pas parce que Chirac le dit que je vais affirmer le contraire.* » M. Christian Audouin, premier secrétaire de la fédération communiste, souligne, pour sa part, que le projet initial ne respectait pas les critères économiques et démographiques qui doivent être la règle, selon lui, pour un tel découpage, et que les communes concernées ont approuvé *le contre-projet du conseil* général.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a, finalement, au début de février, donné *raison à l'as*semblée départementale, en prenant, après avis du Conseil d'État, un décret qui retient le contre-projet *des élus, sans toutefois créer un se*cond canton à Ussel, la population du canton actuel n'étant pas égale au double de la moyenne des cantons du département. La décision prise — au plus haut niveau, dit-on, — fait droit à la volonté des deux principales forces politiques du département.

### « Un parti de gouvernement »

*Les socialistes ne désespèrent pas* pour autant. Le député de la circonscription de Brive, M. Cassaing est bien placé dans le canton de Brive-Nord-Ouest, de même que son suppléant, M. Yves Terrieux, à Beynat, face au président du conseil général sortant. Le P.S. est également en bonne position dans le nouveau canton de Malemort. En revanche, la compétition devrait être serrée, pour lui, à Brive-Sud-Est, face au P.C., et à Brive-Nord-Est, face au candidat de l'opposition. Ses chances sont meilleures à Meyssac, et il peut prendre aux communistes le canton de Vigeois, où le conseiller sortant, qui ne se représente pas, avait laissé paraître des désaccords avec son parti. Le P.C.F. devrait conserver son siège de Brive (où il peut gagner le canton de Brive-Sud-Est), de même que celui de Seilhac et celui de Tulle (Tulle rural-Nord). Il est en concurrence avec le P.S. dans le canton de Tulle rural-Sud, face à M. Georges Mouly, sénateur (gauche démocratique), conseiller sortant. Dans les deux autres cantons du chef-lieu (Tulle urbain-Nord et Sud), où l'opposition présente des candidats nouveaux en vue d'une bataille serrée aux élections municipales (la gauche *n'est majoritaire* que de trois sièges au conseil municipal), l'issue de la compétition est incertaine, avec avantage au parti communiste. Celui-ci dispute au P.S., en outre, le canton de Bort-les-Orgues, où M. Jean-Pierre Dupont (opposition) est en difficulté, les socialistes présentant M. François Hollande, collaborateur de M. Jacques Attali à l'Élysée, candidat contre M. Chirac en juin 1981, tandis que le P.C.F. est représenté par Mme Simone Rigaudie, très active lors de la lutte menée par les ouvriers de la tannerie pour sauver leur emploi.

L'opposition devrait conserver sans difficulté le canton de Brive-Centre où M. Charbonnel a choisi de se présenter, de même que ceux d'Egletons, Lubersac (que vise, cependant, le P.C.), Mercœur et Meymac (M. Chirac). Elle compte tirer profit des difficultés du P.S. à Vigeois et de celles du P.S. à Sornac (où le conseiller sortant, M. Bernard Coutaud, ne se représente pas et où les socialistes ont désigné Mme Brigitte Godet, collaboratrice de M. Lionel Jospin) et, peut-être, à Saint-Privat.

La présidence du conseil général étant à la portée des communistes, *ceux-ci ne font pas mystère de leurs* ambitions (M. Chaminade serait leur candidat à ce poste) et mènent « *une intense campagne d'explication* », selon les termes de M. Audouin lors d'une conférence de presse, sur le thème : « Un parti de gouvernement aussi pour la Corrèze. » « *Si le parti socialiste n'avait pas la majorité à lui seul à l'Assemblée nationale, si au lieu de quatre, le nombre des ministres communistes était de huit ou dix,* ajoutait M. Audouin, *il est évident que la politique sociale et économique de la gauche au pouvoir revêtirait un autre dynamisme en matière de pouvoir d'achat et de création d'emplois.* » M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, s'adressera, en particulier, aux agriculteurs le 4 mars à Brive et à Vigeois, et M. Georges Marchais participera à un meeting à Tulle le 9 mars.

L'opposition se montre unitaire, MM. Charbonnel et Chirac paraissant oublier leurs querelles, en dépit de l'ardeur que met M. Amédée Domenech, ancien « pilier » de l'équipe de France de rugby et président départemental du parti radical, à défendre un chiraquisme intransigeant sous les fenêtres du maire de Brive, en présentant des candidats dans les six cantons de cette agglomération (les radicaux de gauche, associés à M. Charbonnel au sein de la municipalité, présentent un candidat à Brive-Sud-est). M. Chirac mène campagne, à son habitude, sur le terrain, de même que M. Charbonnel à Brive, ce dernier faisant valoir dès maintenant que voter pour la gauche, c'est voter pour un président du conseil général communiste. Les deux hommes tiendront un meeting ensemble le 5 mars à Malemort.

De part et d'autre, on se montre attentif à l'évolution de l'électorat paysan, dont une frange, qui avait voté pour M. Mitterrand le 10 mai, pourrait revenir vers la droite. Les socialistes soulignent que les mesures prises par le gouvernement ne sont pas de nature à mécontenter les petits agriculteurs, très majoritaires dans la campagne corrézienne. Mis à part une visite de M. Jacques Delors, originaire du département, les 7 et 8 mars, et la participation de M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Élysée, qui avait été candidat à Brive lors des élections législatives de 1973, aucun membre du *gouvernement n'a prévu de venir ap*porter son appui aux socialistes de Corrèze.

PATRICK JARREAU

# POLITIQUE

## Le désert idéologique français

*(Suite de la première page.)*

Pour le reste, R.P.R. et U.D.F. brandissent l'épouvantail du collectivisme, parlent sans trêve et sans répit des « socialo-communistes », amalgame terrifiant, probablement destiné à faire écho aux souvenirs des Vandales et des Huns. Il n'est question que de menaces totalitaires, le culte de l'outrance tenant lieu de recyclage culturel. On voit surgir des clubs de pensée et de réflexion, qui produisent seulement de ternes devoirs de « premier jour » pour étudiants préparant l'ENA.

L'opposition se renforce grâce au mécontentement croissant d'une bonne partie des classes moyennes, des travailleurs indépendants et des agriculteurs. Elle s'affaiblit faute de renouveau intellectuel. Elle rassemble aisément bien des protestataires, elle mobilise des militants. Durant les campagnes de l'an passé, l'une de ses composantes tentait d'acclimater un reaganisme aux couleurs de la France, l'autre d'étoffer la notion de libéralisme avancé. Aujourd'hui, dans ce camp-là, la mode n'est plus aux concepts. Comme si l'objectif était simplement à terme la restauration.

C'est aussi vrai du camp d'en face. Le parti communiste, ayant croqué une partie de son héritage électoral et dilapidé une fraction plus large encore de son patrimoine d'autorité et de prestige, a entrepris avec son vingt-quatrième congrès l'examen attentif des vraies raisons de ses malheurs. Il en est pour l'instant à l'année 1956. A ce rythme-là, il *n'atteindra guère la période actuelle* avant la fin du siècle. Le P.C. sait pourtant bien qu'il ne saurait, sans prendre de grands *risques, faire l'économie d'un* minimum de remise en cause idéologique. Sa conception de la société française a vieilli tragiquement. La répétition perpétuelle des mêmes méthodes, des mêmes impasses et des mêmes drames dans les pays de l'Est ne peut ni lui échapper ni le dispenser de révisions douloureuses, d'ailleurs amorcées à Rome ou à Madrid. L'inadaptation de ses propres principes de fonctionnement aux années 80 est avérée. Mais, pour l'instant, s'il réfléchit sur ce sujet, il garde, pour lui, le résultat de ses cogitations. Du coup, il ne se définit que négativement. Son modèle personnel, il nous l'assure, n'est ni celui du P.S. ni celui des démocraties populaires. Il est français assurément, ce qui est bien tautologique, mais tout de même peu éclairant.

Quant à l'idéologie socialiste, la voici en veilleuse. La victoire de M. François Mitterrand l'a comme anesthésiée. Les contraintes nouvelles de la solidarité gouvernementale, les devoirs de réserve inhérents au statut de parti du président, la disparition théorique des tendances au sein du P.S. lui-même se sont ligués pour la stériliser. Passé le semestre de liesse et de célébration, de volontarisme et de naïveté, quelque approfondissement ne serait pourtant pas inutile. Le P.S. se veut le pionnier d'une troisième voie, se distinguant à la fois du marxisme-léninisme et de la social-démocratie. C'est une idée intéressante, orgueilleuse mais bien vague. De même sa prétention à inaugurer une « démocratie du vingt et unième siècle » : tant d'ambition mérite au moins un peu d'explication.

D'autant que ce ne sont pas les questions sérieuses qui manquent. Comment faire, par exemple, pour augmenter sensiblement le nombre des fonctionnaires, élargir considérablement le secteur public — c'est fait, — réanimer la *planification, imaginer une politique* industrielle, inévitablement interventionniste, sans courir tout droit vers le risque de sur-administration et de bureaucratie auquel ont succombé justement toutes les social-démocraties scandinaves ? Hormis quelques intentions pieuses, où sont les garde-fous ?

De même, comment multiplier les mesures sociales — réduction de la durée du travail sans perte de salaire, abaissement de l'âge de la retraite, cinquième semaine de congés, relèvement des bas salaires — tout en respectant les promesses de ne point alourdir encore les prélèvements sociaux et fiscaux ?

Ou bien en politique étrangère, peut-on vraiment concilier le refus du partage des pays industriels en deux blocs antagonistes avec la place particulièrement éminente que tient la France en ce moment au sein du pacte atlantique ? Est-il sérieusement possible d'écouter sur ce point les mises en garde et les admonestations de Mme Marie-France Garaud et de Pierre Juillet sans désespérer le CERES ?

Et comment les nombreux sociologues qui militent au P.S., le parti le plus universitaire de France, expliquent-ils que, *contrairement à 1936 ou 1945*, la victoire de la gauche en 1981 n'ait déclenché aucune vague d'adhésion dans les formations de la majorité et dans les syndicats ouvriers ?

Au lieu de s'étourdir d'invectives, de se gorger de mots et de se satisfaire de querelles bruyantes, les princes qui nous gouvernent et ceux qui piaffent du désir de les remplacer, les idéologues officiels des quatre grandes familles politiques et les intellectuels engagés feraient mieux de renouveler un peu leurs stocks de concepts. Dix mois tout juste, c'est le délai de viduité. Nous y sommes presque. Serait-ce trop demander que d'espérer quelques analyses inédites devant une situation qui n'est en tout cas pas banale ?

ALAIN DUHAMEL.





# RÉGIONS

## Rhône-Alpes

### DES PRINCIPES NOUVEAUX ET DES CRÉDITS

## Le gouvernement veut lancer une vaste opération de réhabilitation de la banlieue lyonnaise

**Les premières déclarations d'intention de M. Hubert Dubedout, président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers (« le Monde » du 16 février), le laissaient deviner : priorité sera donnée à l'emploi et à son corollaire en amont, l'éducation, dans le traitement du dossier des banlieues des grandes agglomérations. La conférence de presse — suivie d'une visite sur le terrain récemment explosif des Minguettes, à Vénissieux (Rhône) — qui était organisée le 2 mars par le député et maire de Grenoble et M. Michel Dresch, chargé de mission auprès du premier ministre, a été l'occasion d'annoncer, à ce propos, des mesures concrètes.**

De notre correspondant régional

Lyon. — Tout n'est pas chiffré, tout n'est pas définitivement arrêté. C'est dans la logique d'une procédure qui fait largement appel à la « *concertation* » et à la « *coordination* » des actions. Mais le représentant de M. Mauroy et M. Dubedout n'est pas venu à la préfecture du Rhône les mains vides. A partir d'une philosophie participative qui devrait associer très largement les élus d'une agglomération entière — la présence du député et maire d'Ecully, M. Jean Rigaud, représentant le président modéré de la communauté urbaine de Lyon *semble à cet égard garantir une* certaine ouverture, — M. Michel Dresch a appelé de ses vœux une « *démarche globale* » allant plus loin que les politiques classiques d'amélioration de l'habitat ou de maintien de l'ordre.

Ces deux secteurs absorbent certes des crédits importants : 22 millions de francs pour la réhabilitation des grands ensembles de l'agglomération, avec un effort particulier pour l'aménagement des espaces publics. S'y ajoute une subvention exceptionnelle de 1 million de francs aux offices locaux H.L.M. pour l'amélioration de la gestion sociale. Enfin l'A.P.L. (aide personnalisée au logement) pourrait être exceptionnellement accrue pour les familles en difficulté. Quant à l'affectation de nouveaux policiers pour l'ensemble de l'agglomération, elle est importante : deux cent cinquante hommes « de terrain » et cinquante administratifs pour la fin 1982. Précaution qui n'est pas de pure forme : « *Un effort particulier de formation des personnels policiers sera fait pour l'action vers les Maghrébins* », assure M. Dubedout.

Les actions dites sociales seront plus nouvelles. Le ministère de la solidarité nationale et le secrétariat d'Etat aux immigrés participeront pour 6,3 millions de francs à l'aide aux associations et à la création de postes, notamment d'animateurs et d'éducateurs. La formation professionnelle se voit attribuer un crédit supplémentaire de 9,6 millions de francs, dont 5,3 disponibles à la délégation à la formation professionnelle.

### Une société multiraciale ?

On retrouve là une des nouvelles *priorités définies par le président* de la Commission pour le développement social des quartiers.

La même remarque vaut pour l'éducation nationale : les communes de l'est lyonnais intégrées dans une zone d'éducation prioritaire devraient connaître un « renforcement » de l'encadrement enseignant pour mener, selon les termes de M. Dubedout, « *une action qualitative et pédagogique* ». Aux yeux du maire de Grenoble, cette démarche n'est pas contradictoire avec une politique « *tenant compte de la démographie scolaire* » qui peut ici et là entraîner la fermeture de certaines classes. On notera que le secteur jeunesse et sports paraît pour l'heure bien mal loti avec seulement 1 million de francs de crédits supplémentaires et que d'autres dossiers sont encore en suspens, dont celui des transports en commun. Ce sont les chapitres qui devront être étudié par une « commission d'agglomération » dont la création a été annoncée.

Pour être convaincante, cette commission, qui est une démultiplication des structures mises en place au niveau national, devra aller vite et concrétiser sur le terrain les notions de « *convivialité* » et de « *société multiraciale* » avancées par le maire de Grenoble. Les idées sont généreuses, comme par exemple celle qui *insiste sur le dialogue à ouvrir* avec les femmes maghrébines de la deuxième, voire de la troisième génération, mais elles ne réussiront que dans le cadre d'un « *accrochage de ces quartiers à l'ensemble de l'agglomération* ». Tous les responsables sont-ils prêts à cet effort de longue haleine ?

CLAUDE RÉGENT.

### EN PRÉSENTANT LE BUDGET DE LA VILLE

## Le maire de Lyon critique la politique économique et financière de l'État

De notre correspondant régional

Lyon. — Le conseil municipal de Lyon a adopté, le 3 mars, son budget pour 1982 par 49 voix (modérés, U.D.F. et R.P.R.) contre 12 (socialistes et communistes). D'un montant global de 1,332 milliards de francs, ce budget est en augmentation de 15,80 % par rapport au dernier exercice. Condamné par la gauche *(« Il s'agit d'un budget d'austérité trop timide »)*, il a été défini comme « *un budget de combat* » par le sénateur et maire (non inscrit), M. Francisque Collomb.

« *Pallier le désengagement de l'Etat, freiner l'accroissement des charges, poursuivre les efforts d'investissement et de protection des contribuables lyonnais, écrasés par les impôts d'Etat dans une période économique difficile.* » Les priorités définies par le maire ont été argumentées par une critique radicale de l'action gouvernementale. En commençant par les « *mauvaises surprises* » de la dotation globale de fonctionnement (1), qui ne sera augmentée que de 10,40 %. « *Ce sera pour la ville de Lyon un manque de ressources de 31 millions de francs* », estime M. Collomb qui continue : « *Tout porte à croire qu'un complément de dotation à titre de régularisation sera versé à la ville de Lyon. Malheureusement il nous est interdit d'anticiper sur cette régularisation ce qui va à l'encontre d'une sage gestion de trésorerie.* »

La critique est tout aussi vive sur la réduction du temps de travail : « *Il est à craindre que le passage aux trente-cinq heures, loin d'aboutir à un meilleur partage de l'emploi ne provoque à terme une augmentation du chômage* », dit le maire.

Il faut souligner deux points forts dans les investissements : 23 millions de francs pour les constructions scolaires et 21 millions de francs pour le secteur culturel (Musée des beaux-arts, musée Guimet, parc archéologique) et un allégement de la taxe d'habitation.

Ce dernier élément, qui sera bien accueilli par les contribuables lyonnais, est la conséquence de la réduction de 7,60 % à 4 % du prélèvement de l'Etat pour frais de recouvrement de cette taxe dont la progression sera limitée à 12,4 %, soit moins que l'augmentation de l'indice des prix de 1981. — C. R.

(1) Il s'agit de la part de T.V.A. reversée par l'Etat aux communes. Elle représente 41 % du budget lyonnais.

## FAITS ET PROJETS

### LIMOGES FIDÈLE AUX TROLLEYBUS.

Limoges reste fidèle aux trolleybus, jugés plus silencieux et moins polluants que les cars et les autobus. Afin de remplacer progressivement le parc de ces véhicules, le *conseil municipal* vient de décider d'acquérir dans un premier temps quinze trolleybus livrables fin 1982 et qui seront mis à la disposition de la compagnie concessionnaire.

Actuellement, cinquante trolleybus sillonnent les rues de Limoges qui est, avec Saint-Etienne, Marseille, Lyon et Grenoble, l'un des cinq villes qui n'ont jamais abandonné ce moyen de transport.

### LE RAPPORT FRANÇAIS SUR LA CATASTROPHE DU BETELGEUSE.

Les experts du gouvernement français se refusent à déterminer les responsabilités dans la catastrophe du pétrolier français « Betelgeuse » qui avait causé, le 8 janvier 1979 à Bantry Bay (Irlande), la mort de 50 personnes *dont les 40 membres français* de l'équipage.

Dans un rapport de 113 pages, publié le 2 mars au *Journal officiel*, après plus de deux ans d'enquête, la commission officielle française, désignée le jour de l'accident, déclare « *qu'elle n'a pas élucidé les causes immédiates du sinistre* » survenu au pétrolier, armé par la compagnie française de navigation, filiale du groupe Total.

Sur ce point, le rapport français diverge radicalement de celui établi en juillet 1980 à la demande du gouvernement de Dublin. La commission d'enquête irlandaise faisait porter à l'armateur français « *la majeure partie des responsabilités* » de l'accident, incriminant notamment la « *faiblesse anormale* » de la coque du bateau. « *La naissance du premier feu, les conditions de sa propagation au cours des premières minutes du sinistre et les réactions du personnel du navire et de celui du terminal demeurent inconnues* », estiment pour leur part les trois experts français de la marine marchande.

Le rapport français fait surtout état des « *témoignages partiels, tendancieux ou même faux* » du personnel en service au terminal de la compagnie pétrolière américaine « *Gulf* », où le « Betelgeuse » allait décharger une cargaison de brut embarquée en Arabie Saoudite.

### UNE CENTRALE AU CHARBON A LORIENT ?

Constuira-t-on à Lorient, dans le Morbihan, une centrale électrique au charbon ? Le projet a, en tout cas, été présenté à la presse par M. Yves Le Drian, maire de la ville et député socialiste du Morbihan, qui était accompagné par le président de la chambre de commerce.

C'est l'abandon de la centrale nucléaire de Plogoff (Finistère), qui a conduit les édiles et les responsables économiques de Lorient à réactiver un projet ancien.

Il consiste à construire sur les rives du Blavet deux chaudières à charbon d'une puissance électrique de 600 mégawatts chacune. Elles consommeraient 2,2 millions de tonnes de charbon par an. La construction de la centrale occuperait mille cinq cents personnes et durerait six à sept ans. Lorient attend maintenant le feu vert du ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé, maire de Rennes et député socialiste d'Ille-et-Vilaine.

### TASSEMENT DANS LES TRANSPORTS EUROPÉENS.

La Commission européenne prévoit pour 1982 un faible accroissement (+ 1 %) du transport routier, ferroviaire et fluvial des marchandises dans l'Europe des Dix, avec un tonnage global de quatre cent vingt-deux millions de tonnes.

Dans un document publié à Bruxelles, la Commission note le climat d'« *incertitude et d'inquiétude* » qui prévaut chez les transporteurs routiers et fluviaux. Elle indique que la récession dans certains secteurs clés (charbon, acier et construction) a entraîné une baisse de 0,4 % des transports terrestres en 1980 et de 2,4 % en 1981.

Face à une stagnation des transports fluviaux et à une diminution de 1 % des transports ferroviaires, la Commission prévoit une progression d'au moins 2 % des transports routiers.

La répartition du trafic en 1982 devrait être de 40 % pour la route, de 44 % pour les voies navigables et de 16 % pour le rail. *(A.F.P.)*

● *Nouveaux poissons protégés.* — Lamproies, aloses, saumons et truites de mer viennent d'être classés espèces protégées par un décret publié au *Journal officiel*. Cette décision ne signifie pas que la pêche de ces poissons est désormais prohibée, mais elle a pour effet d'interdire la destruction de leurs zones de frai. Les préfets vont donc recevoir prochainement des instructions du ministère de l'environnement leur permettant de délimiter, dans les cours d'eau de leur département, les zones de frayères sur lesquelles désormais il sera interdit de construire des barrages et d'exploiter des gravières.

● *Les violences à Chooz.* — La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) a dénoncé, le mardi 2 mars, « *la violence inouïe avec laquelle les forces de police ont réprimé la manifestation antinucléaire de Chooz* ». « *De qui et de quoi, ces gens, à commencer par le préfet Max Lavigne, prétendent-ils se venger ? Serait-ce du 10 mai et du changement politique qu'il a entraîné ?* », demande la L.C.R., qui ajoute : « *La majorité P.S.-P.C. et ses représentants au gouvernement ne peuvent laisser sans réponse de tels agissements. Le préfet, responsable de ce qui s'est passé, doit être immédiatement sanctionné.* »

# Un conflit en Haute-Loire entre le personnel d'une fromagerie et des paysans

**Brioude (Haute-Loire). — Étrange face à face ! D'un côté, des agriculteurs (1) ; de l'autre, des ouvriers. Les premiers, au nombre de quatre cents à cinq cents, avaient expulsé, dans la nuit du 1er au 2 mars, les seconds, qui occupaient depuis le 22 février l'usine Riches-Monts de Brioude (Haute-Loire), une fabrique de fromage. Une opération éclair, très bien préparée, qui s'est déroulée sans violences ni incidents. Un coup de force qui n'est pas sans rappeler celui d'Isigny, à cette différence que les agriculteurs continuent d'occuper les lieux. Ils y sont, ils y restent, et attendent patiemment que les négociations entre le personnel et la direction aboutissent. Ensuite seulement, ils partiront.**

**Pour le *moment*, ils s'installent, veillant jalousement sur leur bien. « Nous sommes ici chez nous. Cette usine, c'est nous qui l'avons payée. Notre patience a des limites. » Alors, ils se relaient dans les bâtiments, dans les bureaux de l'administration, bien décidés à ne pas céder, espérant secrètement que petit à petit le travail va reprendre.**

**Après huit heures de négociation, dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 mars, *un protocole d'accord a été établi*. Il devait être soumis ce mercredi à l'assemblée générale des ouvriers grévistes.**

## *Ouvriers contre «péquenots»*

De notre envoyé spécial

Tout au long de la journée du 2 *mars*, l'épreuve de force entre paysans et ouvriers a failli, à plusieurs reprises, mal tourner. Le point culminant de la tension s'est produit lorsqu'une manifestation forte de 1 500 personnes organisée pour protester contre le coup de force, s'est arrêtée devant l'usine au cours de l'après-midi. Le maigre cordon de gendarmes mobiles a rapidement été débordé, et le service d'ordre de *la C.G.T. a eu bien du mal à ramener* à la raison quelques excités qui voulaient « *rentrer dans le lard des péquenots* ».

Le face-à-face a duré près de quatre heures tandis qu'une délégation syndicale était reçue par la direction. Deux mondes différents qui, en vain, ont essayé de se comprendre, de légitimer leur action. Il y eut de franches engueulades et des discussions sérieuses. Les ouvriers accusant les paysans d'être manipulés par M. Michel Debatisse, président de Riche-Monts et ancien secrétaire d'État de M. Giscard d'Estaing. *Les producteurs de lait* expliquant les raisons de leur intervention. Mais pouvaient-ils se comprendre, ceux qu'on accusait de faire le jeu des patrons et ceux qui *combattaient pour* l'aboutissement de leurs revendications ? Tout y est passé. De l'insulte à la tentative de fraternité. L'union paysans-travailleurs n'est pas pour demain en Haute-Loire. Chacun est resté sur ses positions, et ce qu'il restait de la manifestation a finalement quitté les lieux tandis que les négociations reprenaient à la sous-préfecture.

### « La liberté du travail doit exister »

Comme dans beaucoup d'autres entreprises, le conflit est né de l'application de l'ordonnance sur les trente-neuf heures. Les pourparlers engagés depuis près d'un mois se sont enlisés, la C.G.T. accusant la *direction d'intransigeance et* cette dernière reprochant à l'organisation syndicale nettement majoritaire (F.O. ne représentant que le quart des syndiqués) dans cette entreprise de *cent quatre-vingt-cinq personnes*, une surenchère constante. M. Michel Courtinat, le directeur, explique : « *Après les trente-neuf heures, ce fut la prime de 400 francs mensuelle, puis la titularisation du personnel temporaire, le paiement de la pause casse-croûte. En définitive, on a buté sur la modulation horaire.* » De son côté, le secrétaire régional de la C.G.T., M. André Béal, qui mène les *négociations*, estime qu'il est « *inadmissible* » qu'on réduise encore les salaires — qui représentent environ 3 200 francs par mois — pour appliquer l'ordonnance sur les trente-neuf heures et que le temps de travail puisse passer de trente-deux à quarante-huit heures (la fameuse modulation) en fonction de la production laitière.

« *C'est impossible*, s'exclame un ouvrier, *alors qu'en temps normal (quarante-deux heures actuellement) on manipule 49 tonnes de fromage par jour. C'est très dur les chaînes de production.* » Les accords nationaux entre F.N.C.L. (Fédération nationale des coopératives laitières) et les syndicats viennent *pourtant d'être* signés, mais la C.G.T. a refusé de s'y associer.

La grève avec occupation d'usine a donc été déclenchée le 22 février *par 85 % à 90 % du personnel. Une* catastrophe pour les paysans, comme l'explique M. Antoine Rougier, président de la Coopérative laitière d'Auvergne, l'une des sept coopératives dont Riches-Monts est la clé de voûte. « *On ne conteste pas le droit de grève, mais la liberté du travail doit exister. Il n'est pas question pour nous de remplacer les grévistes. La fabrication est stoppée. Notre lait est transformé en poudre, ce qui constitue un important manque à gagner. Nos clients ne sont plus approvisionnés au moment même où on lance une campagne de publicité pour le fromage à raclette, la quasi-totalité de notre production. Mille deux cents tonnes de stocks représentant 2 milliards 400 millions de centimes se détériorent dans les caves, car le fromage n'est plus travaillé.* »

Après une première entrevue entre producteurs de lait et grévistes au milieu de la semaine, ces derniers *acceptent d'affiner les meules de* raclette. Le lendemain, le tribunal du Puy statuant en référé ordonne l'ex*pulsion. Mais les pouvoirs publics* n'interviendront pas. Samedi 27 février, les négociations tournent une nouvelle fois court. Le directeur et le responsable des relations sociales sont expulsés, affirment-ils, de leur bureau. L'impasse est totale. Les paysans ont donc décidé d'agir.

### M. Debatisse mis en accusation

A quel niveau a été prise la décision ? « *C'est le conseil d'administration des coopératives* », disent les paysans. La C.G.T., elle, parle de provocation et accuse « *M. Michel Debatisse, ex-ministre giscardien animé de revanche* ». Le directeur de l'usine, M. Courtinat, pense que « *les producteurs de lait ont eu une autre logique, une réaction saine, car les grévistes se sont mis dans l'illégalité* ». En attendant, les agriculteurs n'ont manifestement pas l'intention de quitter l'usine, à proximité de laquelle stationnent discrètement quelques forces de police. Des camions chargés de fromage à raclette ont déjà pris la direction de la Suisse, et les non-grévistes ont pu reprendre le travail. Mais le conflit est au point mort.

Les grévistes n'arrivent pas à convaincre les paysans du bien-fondé de leur lutte, et ces derniers ne comprennent pas toujours, eux qui travaillent souvent plus de cinquante *sur l'application de l'ordonnance des* heures par semaine, qu'on chipote trente-neuf heures. Habitués aux durs travaux, quelle affaire pour eux de retourner quotidiennement les meules de raclette.

Entre paysans et ouvriers, ce n'est plus le même combat. Les syndicalistes de chaque corporation s'affrontent, se renvoient la balle, estimant *mutuellement* qu'ils n'ont pas de leçon à recevoir des autres. La grande solidarité du monde du travail en a pris un sérieux coup. Il a suffi que les intérêts respectifs s'opposent pour que les vieux rêves s'écroulent. « *Il faudra pourtant bien trouver un point d'équilibre* », espère M. André Chouvet, président de la coopérative laitière du Puy. La direction, coincée entre le marteau et l'enclume, s'y emploie, mais la tâche s'annonce difficile, extrêmement difficile, d'autant que les arrière-pensées politiques ne sont pas étrangères à ce conflit à la veille des élections cantonales.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Et non pas des salariés des coopératives voisins comme il a été indiqué par erreur dans le *Monde* du 3 mars.

# La chancellerie fait une mise au point après la libération d'Alessandro Stella

Après la mise en liberté, le 26 février, à Metz, d'Alessandro Stella, un ressortissant italien recherché par la justice de son pays et qui avait été arrêté, le 22 février, par la police française (*le Monde* du 2 mars), la chancellerie a affirmé que le gouvernement français avait agi « *en conformité avec la convention franco-italienne d'extradition et dans le souci de ne pas maintenir l'arrestation d'une personne sans être en possession des éléments suffisants d'appréciation* ».

La chancellerie ajoute : « *Les articles 5, alinéa 3, et 7, alinéa 3 de la convention d'extradition franco-italienne du 12 mai 1970, confèrent au gouvernement français la possibilité de ne pas faire procéder à l'arrestation de la personne recherchée, et de demander à l'État requérant des explications complémentaires sur la nature et les circonstances des faits visés au mandat d'arrêt, afin de déterminer si ceux-ci entrent dans les préventions du traité.*

» *C'est en application de ces dispositions que la chancellerie a fait surseoir à l'exercice du mandat d'arrêt et a demandé au gouvernement italien, par l'intermédiaire du ministère des relations extérieures, des indications complémentaires.* »

De leur côté, les avocats de M. Stella, Mes Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen ont déclaré : « *C'est abusivement que certains organes de presse ont présenté M. Stella comme membre des Brigades rouges. Les charges retenues contre lui par le juge Palombarini sont d'avoir appartenu au « collectif autonome de Vicenza ». Diverses infractions lui sont reprochées, toutes commises en relation avec son action politique, mais aucun fait de violence à personne ne figure dans la liste des délits dressés à son encontre par la justice italienne.* »

## Des précédents

Selon le communiqué de la chancellerie et celui de Mes Mignard et Teitgen, les informations publiées dans « le Monde » du 2 mars comporteraient *deux erreurs* : M. Stella ne serait pas réclamé par l'Italie pour homicide par imprudence mais pour des chefs d'inculpation moins graves. De plus, il n'appartiendrait pas aux Brigades rouges mais à un collectif *autonome de Vicence*.

Ces erreurs viennent du fait qu'à l'origine M. Stella était recherché dans son pays comme « brigadiste » et pour homicide par imprudence. Puis le dossier fut confié à un juge d'instruction de Vicence qui, après enquête, ne retint plus contre lui que son appartenance à un groupe autonome, et comme chef d'inculpation le plus grave sa participation à une bande armée. Lorsque la nouvelle de la libération de M. Stella a été connue, ce sont les premiers griefs qui ont été mis en avant et non les seconds.

Cette erreur est-elle volontaire ou les auteurs de la « *fuite* » *qui a eu* lieu après la libération de M. Stella ont-ils délibérément grossi l'affaire pour mettre le gouvernement en difficulté ? C'est loin d'être exclu.

Cependant, si l'on s'en tient aux *chefs d'inculpation finalement retenus*, il est probable que la chambre d'accusation de Metz — au cas où elle serait saisie — refusera son extradition. Cela ressort de la jurisprudence passée. Dès lors, le fait de savoir si la chambre d'accusation sera ou non saisie devient secondaire.

Un point néanmoins reste obscur : c'est la manière dont M. Stella qui avait été placé sous écrou extraditionnel a été relâché. Si on s'en tient aux textes, sa mise en liberté ne pouvait être décidée — encore que cela prête à discussion — que par la chambre d'accusation statuant non pas *sur la demande d'extradition* mais sur ce point précis. Dans le cas de M. Stella, c'est le parquet de Metz qui, sur ordre de la chancellerie, a pris la décision.

Cette affaire confirme le souci du *gouvernement de régler de manière* pragmatique ce genre de situation. Selon des informations sûres, ce n'est pas la première fois depuis le changement de majorité que des Italiens réclamés par leur pays sont arrêtés en France puis relâchés, mais jusqu'à présent leurs cas avaient été réglés discrètement. L'affaire Stella démontre que si cette politique a des avantages, elle devient périlleuse lorsqu'une fuite se produit. — B.L.G.

**Le père d'une victime de l'attentat de la rue Copernic jugé pour outrage à magistrat**

# La philosophie du parquet

*Ils allaient tous le répéter M. Pierre Barbier, le président de la dix-septième chambre correctionnelle de Nanterre :* « Vous avez bien dit : *le juge mon cul.* » *L'avocat de l'inculpé, Me Charles Libmann :* « Il l'a dit monsieur le président. » *Le substitut du procureur aussi, M. Fernand Bessis, tout en citant* la Malentendu *de Camus reprend mot à mot l'outrage et les témoins, deux policiers, ne s'en privent pas non plus.* « Monsieur le président, on a bien entendu : *le juge mon cul.* » *Ce que l'accusé, M. Gilbert Bouissou, cinquante-deux ans, reconnaît volontiers :* « Oui, j'étais énervé, alors j'ai répondu... »

*Et de nouveau à la barre pour la cinquième fois on entend :* « Le juge mon cul. » *M. Bouissou comparaissait, mardi 2 mars, en correctionnelle pour outrage à magistrat et outrage à la force publique. Scrupuleux, bon enfant, le président s'informe :* « Le mot s'adressait-il au juge où l'inculpé s'en prenait-il à lui-même ? » *Puis à l'auditoire :* « On est obligé, comprenez-vous, de décortiquer, il y a des nuances. » *Peine perdue, le délit était bel et bien constitué.*

*Le 27 avril 1981, deux inspecteurs de la septième brigade territoriale de Paris, qui enquêtent sur la banqueroute frauduleuse d'une entreprise de transport international, demandent à M. Bouissou, qui n'est pas concerné par cette affaire, des renseignements sur les tarifs à destination de la Guadeloupe. M. Bouissou, gérant d'une société de transport, n'est pas en mesure de répondre.* « Je ne fais pas d'international, adressez-vous à la chambre syndicale. » *Mais les deux jeunes policiers qui enquêtent sur commission rogatoire insistent :* « Le juge saura bien vous faire parler. » *A quoi M. Bouissou répond tout naturellement ce qu'on n'a cessé de répéter à l'audience.*

*On aurait pu s'en tenir là. Pourtant les policiers se fâchent. M. Bouissou s'empare alors de la photographie d'un jeune homme posée sur son bureau et exaspéré il hurle :* « Copernic, vous connaissez ? La police aurait dû être là. » *Les deux inspecteurs gardent leur sang-froid et, puisqu'ils tiennent leur homme, ils lui dressent aussitôt un procès-verbal. Ce Bouissou s'en prendrait-il à la police, à la justice, à leur jeune pouvoir ? Ce Bouissou, le père de Philippe, vingt-cinq ans, du garçon qui, le 3 octobre 1980, passait à motocyclette dans la rue Copernic à Paris, de Philippe tué par l'explosion. Mais ils ne veulent pas savoir : le transporteur n'est qu'un original qui injurie la force publique en brandissant des photographies. Passible des tribunaux.*

*Les Bouissou n'en peuvent plus. Depuis la mort de leur fils unique, ils sont malades. Lui est à bout de nerfs, elle dépérit.*

*Les mots de Me Libmann touchent juste. Il explique le désarroi du père qui n'a même pas pu récupérer les vêtements de son fils parce que la Cour de sûreté de l'État avait été saisie de la* « délicate affaire ». *Il raconte comment, à la télévision, le soir de l'attentat, ils ont reconnu la motocyclette, puis le casque de leur enfant. On entendrait leur douleur. Tous baissent la tête. Et les auteurs du procès-verbal l'ont enfoncée dans les épaules. Le procureur griffonne, les deux femmes assesseurs ont envie de pleurer avec M. Bouissou. A la barre, il avait osé juger un policier moins intelligent que l'autre. Le président avait aussitôt rectifié :* « Le tribunal se garde bien de porter un jugement et, d'ailleurs, on fait des cours et des cours en philo sur l'intelligence. »

*Alors Me Libmann ne manque plus une seule cible.* « Fallait-il qu'une de ces familles de victimes dont un premier ministre a dit qu'elles étaient innocentes devienne une famille de coupables ? » « Je suis scandalisé, interpelle le parquet de Nanterre que je considère comme responsable de façon monstrueuse de la comparution de M. Bouissou. » *Et, demandant à M. Bessis de laisser sa littérature et Camus de côté, il lui avouera :* « Je n'ai pas la même admiration que vous pour l'opportunité des poursuites et je m'interroge sur le ministère public de Nanterre. » *Il y avait au départ deux policiers et leur procès-verbal, un juge-mon-cul et rien d'autre que la mort d'un enfant. Il s'est trouvé un procureur pour poursuivre. Me Libmann demandait la relaxe. Le président a préféré délibérer jusqu'au 16 mars.*

*Il faut mettre la bêtise au programme de philosophie.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

## *POLICE*

### LE S.G.P. « ROMPT L'ÉTAT DE GRACE »

*Le Syndicat général de la police* (S.G.P.), membre de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), appelle l'ensemble des agents de surveillance de la police nationale, c'est-à-dire les fonctionnaires des deux sexes chargés de la surveillance des sorties d'écoles, à observer, le samedi 6 mars à 11 heures, une « *grève d'avertissement* ».

Dans un communiqué, le S.G.P., qui déclare représenter quelque 80 % des mille trois cents agents de surveillance en service à Paris, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, indique qu'il est « *conduit à rompre l'état de grâce avec le gouvernement* », et qu'il estime nécessaire de protester « *contre les lenteurs inacceptables de l'application des décisions intervenues, en matière statutaire et indemnitaire, entre M. Gaston Defferre et le S.G.P.* ».

# ÉDUCATION

## UN COLLOQUE A LILLE

# Vivre « autrement » au lycée

**Lille. — La salle de l'université de Lille-III était vraiment bien petite pour accueillir, parmi les participants au colloque organisé les 27 et 28 février par la revue « Autrement », tous ceux qui souhaitaient participer à l'atelier « Un lycée différent ». Ils étaient au total cent trente enseignants, élèves, parents et responsables d'associations à avoir sacrifié un week-end pour débattre de « La vie au lycée aujourd'hui ». Et sur ce nombre, beaucoup ont manifesté leur souhait de rencontrer M. Jean-Gabriel Cohn-Bendit, promoteur d'un lycée différent à Saint-Nazaire (« le Monde » du 4 février).**

De notre envoyé spécial

Vedette M. Cohn-Bendit ? L'insistance du caméraman de FR 3 qui le filme longuement, comme celle d'un journaliste d'une radio lilloise qui veut absolument l'interroger pourraient le laisser croire. Lui, Gaby, comme on l'appelle ici, refuse cette célébrité. Bien sûr, il est le frère du Daniel de 1968, mais, s'il a réussi à imposer son projet au ministre de l'éducation nationale, c'est surtout, affirme-t-il, grâce à son passé de militant syndical à la Fédération de l'éducation nationale (FEN).

Gaby, passionnément — et « *passionné* » comme il le dit lui-même, — charme l'auditoire. Certes, il ne termine pas toujours ses phrases, il coupe la parole aux intervenants, et ses idées ont tendance à se télescoper tant il a de choses à dire. Il parle du corps enseignant sclérosé, qu'à trente-six ans, lui, n'a plus envie de transformer. Il évoque le cabinet du ministre de l'éducation nationale « *qui réellement veut faire quelque chose pour que cela change dans l'école* », les pesanteurs syndicales et politiques, ou sa satisfaction d'« *être forcé de chasser les élèves de l'école à 19 h 30.* »

Quand il écoute les questions, il y répond avec franchise, manifestant son refus de créer un nouveau ghetto, exprimant sa joie de voir les élèves se prendre en charge eux-mêmes ou avouant son angoisse pour l'avenir. « *Va-t-on pouvoir continuer ? Les élèves seront-ils satisfaits de ce que nous essayons de leur proposer ?* »

A côté de cette expérience qui vient de commencer, il existe des projets prêts à se transformer en réalité. Comme le souligne M. Marc Coutty, organisateur du colloque, l'un des points positifs de cette rencontre a été de « *constater que, depuis le 10 mai, dans différentes villes de France, Paris, Lorient, Bordeaux, Nantes..., des enseignants et des parents réfléchissent à de nouveaux lieux d'enseignement* ».

Certains ont envie de quitter la structure, qu'ils jugent trop contraignante, de l'éducation nationale. Ceux-là, comme M. Cohn-Bendit, sont prêts à travailler quarante ou soixante heures par semaine en refusant que leurs collègues critiquent leur bénévolat. « *Les mêmes qui jugent notre expérience et se battent pour faire quinze heures au lieu de dix-huit se précipitent dès qu'il y a des heures supplémentaires à saisir* », ajoute M. Cohn-Bendit. Le jour, assure-t-il, où un ministre de l'éducation nationale publiera le montant des sommes que les enseignants reçoivent en dehors de l'école, « *il y aura des révélations* ».

### Pseudo-libéralisme

D'autres éducateurs présents à Lille ont choisi d'agir « *de l'intérieur de la structure* ». Ils ont profité de ces deux jours pour étudier le rôle des journaux lycéens, réfléchir à la manière de mieux connaître la population d'un établissement, imaginer des projets d'action éducative (P.A.E.) qui associent le maximum d'enseignants et d'enseignés, ou aborder la question de l'introduction de l'informatique au lycée. Des élèves, disséminés dans les différents ateliers, ont apporté le point de vue des usagers. Ils n'ont pas hésité à critiquer « *le pseudo-libéralisme des profs de gauche* » et ont insisté pour que ces derniers « *aient des positions un peu plus claires en cas de conflit entre l'administration et les élèves* ».

Lundi matin, tous ces jeunes et moins jeunes, qui croient que l'on peut vivre autrement dans les établissements, ont regagné leur « *bahuts* ». Vont-ils faire part à leurs collègues dans la salle des professeurs, ou à leurs camarades de classe, du bouillonnement d'idées et des nombreuses pistes de recherche dégagés à Lille ? Arriveront-ils à mobiliser tous les enseignants qui, depuis des années, « *ont baissé les bras parce qu'ils avaient lutté trop longtemps contre une administration sourde ?* ». Sauront-ils communiquer leur enthousiasme à transformer les établissements en lieux « *où l'on a plaisir à se rendre ?* ».

SERGE BOLLOCH.



## M. JACQUES GEORGEL EST NOMMÉ VICE-CHANCELIER DES UNIVERSITÉS DE PARIS

M. Jacques Georgel, professeur à l'université de Rennes-I, est nommé vice-chancelier des universités de Paris par décret publié au *Journal officiel* du 3 mars. Il remplace Mme Danièle Blondel qui a été nommée directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'Education nationale (nos dernières éditions du 25 février).

[Né le 2 octobre 1932 à Rennes, M. Jacques Georgel est docteur d'Etat en sciences politiques (1958) et agrégé des facultés de droit (1962). Professeur à la faculté des sciences juridiques de Rennes en 1965, il est, en 1976, détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour exercer la fonction de professeur à l'Institut universitaire européen de Florence, dont il dirige le département des sciences politiques et sociales de 1979 à 1980. Chargé de conférences à l'ENA (option Espagne en 1980 ; option Italie en 1981). M. Georgel était depuis octobre 1980 professeur à l'université de Rennes I.]

● *Un président d'université réélu.* — M. Jacques Bompaire, professeur de grec, a été réélu président de l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), vendredi 26 février, au premier tour de scrutin par soixante et onze voix sur soixante-quatorze suffrages exprimés.

● *M. Georges Sarre,* député de Paris, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a été élu membre du conseil de l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) par 38 voix contre 22 à M. Jacques Chirac et 4 bulletins blancs, au titre des personnalités extérieures choisies en raison de leurs compétences et de leur rôle dans l'activité régionale, par les membres du conseil de cette université.



## Les syndicats autonomes appellent les universitaires à faire grève

La Fédération nationale des *syndicats autonomes* de l'enseignement supérieur appelle ses adhérents à cesser le travail, ce mercredi 3 mars, dans toutes les universités françaises. Selon les déclarations de ce syndicat, « *cette grève n'est qu'un commencement* ». « *Nous nous opposerons,* précise-t-il, *autant qu'il sera nécessaire, à cette vaste entreprise de démolition de notre enseignement supérieur.* » Le syndicat souhaite défendre les « *libertés* » contre le pouvoir « *socialo-communiste* » qui, « *voulant une université à la botte, a supprimé le Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.* ». Autre *grief des autonomes*, la modification récente de la loi d'orientation qui a mis fin à la sur-représentation de la catégorie des professeurs dans les conseils d'université, mesure introduite par Mme Alice Saunier-Seïté alors qu'elle était ministre des universités.

Enfin, ce syndicat proteste contre le Comité technique paritaire (C.T.P.) récemment créé par le gouvernement. Selon le syndicat autonome, l'élection des membres de ce comité par un collège unique comprenant les professeurs, les maîtres-assistants et les assistants titulaires va « *renforcer considérablement l'influence des organisations de gauche* ».

Grève apolitique, proclament les responsables autonomes, qui s'associent dans les disciplines médicales au mot d'ordre lancé le même jour par quatorze syndicats médicaux et le mouvement Solidarité médicale (*le Monde* du 3 mars). Grève pour la liberté, explique M. François Terré dans *le Figaro*, en précisant que cette liberté a permis à l'enseignement supérieur de ne pas devenir, comme l'enseignement secondaire, « *la chasse gardée d'une armée de profs encadrés par des militants socialistes dont le quotient intellectuel est illustré par le discours du gouvernement* ».

### LA NOSTALGIE DU POUVOIR

Que ces professeurs du supérieur fassent grève pour éviter la « *montée de la boue* » et défendre le pluralisme, *on peut le comprendre, mais* qu'ils mettent en tête de leurs revendications leur opposition à la possible désignation d'universitaires par le gouvernement pour remplacer les membres du C.S.C.U., ne cesse d'étonner. En effet, le même syndicat n'a nullement protesté, en août 1979, lorsque Mme Saunier-Séïté avait décidé de créer le C.S.C.U. et d'augmenter le nombre des personnalités nommées dans cette instance. Les adhérents du syndicat autonome étaient aussi muets lorsque le ministre avait choisi plusieurs d'entre eux pour y siéger. Il est vrai qu'à l'époque il s'agissait de lutter « *contre le monopole des syndicats* » et qu'il était préférable d'avoir des personnes nommées que des universitaires élus.

Le même syndicat avait parlé, en 1979, de « *mesures courageuses* » à propos de l'amendement de M. Antoine Rufenacht, alors député R.P.R. de Seine-Maritime, qui proposait que seuls les professeurs participent à l'élection des présidents d'université. Enfin, ces universitaires, qui reprochent vertueusement au gouvernement actuel de « *soumettre l'université à l'arbitraire politique* » n'ont jamais élevé la voix lorsque le ministre précédent décidait de supprimer des formations de deuxième et troisième cycle, ou encore de limiter l'accès des universités françaises aux étudiants étrangers.

Les grévistes du 3 mars regrettent, en fait, d'avoir perdu, depuis le 10 mai, le pouvoir dans les universités. Au-delà du prétexte plutôt cocasse du C.S.C.U., ce que reproche le syndicat autonome à M. Alain Savary, c'est surtout... d'être socialiste. — S. B.





# SCIENCES

## AU CONSEIL DES MINISTRES

# Le gouvernement jette les bases d'une ambitieuse politique du « domaine de la mer »

**Le conseil des ministres du mardi 2 mars a entendu une communication de MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, et Louis Le Pensec, ministre de la mer, sur la recherche et le développement technologique dans le « domaine de la mer ». On notera l'expression « domaine de la mer » qui a remplacé « océanographie » ou « océanologie » : le gouvernement veut développer toute la recherche scientifique et technologique qui contribue à faire mieux connaître et à mieux exploiter le monde marin considéré comme un ensemble. *En outre, le conseil des ministres a nommé M. Yves Sillard au* poste de président-directeur général du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO). Ce qui témoigne de la volonté de donner à cet organisme une dimension industrielle et de lui faire jouer le rôle de moteur puissant dans le développement des activités marines de la France.**

*Trois grands* secteurs des activités marines ont, dès à présent, un impact économique et social considérable : la pêche (la France consomme pour 7 milliards de francs de produits de la pêche, dont 3 milliards de francs de produits importés) ; le pétrole offshore (le chiffre d'affaires *global* dans ce *secteur* est de 10 milliards de francs) ; la construction navale (le chiffre d'affaires est, là aussi, de 10 milliards de francs). Les trois priorités de la recherche océanologique à court terme sont donc la pêche (conchyliculture comprise), la technologie de l'*offshore* dans la technologie de l'offshore dans les mers profondes (au-delà de 300 ou 400 mètres de profondeur d'eau), la technologie de la construction navale, qui doit devenir compétitive.

A moyen terme, l'effort vise à développer des domaines de l'océanologie dont les possibilités d'exploitation s'entrevoient déjà : l'aquaculture nouvelle — c'est-à-dire l'élevage d'espèces marines restées *jusqu'ici* presque exclusivement sauvages, — qui en est, pour la France, à une production annuelle de... 400 tonnes ; l'ex*ploitation des nodules polymétal*liques, dont il faut évaluer la faisabilité et les coûts, bien que celle-ci ne soit sûrement pas pour demain ; l'énergie thermique des mers, inutilisable, certes, en métropole, mais qui pourrait être une source intéressante d'énergie dans certains départements et territoires d'outre-mer et une source non moins intéressante de vente de technologie.

Enfin, il y a la recherche *fondamentale, exploratoire* (la modélisation des phénomènes climatiques, marins et sédimentaires par exemple), qui est indispensable non seulement à une meilleure compréhension de notre planète, mais encore à toute exploitation rationnelle des *ressources de la Terre.*

La recherche océanographique (scientifique et technologique) est pratiquée dans de très nombreux laboratoires relevant de différents organismes : CNEXO, Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), universités, Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM), Institut scientifique et technique des pêches maritimes (I.S.T.P.M.), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Muséum national *d'histoire naturelle, laboratoires* du ministère de la défense, Institut français du pétrole (I.F.P.), etc. Il y a aussi les industries publiques ou privées qui travaillent sur ou sous la mer.

Le ministère de la recherche et de la technologie et le ministère de la mer ne veulent pas supprimer ou réunir tous ces laboratoires. Ils veulent coordonner les programmes de recherche et de développement technologique concernant le milieu marin de manière à éviter l'éparpillement de l'effort financier de l'État (1,6 milliard de francs au total pour 1982, 1,26 milliard de francs en 1981), et à répartir les tâches pour améliorer l'efficacité.

### La coordination des programmes

Un comité de coordination des programmes de la recherche et du développement technologique en milieu marin va donc être créé pour favoriser les rencontres, toutes les trois ou quatre semaines, des représentants des organismes concernés par la mer. Il sera présidé par un représentant du ministère de la recherche et de la technologie, et son secrétariat sera assuré conjointement par le ministère de la recherche et de la technologie et par le ministère de la mer. Ce comité sera « à géométrie variable », c'est-à-dire que le nombre des participants variera.

● *En « petite formation »*, le comité réunira le président et les représentants du CNEXO, de *l'I.S.T.P.M., de l'ORSTOM*, de l'I.F.P. et du Programme interdisciplinaire de recherche océanographique (PIRO).

Créé en avril 1981, grâce à un accord passé entre le C.N.R.S. et le ministère des universités, le PIRO est chargé de stimuler et de coordonner la recherche fondamentale en océanographie, qui est réalisée dans les laboratoires du C.N.R.S. et des universités. En 1981, son budget était de 11 millions de francs donnés à parts égales par chacun des deux organismes créateurs et prélevés sur les crédits de l'enveloppe recherche.

Cette « petite formation », qui se réunira très souvent, jouera le rôle d'une sorte de directoire de la recherche océanologique française.

● *En « grande formation »*, le comité réunira les représentants de tous les organismes impliqués dans la recherche océanologique ou seulement de ceux qui sont concernés par un problème spécifique.

Le comité fera le point des grandes orientations de la recherche et du développement *technologique. Il discutera* de la répartition du personnel entre les laboratoires, et du partage des moyens à la mer (essentiellement les grands navires océanographiques) entre les différents utilisateurs. Il distribuera les crédits incitatifs. Et il donnera l'occasion aux *scientifiques* d'entendre des exposés sur la recherche finalisée (celle qui peut trouver assez rapidement des débouchés pratiques) qui est sous la responsabilité de ministères « techniques » : le ministère de la mer (aquaculture et pêche), le ministère de l'environnement (pollution et surveillance du milieu marin), le ministère de l'industrie (les hydrocarbures offshore, les nodules polymétalliques). Chaque programme de recherche finalisée sera évalué et suivi de manière rigoureuse par un petit comité scientifique.

De même, un comité d'experts scientifiques *sera* chargé de donner son avis sur les aspects scientifiques de la recherche fondamentale au comité de coordination. Enfin, le comité interministériel de la recherche scientifique et technique et le comité interministériel de la mer se réuniront une ou deux *fois* par an.

### Le rôle central du CNEXO

Dans cette réorganisation de la recherche marine, le CNEXO jouera un rôle central ; mais il lui faudra démontrer sa capacité *d'être le premier expert* et le premier conseiller du gouvernement pour les affaires océanologiques et de valoriser au maximum ses qualités et ses potentialités. Il devrait ainsi devenir « le » grand établissement spécialiste des technologies marines. Tout en continuant à mener à bien ses programmes actuels de recherche, et ses actions de valorisation (en aquaculture, notamment à gérer les moyens lourds (bateaux et centre de calcul), et à être le maître d'œuvre de projets complexes associant divers partenaires publics ou privés, il devra travailler en harmonie avec les autres organismes : avec l'I.S.T.P.M. pour les techniques de pêche, avec l'I.F.P. pour la pénétration sous la mer, avec les industriels pour les constructions navales, par exemple. Ainsi sera-t-il à même de mieux préparer les programmes futurs en accord avec les établissements de recherche et les industriels.

L'I.S.T.P.M. et l'ORSTOM ne seront pas oubliés dans cette réorganisation. Le premier devra devenir plus dynamique et s'ouvrir vers l'extérieur. Le second, dont les centres de recherche océanographique d'Abidjan et de Nouméa, notamment, sont de grande qualité, devra être mieux relié aux autres organismes français.

Manifestement, le gouvernement veut faire du milieu marin un des grands champs de sa politique de recherche et de développement au sein duquel le CNEXO devrait jouer un rôle privilégié. Encore faudra-t-il qu'année après année il donne à la recherche océanologique en général et au CNEXO en particulier les moyens financiers de cette politique ambitieuse.

YVONNE REBEYROL.

## M. Yves Sillard nouveau P.D.G. du CNEXO

En prenant la présidence du Centre national pour l'exploitation des océans (Cnexo), M. Yves Sillard quitte la direction générale du Centre national d'études spatiales (CNES), organisme qui a les faveurs du gouvernement et dont le budget annuel dépasse les 3 milliards de francs, pour un organisme aux moyens financiers beaucoup plus modestes (400 millions de francs en 1982).

Pourtant, il ne faut pas s'y tromper. La nomination de M. Sillard à la tête du Cnexo ne constitue nullement un désaveu de la politique spatiale qu'il a menée pendant près de six ans en compagnie du président du CNES, M. Hubert Curien. A n'en pas douter, les ministères de tutelle savent gré à cet ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure d'aéronautique d'avoir contribué à renforcer la position de la France *dans son rôle de troisième* puissance spatiale mondiale. Et c'est son aptitude à gérer les grands programmes comme le lanceur Ariane ou les satellites de télécommunications (Télécom-1), de télévision directe (T.D.F.-1) et d'observation de la Terre (SPOT) qui ont amené les pouvoirs publics à le retenir pour faire du Cnexo un *« grand établissement technologique »*.

D'une certaine manière, M. Sillard fait partie de l'histoire de l'astronautique française. Il a, en effet, été de tous les programmes, des premières fusées françaises à Ariane, en passant par les Diamant. A ces différents postes, il a fêté les succès mais aussi subi les échecs, en particulier celui, récent, du deuxième exemplaire du lanceur *européen* Ariane, qui lui valut pendant plusieurs mois quelques angoisses. Aujourd'hui, ce n'est plus que mauvais souvenirs, et Ariane, comme le CNES semblent sur la bonne voie pour le présent et le moyen terme. Restent l'avenir et le devenir des activités spatiales pendant la période 1990-2000. Cela, M. Sillard ne l'a pas négligé, puisqu'il a récemment animé *(le Monde* du 27 janvier) un séminaire au cours duquel il *a, d'une certaine manière*, laissé son testament sur ce sujet.

J.-F. A.

**[Né le 5 janvier 1936 à Coutances (Manche), M. Yves Sillard, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole supérieure d'aéronautique, a été, de 1959 à 1962, chef du détachement du Centre d'essais en vol de Colomb-Béchar (Algérie), puis, jusqu'en 1964, sous-directeur technique du centre de l'annexe du Centre d'essais en vol de Cazaux. Après une courte interruption comme responsable du programme Concorde au secrétariat d'Etat à l'aviation civile, il rejoint, en 1965, le CNES, où il est chargé de la construction du centre spatial guyanais de Kourou, dont il devient successivement, en 1968, directeur technique, puis, en 1969, directeur.**

**Deux ans plus tard, il rentre à l'ELDO (Organisation européenne pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux) comme chef de projet du lanceur européen Europa-III, qui ne verra jamais le jour à la suite de la dissolution de l'ELDO. Aussi, revient-il, en 1973, au CNES pour diriger, d'abord à Brétigny, puis à Evry (Essonne), la division des lanceurs, d'où sortira le programme européen Ariane, qu'il quittera en 1976 pour la direction générale du CNES.]**



# RELIGION

## Premier rassemblement national des diacres permanents

# Ni sous-prêtres, ni super-sacristains

De notre correspondant

Nîmes. — *Les diacres permanents viennent de se réunir, pendant deux jours, à Nîmes, en congrès national. Ils sont actuellement cent vingt-sept en France et plus de six cents, qui, intégrés à des groupes de réflexion, se préparent à le devenir. Ce premier rassemblement revêtait une importance toute particulière pour la hiérarchie qui était représentée à ces journées par Mgr Lucien Bardonne, évêque de Châlons-sur-Marne, chargé du diaconat pour l'épiscopat français. Les délégations des diaconats allemand, belge, portugais, espagnol, ainsi que quelques diacres protestants, ont assisté à ce rassemblement.*

Ces deux journées ont permis de dissiper quelques ambiguïtés sur la réalité, le rôle et le devenir des diacres dans l'Eglise. La restauration du diaconat n'est pas une invention du vingtième siècle, mais une redécouverte qui plonge ses racines dans les premiers siècles de l'Eglise.

Actuellement, encore modeste, le diaconat français a paru, au cours de ce congrès, correspondre assez bien aux orientations définies par l'épiscopat. La plupart des diacres sont mariés et pères de famille. Ils sont âgés de plus de trente-cinq ans (la plupart ont entre quarante-cinq et cinquante ans). Quinze sont célibataires, dont cinq religieux engagés dans l'apostolat.

Sauf une dizaine de retraités, presque *tous* poursuivent leur activité professionnelle, dans les secteurs les plus variés et à tous les niveaux de responsabilité. C'est ainsi qu'étaient rassemblés, par exemple, des ouvriers agricoles, des secrétaires de mairie et de préfecture, des ingénieurs, deux cadres supérieurs, des agents de maîtrise dans les travaux publics, l'imprimerie et la S.N.C.F., des enseignants, des commerçants, mais aussi un gardien de la paix, un analyste financier, un percepteur et un journaliste.

A Nîmes, leur place a été précisée : ni sous-prêtres, ni super-sacristains ! Les diacres se veulent au service de l'Eglise et des hommes, particulièrement les plus pauvres.

Il appartint au Père Leclercq, théologien, de souligner les trois fonctions caractéristiques de la mission du diacre : communication entre la société et l'Eglise, élaboration du langage de la foi dans la langue des hommes d'aujourd'hui, enfin, arbitrage des conflits susceptibles de naître entre Eglise et société.

*Au nom de l'épiscopat*, Mgr Bardonne a demandé aux diacres rassemblés d'apporter toute leur attention aux structures qui se mettent en place dans les diocèses, dans la ligne des *« perspectives missionnaires »* tracée par la dernière assemblée plénière de Lourdes.

JEAN-CHARLES LHEUREUX.

# MÉDECINE

# La France décide de mener une politique d'ouverture à l'égard de l'Organisation mondiale de la santé

Le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), achève, ce mercredi 3 mars, sa première visite officielle en France. Durant *son bref séjour* à Paris, une série de rencontres officielles au plus haut niveau avait été organisée. Reçu, le 2 mars, par le président de la République, le directeur général de l'O.M.S. aura eu, au total, des échanges avec cinq ministères (coopération et développement, recherche et technologie, relations extérieures, santé et solidarité nationale) et rencontré trois ministres : MM. Jean-Pierre Cot, Jack Ralite et Mme Nicole Questiaux.

Cette visite officielle et les contacts qu'elle a permis d'établir témoignent de la volonté gouvernementale de mener une politique d'ouverture à l'égard de l'O.M.S. C'est dans cette optique que M. Ralite vient de confirmer qu'il présiderait en mai prochain la délégation française lors de la prochaine assemblée mondiale de l'O.M.S. à Genève.

A bien des égards, la visite à Paris du directeur général de l'O.M.S. apparaît comme chargée de signification politique. L'entretien avec le président de la République aurait *« fait à lui seul figure de symbole »*.

M. Ralite n'a pas hésité à déclarer, commentant la visite du docteur Mahler, qu'elle constituait *« un événement »*. *« Cet événement*, a-t-il ajouté, *confirme que le changement du 10 mai s'étend au domaine de nos relations avec l'O.M.S. C'était jusqu'ici la réserve, pour ne pas dire une certaine méfiance, qui dominait dans l'attitude du gouvernement français (...) Eh bien, la page est tournée. »*

La page précédente, pour reprendre l'image du ministre de la santé, était obscurcie notamment par l'orientation qu'avait donnée ces dernières années le docteur Mahler à la politique de l'O.M.S. Compte tenu de l'inefficacité des schémas sanitaires occidentaux dans le tiers-monde, celle-ci s'est axée vers un objectif considéré par beaucoup comme utopique : *« La santé pour tous en l'an 2000 »*. Fondée sur le concept de *« soins primaires »*, elle a essentiellement été déve*loppée à partir de 1975. A l'occa*sion d'une conférence organisée à Alma-Ata en Union soviétique, cette politique est apparue comme un enjeu de la rivalité sino-soviétique (*le Monde* du 4 octobre 1978). Elle s'inspire en grande partie de la révolution sanitaire de la République populaire de Chine. De plus, les responsables de l'O.M.S. sont allés, dans certains cas, jusqu'à souligner la part qui devait être réservée selon eux aux « médecines traditionnelles » jusqu'à faire l'éloge d'une *« médecine sans médecins »*.

Le docteur Mahler a longuement développé plusieurs de ses thèses concernant une critique très vive de « l'establishment médical » évoquant aussi le déséquilibre entre pays nantis et pays en voie de développement, déséquilibre qui constitue, selon lui, une *« situation intolérable »*. A plusieurs reprises aussi, il a souligné les concordances existant entre ses positions et celles développées par Ivan Illich dans son ouvrage *« Némésis médicale »*.

De tels propos ne pouvaient que choquer la plus grande partie du corps médical français hospitalo-universitaire, participant déjà à des missions de coopération. Une autre source de conflit fut l'attitude de l'O.M.S. préconisant, dès 1975, l'arrêt de la vaccination antivariolique dans les pays industrialisés. Compte tenu de ces éléments, le développement de la coopération médicale française n'a pas suivi la filière des soins primaires, à la différence de certains autres pays comme par exemple les Etats-Unis, le Canada ou l'Allemagne de l'Ouest. A Genève, on regrettait vivement le *« conservatisme français »*.

### Un net changement

Le bouleversement politique du 10 mai ne pouvait manquer d'infléchir les grandes lignes suivies *jusqu'alors par le gouvernement* français en matière de coopération sanitaire. Après la redéfinition de cette politique par M. Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération et du développement, dans le cadre de l'ACDA (Action concertée pour le développement de l'Afrique) *(le Monde* du 1er octobre 1981), la volonté politique d'ouverture à l'égard de l'O.M.S. manifestée aujourd'hui par le gouvernement marque un net changement.

Selon certains observateurs, l'un des objectifs visés par le docteur Mahler consisterait à *faire de la France* un pays pilote en matière de santé communautaire. De fait, le développement des centres de santé intégrés, la participation des usagers à la définition d'une politique sanitaire, l'accent mis sur la prévention et l'importance accordée à l'organisation de la vie collective, qui font partie du programme socialiste de santé sont en harmonie avec les conceptions prônées par le docteur Mahler.

A l'Elysée, on reste cependant fort prudent. De toute évidence, la convergence de vues ne peut signifier qu'il y a accord à *tous* les échelons et sur tous les points. Il restera en particulier aux responsables français à démontrer que l'accroissement de la participation française aux programmes multilatéraux ne se réalisera pas au détriment des programmes bilatéraux de coopération sanitaire.

Le rapprochement établi se concrétisera notamment au mois de mai par le fait que M. Ralite présidera la délégation française lors de la prochaine Assemblée mondiale de la santé qui se tiendra à Genève. Cette décision permettra peut-être d'aplanir une petite difficulté rapidement évoquée lors du séjour à Paris du docteur Mahler. Elle concerne le programme mis en place par l'O.M.S. sur les *« deux cents médicaments essentiels »*. Il se trouve, en effet, que les responsables français estimaient (récemment) ne pas avoir été suffisamment associés à l'orientation et à la gestion de ce programme pour lequel la France demeure la seule nation à avoir participé financièrement au titre des contributions volontaires (soit l'équivalent de 400 mille dollars pour les années 1980 et 1981).

JEAN-YVES NAU.



# DÉFENSE

## SÉRIE DE RÉACTIONS APRÈS LA PÉTITION DE SOLDATS POUR LE SERVICE A SIX MOIS

Plusieurs organismes ou associations ont publié des communiqués pour faire connaître leur point de vue dans le débat ouvert sur le service national à la suite des sanctions prises contre des appelés qui avaient réclamé la réduction de la durée des obligations militaires.

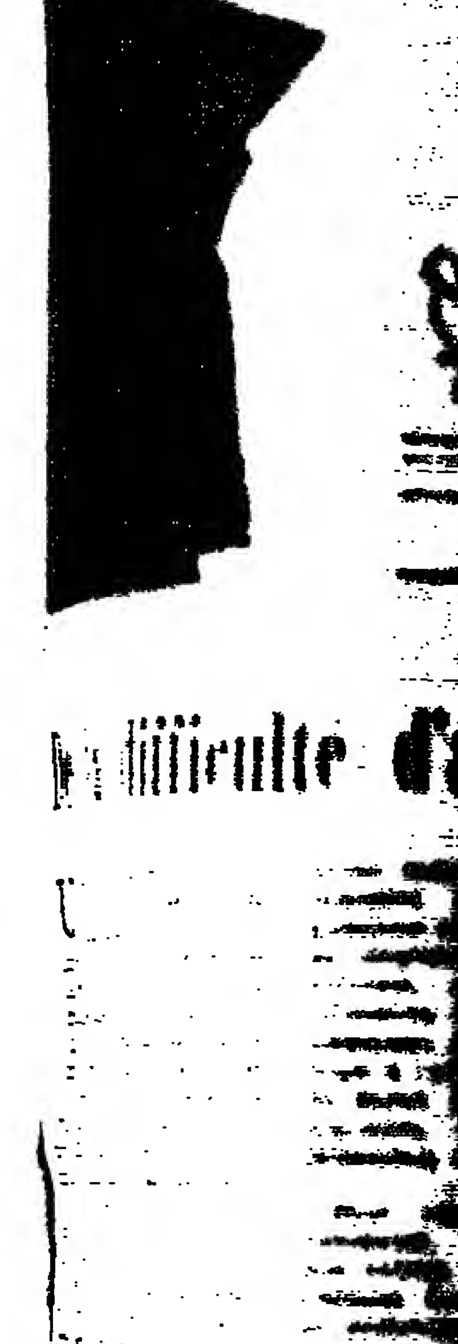
La Fédération de l'éducation nationale (FEN) estime que la durée du service militaire doit être déterminée en fonction des nécessités de la défense et elle considère que *« le droit de pétition et de revendication collective, en dehors des heures de service, est un droit qui doit être reconnu aux soldats, qui sont aussi des citoyens dans un pays démocratique »*.

Le Conseil national de liaison défense-armée-nation, que préside le général (cadre de réserve) Jean-Paul Etcheverry, met en cause *« certaines unions locales syndicales »* qui présentent *« des revendications dangereuses pour la défense et fondées sur une absurde confusion entre une armée et une usine »*. Il suggère qu'une action en profondeur, commencée à l'école, fasse prendre conscience aux citoyens que le service des armes est indispensable à la liberté de la nation.

Le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.) proteste contre *« une répression visant à nier et à empêcher toute forme d'exercice de droit démocratique pour les soldats »* et demande que *« les espoirs soulevés le 10 mai dans les casernes ne soient pas déçus »*.

Enfin, le Collectif national de campagne des soldats, formé d'anciens appelés, qui est à l'origine de la pétition pour le service de six mois, fait savoir : *Nous ne sommes pas des jusqu'auboutistes, nous sommes prêts à discuter de tout, pourvu qu'on nous entende. Mais une chose est sûre : les exigences portées par la pétition nationale sont vraiment minimales, ce sont des exigences de démocratie et de bon sens. »*

● *Le général de brigade Georges Baffeleuf* a été nommé, par le conseil des ministres du mardi 2 mars, directeur de l'Ecole supérieure des officiers de réserve du service d'état-major.



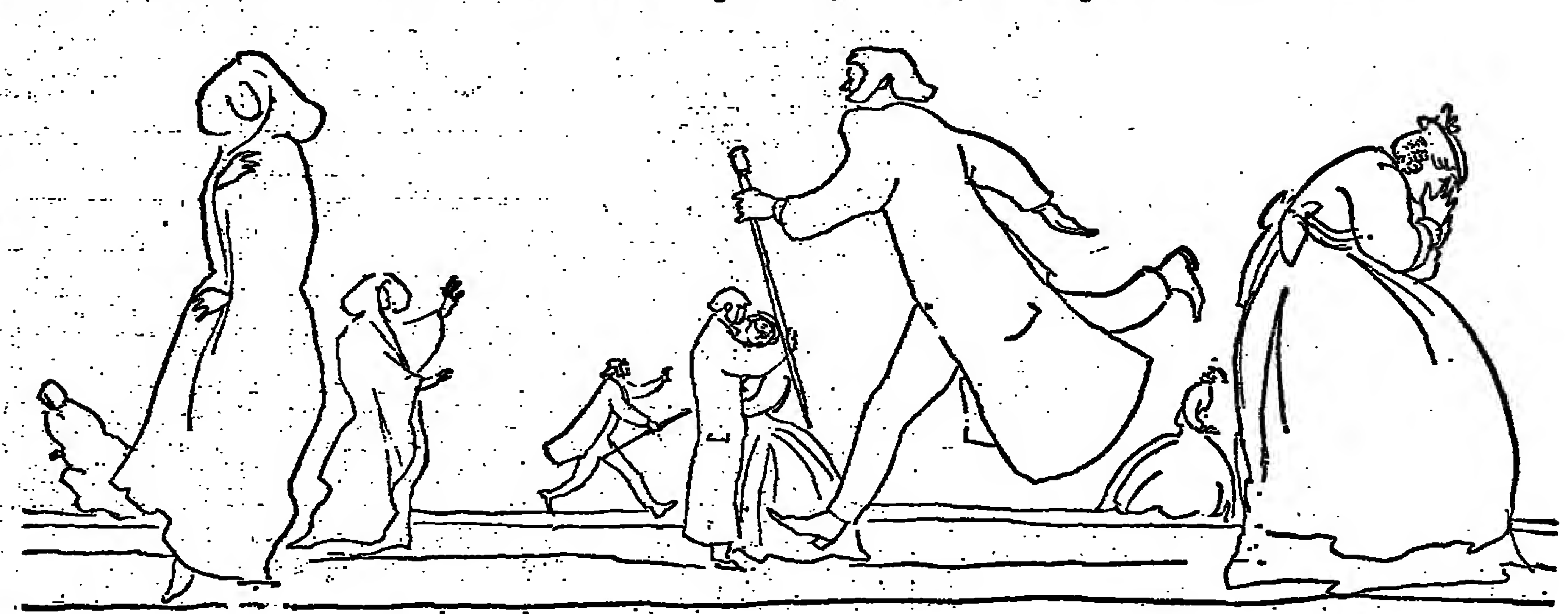


Le Monde

# ARTS ET SPECTACLES



## « La Maîtresse du lieutenant français », un film de Karel Reisz



## De la difficulté d'aimer au XIXe comme au XXe siècle

UNE femme vêtue de noir, robe et voile à la mode des années 1860 s'avance le long d'un petit port, au bord de la mer. Une voix lui donne des indications : celle d'un metteur en scène, car nous sommes dans un film en cours de tournage où une actrice, Anna, joue le rôle de Sarah, la femme en noir. Ce film, on va le voir ensuite, dans sa continuité. Intitulé *la Maîtresse du lieutenant français*, c'est l'adaptation, par Harold Pinter, d'un roman de John Fowles, *Sarah et le lieutenant français*, publié en Angleterre en 1969, et en France, en 1972 (1). L'auteur, racontant une histoire située à l'époque victorienne (elle commence fin mars 1867), menait, tout au long de son œuvre, un double jeu *subtilement ironique*.

A Lyme-Régis, petite ville du Dorset, face à la mer, un jeune homme, Charles Smithson, rentier, collectionneur de fossiles marins, s'éprenait de Sarah Woodruff, mystérieuse fille séduite et abandonnée, disait-on, par un lieutenant français dont elle attendait le retour, le regard fixé sur l'infini de l'eau, du haut des falaises herbeuses, déshonorée selon la morale puritaine. Pour elle, Charles, comme envoûté, bravait l'opinion et délaissait la riche héritière à laquelle il était fiancé.

Dans la narration de cet amour fou et condamné, Fowles avait reconstitué un roman victorien, mais en intervenant constamment pour se poser des questions sur la manière d'écrire au vingtième siècle. Ses interventions, ses digressions, ses références à l'époque moderne, donnaient une distance savoureuse à l'aventure de Charles et de Sarah (celle-ci n'étant pas, d'ailleurs, ce qu'elle semblait, prétendait être).

Pour résumer l'attitude du romancier, citons ce paragraphe extrait de la page 413 de l'édition française : « *J'ai eu la prétention de revenir à la réalité de l'année 1867 ; mais il est bien évident qu'un siècle a passé sur la réalité de cette période. Il serait vain de faire preuve, à ce propos, d'optimisme ou de pessimisme ou de quelque chose du même genre, car nous savons tous parfaitement ce qui s'est produit depuis lors.* » En somme, un écrivain, tout Anglais qu'il soit, ne peut pas être, de nos jours, Dickens, les sœurs Brontë ou George Eliot. Mais, sans le commentaire, la voix intérieure du romancier, ce pastiche victorien furieusement romantique serait-il aussi passionnant ? Sûrement pas. D'où la difficulté d'une adaptation cinématographique. La solution adoptée par Harold Pinter et le réalisateur Karel Reisz, à première vue déconcertante, est, en fait, admirable.

### *Deux styles, un tout*

Dans *la Nuit américaine*, François Truffaut a montré l'incidence de la vie privée des acteurs sur le tournage d'un film. Pinter et Reisz, eux, ont construit deux histoires : celle du roman victorien dans le style de l'époque et celle des acteurs, en dehors du film pendant et après son tournage. Marié et père de famille, Mike (interprète de Charles) tombe amoureux d'Anna (interprète de Sarah). Mais on ne se conduit pas au vingtième siècle comme au dix-neuvième, et l'histoire moderne n'est pas la reproduction, par osmose, de celle de *la Maîtresse du lieutenant français*. Elle se substitue aux interventions de John Fowles, dans son roman. Il y a, donc, deux *mises en scène différentes*, qui forment un tout, deux styles photographiques (par Freddie Francis, redevenu chef opérateur) qui unissent la beauté et le mystère romantique du film à costumes, à la réalité contemporaine, deux interprétations différentes (avec transformations physiques) de Meryl Streep et Jeremy Irons.

La réussite de cette entreprise tient à ce qu'on ne quitte jamais le domaine du cinéma. On sait, depuis longtemps, que les acteurs ne sont pas des gens comme les autres. Après avoir joué Charles Smithson, Mike joue sa propre vie, avec sa psychologie et son comportement modernes. Il s'acharne à un romantisme qui, dans le vingtième siècle, ne lui convient pas, il harcèle sa partenaire, fait des scènes, et se rend parfaitement antipathique alors qu'Anna reste une femme libre de ses décisions.

Ainsi découvre-t-on, grâce à Meryl Streep dont la double interprétation est superbe de sensibilité, d'intelligence, d'émotion et de fermeté, que la Sarah du roman était une femme en avance sur son époque. A la fin du film victorien, Sarah s'en va en barque avec Charles vers on ne sait trop quoi, car elle n'a pas cédé. Une garden-party d'après tournage consomme la « rupture » de Mike, qui se conduit en enfant gâté se voyant refuser un jouet, et d'Anna, qui lui oppose un refus tranquille.

A travers une fiction du vingtième siècle et le métier d'acteur, Karel Reisz montre magistralement le pouvoir, la séduction romanesques du cinéma (2).

J. S.

(1) Ce roman reparaît aux Editions du Seuil avec une jaquette photographique en couleurs du film. 474 pages. 59 F.

(2) La sortie du film est reportée au 17 mars.

## J'ai montré les comédiens

BIEN qu'il le prenne avec humour, Karel Reisz n'aime pas tellement qu'on lui rappelle qu'il fut, à la fin des années 50, un des chefs du « free cinema » anglais. « *Pour nous, dit-il, ce n'était pas le sujet qui comptait mais une attaque contre l'industrie, une façon d'insister sur l'autorité du metteur en scène. Le côté social, très fort du « free cinema », est, aujourd'hui, couvert par la télévision, et si un réalisateur comme Ken Loach revient à cette inspiration, il n'existe pas de groupe organisé. Les préoccupations sociales sont présentes dans les films que j'ai tournés aux Etats-Unis et dans* la Maîtresse du lieutenant français, *film anglais réalisé avec des capitaux américains. Mais j'ai beaucoup évolué, heureusement. Parlons plutôt du présent.*

» *Le roman de Fowles m'a attiré par le personnage de Sarah et par le dialogue entre le dix-neuvième siècle et le vingtième siècle. Sans l'intervention du narrateur, je n'aurais pas eu envie de l'adapter. Le caractère victorien de Sarah a été entièrement conçu par un esprit du vingtième siècle. Si on enlève cela, l'histoire ne tient plus debout. La volonté du romancier a créé un type féminin qui est, déjà, du vingtième siècle. Sarah est libre, indépendante et solitaire, non pas à cause des pressions sociales, même si elles existent, mais de sa propre volonté. Fowles explique très bien tout cela, et le changement, aujourd'hui, de la relation de l'auteur littéraire à ses personnages. Avant moi, d'autres cinéastes ont voulu adapter ce roman, Mike Nichols, Fred Zinnemann, par exemple. Ils avaient exclu le regard du vingtième siècle et cela n'a pas marché. Une des choses importantes du roman est que la femme crée sa propre fiction, se montre théâtrale pour préserver sa vie spirituelle. Il était impossible de transposer la réflexion du romancier sur le roman victorien et sur sa manière d'écrire. J'ai pensé tout de suite à Pinter, pour remplacer cela par une histoire moderne, qui devait être beaucoup plus ambiguë. Personne n'est mieux qualifié, en ce qui concerne l'ambiguïté, que Pinter ! J'ai travaillé à l'adaptation avec lui.*

### *Les éclairages ambigus*

» *Aujourd'hui, le droit à l'égalité et à la liberté va de soi. A l'époque victorienne, la femme qui se voulait libre avait un grand chemin à faire, une montagne à escalader, et, il lui fallait trouver un homme digne d'elle. Ce n'est pas le cas de Charles mais il lui fallait un certain courage pour vivre cette situation. C'est pourquoi il est plus sympathique, au fond, que Mike. Le film est fait de deux histoires différentes et je me suis placé entre les deux. Dans l'une et l'autre, la femme est plus intelligente, plus imaginative que l'homme. Elle a plus d'esprit. J'ai voulu montrer les comédiens d'un film dans leur milieu social, sans les idéaliser. Je considère l'histoire moderne comme celle de gens qui ont trop de privilèges, toutes les libertés, mais ne savent pas quoi en faire. Le roman d'amour de deux personnes qui font le même métier n'est pas directement lié à la fiction du film. Au vingtième siècle, l'amour n'est plus quelque chose à quoi l'on arrive après un long effort. Tout est trop facile et l'homme perd de la beauté, de l'autorité, de la présence, de la force parce qu'il veut tout, et tout de suite.*

» *La voix de la narration amène le problème-clé de l'écriture, au cinéma comme en littérature. J'y ai beaucoup pensé. La plupart de mes films sont racontés du point de vue du « je ». Cela amène aux questions de style. Quel aspect de l'expérience va déterminer la voix que vous allez employer ? Au tournage, j'ai déjà une idée du montage mais dans la salle de montage, je découvre d'autres possibilités d'orchestrer la narration. Elle repose essentiellement sur le choix des détails qu'on a décidé d'éclaircir. Quand on a trouvé son propre point de vue, moral par rapport à l'histoire, on a les détails qui feront le style. C'est pareil pour un romancier. L'éclairage de l'époque victorienne est pré-impressionniste, la lumière est employée pour clarifier les événements. Dans l'époque moderne, il y a plus de liberté d'événements, mais la lumière est un éclaircissement ambigu.*

» *J'ai choisi immédiatement Meryl Streep après l'avoir vue, à New-York, dans* la Mégère apprivoisée. *Savez-vous qu'elle était une actrice de théâtre reconnue avant de jouer dans des films que je n'ai, d'ailleurs, pas visionnés ? Meryl Streep a un grand calme intérieur, elle semble avoir le temps d'exprimer ses sentiments. Ce fut plus difficile de trouver son partenaire. Les jeunes acteurs, aujourd'hui, ont une présence prolétarienne d'« enfants des rues ». Il y en a peu qui puissent jouer un prince. Jeremy Irons a réussi à être, dans l'épisode victorien, un « gentleman » dans le vrai sens : un homme qui n'a pas seulement de belles manières grâce à l'argent et à l'éducation mais dont on attend qu'il soit quelqu'un de bien.* »

Propos recueillis par JACQUES SICLIER.



### Pablo Picasso filmé par Frédéric Rossif

## Dialogue de chefs d'œuvre

FREDERIC ROSSIF, qui s'intéresse aux animaux, fait le portrait de Picasso. Sans *poils, sauf ceux rares et courts qu'il* avait sur le caillou, sans autres plumes que ses pinceaux, cet animal-ci avait quelque chose du monstre, sacré bien sûr. Or rien n'est plus périlleux que vouloir retracer la vie d'un monstre de cette taille, le synthétiser, l'expliquer, le rendre familier, même, et peut-être surtout, lorsqu'on l'a soi-même connu. Avec une intuition dont on *lui saura gré, Rossif semble avoir* heureusement choisi la prudence, évitant de trop faire du « Rossif ».

*On prendra donc en patience* le « premier » début du film qui montre, symbole d'une haute originalité et diversement interprétable, une série de toiles jaillir l'une après l'autre des flammes. Puis on s'exercera l'œil en suivant le « second » début qui refait l'histoire telle que la vit défiler Picasso, c'est-à-dire telle qu'il ne la vit pas : une suite de séquences d'archives se succèdent, se télescopent, se chevauchent, avec de temps à autre, en contrepoint, les toiles du maître. *Bref, toute une époque. Mais le tra*vail de Rossif trouve ensuite sa cohérence.

*Il trouve sa cohérence et nous*, peu à peu, ce que nous attendons. L'œuvre, tout l'œuvre défile, sobrement éclairé par un texte d'Hélène Parmelin ou par l'intervention de documents : Picasso vivant, peignant, tour à tour grave et facétieux. L'intérêt documentaire de cette espèce de musée des musées, de catalogue des chefs-d'œuvre compense ici les petites agaceries *liées aux prises de vues répétitives* des toiles et à quelques séquences imaginaires tout à fait saugrenues. Et que ne pardonnerait-on pas pour voir longuement Picasso dessiner sur les murs courbes d'une salle voûtée, ou donner ses formes à un oiseau d'argile ? On sort terrassé par ce Pablo Picasso-là.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



### « Absence of Malice », de Sydney Pollack

# Les fausses évidences



CERTAINS films, la chance (mais aussi le talent) aidant, arrivent sur nos écrans au bon moment. S'ils sont américains comme *Absence of Malice* et réalisés par un superprofessionnel *comme Sydney Pollack, un des très* rares cinéastes hollywoodiens qu'on croirait juste débarqué de la Warner ou de la Columbia de la grande époque, le simple hasard ne suffit pas à donner une explication rationnelle d'une telle réussite. Comme souvent dans le passé, la réalité copie la fiction, le cinéma chevauche l'actualité. Inutile de revenir sur tous ces scandales bien connus, aux Etats-Unis, en France ou ailleurs, que les médias, journaux, télévision, catapultent aux quatre coins de l'univers. Les médias, aujourd'hui, on a presque le droit de le dire, écrivent l'histoire.

Mais dans ces médias, des individus assument des responsabilités, de par la position plus ou moins importante qu'ils occupent. Ils peuvent *ou non dégager l'aspect positif*, l'évidence révélatrice d'une « affaire », ou au contraire brouiller à plaisir les pistes comme dans un *roman policier. Ou tout simplement* se laisser mener en bateau, devenir des jouets dans les mains du *pouvoir. C'est sur ces dernières* prémisses que Syndey Pollack et son remarquable scénariste, Kurt Luedtke, ont fondé l'intrigue de *Absence of Malice* (qu'il faudrait traduire par « En toute innocence »).

Une jeune femme journaliste, Megan Carter (Sally Field, la Norma Rae du film de Martin Ritt), piquante, pimpante, toujours prête à bondir sur le dernier scoop, mord à l'hameçon que lui tend un agent fédéral venu enquêter sur la mort d'un bootlegger notoire. Elle lance la rumeur que le fils du défunt, Michael Gallagher (Paul Newman), un vendeur de spiritueux tout ce qu'il y a de plus correct, est impliqué comme numéro un dans l'enquête. La mécanique médiatique à broyer les consciences se met en marche. Obligé de trouver un alibi, Michael voit voler à son secours une ancienne amie qui lui fournit une caution mais sous le sceau du secret. *Megan Carter n'a cure de ces* clauses de conscience, provoquant le suicide de la jeune femme le jour où sa vie privée est étalée à la *première page des journaux.*

### *La vie privée des journalistes*

*L'enquête prend son élan*, se déploie, mêlant la politique locale aux investigations du fédéral. L'agent de Washington tend une filature, découvre l'accord de Gallagher junior avec le district attorney : moyennant contribution à la caisse électorale du district attorney qui se lance dans la politique, celui-ci rétablit la vérité et déclare publiquement que Gallagher n'avait rien à voir avec les trafics de son père. L'imbroglio se résout dans la grande scène du cinquième acte : le petit juge de Floride, dans une époustouflante improvisation de treize minutes en présence des *divers protagonistes, remet chacun* à sa place. Megan l'ingénue se consolera peut-être dans les bras de l'héritier Gallagher.

Kurt Luedtke, qui a inventé cette histoire, parle en orfèvre. Il a lui-même travaillé deux ans à Miami, dans les bureaux du journal qu'on aperçoit dans le film. Il fut pendant cinq ans le rédacteur en chef de la *Detroit Free Press*, le cinquième quotidien en importance (620 000 exemplaires) des Etats-Unis. En février 1979, *nous dit-il*, il *décide* d'abandonner le journalisme pour tenter sa chance au cinéma : *« J'avais atteint le sommet des honneurs dans ma profession, je ne pouvais espérer davantage. J'avais trente-huit ans, et je me voyais me morfondre dans ce même boulot pendant vingt-deux ans jusqu'à l'âge de la retraite. »* Kurt Luedtke est aujourd'hui, en langage professionnel, *a hot property*, une vedette sur le marché du scénario. *Absence of Malice est son tout premier script.*

Le scénariste a été étroitement associé au tournage et au montage du film, en collaboration avec le fidèle conseiller littéraire de Sydney Polack, David Rayfiel. Au départ il avait écrit le rôle de Gallagher pour Al Pacino, le film devait être réalisé à Detroit. L'hiver était déjà avancé. Al Pacino ne pouvait se libérer. Paul Newman, cinquante-sept ans, prend la relève, le tournage aura lieu à Miami que connaît bien Luedtke. *« Il nous fallait une star pour sceller l'accord »*, explique l'ancien journaliste. *« Oui, il y a réel conflit entre le fils Gallagher et la jeune journaliste. Mais avec Paul Newman et Sally Field, il était inévitable qu'ils tombent amoureux l'un de l'autre. »* Quant à Megan, la jeune journaliste, précise Kurt Luedtke, *« c'est un brillant reporter dans un journal très ordinaire, de taille moyenne. Sauf qu'elle n'est pas assez maligne pour voir le piège qu'on lui tend »*. Là est peut-être l'originalité véritable du sujet, cette *absence of malice*, qu'il faudrait aussi traduire, un peu lourdement, par « absence de présence d'esprit ».

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

### « GEORGES BIZET », *Un livre de Michel Cardoze*

# *Entre marxisme et objectivité*

DEPUIS un peu plus d'un siècle, le succès de *Carmen* ne se dément pas ; non seulement il s'agit de l'opéra le plus joué dans le monde, mais *encore* il jouit à la fois de la faveur du grand public et de celle des connaisseurs. En leur temps, des personnalités aussi diverses que Wagner, Brahms, Tchaïkovsky, Debussy, Mahler, Berg, Falla, ont dit bien haut leur admiration pour un ouvrage singulier qui, comme le *Freischütz*, a relégué dans l'ombre l'auteur et le reste de son œuvre.

Qui était Georges Bizet ? Qu'importe, dira-t-on, sa musique parle pour lui. Mais justement, celui qui a conçu une musique capable de « parler » à des catégories d'auditeurs qui, d'habitude, ne se mélangent pas ne saurait être un homme ordinaire. C'est ce qui a conduit Michel Cardoze, actuellement rédacteur en chef adjoint et chroniqueur à France-Inter, à entreprendre une biographie de Bizet qui vient de paraître aux éditions Mazarine. Journaliste à *l'Humanité* jusqu'en 1979 (il y a, notamment, dirigé le service culturel), Michel Cardoze ne se pose nullement en musicologue, mais indiscutablement il admire la musique de Bizet, et apprécie aussi bien *l'Arlésienne*, les *Jeux d'enfants*, *la Jolie Fille de Perth* et *les Pêcheurs de perles*. On ne saurait en dire autant de tous ceux qui se piquent actuellement de disserter sur *Carmen*. C'est là un avantage considérable : persuadé *a priori* que celui qui a écrit des œuvres *si attachantes ne saurait* être totalement antipathique, il évitera ainsi des pièges que tendait au biographe un tant soit peu marxiste la personnalité désorientante du compositeur.

Car Bizet, de par son milieu d'origine, son éducation, ses concessions aux convenances, est un « bourgeois », à n'en point douter. Pis même, car le « peuple » *lui* inspire une méfiance mêlée de dégoût : volontiers élitiste, n'a-t-il pas écrit quelque part : *« Je ne parle que des gens intelligents, car les autres, pour moi, n'existent tout simplement pas »* ? Sensible aux idéaux de fraternité universelle, il préfère cependant l'ordre promis par M. Thiers aux désordres sanglants de la Commune...

### *Les morales*

Tout cela est déroutant, d'autant que Bizet ne mâche pas ses mots, s'intéresse à mille choses à la fois et travaille jusqu'à l'épuisement sur cent projets divers et contradictoires. Et voilà qu'en 1874 il écrit sans crier gare une œuvre révolutionnaire — *puisque le réalisme du sujet* la rend particulièrement scabreuse — et populaire, son langage musical étant accessible à tous, voire à des spectateurs médiocrement intelligents. L'effort sur soi, ou l'aveu, aurait-il été trop fort, puisqu'en tuant le petit-bourgeois l'éclosion de l'œuvre tue, pour ainsi dire, son auteur l'année suivante ? La brusque révélation de sa nature profonde, masquée jusque-là à coups de censure et d'automutilations, aurait ainsi déclenché un mécanisme irréversible et fatal.

Bien qu'il débouche sur cette conclusion, le livre de Michel Cardoze est heureusement moins simpliste, encore qu'on y discerne le souci de justifier les errements de la jeunesse par la victoire finale. Le ton n'échappe pas à une sorte de paternalisme moralisateur qui ressemble assez, en fin de compte, à celui de la *droite bien-pensante voyant* dans le personnage de Micaëla un rempart contre les déchaînements du vice. Et si Carmen, occupée au fond à concilier l'amour et le devoir (car lorsqu'elle incite don José à déserter, c'est pour tenir les engagements qui la lient aux contrebandiers), n'était pas la femme libérée qu'on veut en faire maintenant, la musique aurait-elle moins d'attraits ? Si *Carmen* — l'opéra — renvoyait dos à dos la morale bourgeoise et la morale révolutionnaire, montrait que les contrebandiers ne valent pas mieux que les soldats, ou ne montrait rien du tout, le propos de Michel Cardoze s'en trouverait singulièrement affaibli.

Alors, dira-t-on, pourquoi s'occuper d'un livre critiquable jusque dans ses bonnes intentions ? Tout simplement parce que, faute d'une traduction en français de l'ouvrage de Winton Dean, il s'agit de la première biographie de Bizet qui prenne en considération bien des faits ou des écrits soigneusement dissimulés au public français par l'entourage du compositeur, un livre qui critique, dans le meilleur sens du mot, l'image édulcorée qu'on en donnait et s'interroge sur les problèmes professionnels et familiaux au milieu desquels il se débattait. Enfin, parce que Michel Cardoze sait nuancer une démarche marxiste toujours insatisfaite, car le contexte socio-économique n'explique pas un artiste, par un souci d'analyse psychologique qui ne verse pas pour autant dans la psychanalyse sauvage. Nous avons donc là un document mille fois plus précieux que tout ce qui s'est écrit sur Bizet en France depuis le petit livre de Frédéric Robert (1965), et dont le souci d'objectivité, fût-il au service d'une démonstration contestable en fin de compte, donne au lecteur, par le nombre d'informations qu'il rassemble, la possibilité de se faire une opinion fondée.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Georges Bizet*, par Michel Cardoze, 287 pages, Editions Mazarine, 60 F

# Prestige musical de France

**A la suite de l'Orchestre national de France, l'Orchestre de Paris a effectué au Canada et aux Etats-Unis une tournée qui s'est achevée le 19 février à New-York, avec cinq soirées triomphales au Carnegie Hall.**

UN orchestre symphonique français en tournée aux *Etats-Unis, c'est un peu* le même défi que celui d'un constructeur d'automobiles allant les vendre à Detroit. Un défi *difficile étant donnée l'abondance* des grands orchestres d'excellence mondiale comme ceux de Cleveland, Boston, Detroit, Chicago, New-York... pour n'en citer que quelques-uns.

Le succès des orchestres français est d'autant plus méritoire *qu'il leur fallait surmonter* la contre-publicité faite par des critiques plus ou moins bienveillants, vantant les exceptionnelles qualités individuelles des musiciens français pour mieux regretter un prétendu manque de discipline de l'ensemble. Et bien sûr les milieux spécialisés se sont divertis en apprenant que les deux grands orchestres français, l'Orchestre national de France et l'Orchestre de Paris, se rendaient aux Etats-Unis à quelques semaines d'intervalle. Cette « coïncidence » ne pouvait que renforcer la réputation de manque de coordination et d'improvisation attribuée aux Français, illustrée par des propos assez vifs échangés entre Lorin Maazel et Daniel Barenboïm.

A en juger par l'accueil très chaleureux et parfois même enthousiaste du public, la concurrence a du bon... Dans la foulée de l'Orchestre national de France, l'Orchestre de Paris a été acclamé, d'abord au Canada, puis au Carnegie Hall de New-York, à Washington et dans deux autres petites villes américaines où il a joué l'intégrale des symphonies de Beethoven. Pour compléter ce cycle, et comme une sorte de supplément à ce menu déjà riche, Itzhak Perlman interpréta le *Concerto pour violon* de Beethoven.

Ignorant leurs sources de financement différentes, le critique du *New York Times* souligna à tort que les deux formations se livraient à une querelle *de gros sous*. Mais *c'est* en faveur de l'Orchestre de Paris qu'il a tranché la rivalité, et encore avec des réserves : *« L'Orchestre de Paris n'est pas un brillant ensemble de virtuoses comme nos grandes villes américaines peuvent se flatter d'en posséder (...) Mais c'est un honnête instrument, d'une efficacité honorable pour servir la grande musique et les grands chefs qui l'interprètent... »* Daniel Barenboïm qui, après Rudolph Serkin et Leonard Bernstein, avait reçu la Beethoven Society Medal, n'a pas entièrement plu au *New York Times*, mais le *New York Post* ne tarit pas d'éloges. *« Il a suivi à la lettre les indications détaillées de Beethoven, tout en donnant à chaque symphonie la richesse que seul un grand chef d'orchestre peut communiquer »*. Pour le critique du *Washington Post*, *« sous la direction de Barenboïm, nous avons entendu un Beethoven plus sévère et monumental (...) Et dans la Pastorale, à la différence de Bernstein ou de Karajan, insistant sur l'aspect descriptif, Barenboïm dirige dans un état mental de pureté et d'innocence (...). Il y ajoute une dimension mystique »*.

L'Orchestre de Paris a parfaitement mené son opération de prestige, comme il se le devait envers ceux qui soutiennent ses efforts : l'Etat, la Ville de Paris et un certain nombre d'entreprises. Il a en même temps éliminé les doutes qui subsistaient sur la qualité de son et de discipline des formations symphoniques françaises. Une meilleure coordination aurait peut-être permis de mieux répartir les activités des deux orchestres « rivaux » dans le temps. Faut-il penser avec Daniel Barenboïm que *« la vie musicale gagnerait beaucoup si chaque orchestre poursuivait des objectifs différents »* ? Et, plaidant évidemment pour sa paroisse, il citait l'orchestre de la B.B.C., qui *« s'est donné pour but de jouer de la musique contemporaine ou expérimentale, de travailler surtout en studio et de donner quelques concerts publics avec de bons chefs invités »*.

HENRI PIERRE.

LA CRISE DES CLUBS EN FRANCE

# L'avenir du jazz

JAZZ-UNITE annule ses programmes de mars. Jazz-Unité arrête les frais. Gérard Terronès avait la charge de ce lieu d'accueil parisien qui ne peut survivre dans les conditions qui étaient les siennes en février 1981, et qui sont les mêmes aujourd'hui. Terronès, qui allie *la passion à la compétence*, *ne* boucle pas la porte, ne jette pas la clé dans l'égout, mais, *il* dresse, après un an d'exercice, son bilan *financièrement négatif*. *En dépit de sa victoire* morale, le jazz continue de végéter la nuit dans les clubs. Tout se passe comme si, en ce secteur, des forces malignes complotaient ses défaites.

Il était prévu, ce mois-ci, à Jazz-Unité, dans le quartier des Quatre-Temps, l'octette de François Tusques, le quintette de Bobby Few, les quartettes de « Lockjaw » Davis et de Philippe Catherine, la quatuor de saxophones (Jeanneau, Chautemps, Maté, Di Donato), le trio de Tony Oxley, le duo Memphis Slim-Michel Denis. Tous sont gommés de l'affiche où n'apparaît plus que Sonny Sharrock, les 26 et 27 mars.

Rien n'y a fait, ni le millier de musiciens qui se sont succédé depuis douze mois, ni l'audience qui n'a cessé de croître, ni le dévouement militant des *animateurs : il se révèle à l'évidence* qu'un club de jazz de haut niveau ne peut exister fermement, écrasé qu'il est de taxes, alors qu'une salle « favorisée » reçoit la manne providentielle sans laquelle elle aurait sombré bien avant lui.

Demeurent toujours deux poids et deux mesures, telle est la conclusion amère, sinon découragée, que tire Gérard Terronès, dont chacun sait que, depuis *longtemps, il s'échine à la bonne* bataille. Son travail, dit-il, et ceux du même ordre, sont, hélas ! « *totalement ignorés des pouvoirs publics* ». Vieille affaire, qu'il faudrait enfin tenter de régler (voir *le Monde* du 17 décembre 1981).

Le bateau du jazz ne navigue plus sur un seul fleuve, il a pris la mer, il voyage partout. Il *essaie, avec des bonheurs* divers, d'éviter deux écueils. Le premier, c'est l'immense iceberg de l'institution classique, plus faite, sans doute, de privilèges que de préjugés. Le second, c'est la mine posée sous l'eau par ceux qui défendent des musiques connexes et qui convoitent les éventuels avantages qu'on pourrait bien, tout de même, lui offrir.

Quoi de plus navrant, en effet, que la distance qui sépare la demande d'une grande audience *et l'aide que l'on est en droit* d'attendre, mais qui ne vient jamais.

Ce public qui élit le jazz représente une personne sur trois parmi celles que mobilise la vie culturelle. Il ne s'agit pas de ceux qui, simplement, aiment le jazz, mais de ceux qui, à toute autre musique, le préfèrent. Ils paient leurs impôts, comme les autres, mais ils ont le sentiment de toujours régaler le voisin. Ils ne reçoivent pas, pour eux, en proportion raisonnable, la part qui leur revient de ce qu'ils ont engagé.

Que l'on n'aille pas dire, surtout, que le jazz est indéfinissable. Son essence est, comme celle d'autres réalités non géométriques, assurément inexacte, ce qui ne signifie pas non rigoureuse. Ses aficionados citent des *artistes, indiquent des styles*. Malgré qu'on en ait, les inclinations que manifestent 95 % d'entre eux désignent des formes précises, enracinées dans une longue histoire, et impliquent des définitions très strictes qui n'autorisent pas, par manipulation de vocabulaire, un détournement d'opinion.

Le jazz, pour l'énorme majorité de ceux qui le réclament en priorité, est un monde en expansion mais qui conserve les caractères mélodiques, harmoniques, rythmiques, phraséologiques qui ont permis de lui garder son nom, et d'où découle *un plaisir original. L'improvisa*tion, en lui, importe, mais aucune théorisation cohérente ne l'a jamais tenue pour essentielle. Les compositions d'Ellington, les arrangements de Frank Foster, et même les grilles d'accords des thèmes standards appartiennent à la culture écrite. Poser la question du jazz en terme d'improvisation aboutit à le noyer *dans l'ensemble confus des musiques* qui font une place à l'invention immédiate — celle de l'orgue, dans la coutume européenne savante, celle de la plupart des folklores. Le jazz se retrouverait Gros-Jean dans ce brouillard.

Tout ce qui mène le jazz soit à se briser contre la masse de glace, la muraille de la respectabilité, soit à s'engloutir dans les flots de l'indistinction doit être repoussé par ceux qui cherchent ce jazz en premier lieu, et ils sont nombreux, infiniment lassés ou irrités d'être perpétuellement éconduits.

La solution ne peut être dans l'acceptation d'une dichotomie entre *le classique* et *tout le reste*, ni, ce qui en serait l'inéluctable conséquence, dans l'élargissement du ghetto, le partage de miettes budgétaires qu'on ramasserait sur le tapis du banquet. Elle ne peut consister qu'en une reconnaissance de la spécificité jazzique, qu'en l'octroi d'un budget séparé, honnêtement chiffré, incompres*sible et géré, en un point à* définir de la pyramide administrative, par un homme, ou un groupe, qui ne s'intéresserait pas forcément qu'au jazz mais qui, étant chargé de lui, s'en préoccuperait avant tout.

Plusieurs instances doivent sortir le jazz des difficultés qu'on lui a créées : la région, dans quelque temps, et, dès maintenant, la ville. Paris, aujourd'hui, est exemplaire, qui a réveillé un festival annuel, fondé deux classes dans ses conservatoires, établi un espace d'animations et d'ateliers, accordé une subvention au grand orchestre de *Solal et au Centre d'information* musicale, tout cela pour les jazzistes. L'Etat peut agir semblablement, avec son autorité « capitalissime ». Il lui suffit d'actualiser, dans l'esprit et dans la lettre, le rapport Pesce. Tout y est prévu pour contourner l'iceberg, désamorcer la mine, et, dans un même mouvement, étudier le problème des détaxes *pour Jazz-Unité et les clubs* créatifs de l'ensemble de l'Hexagone. Mais il faut faire vite, balayer le doute, commencer d'agir. C'est le moment.

LUCIEN MALSON.

EDITIONS ET RÉÉDITIONS

# *Le passé du jazz*

AU retour en force de la musique afro-américaine — sous toutes ses formes — est associée une flopée d'ouvrages qui paraissent ou qui reparaissent. Vient, en premier lieu, le livre d'André Hodeir : *Hommes et problèmes du jazz*, qui était inaccessible, et se trouve, *de nouveau*, facilement en librairie (1). Hodeir fut le premier, dans le monde, qui manifesta ce que pouvait et devait être une analyse *musicale* rigoureuse du fait jazziste. Rompant avec une description qui s'épargnait l'étude technique poussée, affinée, l'auteur donnait, dans cette œuvre désormais classique, l'exemple décisif d'une critique anti-raciste, digne de son objet, c'est-à-dire enfin soustraite à l'amateurisme bêtifiant que l'opinion commune considérait convenir aux petits domaines marginaux.

Cette action de scrutateur, coupante comme un scalpel, remarquable par la fermeté de la pensée et la perfection du style, n'est pas que l'expression d'une science. Elle rend aussi un hommage admiratif, affectueux, aux musiciens que les conditions historiques privèrent du pouvoir d'exercer eux-mêmes une réflexion rationnelle sur ce qu'ils avaient inventé. Austère en apparence seulement, cette critique s'offre enfin comme une véritable création d'idées ou de notions, et comme une fructueuse contribution au plaisir auditif qui se redouble dans la lecture et qui découvre, grâce à elle, des réalités inaperçues, lui permettant de s'accroître, de s'agrandir.

Primeur bibliographique cette fois, un opuscule de Gérard Herzhaft : *le Blues* (2). Succédant à son *Encyclopédie*, dont nous avons souligné l'intérêt (voir *le Monde* du 26 juin 1980), ce traité, *concis et indispensable*, émane d'un des meilleurs collaborateurs de l'excellente revue *Soul Bag*. Il est édité dans la collection « Que *sais-je ?* », considérée à tort, trop souvent, comme un ensemble d'écrits d'initiation ou de vulgarisation — auxquels Hodeir, dans la préface à son « discours de la méthode », souhaitait que le jazz ne soit pas uniquement asservi. Ici, comme ailleurs, tout dépend de l'auteur, et de la connaissance de première main (qu'ont pu y léguer un Lagache ou un Piaget). Or, personne ne parle mieux de l'historio-géographie du blues qu'Herzhaft. Il a sa place dans cette *série* de petites publications savantes.

## *La fin des années 20*

Résurgence encore, et citée par choix d'alternance, *le Dictionnaire du jazz*, de Hugues Panassié et Madeleine Gautier (3), très utile pour ceux qui sont attachés aux styles construits antérieurement au bop. Ce volume, *qui se présente* comme un complément de l'édition de 1971, rajoute une cinquantaine de musiciens, dont vingt-neuf nés avant 1910, et dix-huit nés avant 1920. Aucun grand artiste de jazz n'aurait vu le jour entre 1930 et 1940. Un seul serait apparu au-delà : Monty Alexander. La puissance jazzique serait donc morte globalement, par mutation génétique ou mutation culturelle, à la fin des « gay twenties ». Nous nous permettons d'être plus optimiste.

Plus optimiste est aussi Jacques Réda dont on diffuse l'*Anthologie des musiciens de jazz* (4). *L'éditeur a cherché*, avec ce livre, à réaliser le pendant de l'*Anthologie des interprètes classiques*, de Claude Nanquette. Conçu de la même façon, le volume présente, dans l'ordre chronologique, en de brèves biographies, les artistes qui ont occupé la scène, de Scott Joplin à Scott Hamilton. Ces courtes biographies de vedettes, Réda les destine au grand public — alors que le « dico » de Panassié s'adresse à ceux qui sont déjà mordus. Réda, dont les phrases poétiques filent comme des fusées de feu d'artifice, a, volontairement, supprimé l'un des premiers et plus fameux artistes du vieux temps : Buddy Bolden. Peut-être parce qu'il est « sans disque » et qu'une étude universitaire récente *a* jeté des doutes *sur* son aventureuse vie.

Bolden, *écrit Donald Marquis* (5), ne serait pas né en 1868, comme le signale Feather, ni en 1870 comme le note Panassié, mais en 1877. Il ne fut pas barbier, ni pamphlétaire au *Cricket*, comme tout le monde l'a cru. Il ne fréquenta jamais le Tin Type Hall, car ce lieu ou tout au moins cette enseigne, n'a jamais existé. Ce qui est sûr, c'est qu'il joua de la trompette ou du cornet. De cela, les preuves abondent. A la bonne heure. Grâce à elles, nous pouvons tout de même garder quelque confiance en de vieux livres et reprendre, après tant de révéla*tions surprenantes, notre* respiration. — Lu. M.

(1) André Hodeir. *Hommes et problèmes du jazz*. Collection « Epistrophy ». Editions Parenthèses, Roquevaire, Bouches-du-Rhône.

(2) Gérard Herzhaft. *Le Blues*. PUF, collection « Que sais-je ? », n° 1956.

(3) Hugues Panassié et Madeleine Gautier. *Dictionnaire du jazz*. Albin Michel.

(4) Jacques Réda. *Anthologie des musiciens de jazz*. Stock. Collection « Musique ».

(5) Donald Marquis. *Buddy Bolden*. Presses universitaires de la Louisiane. Réédition Da Capo, New-York.

# *Au Metropolitan Opera, l'hiver*

TRAVERSER à New-York la Lincoln Center Plaza balayée par le blizzard est déjà une performance pour un émigré de nos Alpes hivernales. Mais apercevoir en s'engouffrant sous les arcades illuminées du Metropolitan Opera une affichette vous informant que le ténor italien Luciano Pavarotti, protagoniste du spectacle, *se fait porter pâle*, « victime d'un mauvais rhume », donne une deuxième envie de défaillir.

L'opéra au programme de la « première » de ce soir-là était *Luisa Miller*, de Giuseppe Verdi, avec Katia Ricciarelli, Leo Nucci et Paul Plishka — une distribution de solistes digne de la Scala et de Covent Garden (où nous avions vu l'œuvre en 1978). L'amphithéâtre était comble (3 800 personnes) et le *bruissement de volière, prélude* aux soirées de gala, se répandait alentour quand il cessa brusquement : un régisseur venait de faire son apparition devant le rideau. C'était l'annonce fatale du « mauvais rhume ».

L'amour des New-Yorkais pour le théâtre lyrique est tel que la foule, qui avait bravé le froid, aurait dû, elle, hurler à la mort. Pour ce public fervent du bel canto, la défection de Pavarotti, dont la réputation est en passe d'atteindre celle de Caruso, était cuisante. Croit-on que de l'orchestre riche en smokings et décolletés emperlés jusqu'au cinquième balcon où étaient perchés les « pieds tendres », se manifesta quelque mauvaise humeur ? Rien, pas un sifflet, silence absolu. En revanche, quand fut annoncé que le ténor espagnol *José Carreras* remplaçait « au pied levé » l'Italien, la salle croula sous les applaudissements. Belle leçon de fair play, digne de la générosité de ces lieux.

On sait en effet que le nouveau « Met » (1966) doit son équilibre financier à des mécènes dont le premier « patron » s'appelait *John D. Rockefeller*. C'est grâce à ces « patrons », qui siègent au parterre comme les marguilliers à leur banc d'œuvre, que la saison lyrique peut avoir lieu de septembre à avril et que les places sont accessibles aux bourses les plus modestes.

Cette salle allait nous démontrer une autre étonnante bienveillance en matière de spectacle. Car cette *Luisa Miller*, production médiocre en dépit de la direction musicale de Nello Santi, fut chaleureusement accueillie.

## *Anachronismes*

En composant *Luisa Miller* au lendemain de la révolution de 1848, Verdi s'inspirait encore de ses prédécesseurs, singulièrement de Donizetti. D'où une partition assez flonflon, mais qui attise déjà par sa puissance les flammèches *de ses futurs chefs-d'œuvre* : le rythme « staccato » du *Trovatore*, les envolées de *la Traviata* ou du *Ballo in maschera*. C'est le « libretto » (Cammarano d'après Schiller) qui pèche le plus : l'idylle très germanique entre une villageoise et un amoureux de haut lignage à la manière de *Giselle*, le tout salpêtré par le conflit de deux pères abusifs — autrement dit, un affreux mélo. Le drame, dans le plein sens du terme, consistait dans la production signée Nathaniel Merrill.

L'action se passe en trois actes, dans un Tyrol du dix-septième siècle en carton-pâte, et alterne entre deux décors : une grange modeste, celle de Miller, où affluent et refluent une centaine de villageois ; le château du comte Walter, dont les voûtes de cathédrale servent de cadre démesuré aux duos. Où la production du « Met » reculait les limites du pompiérisme, c'était dans la « direction » des chanteurs. Il est admis, aujourd'hui, que le théâtre lyrique, s'il veut faire pièce au cinéma, ne peut plus tolérer le style armoire normande louchant sur le chef d'orchestre sans bouger d'un pouce. Or, cette *Luisa Miller* s'enracina sur les planches dès *le lever du* rideau, et ce, jusqu'à la fin.

Dans le premier tableau, après la jolie ritournelle chantée par la non moins jolie soprano Katia Ricciarelli, le vieux Miller nous a conté ses misères sur un ton fulminant.

Le deuxième tableau présentait un contraste scénique plus saisissant encore. A la différence de Luciano Pavarotti, dont le tour de taille est digne de Falstaff, José Carreras figure un petit ténor, dressé sur ses ergots que l'inamovible mezzo Bianca Beri, qui interprétait la fière duchesse Federica écrasait de toute sa volumineuse per*sonne en poitrinant, dans le* plein sens du terme. On comprenait mieux les réticences du malheureux à se faire traîner sur le proscenium, sinon à épouser son encombrante partenaire...

*Mais où l'opéra atteignit un* comique courtelinesque, ce fut dans le troisième tableau. Nous sommes revenus dans la grange de Miller. Le dialogue est vif entre les deux pères qui tonnent leur fureur. Enfin, pour trancher le débat, font irruption dans un grand fracas de ferblanterie les archers du comte, les choristes de toutes dimensions, aux trognes enluminées, coiffés de pots de chambre à fleurs, auprès desquels les vétérans de *Faust* rentrant dans leurs foyers faisaient dans nos souvenirs figures de voltigeurs...

L'ancien Metropolitan Opera, le fameux « Diamond Horseshoe », qui diffusa ses fastes sur la 39e Rue, était déjà féru de ces cantatrices à allures de stars, à l'époque des Géraldine Farrar et des Rosa Ponselle. Le nouveau « Met » n'a pas perdu cette promotion des vedettes du bel canto au détriment des productions tape à l'œil, à l'image de celles qui fleurissent dans les music-halls de Broadway. Mais qu'une maison de verre aussi moderne, dotée d'une machinerie ultra-sophistiquée, en vienne à reconstituer pour une « première » tous les poncifs du répertoire, voilà bien — à New-York ! — un anachronisme qui remplit l'esprit de confusion...

OLIVIER MERLIN.








# SÉLECTION

## Cinéma

### « Les Anges de fer » de Thomas Brasch

Les avions bourdonnent dans le ciel de Berlin. Le pont aérien relie au monde la ville, isolée par le blocus. Dans cette déchirure qui arrête le temps, efface les structures, laisse à nu le fonds des âmes et de l'histoire, des adolescents jouent à la liberté, une femme lumineuse traverse le monde boueux. A partir du vrai, Thomas Brasch invente un poème somptueux et dur, un diamant noir.

### « M. le Maudit » de Fritz Lang

Peter Lorre, maniaque sexuel, tueur de petites filles, hante toujours le décor social d'une Allemagne prête à accepter l'ordre nazi.

En 1931, Fritz Lang franchissait victorieusement le cap du parlant par l'alliance à la fois réaliste et symbolique de l'image et du son. Son film est un admirable témoignage de l'évolution du cinéma et de l'histoire allemande.

### « Tirez sur le pianiste » de François Truffaut

Inspiré d'un roman de David Goodis, le deuxième long métrage de Truffaut marque, en fait, ses débuts dans la fiction pure, sans références autobiographiques. Aznavour en pianiste fragile et vulnérable rencontre Marie Dubois, la première de ces « femmes du destin » qui allaient peupler l'univers d'un cinéaste filmant, ici, une fausse histoire policière avec une liberté et une invention rappelant Jean Renoir.

ET AUSSI : *Il était une fois des gens heureux, les Plouff*, de Gilles Cale (chronique d'une famille de Québec à la veille de la seconde guerre mondiale) ; *le Larron*, de Pasquale Festa Campanile (un voleur incrédule ne voit en Jésus qu'un charlatan de faux miracles) ; *Blow-out*, de Brian de Palma, (une caméra, « prima donna » virtuose pour un opéra du mystère et de l'angoisse) ; *Georgia*, d'Arthur Penn, (quatre jeunes gens des années 60 et la lente décomposition du « rêve américain ») ; *le Bateau*, de Wolfgang Petersen, (l'héroïsme de la guerre pour Hitler fait naufrage avec un sous-marin en péril) ; *la Blessure*, d'Ivan Passer, (le nouvel idéalisme de la société américaine détruit par un infirme exterminateur).

## Expositions

### La presse à Beaubourg

La Bibliothèque publique d'information et le Centre de création industrielle fêtent ensemble, avec un peu de retard, le centenaire de la loi sur la liberté de la presse, la loi du 28 juillet 1881.

### Mondrian et l'Ecole de La Haye à l'Institut néerlandais

Mondriaan — avec deux a — avant Mondrian, ses racines, ses premiers maîtres : le père, dessinateur, auteur de planches politico-philosophiques, le professeur de dessin qui enseigne d'après nature et selon les principes de la perspective, et l'oncle Frits, peintre de portraits, de natures mortes et surtout des bois qui entourent La Haye.

ET AUSSI : *Pollock*, au centre Georges-Pompidou. *Le seizième siècle florentin*, au Louvre. *Savignac*, au musée de l'Affiche.

## Variétés

### Lewis Furey et Carole Laure

Le nouveau show de Lewis Furey et Carole Laure. Un jeu de cœurs, de désirs, de sensibilités qui s'affrontent et s'accordent, un jeu de tendresse, de souvenirs et d'extase retenue. Un poète du rock tirant du langage quotidien des images sophistiquées et une comédienne-chanteuse tout en grâce et en malice (Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 20 h 45).

## Théâtre

### « Ella » à la Cartoucherie Théâtre de la Tempête

Dans le poulailler, étouffoir de plumes, dans la chaleur malsaine des volatiles enfermés, une mère muette, prostrée, fixe la télévision. Son fils grotesquement travesti en servante, crache ses peurs, ses douleurs, crache sa chair, porte les sarcasmes angoissés d'Achternbusch, ses tremblements furieux, ses cruautés enfantines avec la douceur candide, émouvante de Jean-Claude Fressung.

## Musique

### Fêtes baroques à Saint-Médard

Les concerts de musique ancienne se multiplient, suscitant une curiosité extraordinaire, qui devrait se confirmer pour les programmes de « Fêtes baroques » donnés à Saint-Médard : deux oratorios de Luigi Rossi par les Arts florissants de William Christie (le 5 mars), Marenzio et Monteverdi par le Concerto vocale de Gand (le 10), un récital de René Jacobs avec Konrad Junghanel (le 12), Bach, Haendel, Fischer par Christie au clavecin (le 16), le merveilleux Ensemble Clément-Janequin (le 17), Blow et Carissimi par Paul Elliott (le 19) et le Deller Consort (le 23).

## Danse

### Yoko Morishita à l'Opéra de Paris

Parmi les innombrables danseuses japonaises acquises à la technique classique occidentale et lancées sur le marché mondial, elle est star. Pour elle, Maurice Béjart avait créé « Light ». Elle est parmi les belles invitées de l'opéra qui relaient les étoiles françaises mobilisées au Palais des congrès par « la Belle au bois dormant ». Elle interprète « Paquita », le pas de deux du « Cygne noir », le rôle de Taglioni du « Pas de quatre ».

ET AUSSI : *Essais chorégraphiques en tout genre* : Au centre Georges-Pompidou, le Groupe de recherche de l'opéra présente des pièces d'Ulysse Dove, François Verret, Jacques Garnier ; le Centre américain accueille *Susana Hayman-Chaffey* pour une performance (5-6 mars, 21 heures). *Danse à Marne-la-Vallée*, du 1er au 13 mars avec Suzan Buirge (représentation de « divertissement pour un acte pudique » le 6 mars à Noisy-le-Grand). Une cellule de recherche a été mise en place aux *Carrefours d'art contemporain de Nancy*, avec Lila Greene et Hideyuki Yano. A Bouxwiller, en Alsace, le *théâtre du Marché aux grains* et la compagnie de danse *Beau Geste* créent le 6 mars à 20 h 30 « Brise-lames », qui sera repris ensuite au Palais universitaire de Strasbourg.

## Rock

### Emmylou Harris à l'Hippodrome de Pantin

En cette période où les concerts de rock se font rares, la venue à Paris d'Emmylou Harris est une heureuse nouvelle. L'ancienne collaboratrice de Gram Parsons n'a pas un espace musical figé. Elle fait du beau travail dans la chanson folk-country comme dans la ballade limpide, chantée sobrement. Ecouter Emmylou Harris ne donne que du plaisir et de l'émotion (vendredi 5 mars, 20 h).

## Jazz

*Nina Simone* chante au Palais des Glaces jusqu'au 6 mars, le *Golden Gate Quartet* rappelle le passé jusqu'au 14 à la Gaîté Montparnasse, *Chautemps-Di Donato-Humair* jouent à Fontenay-aux-Roses au jazz-club du Château Laboisière le 5. *Carla Bley* est à Chalon-sur-Saône, le 6 à la Maison de la culture et celle de Grenoble organise du 6 au 14 les cinq jours du jazz avec entre autres, *Muhal Richard Abrams, Eddy Louiss, Tania/Pierre Favre*. Le 4 mars, *Marcel Azzola* est invité au jeudi-jazz du TEP par Catini et Fosset.

# EXPOSITIONS

## *Centre Pompidou*

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 20 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.
Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

JACKSON POLLOCK. Rétrospective. — Jusqu'au 10 mai. Sauf dim., à 16 h. et 20 h., visite-animation.

HANS HARTUNG, photographe. — Jusqu'au 25 avril.

MAN RAY. — Jusqu'au 2 mai. Sauf dim., à 16 h et 20 h., visite-animation. Le 8 mars : Man Ray, esprit es-tu là ? (18 h. 30, cinéma du musée) ; le 11 : Man Ray et Dada à New-York, conférence de M. Sanouillet (18 h. 30, petite salle).

TAKIS. Trois totems-espace musical — Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

ALAIN FLEISHER. — Photographies. Jusqu'au 28 mars.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

ESKIMO AUJOURD'HUI. — Bibliothèque des enfants Piazza. Entrée libre. Jusqu'au 31 mai.

DES MUSICIENS ET LEURS DROLES DE MACHINES. — Démonstrations. Carrefour des régions. Jusqu'au 29 mars.

**C.C.I.**

COMMENT VA LA PRESSE ? — Jusqu'au 26 avril.

A LA UNE ! La première page des quotidiens. — Jusqu'au 19 avril.

LES MURS MURMURENT. Photographies de Burhan Dogançay. — Jusqu'au 22 mars.

**B.P.I.**

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.

MAGAZINES ET PHOTOGRAPHIE. Une nouvelle presse d'actualité, 1928-1946. — Jusqu'au 31 mai.

LE LIVRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE QUEBECOIS. — Jusqu'au 8 mars.

LES FEMMES ITALIENNES DANS LA CULTURE. — Petit foyer. Jusqu'au 15 mars.

## *Musées*

LA PEINTURE FRANÇAISE DU XVIIe SIECLE DANS LES COLLECTIONS AMERICAINES. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F. ; sam. : 11 F. (gratuite le 22 mars). Jusqu'au 26 avril. A 10 h 30 et 14 h. 30, salle 404, projection de films d'art.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. libre. Jusqu'au 19 avril.

COLLECTION THYSSEN - BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

LE XVIe SIECLE FLORENTIN AU LOUVRE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 11 F. (gratuite le mercredi et le dimanche). Du 5 mars au 6 septembre.

PASTELS, GOUACHES, AQUARELLES, MINIATURES ET EMAUX DES XVIIe ET XVIIIe SIECLES. — Fonds du cabinet des dessins. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Du 5 mars au 7 juin.

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F. (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

ALEA (S) : Holt, Kepes, Kowalski, Latham, Monory, etc. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Du 5 mars au 26 avril.

AU LOUP ; P. Mathey, des enfants, des amis, L. Gautrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 14 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SAVIGNAC. — Musée de l'Affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

DESSINS FRANÇAIS CONTEMPORAINS. — Musée galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 mars.

CHYPRE, les travaux et les jours. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

JEAN-MICHEL FOLON. Œuvre gravée et tapisseries. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 25 avril.

LES PREVERT DE PREVERT. Collages. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

LES AFFICHES DE MAI 68 ou l'immagination graphique. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 mars.

OBJETS - REALISMES. Affiches suisses 1905-1950. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60), sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mars.

PAUL PERRAUDIN. Journal parisien (1928-1981). — Dessins, aquarelles, estampes. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 11 avril.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

ALAIN ROURE : foulards de la marine. — Musée de la marine, place du Trocadéro (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Du 6 au 21 mars.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Reynouard (224-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 mars.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseignements au musée).

## *Centres culturels*

PIERRE GRANCHE. Espace-Environnements. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'en avril.

MONDRIAN ET L'ECOLE DE LA HAYE. Aquarelles et dessins. Jusqu'au 8 avril. DAVID VAN DE KOP. Sculptures et dessins. Jusqu'au 14 mars. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 h. à 19 h.

HARALD LYTH. Peintures. Jusqu'au 8 avril. — ELSE-MAJ JOHANSSON. Peintures et lithographies. Du 6 mars au 15 avril.

NIKOLAUS LANG. Relevé de traces. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim. (et du 3 au 12 avril), de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

VOYAGE PITTORESQUE AU ROYAUME DE NAPLES. Gravures du dix-huitième siècle. NAPLES : UNE ARCHEOLOGIE FUTURE. Photographes de M. Jodice. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78). Sauf sam. après-midi et dim., de 10 h. à 13 h. et de 16 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

DAVIOUD, architecte du Paris d'Haussmann. — C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

VITTORIO GREGOTTI. L'architecture et le territoire. — Jusqu'au 27 mars — CARL ZEHNDER (1859-1938). Architectures idéales. — Jusqu'au 3 avril. INSTITUT DU MONDE ARABE. Les projets d'un concours. Jusqu'au 20 mars. Institut français d'architecture, 6-8, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h. 30 à 19 h.

ECHAFAUDAGES pratiques architecturales en France 1976-1980. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi (548-53-10). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 avril.

PORCELAINE JAPONAISE DU XVIIe et XVIIIe siècle. — MAITRES JAPONAIS DE L'ESTAMPE du XVIIIe et XIXe siècle. — Printemps-Haussmann (magasin Havre, 4e étage) (285-22-22). Jusqu'au 3 avril.

LEOPOLDO MENDEZ. Gravures. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15), Sauf dim., de 10 h. à 18 h ; sam., de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 27 mars.

TEILHARD DE CHARDIN. Homme planétaire. — Mairie annexe du sixième arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

TROIS FOUILLES EN ILE-DE-FRANCE. — Mairie annexe du IVe arrondissement, place Baudoyer. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

LE ROMANTISME FANTASTIQUE. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 20 mars.

LES RESERVOIRS D'EAU DE PARIS. Photographies de P. Pitou et B. Tardieu. Bibliothèque Faidherbe (371-71-16). Sauf dim. et lundi. Jusqu'au 27 mars.

HERVE FISCHER. Installation. — Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Sauf sam. et dim., de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 9 mars.

TROIS ARTISTES VENEZUELIENS : Pizzani, Quilici, Royett. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf dim. et lundi, de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h. Jusqu'au 2 avril.

BAILLY-COULANGE. La geste de lumière. Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dim., de 14 h 30 à 21 h. Jusqu'au 31 mars.

AL SAMMAN, AYED, DESCOLAS, SOUMI, POPESCOU : peintures, dessins, gravures, sculptures. Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-12). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

HAZNER - MENCOVA. Artistes tchécoslovaques boursiers du gouvernement français. — FIAP, 30, rue Cabanis. De 9 h. à 22 h. Jusqu'au 15 mars.

MAURICE MOURLOT. Peintures. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69).

SETSUKO ISHII. Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 1er septembre.

L'AFFICHE EN REGION NORD-PAS-DE-CALAIS. Maison de la région, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 2 avril.

## *Galeries*

UBAC. Sculptures et dessins - CAMACHO. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (561-02-97). Jusqu'au 9 avril. — Jusqu'au 20 mars. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70).

MANIFESTATION INTERNATIONALE DE LIVRES D'ARTISTES. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 3 avril.

KUSHNER, ZAKANITCH, SMYTH, DAVIS. Lithographies et bois gravés. — Jusqu'au 13 mars. — KARL-GERSTNER. L'esprit des couleurs.

F. BOUILLON - O. GARAND. — Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 20 mars.

ATELIER J.-M.-GRANIER. Gravures. — Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 12 mars.

MOUVANCES. Art concret actuel. — Galerie Art contemporain, 37, rue de la Roquette (au fond de la cour) (700-10-94). Jusqu'au 10 mars.

RELIEFS MURAUX. Travaux de Dubois, Duseupulcre, Leclercq, Maury, Villers, Wuldar. — Galerie 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 27 mars.

SCULPTURE CONTEMPORAINE INTERNATIONALE. — Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 18 mars.

TADEUSZ KANTOR, Métamorphoses ; MARIAT STANGRET, pièces. — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 7 mai.

LE PLI, UN « ART PUBLIC » SANS ART NI PUBLIC. — Atelier d'Art public, 36, rue Serpente (325-37-51). Jusqu'au 3 avril.

GRAND PRIX DE L'ILLUSTRATION : LE MARKER. — Mecanorma-Graphic Center, 49, rue des Mathurins. Du 5 mars au 21 mai.

AUTOUR DE MAURICE CHASSAGNE : Dassault, Gilioli, Lanskoy, Masson. — Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 25 mars.

TSUBA. Gardes de sabre japonaises. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 20 mars.

AMANN, WEBER, WOLMAN. — Galerie Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'à fin mai.

MAC ADAMS. — Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (278-66-35). Jusqu'au 8 mars.

THEA BERNARD. Carapaces, peaux, camisoles. — Galerie Poisson d'or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 20 mars.

BERTHOLLE. Œuvres de 1932 à 1981. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 mars.

JOSEPH BEUYS. — Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 20 mars.

FRANCIS BRAUN. Terres anonymes. — Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 20 mars.

BERNARD BUFFET. Autoportraits. — Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon. Jusqu'au 27 mars.

BUSTAMANTE. Dix tableaux. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 mars.

BUTTI. — Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson (265-54-88). Du 4 au 25 mars.

CADORET. Peintures grand format. Hall d'exposition Mercedes-Benz, 118, avenue des Champs-Elysées (562-24-04). Jusqu'au 6 mars.

SERGIO DE CAMARGO. Sculptures récentes. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 28 mars.

JEAN CHAMPIGNE. Photographies. Galerie Charley-Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 9 mars.

THIERRY CHEVERNEY. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Du 5 mars au 8 avril.

CLAYETTE. Opéra barocco. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 avril.

CORYELL. — Le Haut Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 13 mars.

CHRISTIAN DEBOUT. Images byzantines. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 mars.

CHRISTOPHER MAC DEVITT. Dessins et peintures. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 20 mars.

DEWASNE. — Galerie Jan Six, 6, rue Royale (260-57-57). Jusqu'au 31 mars.

JEAN-LOUIS DUDONNEY. Peintures. — Galerie Caractères, 7, rue de l'Arbalète (337-96-98). Jusqu'au 13 mars.

DUFOUR. Tempera-pastel. — Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Mars.

EHANNO. — Galerie Darial, 22 rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 27 mars.

FELICIA. — Galerie Antoinette, 7, rue Jacob (326-84-85). Jusqu'au 15 mars.

GERARD FIORETTI. Peintures. — Galerie P. Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mars.

FRANÇOISE GIANNESINI. : tapisseries. — « La Demeure », 26, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 20 mars.

GUILLAUME GILLET. Paris, lumières de la Seine. — Galerie Katia Granoff, 13, quai de Conti (354-41-92). Jusqu'au 23 mars.

GUDIN. Terrains façonnés. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 28 mars.

JEAN GUITTON. Le chemin de croix. Galerie K. Granoff, 92, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 10 mars.

ADAN HENEIN. Œuvres récentes. — Galerie Faris, 50, rue de l'Université. Jusqu'au 27 mars.

A.M. JACCOTTET. Huiles, aquarelles, dessins. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 20 mars.

FRANÇOIS JEUNE, peintures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 13 mars.

PHILIPPE JUDLIN. — Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 10 mars.

KALLOS. — Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 3 avril.

NICOLAS KRILOFF. Photographies. — Galerie Aux visiteurs du soir, 50, rue Galande. Jusqu'au 15 mars.

ALAIN LABORDE. — Galerie M. Lenoir, 8 bis, rue Jacques-Callot (633-11-75). Jusqu'au 20 mars.

SIMONE LACOUR. Peintures, dessins. — Hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 20 mars.

LA SALLE. Lithographies. — Galerie Carmen Cassé, 10, rue Malher (278-43-14). Mars.

PIERRE LOEB. Peintures-Aquarelles. — Galerie Berthe, 57, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 20 mars.

RICHARD LONG. Stones in Bolivia. — Galerie Yvon-Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 12 mars.

KATHERINE MARGARITIS. Peintures. — Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Jusqu'au 20 mars.

ALEXANDRE MIMOGLOU. — Cassina, 168, rue du Faubourg-Saint-Honoré (563-59-41). Jusqu'au 15 mars.

DANIEL NADAUD. Fruits. — Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 20 mars.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

A.R. PENCK. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Peintures récentes. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 10 avril.

LAURE QUONIAM. Paysages retrouvés. — Marchands de villes, 4, rue Séguier (326-05-05). Jusqu'au 18 mars.

MAN RAY ET SES AMIS. — Galerie M. Meyer, 15, rue Guénégaud (633-04-38). Jusqu'au 3 avril.

DIETER ROTH. Tableaux, objets musicaux. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 13 mars.

FAUSTA SQUATRITI. Sculptures et collages. — Galerie Denise-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 21 mars.

UNDERWATER. Sérigraphies. — Galerie Lara-Vinci, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 18 mars.

VISWANADHAN. Sable, tableaux, vidéo. — Galerie D.-Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 23 mars.

PENG WANTS. Dessins récents sur toile et papier. — Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 27 mars.

## *En région parisienne*

BOULOGNE - BILLANCOURT. Le tapis. Art traditionnel et fonctionnel. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). Sauf dim., de 10 h. à 23 h. Jusqu'au 26 mars.

CHELLES. Attention aux détails : Malbreil, Pestana, L. David. — Centre culturel, place des Martyrs-de-Chateaubriant (421-20-36). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 26 mars.

CRETEIL. Une autre photographie. — Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

GENNEVILLIERS. Piet Stockmans. — Galerie municipale E.-Manet, place Jean-Grandel (794-10-86). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LA COURNEUVE. Philip Doherty : dessins, peintures « d'Irlande et d'ailleurs ». — Centre culturel Jean Houdremont, 23, avenue du Général-Leclerc (838-92-69, poste 456). Jusqu'au 27 mars.

MARLY-LE-ROI. « Parcours ». Peintures de Zingaro. — Institut national d'éducation populaire, 11, r. W.-Blumenthal (958-49-11). De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

Luc Peire. Peintures. — Galerie Anne Blanc, 30, Grande-Rue (916-14-99). Du jeudi au dimanche inclus, de 15 h. 30 à 19 h. Du 6 mars au 9 mai.

MEAUX. Jean Lancri : Le labyrinthe de l'identité vagabonde ; la chambre des métamorphoses. — Musée Bossuet, 5, place Charles-de-Gaulle (434-84-45). Jusqu'au 25 mars.

MEUDON. Josette Rispal, sculptures. Tamas Petres. Peintures. — Centre culturel, 2, rue de l'Eglise (626-11-43). Jusqu'au 27 mars.

MONTROUGE. Gravure actuelle et Gustave Doré. — Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri.

ORLY-SUD. Le vitrail, art et technique. — Aéroport. Jusqu'au 20 avril.

SAINT-DENIS. Bilan d'une année de recherches archéologiques. — Musée d'art et d'histoire, 8, rue Franciade. De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

SAINT-MAUR. Hommage à J. Le Chevallier, maître-verrier de Notre-Dame de Paris. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf dim. et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 14 mars.

THIAIS. Histoire des pompiers. — Centre régional « Belle-Epine » (261-06-46). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

VILLEPARISIS. Erro. — Centre culturel municipal J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Serge Guillou. L'apocalypse. Peintures. — Galerie municipale, parc de la Mairie (680-85-20). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

## *En province*

AMIENS. Maglione, ou du paradis perdu. — Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 28 mars.

BRIEY. Les arts du feu en Lorraine. Archives départementales. Jusqu'au 30 mars.

FLAINE. Bernd Zimmer. Peintures. — Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

GRENOBLE. Bonnard. Dessins de la collection Aryton. Fred Deux. Dessins : passion/autoportraits. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 22 mars.

LE HAVRE. Le bout des bordes au Havre. Œuvres de T. et J.-L. Parant. Musée des beaux-arts A.-Malraux (42-33-97). Jusqu'au 14 mars. — Georges Limbour. Bibliothèque municipale, 17, rue Jules-Lecesne. Jusqu'au 13 mars.

LYON. Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges. Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars. — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 28 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Napoléon Bonaparte. Œuvre civile. Fondation Prouvost. — Galerie Septentrion (78-26-37). Jusqu'au 9 mai.

MARSEILLE. L'Egypte de face et de profil. — Musée d'archéologie, château Borély (73-21-60). Jusqu'au 31 mai. — M. Renaud, J.-L. Barrault. Comédiens de cinéma. — Au temps du cinéma muet. G. de Gravone. — Galerie de la Vieille-Charité, rue de l'Observance. Mars. — La vie dans une cité grecque. — Centre du Merlan, avenue Raimu (98-28-04). Jusqu'au 30 mars. — Pierre Buraglio. — Galerie Cinabre, 30, cours d'Estienne-d'Orves. Jusqu'au 13 mars.

MULHOUSE. V. Adami : peintures, dessins, estampes. — J. Meyerowitz : photographies. — Galerie A.M.C., 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 27 mars.

NANTES. Jan Voss. Galerie Convergence, 18, rue Jean-Jaurès (73-49-71). Jusqu'au 25 mars.

NEVERS. Karen Hansen. — Susan Marie Johnson. Maison de la culture. Jusqu'au 14 mars.

NICE. Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). A partir du 6 mars. — Antonino Virduzzo. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-33). Jusqu'au 14 mars. — L'air du temps : aspects de la figuration libre en France. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-32-34). Jusqu'au 11 avril.

REIMS. Charles Giulioli : panoramiques trompe-l'œil. Galerie du Clair-Marêt, 70, rue de Vesle. Jusqu'au 11 mars.

RENNES. Robert Groborne. Projets pour une sculpture. — Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 18 avril.

SAINT-BRIEUC. Architecture rurale et mobilier au Cap-Sizun. Musée. Jusqu'au 30 mars.

SAINT-QUENTIN. Les orgues du département de l'Aisne. — Musée Antoine-Lécuyer, 28, rue A.-Lécuyer (63-39-71, poste 219). Jusqu'au 12 avril.

STRASBOURG. Chefs-d'œuvre de l'art juif. Collection du musée de Cluny. Art juif d'Alsace. — Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 12 avril. De Sumer à Babylone. — Bibliothèque municipale, 3, rue Kuhn. Jusqu'au 27 mars.

TOULOUSE. Au-delà du silence : L'expression artistique chez les personnes âgées. — Centre culturel de l'Aérospatiale, Chemin de Garric (47-02-29). Jusqu'au 30 mars. — Robelin. Galerie P.-J. Meurisse, 31, rue du Taur (22-42-06). Jusqu'au 20 mars.

TULLE. Tapisseries d'Aubusson. Salle des fêtes (20-21-27). Jusqu'au 16 mars.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Semaine du 5 au 11 mars

Les programmes du mercredi 3 et du jeudi 4 mars sont en page 22.

### « LE VILLAGE SUR LA COLLINE », d'Yves Laumet sur A 2

# Une fresque de la vie paysanne

C'EST un fait, les comédiens n'ont pas pris l'accent des vignerons de ce petit bourg proche de Santenay-les-Bains, où ils ont tourné l'histoire de la vie de Marie, Marie qui avait douze ans en 1906, et que l'on ne verra pas mourir à l'écran parce que des vieilles de sa trempe, ça dure longtemps, très longtemps. Dont acte. Mais... souvent dans notre pays où les professionnels ne s'exercent guère aux solfèges des divers parlers régionaux (comme c'est le cas en Grande-Bretagne), souvent — quand ils veulent « faire » marseillais, ou gallo, ou chtimi, ou berrichon — dans notre pays, les acteurs sonnent faux. Quant à moi, je préfère pas d'accent du tout à des intonations trop sensiblement imitées, empruntées. Il fallait être Pierre Fresnay (Alsacien d'origine !) pour se transformer en Marius d'un authentique Midi.

Ce manque de vraisemblance ne m'a pas heurtée, pas plus que ne m'a gênée le problème du passage, d'un épisode l'autre, entre une Marie gamine filiforme au visage triangulaire — Sabine Blondeau — à une Marie de dix-huit ans — Myriam Boyer — plus que rondelette d'avoir mis un très avantageux jupon pour ce bal où elle rencontrera l'amour de sa vie, celui qui deviendra son époux. Qu'importe si le visage de Myriam Boyer est un peu trop marqué pour sortir de l'adolescence : on veut la croire, on la suit sans hésiter. Son fils aura trente ans : on sera d'accord. Elle se mettra à boiter : on sera d'accord. Et il n'importera pas que ses cheveux aient l'air blanchis et que son front reste trop lisse pour être celui d'une quinquagénaire. C'est toujours Marie. Enfin, quand, pour le quatrième et dernier volet de la fresque — 1953-1970 — apparaît une dame âgée en réalité de soixante-sept ans, appelée dans la vie Berthe Castoldi, on se dit qu'Yves Laumet a été rudement intelligent de choisir celle-là, qui n'est autre que la mère de Myriam Boyer et qui est Marie, à en avoir la berlue, même si... même si cette personne a l'accent de sa ville d'origine, Lyon. Cette façon de causer que sa fille a abandonnée, probablement au conservatoire d'art dramatique. Il y a rupture de ton, et pourtant la transition se fait tout naturellement. Le personnage est là. Et non seulement on le suit toujours, on l'aime de plus en plus...

> C'ÉTAIT bien, ce qu'il faisait autrefois, Yves Laumet. Ce qu'il a fait là n'est pas mal, mais, dans le temps, c'était mieux. A cela, une bonne raison : ses films n'étaient pas joués. Ils étaient improvisés, recréés par des gens, de simples gens appelés à tenir leur propre rôle. Ça s'inscrivait dans le droit fil de tout ce qui se dessinait à l'époque au nord de l'Europe pour renouer à la télé avec la spontanéité du cinéma-vérité. Et transformer en vitre largement ouverte sur la vraie vie la vitrine où s'étalaient les tournures ouvragées et les fleurs de style dont se paraient alors les dramatiques. De ce côté-là, ça n'a pas changé. Chez nous, en tout cas.
>
> A l'étranger, on aimait bien Laumet. On le mettait, avec Failevic et Pialat, jadis, au premier rang des téléastes français. D'où notre surprise en le voyant réapparaître aujourd'hui avec une énorme fresque bourguignonne — ça va de 1906 à 1970 — interprétée par des comédiens de métier, par des Parisiens qui s'interpellent dans les cours de ferme sur le ton dont on se promet de se téléphoner après avoir pris un verre à Saint-Germain-des-Prés.
>
> Ça surprend d'autant plus que l'institutrice du village rappelle d'entrée de jeu ses élèves à l'ordre : il est interdit de parler et d'écrire en patois à l'école. Aucun danger à l'écran ! Les seuls à savoir prendre l'accent paysan — est-ce le bon ? ça, c'est une autre question ! — ce sont Hubert Deschamps et, dans le quatrième épisode, Berthe Castoldi, chargée d'incarner Marie, l'héroïne, à la fin de sa vie. Dommage, vraiment. Ce n'est rien, dira-t-on. Si, ce sont ces petits riens qui font les grandes œuvres. Les œuvres indiscutables.
>
> CLAUDE SARRAUTE.

#### *Le portrait magnifique d'une grand-mère*

Les dernières quatre-vingt-dix minutes de ce téléfilm de six heures vaudraient à elles seules d'être diffusées telles quelles, avec leur rythme propre, dans les circuits du cinéma. Il y a là un document comme on n'en signale que très peu. Le portrait magnifique d'une grand-mère rompue aux âpretés de l'existence, et qui préférera son quant-à-soi de paysanne robuste au confort petit-bourgeois, dont


(Dessin de Bonnaffé).

tentent à tout prix de la gratifier ses enfants partis réussir et habiter dans la ville voisine.

D'ici un mois, nous reviendrons sur la super-non-professionnelle qu'est Berthe Castoldi. Nous l'avons interviewée : elle est formidable de bon sens et de finesse. Pour elle, la vie « *n'a pas été toujours aussi facile qu'à présent* » ; aujourd'hui à la retraite, elle fut mécanographe après avoir été ouvrière modiste à la Croix-Rousse, « *un village de Lyon, aussi célèbre que Montmartre* ». Mme Castoldi, se plaçant en téléspectatrice ordinaire, a, aujourd'hui, peur que « *les gens jugent la série un peu longue* ». « *Moi je ne trouve pas qu'il y ait de quoi s'impatienter,* dit-elle, *on ne pouvait pas faire ça comme un western, ce n'est pas un film cravaché. C'est profond, ça va au rythme de la vie.* »

Elle dit « ça » : ça oui, c'est l'histoire que des milliers et des milliers de Français ont vécue avant la grande migration baptisée « exode rural » — ou dont ils ont entendu parler : ceux qui sont trop jeunes, ou citadins depuis des générations, ont pour la plupart une tante, ou un cousin, habitant à la campagne. « Ça », c'était, au tout début du siècle, la vie des fermiers, métayers et autres ouvriers agricoles travaillant pour les « gens du château », qu'un régisseur bernait tout comme il essayait de gruger ceux qui ne possédaient pas la terre (ici le précieux vignoble). « Ça », ce furent vers 1906 les premières rébellions fomentées par les « rouges », et aussi l'omniprésente force de l'Eglise (la scène de la communion solennelle succédant dans le film à la leçon de catéchisme est remarquable d'exactitude).

« Ça », ce fut surtout la guerre de 1914, *la mort des hommes*, de presque tous les hommes nés à temps pour laisser leur peau à la France. La guerre des tranchées, décrite par Yves Laumet, n'est pas montrée un seul instant : ce sont les femmes qui la racontent, ou plutôt la font deviner, intensément, en attendant comme elles attendent les hypothétiques permissions de leurs maris, de leurs fils, en s'inquiétant autour du lavoir communal de la lettre qui n'arrive pas et des vignes à entretenir.

« Ça », ce serait — plus tard — les années 30, la crise en Amérique. « *Il faut que ce soit grave ce qui arrive là-bas pour que même les banquiers se suicident* », dira un villageois, commentant ainsi un titre du journal qu'il vient de lire et résumant du même coup le krach de Wall Street et ce qu'il entraînerait. « Ça », ce fut, absurdité réitérée, la deuxième guerre. Et là, en 1945, dans le film, Louis, l'autre héros — en face de Marie-Louis, cet ancien ouvrier du *Creusot* qu'elle avait épousé, puis dont elle avait supporté les années de passage à vide qui suivirent son retour du front — Louis meurt d'une balle perdue au moment où les Allemands battent en retraite.

#### *De la ferme à la résidence secondaire*

C'est Marc Chaill qui, le temps des deux épisodes centraux, interprète le rôle de Louis. Et il joue bien. Il joue juste. Particulièrement dans les moments où, adonné au vin rouge qui le console, il s'éloigne de la réalité, et de veule se fait violent. Pendant ces années, Marie trime, élève l'enfant, supporte les silences, en remontre au village entier et garde encore assez de tendresse pour rassurer son homme quand il ne parvient pas à s'endormir. Marie — Myriam Boyer, — simple et intense, est désarmante d'authenticité.

Yves Laumet et son décorateur et son éclairagiste ont réussi à ne pas donner à cette chronique villageoise les allures faussement rustiques des images qu'il est de coutume de déverser à la télévision dès qu'il s'agit de faire voir le monde paysan tel qu'il n'existe plus — les costumes pour une fois n'ont pas l'air d'être impeccables et frais repassés, la cuisine où l'on vit ne ressemble pas à une publicité de magazine vantant les charmes de résidences secondaires « comme au bon vieux temps ». Seules peut-être les mains des comédiens ne sont pas assez calleuses... Car elles ne furent pas si faciles, les soixante-dix années d'avant les années 80.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Le village sur la colline : à partir du 6 mars, à 21 h 50, sur A 2.

### CARTE BLANCHE A ANNE GAILLARD SUR FR 3

# Le regard des autres

ILS sont sept mille en France à mesurer entre 1 mètre et 1 mètre 40, parfois moins. On les appelle des nains. Dans la rue, il nous arrive d'en rencontrer, et nos regards se portent instinctivement sur ces êtres différents. Eux, la tête droite, le buste raide, font semblant de ne rien voir. Trop habitués à être regardés à la loupe comme une curiosité risible, ou, comme dit l'un d'entre eux, « *pareils à un personnage de cirque* », ils poursuivent silencieusement, à petits pas, leur ligne de vie à l'ombre. Ils se savent rares et se cachent. C'est la nature qui les a frappés, dit-on, et, pourrait-on ajouter, la société des « normaux » qui les a exclus. Dix pour cent seulement des nains réussissent à s'intégrer. Les autres ont fui la promiscuité des villes, vivent reclus, disséminés dans les campagnes.

#### *Convaincant, émouvant*

Il était donc délicat, presque gênant, d'enquêter sur leur existence. Nos regards faussement discrets suffisent à les déranger, même sans l'œil d'une caméra tenue par Anne Gaillard, qui, après une émission consacrée à la consommation, tenait à faire une entrée fracassante au petit écran. Elle a réussi.

Si le reportage n'est pas toujours mené avec la délicatesse et le tact nécessaires (surtout dans la partie interwiews), l'ensemble est convaincant, émouvant. Un gros plan à l'américaine fixé sur un pont, un homme de 95 centimètres, à la démarche déséquilibrée par une bosse, noyé dans un univers démesuré. Après ces effets photographiques faciles, la caméra se fait plus discrète. Elle caresse un visage, scrute la tristesse d'un regard toujours digne pour glisser dans l'intimité des vies familières, chez Richard, Annie, Christophe ou Serge. Ce qui surprend, d'abord, est la sécheresse de ce monde. Ou plutôt sa netteté. Phrases courtes, mots jetés, comme s'il y avait de la hâte à conclure, comme si l'homme normal « allait les surprendre et les juger ». Un écolier dit : « *J'ai appris par mes camarades que j'étais un nain. Quand on se chamaille, c'est toujours moi qui perds.* » Un adulte, plus brutal encore : « *Dans la société, il y a des deux, des trois, des quatre, nous sommes des zéros.* » Le moment le plus intense de ces existences, dont on a toujours le sentiment poignant qu'elles passeront sans rien laisser, est celui où se concentre leur énergie se heurtant au pouvoir de la société. Une femme dit : « *On me traite de vicieuse et on m'a licenciée parce que je suis mariée avec un nain.* »

Anne Gaillard a su recréer comme une anthologie d'existences. Des vies secrètes de quelques lignes, de quelques pages, des malheurs sans nombre ramassés en une poignée d'images et quelques paroles qu'on a bien voulu entendre. Michel Foucault les appelle des « hommes infâmes ». Ils sont ignorés, seuls, et disparaissent sans laisser de trace, « *comme à la limite de la mer un visage de sable* ».

MARC GIANNESINI.

★ Nouveau vendredi : « Une vie sans importance », FR 3, 20 h. 30.

## Vendredi 5 mars

> **Un film**
>
> **AELITA**
>
> Film soviétique de Iakov A. Protazanov (1924), avec I. Ilinski, I. Solntseva, N. Tsereteli, N. Batalov.
>
> A 2, 23 h 5.
>
> ★ *Le retour en Russie soviétique d'un fécond réalisateur de films historiques du « cinéma tsariste ». Aelita, film monumental à gros budget, fit une incursion dans la science-fiction avec les épisodes de la planète Mars, dont on admira les décors « constructivistes », d'une esthétique audacieuse. Mais c'est aussi une œuvre réaliste et satirique opposant la nouvelle société du communisme au monde bourgeois décadent figuré par Mars, sa reine et ses révolutions de palais. Un joyeux soldat, héros du peuple, introduit le rire et une forme de comique que Protazanov (mort en 1945, à l'âge de soixante-quatre ans) allait beaucoup cultiver par la suite.*

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Télévision scolaire.
Eveil à dominante sciences sociales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Comédie : « Deburau ».
De Sacha Guitry, mise en scène J. Rosny, avec R. Hirsch, L. Amiel, J.-C. Aube...
*L'histoire du célèbre mime Jean-Gaspard Deburau, qui, en pleine gloire, brise sa carrière et passe le flambeau à son fils.*
22 h 45 Les grandes expositions : La peinture française du XVIIe siècle dans les collections américaines.
*Georges de La Tour, Poussin, Le Brun, Mignard, etc.*
23 h 15 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Super Jaimie.
15 h 50 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. : J.-P. Spiero.
*Le charcutier de Villemoutille ; Puissance 3 ; Potion magique.*
16 h 45 Série documentaire : La Renaissance.
La liberté de l'esprit.
*La pluralité des mondes, avec Giordano Bruno, Erasme, Luther et Montaigne.*
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; La cuisine exotique ; Pierrot : Le petit écho de la forêt ; Dick le rebelle.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
De N. Companeez. Avec F. Ardant, E. Feuillère, F. Huster...
*Antoine rejoint Katie dans le Lot-et-Garonne. Ambiance légère.*
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
On aurait bien aimé les connaître.
Avec S. Chantal (Ervamoira), I. Frain (Le nabab), B. Frangin (Une fin de loup), H. Gougaud (Bélibaste), B. de Freminville (pour « Marthe »).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle l'U.R.S.S. insolite) : « Aelita ».
De Jacob Protozanov.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles ; Vive le volley ; Des livres pour nous ; Des bruits dans l'autruche.
Force Ouvrière (F.O.).
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La cité de Cortex.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Une vie sans importance.
*Carte blanche à Anne Gaillard.*
Réal. : J.-P. Muscardo.
*(Lire notre article ci-dessus).*
21 h 30 Téléfilm : L'autre maison.
Scénario : S. Martel et P. Dupriez ; Réal. : D. Georgeot, avec F. Vian, J.-M. Dupuis...
*Hélène et Roger, nouveaux locataires d'une maison hantée, sont aux prises avec un personnage fantôme.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

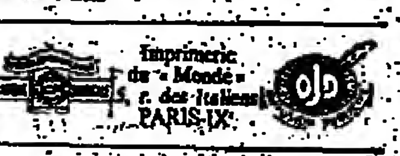
### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Comprendre l'acte chirurgical ; Dialogue des générations ; Moins cinq, avec B. Schwartz.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (la danse du Chinois, avec L. Berio) ; à 8 h 32, Guyane, terre à découvrir : les tortues.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le choix de Sophie » ; « La marche de nuit », avec W. Styron.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Le Trio Pasquier, avec M. Béroff au piano (Strauss).
12 h 5, Agora : La liberté souffre violence, avec E. de Miribel.
12 h 45, Panorama : Avec D. Tartakowsky.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Bagdad musical contemporain.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « l'Angevine », de R. Fallet.
*14 h 47, Les inconnus de l'histoire :* J.-G. Galiot, médecin hygiéniste, député du Poitou aux états généraux.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La musique en France à l'époque baroque : une iconographie d'E. Chabrier ; Musique contemporaine à Paris.
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness.
*19 h 25, Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : La liaison hydrogène.
20 h, Poésie : La Pologne à voix haute, par R. Vrigny.
21 h 30, Black and Blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Les mineurs de fond.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Prokofiev, Bizet, Gottschalk, Ravel, J.-S. Bach, Mendelssohn, Fauré.
8 h 7, Quotidien Musique.
9 h 5, Le matin des musiciens : « Schumann et l'unité allemande » (5e partie) ; œuvres de Schumann et Webern.
12 h, Equivalences : Œuvres de Couperin.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : en direct du Studio 119, O. Yagoubi, pianiste compositeur.
14 h 4, Boîte à musique : Œuvres de Grieg, Saint-Saëns, Elgar, Meyerbeer, Berlioz.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Sonorités intérieures : Œuvres de Scriabine, Messiaen, Eloy ; 16 h, Prince Albert musicien, œuvres de Prince Albert, Mendelssohn.
17 h 2, Studio-Concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Leclair, J.-S. Bach, Couperin, Dussek, Haydn ; avec O. Bailleux, pianoforte et clavecin, P. Ryison, flûte traversière baroque.
19 h 38, Jazz : Le clavier bien rythmé.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert : « Symphonie n° 73 », de Haydn, « Concerto pour harpe et orchestre », de Albrechtsberger, « Scènes pour violoncelle, harpe et orchestre », de Baird, « Sinfonietta », de Janacek, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck ; Solistes : H. Storck, harpe ; K. Storck, violoncelle ; dir. : H. Iwaki.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Coup d'œil sur les concertos de Beethoven ; 23 h 5, Ecrans : P. Piccioni ; 0 h 5, Musiques traditionnelles : Rencontre avec F. Grund.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.






Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437.
I.S.S.N. : 0395-2037.



# Samedi 6 mars

## PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 40 Accordéon, accordéons.
11 h La séquence du spectateur.
11 h 30 La maison de TF 1.
13 h Journal.
13 h 35 Pour changer.
Série : Fame ; 14 h 25 : Variétés ; 15 h 45 : Etoiles et toiles ; 17 h 35 : Chapeaux de roues et bottes de cuir.
18 h 25 Archibald le magichien.
Un verre de trop pour Humphrey Godet.
18 h 35 Trente millions d'amis.
19 h 5 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
*20 h Journal.*
20 h 35 Droit de réponse.
Une émission de Michel Polac
21 h 50 Série : Dallas.
Les puits d'Asie
*Jack décide de revendre les parts de pétrole asiatique. J. R. l'en dissuade.*
22 h 15 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F. Boulay.
23 h 45 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Domus.
(Et à 13 h 35).
12 h 45 Journal.
14 h 5 Série : Têtes brûlées.
Le réprouvé
14 h 55 *Les carnets de l'aventure.*
Siphon 1455 - Record du monde
*L'expédition au gouffre Jean Bernard.*
15 h 25 Les jeux du stade.
*Rugby France-Ecosse.*
18 h 20 Récré A 2.
La révolte irlandaise.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 C'est une bonne question.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M Drucker et F Coquet.
*Avec N Mouskouri, L. Chedid, F Huster...*
21 h 50 Téléfilm : Le village sur la colline.
Chavigny 1906 à 1908.
*(Lire nos articles page 19.)*
23 h 15 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole
18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : La cité de Cortex à 18 h 55 : En direct du passé Année 1517.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 On sort ce soir : « le Nouvel Appartement ».
Réal Y.-A. Hubert.
Pièce de C. Goldoni, en direct du Grenier de Toulouse, mise en scène Jean Favarel, avec B. Bayle, M Sapte, F. Bertin...
*Ecrit en 1760 à Venise, « le Nouvel Appartement » de Goldoni met en scène Anzoletto, jeune bourgeois ruiné pour la capricieuse Cécilia. Tous seront sauvés par Cristofolo, un riche bourgeois austère.*
22 h 30 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Voir vendredi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La gauche pour faire quoi ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Severo Sarduy : « Doublure ».
11 h 2, La musique prend la parole Le récit opératique « le Chevalier à la rose », de R. Strauss.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons : Au Brésil
14 h 5, A la rencontre de Gaston Leroux.
16 h 20, Le livre d'or : M. de La Pau, piano, interprète Brahms au Festival estival de Paris 1981
17 h 30, Informatique et handicap, par J. Yanowski
18 h 30, Entretiens de carême : La croix aujourd'hui (la croix et l'intelligence)... par le pasteur E. Fuchs.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La Radio suisse romande présente : Bernard Noël, sa vie, son œuvre... par I Lichtenstein (quatrième partie)
20 h, Les thermes vénitiens, d'Y Daoudi Avec M Rayer, E. Weiss, J. Boulva, Y Daoudi et G Segal.
21 h 24, Hors-texte, de M. Floriot.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Pleyel, P l a n e l, Wiener, Villa-Lobos, Wolf-Ferrari, Boccherini.
8 h 2, Tous en scène : Nat King Cole.
9 h 10, Actualité du disque : 11 h, La tribune des critiques de disques : « Concerto pour piano et orchestre », de Saint-Saëns (versions comparées)
14 h 4, Concert-lecture : « Anacréon », de J.-P Rameau par l'ensemble Les Arts florissants.
16 h, Concours international de guitare : Œuvres de Ghatalli, Legrand.
16 h 30, Studio-Concert (en direct du Studio 105 de Radio-France) : Musiques soufi
18 h, Le disque de la tribune : « C o n c e r t o pour piano », de Saint-Saëns (dernière parution)
19 h 5, Les mots de Françoise Xenakis.
20 h, Les pêcheurs de perle : H. Wolf.
20 h 30, Concert (donné à l'Orangerie du château de Versailles le 25 septembre 1981) : « Musique funèbre maçonnique », « Requiem en ré mineur », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France ; Solistes : M. Marshall, soprano, B. Ebel, alto, N. Makis, ténor, N. Tuller, baryton ; Chef des chœurs : J. Jouineau, dir. : W Goennenwein.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Musique de nuit, œuvres de J. Brahms, Dvorak ; 23 h, Samedi-Minuit ; 0 h 5, Haute-infidélité ; œuvres de Glass, Tyranny et Harmonic, Dempster, Fripp et Eno, Braxton, Jenkins, Lewis.

● A la rencontre de Gaston Leroux, par Claude Roland-Manuel et Yves Olivier-Martin (F.-C., 14 h 05) : un portrait de l'écrivain, considéré sous ses multiples facettes à la fois de journaliste et de romancier, et traité comme un grand personnage de son époque. Avec de nombreuses lectures et aussi des extraits du « Fantôme de l'Opéra », dans une adaptation réalisée pour la radio en 1963.

# Dimanche 7 mars

## Deux films

**UN SI JOLI VILLAGE**

Film français d'Etienne Périer (1978), avec J. Lanoux, J. Carmet, V. Mairesse, M. Robin, G. Jugnot.
TF 1, 20 h 35.

★ *Affrontement d'un propriétaire de tannerie, patron de droit divin, qui a tué sa femme, et d'un petit juge obstiné à le démasquer, malgré l'hostilité d'une communauté villageoise et des pressions politiques. C'est la « qualité française » avec un bon scénario bien raconté, des dialogues sans mots d'auteur, et d'excellents acteurs. Il faut voir Jean Carmet tenir tête à Victor Lanoux.*

**A LA REDÉCOUVERTE DE DAVID WARD GRIFFITH**

Six courts métrages de Griffith (1912 et 1913).
FR 3, 22 h 30.

★★ *Le génie d'un cinéaste qui finit de découvrir les principes fondamentaux de l'écriture cinématographique, avant de tourner, en 1914,* Naissance d'une nation. *On pourra admirer particulièrement* le Massacre, *aventure d'une famille participant à la conquête de l'Ouest, et* le Chapeau de New-York, *fable morale dénonçant l'hypocrisie provinciale.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée chez les sœurs de l'Adoration réparatrice (Paris 5e). Prédicateur : Mgr J.-M. Lustiger.
12 h Télé-foot.
13 h Journal.
13 h 20 Mise en boîte.
14 h 10 Toute une vie dans un dimanche.
De P. Sabatier (et à 15 h 40).
15 h 25 Tiercé.
17 h Sports dimanche.
Meeting d'athlétisme en salle en direct de Milan.
19 h Magazine : Pleins feux.
De J. Artur et C. Garbisu.
*« Pantagleize » de M. de Ghelderode, mise en scène P Feyrou, « Pour une infinie tendresse », mise en scène C. de Guillochet, « Fidelio » à l'Opéra de Paris, etc.*
19 h 30 Les animaux du monde.
La vraie petite sirène
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Un si joli village ».
D'Etienne Perier
22 h 25 Sports dimanche soir.
22 h 50 A Bible ouverte.
Le livre de Job : un jour le Satan.
23 h 5 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 15 h 55 : Les voyageurs de l'histoire : 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 5 Série : Sam et Sally.
Week-end à Deauville.
18 h La course autour du monde.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Gala français du MIDEM.
*Avec P Bachelet, C. Couture, A. Tome, F. Cabrel, Y. Duteil, L. Voulzy...*
21 h 35 : Allez Beaux-Arts.
Réal C Hudelot.
*Pollock-Masson : une étude comparée et aventureuse de deux peintres contemporains.*
22 h 25 : Libération des femmes, un mouvement à suivre.
Réal. G. Montlahuc.
*A travers des photos, des affiches, des interviews, une histoire du mouvement féministe de 1970 à 1980.*
23 h 15 Journal.

## Une fusion magique

**BLUE MONDAY BLUES DE GERSHWIN**
FR 3, 18 h 40.

Dans le décor trop bien léché d'un bar new-yorkais de carte postale, Vi, vraie sirène noire aux yeux de braise, grise la clientèle plus sûrement que l'alcool et ravage le cœur de Tom, la fripouille un peu éméchée qui médite de caresser sa peau satinée. Elle le menace de son browning. Lui se venge en saisissant son fiancé. L'histoire, qui est un peu courte, finit mal, mais elle convenait à Gershwin en 1922, pour ses débuts à Broadway : « Blue Monday Blues » annonce déjà « Porgy and Bess » dans la musique et l'atmosphère. Univers noir strié par les éclairs cinglants du jazz, cuivres scintillants et « blues » à pleurer, la partition renaît grâce au théâtre suisse après une absence de cinquante ans ; et la fusion magique du classique et du jazz est toujours aussi envoûtante. — T. Fr.

## TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
12 h : D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Wideman à l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture.
13 h 45 Dessin animé.
Mister Magoo.
14 h La soupière a des oreilles.
Une émission de Piem et P. Boute.
15 h 15 Série : Le comte de Monte-Cristo.
D'après A. Dumas. Adapt. J Chatenet et A. Castelot. Réal. D. de La Patellière
N° 1 : Le prisonnier du château d'If.
Avec : J. Weber, C. Romanelli, M. Tejada, etc.
*Dantès entre en communication avec Faria, le vieux prisonnier du château d'If.*
16 h 45 Un comédien lit un auteur
Pierre Vaneck lit Max Gallo.
*Extraits de « la Baie des Anges » « La promenade des Anglais ».*
17 h 30 Théâtre de toujours : Vingt-neuf degrés à l'ombre et Une fille bien gardée.
Comédies de Labiche, par les Comédiens-Français, mise en scène de J Piat
18 h 40 *Prélude à l'après-midi.*
« Blue Monday Blues », de G. Gershwin par l'Orchestre de la T.V. suisse italienne.
*(Lire notre sélection.)*
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 La révolution romantique.
Série de M Brion. Réal. B. Guillou. N° 9 : Le prestige de l'imaginaire
*En réaction contre le Siècle des Lumières, l'avènement de l'imaginaire grâce aux romantiques allemands et de G de Nerval, etc.*
21 h 25 Courts métrages.
« La réponse est dans le vent » de C. Sulleman ; « le Pain de Paul », de M Tonelli ; « Versailles peut-être », de M Sibra.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : A la redécouverte de D. W. Griffith.

## FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux. Enfance et genèse, de J Rodolin.
7 h 40, Chasseurs de son : Handicapés et magnétophone.
8 h, Orthodoxie
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h, Messe au couvent Saint-Dominique, à Paris.
11 h, Regards sur la musique : « Symphonie fantastique » de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de New-York. Dir. : L. Bernstein ; « Transcriptions », de Liszt, par F.-R. Duchable, piano.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope : « Liebestod, un opéra », Musique de G Aperghis, par l'Atelier lyrique du Rhin-Colmar, à la Maison de la culture de Nanterre.
14 h, Son : Au Brésil.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « La Tête des autres », de M. Aymé.
16 h 5, Echanges avec Cologne : Le West Deutscher Rundfunk interprète des œuvres de Isang Yun.
16 h 45, Conférence de carême : Je vous annonce la bonne nouvelle, par Mgr Saudreau, évêque du Havre (en direct de Notre-Dame de Paris).
17 h 35, Rencontre : A l'occasion de la journée nationale des femmes, P. Galbeau reçoit Naoual El Saadaoui, romancière égyptienne.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Poésie danoise contemporaine (la poésie scripturale)
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Lawrence Ferlinghetti, poète californien, et Daniel Lentz, compositeur californien.
23 h, Musique de chambre : Fauré, Kodaly, Zemlinsky, Stravinski.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade ; musique viennoise et m u s i q u e légère : œuvres de Jadin, Haendel, J. Strauss, Dvorak, Sarasate, Bund, Alfen, A u b e r t, Stolz, Eysler, Groaf ;
8 h 2, Cantate : Intégrale des cantates de Bach.
9 h 10, Magazine international.
11 h, Concert : œuvres de R. Strauss Chostakovitch, avec D Hovora, piano, F. Lodéon, violoncelle.
12 h, Les après-midi de l'orchestre Les Mahlériens (deuxième partie) par G. Liebert ; œuvres de Mahler, Tchaïkovski.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de J.-S. Bach, Mozart, Humperdink, Weber, Schreker, Berg, Zemlinski, Sibelius.

● Mengelberg et Mahler (F.-M., 12 h). — *Premier défenseur de l'œuvre mahlérienne qu'à la tête du Concertgebouw d'Amsterdam il avait, dès 1903, largement contribué à faire connaître — au point que Mahler pourra considérer ensuite la Hollande comme sa seconde patrie, — Willem Mengelberg était, d'après le compositeur viennois, le seul à qui il pouvait confier en toute tranquillité ses symphonies. L'éloge n'était pas de circonstance, et Georges Liebert, qui s'emploie, avec talent, à faire découvrir les « chefs mahlériens », le prouve, enregistrements rares à l'appui. La carrière de Willem Mengelberg est aussi retracée à travers ses interprétations de Richard Strauss qui lui avait dédié « Une vie de héros », de Rachmaninov, de Kodaly, à travers son amitié pour Debussy aussi : images brillantes d'un chef surnommé en son temps le « Napoléon » de l'orchestre.* — T. Fr.

17 h, Comment l'entendez-vous ? « Jacques Duphly et les prémices du romantisme », par J.-P. Brosse, œuvres de Duphly, Marais, Couperin, Rameau, Forqueray.
19 h 5, Jazz : M. Solal en duo avec M. Portal.
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Concert (donné le 27 juin 1981) : « Sonate pour violon et piano », de Mozart, « Partita pour violon », de J.-S. Bach, « Sonate pour violon et piano » de Beethoven, avec H. Szeryng, violon, I Brown, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique La geste d'Igor (4e partie) : « Les mémoires musicaux d'I. Markevitch », œuvres de Schumann, de Falla, Chopin ; 0 h 5, Rupture, œuvres de Gaussin, Char, Couperin.

# Lundi 8 mars

## Deux films

**MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ?**

Film français de Coline Serreau (1975).
FR 3, 20 h 30.

★ *Quelques entretiens avec des femmes d'âge et de condition sociale différents, pour exprimer la revendication féminine de l'identité. Une bourgeoise est quelque peu caricaturée, l'intervention la plus originale est celle d'une femme docteur en théologie et mère de sept enfants, qui n'a pas eu le droit de devenir pasteur.*

**L'ASTRAGALE**

Film français de Guy Casaril (1968), avec M. Jobert, H. Buchholz, G. Géret, M. Noël, J. Draeger.
TF 1, 21 h 35.

*Adaptation académique d'un roman autobiographique d'Albertine Sarrazin (morte à trente ans) racontant les amours difficiles d'une fille échappée de prison et d'un interdit de séjour. Truffé de scènes de nus, quelque peu racoleuses, le film est un produit de consommation. Seule Marlène Jobert, sincère, émouvante, échappe au naufrage.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
14 h 5, Tiennou, un paysan du XIXe siècle ; 14 h 25, Téléfilm : sport d'hiver ; 15 h 45, Les couleurs de la vie ; 17 h 15, Et mon tout est un homme ; 17 h 40, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Mais comment font les écrivains ?
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 2002 odyssée du futur : L'exploitation de l'espace.
Magazine scientifique de I. et G. Bogdanoff.
L'industrialisation de l'espace.
*L'espace considéré comme sixième continent susceptible d'être exploité.*
21 h 35 Cinéma : « l'Astragale ».
De Guy Casaril.
23 h 15 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Document : Celles de la terre.
De J. Lefebvre et D. Brunner.
*La condition féminine en milieu rural.*
17 h Itinéraires.
Pérou : Intiraimi ; Les enfants du monde.
*L'empire inca, à son apogée au XVe siècle.*
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; les quat'z'amis ; Casper ; le petit écho de la forêt : Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 *D'accord, pas d'accord.*
(I.N.C.)
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : « le Journal d'une femme de chambre ».
D'O. Mirbeau, mise en scène : J. Destoop. Avec G. Fontanel.
*La vie d'une femme de chambre à la fin du siècle dernier.*
22 h Magazine : Rendez-vous.
De G. Kahn.
*Ionesco, Andromaque de Racine, mise en scène de José Lanteri, etc.*
23 h 15 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h D'un soleil à l'autre.
Une émission de J.-C. Wideman.
18 h 30 Magazine d'actualité : Laser.
Une émission de D. Delhoume et M. Maimon.
*Les droits de la femme : une mère de famille bretonne qui travaille en usine et cultive la terre.*
18 h 55 Tribune libre.
Initiatives républicaines et socialistes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 *Dessin animé :* Ulysse 31.
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? ».
De C. Serreau.
22 h Journal

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde ; I Vladislav et la Tchécoslovaquie ; Des chercheurs français au Tibet. Moins cinq, avec G. Condominas.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (langue, logique et danse, avec J.-B. Grize) ; Georges Haldas et la légende des cafés : boulevard des philosophes.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Le merveilleux médiéval, avec D Poirion, Mme Harf-Lancner et P Ménard.
10 h 45, Le texte et la marge : « Prisonnier de la souffrance », avec A. Janov.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : L'univers de l'écriture, avec C Faraggi.
12 h 45, Panorama : Avec L. Sebbar.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Avec A Ben Dhiab, percussion, et P.-J. Croset, lyre électronique.
14 h, Sons : Au Brésil.
14 h 5, Un livre, des voix : « Séducteur en détresse avec photos », de D. Blonsy.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon F. Bayle.
15 h 30, Points de repère : Dans bibliothèque, il y a Byblos, le Liban, et le livre.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : G. Limbour.
17 h, Roue libre : Tokyo.
17 h 32, *Voix-théâtres et musiques d'aujourd'hui :* Portrait d'A. Ionatos (à la Maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, Feuilleton : La cloche d'Islande, d'après H.K. Laxness
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : La peinture française au XVIIe siècle dans les collections américaines, au Grand Palais à Paris.
20 h, La R.T.B.F. présente : Follies parade, de P. Vrebos (Prix Paul-Gilson 1981).
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les ports.

● Follies Parade, une dramatique réalisée par la radiotélévision belge et présentée au prix Paul-Gilson 1981 (F.-C., 20 h) : la sélection de ce prix est l'occasion d'écouter sur les ondes françaises des productions francophones intéressantes. Dans « Follies Parade », la radio est doublement à l'honneur, puisque le personnage principal de la pièce, « M.A.W. » (Marc Alain Walter), est un animateur de radio légère. L'auteur, Pascal Vrebos, a écrit de nombreuses pièces de théâtre et des scénarios de films et de radio.

Signalons aussi, jeudi à la même heure, la diffusion d'une pièce réalisée par la radio suisse romande, « Tom Paine », d'après le texte de Paul Foster (l'un des fondateurs de « la Mama » à New-York) et dans une adaptation de Claude Roy.

● Martial Solal et John Lewis à deux pianos (F.-M., 20 h 30). — Numéros bien rodés et solidement balisés dans la musique classique, les duos de p i a n o sont dans le jazz des acrobaties sans filet où l'on ne prend pas *la peine d'accorder les tempéraments de duettistes.* Il en résulte une conversation pianistique plus inattendue, des vibrations vraiment chaleureuses. Ainsi, le concert assez *exceptionnel* de Martial Solal, héros solitaire du piano, et de John Lewis, ancien du Modern Jazz Quartet (lui plus familier de ce genre de rebuts pianistiques puisqu'il a un certain temps j o u é avec Hank Jones) est-il un vrai choc de natures, sinon de contraires. La désinvolture brillante, un peu humoristique, de Solal rencontre le génie mélodique et nuancé de John Lewis. — T. Fr.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Gérard Calvi.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Mozart, Granados, Berlioz, Witt, Saint-Saëns, Marcello.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Le disque, une affaire qui tourne : œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Beethoven, R a v e l, Monteverdi, Purcell.
12 h, Chasseurs de son stéréo : Musique de l'Inde.
12 h 35, Jazz : Le jazz ailleurs.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : œuvres de Beethoven, J. Brahms, avec D. Willencourt, violoncelle, M. Bensoussan, piano.
14 h 4, D'une oreille l'autre : œuvres de Vaughan-Williams, Janacek, Casadesus, Jolas.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Beethoven, J. Strauss.
18 h 30, Studio-concert : Musiques traditionnelles : musiques populaires d'Occitanie.
19 h 38, Jazz.
20 h, La recherche musicale.
20 h 30, Concert de jazz (donné le 21 janvier 1982 au Grand Auditorium de Radio-France) : œuvres diverses de grands maîtres du jazz, avec M. Solal et J. Lewis, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique. Musiques de nuit : œuvres de Haydn ; solistes français d'aujourd'hui œuvres de Couperin, W.F. Bach ; 0 h 5, Guitare-nuit.

# Mardi 9 mars

## Deux films

**FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ**
Film français d'André Harris et Alain de Sédouy (1972).
Deuxième époque : GÉNÉRAL, NOUS VOILÀ.
FR 3, 20 h 30.

★ *Après l'occupation et la chute du gouvernement de Vichy, la libération et ses espoirs déçus. Après Pétain, de Gaulle. La chronique historique laisse percer un certain sarcasme. L'autopsie des événements politiques appelle la polémique sur les attitudes des années 40 et sur les deux chefs successifs en lesquels les Français virent, pour la plupart, des figures du pouvoir, paternelles et protectrices.*

**C'EST ARRIVÉ DEMAIN**
Film américain de René Clair (1944), avec D. Powell, L. Darnell, J. Oakie, E. Kennedy, J. Philliber.
A 2, 20 h 45.

★ *Quelle aubaine pour un journaliste que de pouvoir annoncer avant tout le monde, des événements qui ne se produiront que le lendemain ! Sur ce thème de Dudley Nichols, scénariste de John Ford, René Clair, exilé aux États-Unis depuis 1940, a brodé une brillante comédie dans laquelle le fantastique intervient de façon humoristique. L'action est située à New-York, à la fin du siècle dernier.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 25, feuilleton : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 15 h 10, Tout feu tout femme ; 16 h 30, débat : elles comme littérature ; 16 h 45, Découvertes TF 1 ; 17 h 20, L'œil en coin.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Un nouveau Picasso.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 À la une.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1+1.
De M. et G. Carpentier.
*Autour de Michel Sardou : Jean Poiret, Annie Girardot, Sylvie Vartan, etc.*
21 h 40 Série : L'adieu aux as.
Réalisation : J.-P. Decourt, avec B. Pradal, G. Endemann, C. Michel.
*L'aviation se vulgarise. Gaston Poirier épicier hypothèque son fonds de commerce pour construire un « zinc ».*
22 h 35 L'aventure des plantes : La longue marche du pollen.
Réalisation : J.-P. Cuny.
*De belles images microscopiques sur la naissance des fleurs.*
23 h 5 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Téléfilm : Le fantôme du vol 401.
De S. Stern et B. Rosenbaum.
*Une enquête sur l'accident d'un jumbo L 1011 qui s'est écrasé dans des marécages en Floride.*
16 h 40 Entre vous.
De L. Beriot.
*Jean de la montagne : L'histoire d'une commune montagnarde de la vallée de l'Ubaye ; H 20 s'en va en mer : la pollution en Méditerranée.*
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis : C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
*(I.N.C.).*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Mardi cinéma.
(et à 22 h 15) :
20 h 45 Cinéma : « C'est arrivé demain ».
De René Clair.
23 h 15 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h *D'un soleil à l'autre.*
Une émission de J.-C. Wideman.
18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les sorciers de l'écran.
18 h 55 Tribune libre.
S.O.S. environnement.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : *Ulysse 31.*
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Français, si vous saviez ».
D'A. Harris et A. de Sédouy.
*Deuxième partie : Général nous voilà.*
23 h 10 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Aujourd'hui la danse (la danse comme Sémiurgie, avec B. Thom) ; à 8 h 32, *Georges Haldas et la légende des cafés* ; à 8 h 50, le bois de vie.
9 h 7, La matinée des autres : Tambours d'eau, un culte de possession au *Mali* occidental.
10 h 45, Etranger mon ami : « L'Enfant de volupté », de G. d'Annunzio.
11 h 2, Instruments rares : Le claviharpe (J. Demus interprète Debussy, Mendelssohn, Chopin, Schumann et Liszt).
12 h 5, Agora : La nouvelle alliance de l'homme et de la nature, avec P. Pigniol.
12 h 45, Panorama : avec M. Sportes.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Au Brésil.
14 h 5, Un livre, des voix : *Œuvres de cinéma, inédites, de J. Renoir.*
14 h 47, Emission spéciale : Le Comité français de faim dans le monde.
15 h 30, Les points cardinaux : La cité de Londres inaugure son Barbican.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : Tokyo.
17 h 32, *Voix - théâtres et musiques d'aujourd'hui* : Portrait de R. de Simone (à la maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, Feuilleton : « La Cloche d'Islande », d'après H. K. Laxness.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Sciences : La recherche minérale dans les pays du Sud.
20 h, Dialogues : L'enfant de la double culture, avec P. Ariès et A. Barbara.
21 h 15, Musiques de notre temps : Variations pour Eisler.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les ports.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Sibelius, Brahms, Rimsky-Korsakov, Hindemith, Haendel, Paganini.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : le disque, une affaire qui tourne : œuvres de Moussorgski, Haendel, Tchaïkovski, J. Strauss, Haydn, Chostakovitch, Mozart.
12 h, Musiques populaires d'aujourd'hui : le tango.
12 h 35, Jazz : le jazz ailleurs.
13 h, *Opérette : « Madame Favart »,* d'Offenbach.
14 h 4, Boîte à musique : œuvres de Ohana.
14 h 30, *Les enfants d'Orphée.*
15 h, D'une oreille l'autre : œuvres de Rebel, Haydn, Beethoven.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Bartok, Hindemith.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Marco, Shaeffer, Kessler, Cage, Ferrari. Avec M. Joste, piano.
19 h 38, Jazz : les Irréfutables (ténors).
20 h, *Premières loges* : *magazine* d'archives lyriques : œuvres de Massenet, Verdi, Messager.
20 h 30, Concert (donné salle Pleyel, à Paris, le 22 janvier 1982) : mélodies de Debussy et Leguerney ; « Préludes pour piano », de Debussy ; poèmes de M. Jacob et Aragon, de Poulenc, « Trio pour *piano, violon et violoncelle* » de Ravel, par M. Beroff, D. Baldwin, J.-C. Pennetier, piano ; R. Landry, soprano ; R. Pasquier, violon ; R. Pidoux, violoncelle.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : œuvres de Mozart, Liszt ; 23 h 30, jazz-club.

● **Hanns Eisler** (*F.-C., 21 h 15*). — Ennemi de l'art pour l'art, soucieux de porter témoignage des luttes sociales auxquelles il s'associait, Hanns Eisler s'opposait tout naturellement à Schoenberg, « bourgeois génial » comme il aimait à le définir ; *ce dernier cependant voyait* en lui un de ses disciples les plus remarquables, au même titre *que Berg et Webern*. Brecht, qui avait collaboré avec Kurt Weill et Paul Dessau, le considérait, *et lui seul*, comme son homologue, et cependant Eisler, mort en 1962, est pratiquement inconnu en France.

De Schoenberg, il a appris le style lapidaire, cassant au besoin, ennemi des épanchements complaisants, créant ainsi une sorte de style populaire dru et « objectif », dépouillé des artifices flatteurs dont abusent les musiques de variété, donc aussi peu conforme que possible aux critères courants qui déterminent la popularité. Sans doute y a-t-il quelque chose d'un peu fané dans l'esthétique d'Eisler, *mais le parfum demeure et il ne* laisse pas indifférent. — G. C.

# Mercredi 10 mars

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain : Des métiers liés aux économies d'énergie.
13 h 55 Mer-cre-dis-moi tout.
14 h 30 : Gilles en vacances ; 15 h : Dessins animés ; 15 h 50, La belle santé ; 16 h 30 : Feuilleton : les Robinsons suisses ; 17 h 50, Sport : le football américain.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La caméra de l'an 2000.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 À la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouse.
*Malaise à l'hôpital ?*
De H. Chambon et J.-C. Fontan.
*Le fonctionnement administratif, financier, la vie dans un hôpital public qui emploie quatre mille sept cents personnes.*
21 h 35 Sports : Championnats du monde de patinage artistique.
En direct de Copenhague.
*22 h 20 Glenn Gould joue Bach.*
La question de l'instrument.
*(Lire notre sélection.)*
23 h 20 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Stade 2 midi.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
14 h 50 Récré A 2.
Mix-Mix-O, Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Discorébus ; Casper ; Méthanie ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; Candy.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Papouasie 80.
De M. Luquet.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
*(I.N.C.).*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Chroniques martiennes.
Les Martiens.
*Wilder de retour sur la terre s'aperçoit que tout le monde est mort. On est en 2006.*
22 h 15 Document : Le grand jour.
Naissance de R. Kramer.
*L'événement d'une naissance vu par un cinéaste américain.*
23 h 15 Journal.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison interassociations pour la nature et l'environnement (COLINAT).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Quelque chose dans son rêve.
Téléfilm de M. Suffran et B. Tioulong.
*(Lire notre sélection).*
22 h Journal.

## Le jeu merveilleux

**GLENN GOULD JOUE BACH**
**TF 1, 22 h 20.**

Il y a sa légende, aussi solidement *établie* que celle de Michelangelo Benedetti, et qui n'a pas été construite pour les mêmes motifs. Le pianiste canadien, décrété depuis les années 50 l'un des plus grands interprètes de Bach qui soient au monde, a fait du refus de jouer *en concert une règle de vie, une* question de morale. Il enregistre, en studio, collant bout à bout des moments de perfection. Il se cache, se protège, il va son chemin, le sien à lui. Il n'y a rien à dire, sinon qu'ils sont magnifiques, les uns après les autres, ses disques. Sinon qu'il ne faut pas rater l'occasion de le voir à l'antenne se montrer un peu, s'expliquer. Dévoiler son « jeu ». Est-ce un jeu ? L'émission diffusée le 2 janvier dernier — une merveille — prouvait bien le contraire. Celle-ci aussi. Le sérieux sait se faire merveilleux.

M.-L. B.

## Piège

**QUELQUE CHOSE DANS SON RÊVE**
**FR 3, 20 h 30**

Antoine Saugrain est excusable. Il est victime de son *imagination romanesque* qui prend des allures de labyrinthe. Ce pâle Colombo en quête de frissons policiers accompagné d'un acolyte estropié est chargé de retrouver les traces mystérieuses d'une blonde évanescente morte il y a une bonne décennie. C'est une curieuse histoire que nous raconte Boramy Tioulong. Elle nous cap*tive pendant une heure pour* se perdre en longues et inutiles digressions sur le thème du *masque. C'est dommage, le su*jet est original et les acteurs sont convaincants. — M. G.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : voir lundi.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (le cercle et la danse, avec M. Random) ; à 8 h 32, Georges Haldas et la légende des cafés.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : avec P. Marchand, directeur du département jeunesse aux éditions Gallimard.
11 h 2, Instruments rares : Les instruments du musée du Conservatoire de Paris et la collection de disques du C.N.R.S.
12 h 5, Agora : Le lien de l'ancien et du *nouveau*, avec M. Random.
12 h 45, Panorama : Emission spéciale sur Israël.
13 h 30, *Solistes* : J. Chailley-Bert, clavecin, interprète Balbastre, Roland-Manuel, Poulenc, d'Andrieu, Mozart.
14 h, Sons : au Brésil.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Gâteau des morts », de D. Bolin.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les racines du monde adulte dans l'enfance.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon J. d'Arcy.
15 h 45, Archimedia : La thermodynamique.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : Tokyo.
17 h 32, *Voix-théâtres et musiques* d'aujourd'hui : Portrait de F. Aliedi (à la Maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, Récital : C. Helffer, piano, interprète une sonate de Barraqué et une sonate de Beethoven (en direct du Festival de La Rochelle).
22 h 30, Nuits magnétiques : les ports.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, *Musiques pittoresques et légères* : panorama de l'actualité phonographique : œuvres de Ponchielli, Glabé, J. Strauss, Porter, Monti, Pollack et Gilbert, Grofé, Jobim arrangement Rys, Camus, et Salvet.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Chopin, Vivaldi, Schubert, Falla, Stravinski.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, *Musiciens d'aujourd'hui* : le disque, une affaire qui tourne : œuvres de Couperin, Mozart, Verdi, Pavarotti, Satie.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz : le jazz ailleurs.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de J.-S. Bach, Schœnberg, Debussy, Franck. Avec R. Daugareil, violon ; M.-P. Siruguet, piano.
14 h 4, *Microcosmos* : 14 h 10, dossier instrumental, concert à l'orgue de Plaisance-du-Gers prévu en 1985, œuvres de Jannequin, Haendel, Buxtehude, Bruhns, Prokofiev, Darasse ; 14 h 30, kaléidoscope ; 14 h 50, le billet et l'invité du jour ; 15 h 10, les éphémérides de la musique, œuvres de Lefébure-Wely ; 15 h 30, le jeu et la bricole ; 15 h 40, dossier instrumental, l'orgue ; 16 h, pêle-mêle ; 16 h 10, l'école américaine de piano ; 16 h 35, le jeu et la bricole (deuxième partie), en filigrane.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Berlioz, Forqueray.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : œuvres de Chopin, Bizet, Rubinstein, Liszt. Avec R. Markman et K. Broadway.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre : magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Symphonie n° 6 », de Hartmann ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 », de Haydn ; « Till Eulenspiegel », de R. Strauss, Par le Nouvel orchestre philharmonique ; soliste : Yo Yo Ma, violoncelle. Dir. F. Leitner.
22 h 45, La nuit sur France-Musique : rencontres au Groupe des sept (quatrième partie) : « Jean Martinon, compositeur et chef d'orchestre », œuvres de Nielsen et Martinon ; 0 h 5, fidélité de nuit ; la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

● **Le compositeur allemand Karl-Amadeus Hartmann** (*F.-M., 20 h 30*). — France Musique retransmet la *Symphonie n° 6* (le 10 mars) et le poème symphonique *Miserae* (le 12 mars), n'a *jamais connu en France qu'une* audience assez limitée. Né en 1905, à Munich, où il devait *mourir en 1963*, cet élève d'Anton Webern est considéré essentiellement comme un maître de la symphonie — il en a écrit sept — tandis que son goût pour une écriture contrapuntique irriguée par un large souffle lyrique, en fait l'héritier de Max Reger.

A *l'heure où la mode, outre*-Rhin, est au néo-postromantisme, le langage parfois austère *d'Hartmann pourra paraître* singulièrement « classique », mais, en aucun cas, démodé car il obéit à une rigueur interne qui, pour être de tous les temps, n'est pas donnée à tout le monde. — G. C.

# Jeudi 11 mars

## Un film

**POUSSIÈRE D'ÉTOILE**
Film italien d'Alberto Sordi (1973), avec A. Sordi, M. Vitti, J.-P. Law, E. Fenech, W. Chiari.
FR 3, 20 h 35.

★ *Dans l'Italie de 1943, une troupe de comédiens minables est ballottée entre les Allemands, les fascistes, les partisans et les troupes alliées. Alberto Sordi réalisateur se met au service d'Alberto Sordi acteur, et rivalise de cabotinage avec Monica Vitti qui se prend pour la Magnani. Inédit en France, ce film aurait pu le rester, d'autant que le doublage est exécrable.*

## PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Le tabacomanie.
14 h Les rendez-vous du jeudi.
Rendez-vous avec les régions ; 16 h 25, Les élèves ont la parole ; 16 h 45, L'acquisition du langage : les premiers mots.
17 h Formation - information - éducation.
Approches : ils vous verront ; 17 h 30 : la réalité aux téléspectateurs : une magazine télévisé.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
La mémoire des femmes.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 À la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Colomba.
Réal. : G. Battiato avec A. Canovas, A. Cuny, E. Pozzi...
*(Lire ci-contre).*
22 h Document : La terre en héritage.
Lion et le sel : pouvoir et magie.
*Un inventaire très bien documenté mais didactique des matières premières du globe.*
22 h 55 Journal.

## DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Super Jaimie.
Méditation.
15 h 50 Documentaire : L'héroïne du triangle d'or.
Les seigneurs de la jungle.
*Deuxième partie d'une enquête sur l'armée (K.M.T.) d'anciens nationalistes chinois réfugiés en Birmanie.*
16 h 45 Documentaire : Medem-land.
De J.-N. Roy.
*Le film en super huit et le cinéma d'animation.*
17 h 12 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Pierrot ; Casper ; Lippy le lion ; Je veux être... tailleur de pierre.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
De P. Dumayet et L. Barrère.
*Les médecines malades de la médecine.*
21 h 40 Sports : Patinage artistique.
22 h 45 Magazine : Les enfants du rock.
*Le groupe Toots and the Maytals, etc.*
23 h 15 Journal.

## Vengeance corse

**COLOMBA**
**TF 1, 20 h 35**

Trois heures de l'après-midi en Corse est habituellement l'heure bénie de la sieste. On se repose d'une journée tôt commencée et toujours trop longue à finir. Quand le vent souffle avec rage sur la place du village de Piétranera et que deux personnages au regard vengeur défient une famille cachée derrière des rideaux de dentelle (faits main), on se réveille pour suivre la énième version de « *Colomba* » *signée*, cette fois-ci, par Giacomo Battiato. Sur fond de belles images de l'île de Beauté, le vaillant Orso della Rebbia, bien interprété par Jean Boissarie, et la belle mais ténébreuse Colomba (Anne Canovas) vengent le meurtre de leur père sauvagement assassiné par l'avocat Barricini. Le téléspectateur goûtera « Colomba », cette sombre vengeance héréditaire comme un dessert fade et qui se mange froid. — M. G.

## TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h D'un soleil à l'autre.
*Une émission de J.-C. Wideman*
A l'occasion de la semaine internationale de l'agriculture.
18 h 30 *Pour les jeunes.*
Les wombles. Cuisine sans cuisson ; Thème et variations : Schubert.
18 h 55 Tribune libre.
Front libertaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Ulysse rencontre Ulysse.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « Poussière d'étoile ».
D'A. Sordi.
21 h 55 Journal.

## FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital (voir lundi).
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui la danse (la danse de Salomé, avec R. Girard) ; à 8 h 32, Georges Haldas et la légende des cafés ; à 8 h 50, Le bois de vie.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag.
11 h 2, Instruments rares : Les instruments à clavier du musée du Conservatoire de Paris.
12 h 5, Agora : Biologie et éducation, avec A. Jacquard.
12 h 45, Panorama, avec J.-M. Roberts.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : *L'orgue du Musée des* Augustins à Toulouse.
14 h, Sons : au Brésil.
14 h 5, *Un livre des voix* : « La conjuration des imbéciles », de J. Kennedy Toole.
14 h 47, Départementale : à Font-Romeu.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : *Compétition et culture.*
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : Tokyo.
17 h 32, Voix-Théâtres et Musiques d'aujourd'hui : Le groupe catalan Al Tall (à la Maison de la culture de Nanterre).
18 h 30, *Feuilleton : La cloche d'Islande*, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies.
20 h, La Radio Suisse Romande présente : Tom Paine, de P. Foster.
22 h 30, Nuits magnétiques : les ports.

## FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Liszt, Copland, Mozart, Weber, Scarlatti, Nielsen, Leclair.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 5, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : Le disque, une affaire qui tourne..., œuvres de Stravinsky, Tchaïkovsky, Mahler, Prokofiev, Schubert, Berlioz, Mozart, Ravel.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, *Musique légère* : Œuvres de Bacri, Betti, Gabaye, Rossini, Respighi.
14 h 4, D'une oreille l'autre : Œuvres de Zelenka, *Vivaldi*, Mendelssohn, Humfrey, Mozart, Debussy, Locke.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Hindemith, R. Strauss.
18 h 30 Interlude.
19 h 05 Remise des prix de l'Académie Charles Cros (en direct du Palais des Congrès à Paris), sous la présidence de M. Jack Lang.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, *Concert* : Radio-Jérusalem : « Esther », oratorio de Haendel par les chœurs du kibboutz de Ha'artzi, chef des chœurs : A. Charloff, les Chœurs Emek Hefer, chef des chœurs : M. Shavit ; et l'Orchestre symphonique *de l'Iba* ; Dir. G. Bertini, Sol. J. Gomez, soprano, M. Zakai, contralto, N. Jenkins, ténor, P. Savidge, baryton.
20 h 45, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche radiophonique : Œuvres de Ellberger ; 0 h 5, Mare Nostrum, œuvres de Grossi, Bizet, Milhaud.

VU

# LE CŒUR DES AUTRES

*Vous le saviez, vous, que depuis la loi Cavaillet — elle date de 1976, — à moins d'avoir pris la précaution de déclarer formellement le contraire à votre entourage ou de l'écrire noir sur blanc, vous êtes censé faire don de vos organes à la science. Après votre mort évidemment. On en avait beaucoup parlé à l'époque, mais ça nous était complètement sorti de la tête. Moi, quand j'ai entendu ça, mardi, aux « Dossiers de l'écran », je me suis jetée sur un papier et un crayon. Mort, mort, c'est vite dit... Et si on allait nous charcuter, nous enlever la rate ou les poumons avant qu'on ne le soit pour de bon.*

*On téléphonait à tour de bras, S.V.P. croulait sous les appels. On nous a rassuré, au siècle dernier, c'est vrai, ça pouvait arriver, il devait y avoir assez souvent des enterrés vivants. Aujourd'hui, s'il y a une chose sûre, c'est bien celle-là. Le centre de la vie c'est le cerveau et si l'encéphalogramme est plat..., le cœur peut continuer à battre, un simple automatisme. A noter qu'aux États-Unis, le professeur Norman Shumway, l'un des pionniers de la greffe du cœur, le signalait, à l'inverse de ce qui se passe ici, on exige une autorisation signée par le donneur éventuel et rangée avec les papiers de sa voiture. Les futurs greffés français seraient-ils privilégiés ?*

*Pas tellement, non. Ils appelaient, ils s'étonnaient — nous aussi — certains d'entre eux attendent un rein neuf depuis des années. D'accord, il y a une question de compatibilité tissulaire... Étant donné le nombre d'accidents de la route et compte tenu de la nouvelle législation, pourtant, on ne devrait pas manquer à ce point d'organes jeunes et sains. Que se passe-t-il donc ?*

*Il se passe que la chaîne qui va du blessé au receveur se casse très souvent, trop souvent. Pas sur le plan administratif, sur le plan médical. Comment cela ? Eh bien, ce n'est pas tellement gratifiant pour un chirurgien de devoir enlever un rein, mettons dans un centre hospitalier de Nancy ou de Toulon pour l'envoyer à Strasbourg ou à Paris. D'abord, c'est un supplément de travail non négligeable, ensuite, c'est une autre équipe qui aura tout le mérite de la transplantation. Quand on sait que tant de vies dépendent d'un acte à ce point facilité et par la législation et par les mentalités, on ne peut que souscrire à l'effort de solidarité demandé, mardi, devant nous à l'antenne.*

*Ce débat très intéressant, très instructif, on ne l'écoutait, pourtant, que d'une oreille. Il était ponctué, en effet, d'appels au jeune Patrice, un garçon âgé de dix-sept ans, qui devait subir mercredi sa première dialyse et qui s'était sauvé de chez lui. Pour le supplier de se faire soigner. Il y allait de sa vie. Ces appels les avait-il entendus ? Était-il passé devant un poste allumé ? Et les propos échangés derrière la vitre étaient-ils capables de lui faire comprendre que la « machine » de la dialyse ne serait pour lui qu'une courte étape avant la greffe. La greffe d'un rein donné, précisément, qui lui rendra à la fois sa santé et son indépendance.*

CLAUDE SARRAUTE.

# M. Jean-Pierre Guérin consulte la rédaction de TF 1

*La rédaction de TF 1 est entrée* dans une phase de consultation en attendant la réforme de ses structures, M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef, et successeur de M. Jean-Marie Cavada à la tête de la rédaction, reçoit un à un chacun de *ses membres, M. Cavada, pour sa* part, ne devrait pas tarder à quitter *son bureau de la rue Cognacq-Jay* pour le centre TF 1 de Montparnasse, où siège la direction des programmes, et où sont installés les services administratifs et techniques. M. Michel Honorin, dont le contrat de six mois qui le liait à la chaîne en *tant que rédacteur en chef des re*portages n'avait pas été renouvelé (*le Monde* du 26 février), vient de signer avec le président de TF 1, M. Jacques Boutet, un contrat de garantie de travail lui assurant la responsabilité de cinq reportages pour l'année à venir dans le cadre du magazine « Les mercredis de l'infor*mation.* » *Quant à M. Jean* Bertolino, rédacteur en chef adjoint des reportages dont l'annonce du départ a provoqué la signature d'une pétition par plus de cent vingt journalistes, il n'a encore rien reçu.

Enfin, la sanction infligée par le président de TF 1 au journaliste Jacques Hébert (*le Monde* du 27 février) fait l'objet d'une question écrite adressée au premier ministre par le député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine, Henri Madelin.

[Né le 8 mai 1940 à Mont-de-Marsan (Landes), diplômé d'histoire et géographie, M. Jean-Pierre Guérin a commencé sa carrière comme professeur d'histoire jusqu'en 1968 avant d'entrer à l'O.R.T.F., où il a successivement collaboré aux émissions *« Face à l'événement »* (1969-1970) *« Hexagone »* (1970-1972), *« 24 h sur la une »* (1972-1973). Responsable d'une émission de défense des consommateurs sur la troisième chaîne, il est devenu chef du service « Vie moderne » de TF 1 en 1974. Producteur et rédacteur en chef adjoint de l'émission *« Au fil des jours »* devenue *« A la bonne heure »* de 1975 à 1978, il est passé sur la deuxième chaîne, nommé rédacteur en chef adjoint, responsable des émissions d'informations de la mi-journée, puis rédacteur en chef d'Antenne 2-midi. Appelé par M. Jacques Boutet, il est revenu sur TF 1 *en septembre 1981, où il a occupé* les fonctions de rédacteur en chef chargé des journaux quotidiens. Désormais, ce poste est considéré comme le premier de la rédaction, le poste de directeur de l'information étant supprimé.]

CORRESPONDANCE

## Une émission de TF 1 sur la Corse

*Après l'article publié dans* le Monde *du 2 mars sur le magazine « 7 sur 7 » consacré par TF 1 le 27 février à la Corse, M. Jean-Louis Burgat, rédacteur en chef adjoint de cette émission, nous écrit :*

J'aimerais, pour la bonne information de vos lecteurs, transmettre les trois remarques suivantes :

— D'abord, si votre correspondant avait pris la peine de nous téléphoner, il aurait appris que, contrairement à ce qu'il a écrit, les représentants du F.L.N.C. que nous avons rencontrés ont effectivement entouré ce rendez-vous d'un luxe de précautions « dignes d'un serpent », comme à leur habitude.

— Il aurait pu aussi s'interroger avec nous sur un démenti provenant effectivement d'une personne disposant du code d'identification du F.L.N.C., mais démenti parvenu *avant* la diffusion du reportage dans plusieurs rédactions, sauf à TF 1, là où se trouvaient les seuls responsables en mesure d'arrêter la diffusion du document.

— Enfin, nous aurions pu expliquer à votre correspondant notre démarche. Elle n'était pas de faire une émission sur l'avenir de la Corse, et surtout pas un débat. C'était simplement de permettre (ce qui n'a effectivement jamais été fait sur TF 1 avant le 10 mai) à une minorité qui fait peser de graves menaces sur l'avenir de la Corse et les projets de réforme gouvernementaux, puisqu'elle n'accepte pas le débat démocratique, de s'exprimer. La censure — sauf lorsque les terroristes sont manipulés — n'a jamais arrêté les attentats.

En conclusion, acceptez ce cri du cœur : les journalistes de l'audiovisuel en ont assez des leçons de confrères ou d'hommes politiques qui n'ont jamais découvert ou cherché à découvrir une technique, un art, un métier, qui n'a rien de commun avec le leur.

**[Notre correspondant à Ajaccio, Paul Silvani, rédacteur de l'article incriminé, nous a fait part, en réponse, des observations suivantes :**

**Je ne vois pas pourquoi j'aurais pris la peine de téléphoner à TF 1, le samedi 27 février à 21 h 45, lorsque le « canal habituel » du F.L.N.C. m'a fait savoir qu'il n'était pas l'interlocuteur des envoyés spéciaux de la chaîne. J'ai, en revanche, communiqué l'information au correspondant de l'A.F.P. à Ajaccio, le lendemain matin dimanche, qui l'a diffusée. Bien que je dispose du code d'identification du F.L.N.C., je ne suis pas chargé des relations publiques de cette organisation.**

**S'agissant de l'explication de la démarche de TF 1, je pense, au contraire, qu'il est recommandé à ceux qui viennent en Corse réaliser de telles émissions d'en aviser, le moment venu, leurs confrères régionaux.**

**Je comprends parfaitement que les journalistes de l'audiovisuel en aient assez de recevoir des leçons. Je suis, pour ma part, journaliste en Corse depuis plus de trente ans, et je serais désolé si mes lecteurs ne me faisaient plus part de leur approbation ou de leur désapprobation. Puis-je ajouter que le problème corse est un problème qui est avant tout de sensibilité et que l'immense majorité des insulaires ne constituent pas, comme cela paraît trop souvent le cas, les Indiens de la France ?]**

● *Mme Agnès Varda*, cinéaste, vient d'être nommée membre du conseil d'administration de FR 3 en qualité de représentante du monde culturel. Elle succède à Mme Michèle Morgan, nommée à ce poste en décembre 1980.

# TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

**VENDREDI 5 MARS**

- (R.T.L.-Télé) TÉLÉ-LUXEMBOURG, 21 h, *Dédée d'Anvers*, film d'Y. Allégret ; 22 h 40, Chrono : l'actualité sportive de l'automobile.
- (T.M.C.) TÉLÉ-MONTE-CARLO, 20 h 35, *Visa pour l'aventure*, film de H. Léonard ; 22 h 15, Chrono : magazine de l'automobile.
- (R.T.B.) TÉLÉVISION BELGE, 21 h 15, *les Demoiselles de Wilko*, film de A. Wajda.
- TÉLÉ 2, 20 h 50, Vendredi-sports ; 22 h, Télé-tourisme.
- (S.S.R.) TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 35, *le Détective privé*, film de J. Smight ; 22 h 45, Écrire en Suisse romande : un éditeur, V. Dimitrijevic.

**SAMEDI 6 MARS**

- R.T.L., 21 h, *le Harnais*, film de E. Hume ; 22 h 55, Ciné-club : *la Femme au portrait*, film de F. Lang.
- T.M.C., *Crime et Châtiment*, film de P. Chenal.
- R.T.B., 20 h 30, *la Troisième Guerre mondiale* ; téléfilm de D. Greene (1re partie) ; 22 h, Cinescope.
- S.S.R., 20 h 05, *Les Charlots contre Dracula*, film de J.-P. Desagnat ; 21 h 35, Charivari.

**DIMANCHE 7 MARS**

- R.T.L., 21 h, *l'Incident*, film de L. Pearce.
- T.M.C., 20 h, *Charlie Bubbles*, film de A. Sinney.
- R.T.B., 21 h 15, *le Pistonné*, film de C. Berry.
- S.S.R., 20 h, La chasse au trésor ; 21, Un théâtre pas si innocent que ça.

**LUNDI 8 MARS**

- R.T.L., 21 h, *Antoine et Sébastien*, film de J.-M. Périer.
- T.M.C., 20 h 35, *Trop tard pour les héros*, film de R. Aldrich.
- R.T.B., 19 h 55, *la Troisième Guerre mondiale* (2me partie), téléfilm de D. Greene.
- S.S.R., 20 h 25, Spécial-cinéma.

**MARDI 9 MARS**

- R.T.L., 21 h, *Sabata*, film de F. Kramer.
- T.M.C., 21 h 40, Télécinéma : Magazine du cinéma.
- R.T.B., 20 h 50, Au nom de la loi, émission de P. Millet.
- S.S.R., 20 h 5, *le Testament*, feuilleton ; 21 h, Noir sur blanc, émission littéraire.

**MERCREDI 10 MARS**

- R.T.L., 21 h, *le Fou du laboratoire 4*, film de J. Besnard.
- T.M.C., 20 h 35, *la Maison du docteur Edwardes*, film de A. Hitchcock ; 22 h 30, Gogo rythmes.
- R.T.B., 20 h 55, Variétés : La bonne étoile ; 22 h 10, Championnats du monde de patinage artistique.
- TÉLÉ 2, 22 h 30, Un autre regard.
- S.S.R., 20 h 05, Agora, émission d'A. Block.

**JEUDI 11 MARS**

- R.T.L., 21 h, *le Bal des adieux*, film de C. Vidor ; ou *la Grande Sauterelle*, film de G. Lautner.
- T.M.C., 20 h 35, *Une aurore boréale*, film de R. Lucot.
- R.T.B., 20 h 20, *Chinatown*, film de P. Polanski.
- TÉLÉ 2, 20 h30, Émission politique.
- S.S.R., 20 h 05, Temps présent : la pollution de l'air ; 21 h. 10, Patinage artistique.

### SUR LES GRANDES ONDES

VENDREDI 5 MARS

Europe 1, 18 h 15 : Le Club de la presse avec Menahem Begin, premier ministre israélien.

SAMEDI 6 MARS

R.M.C., 12 h 45 : Le professeur Guillemet-Foch, spécialiste des transplantations cardiaques.

France-Inter, 21 h 05 : La musique est à vous : Richard Wagner.

DIMANCHE 7 MARS

R.T.L., 18 h 15 : « Le Grand Jury R.T.L.-*le Monde* et vous » avec Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation ; 21 h : *Symphonie italienne*, de Mendelssohn, par l'Orchestre symphonique de R.T.L., dir. L. Hager, et *Harris Jeanne*, de Kodaly, dir. L. Somoly.

Europe 1, 18 h 15 : Club de la presse avec M. Pierre Mauroy, premier ministre.

# Rappel des émissions

## Mercredi 3 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Tirage du loto.**

**20 h 40 Les mercredis de l'information.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
Haïti : Merci Bon Dieu.
*Deuxième partie du reportage diffusé le 13 février consacré aux « fous de la liberté », les jeunes Haïtiens qui fuient le régime dictatorial.*

**21 h 40 Concert de l'Orchestre philharmonique d'Israël.**
*A l'occasion de la visite en Israël du président François Mitterrand, retransmission en différé du concert donné lors de la soirée d'ouverture de l'amphithéâtre en plein air de Jérusalem. Comme toujours, le merveilleux Léonard Bernstein dirige deux œuvres écrites par lui : « Musical tosted » et « Halil » (œuvres pour flûte et orchestre à cordes créées ici en première mondiale). Viennent ensuite la « Fantaisie en do », de Beethoven, et « le Beau Danube bleu ». Avec le flûtiste Jean-Pierre Rampal, et le pianiste Emmanuel Krasovsky.*

**22 h 25 Court métrage : La ruche, un lieu d'asile exceptionnel.**

**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A2



**20 h 35 Magazine : Planète bleue.**
De L. Broomhead. Le prix de l'essence.
*Du pétrole foré aux quatre coins de la planète à l'essence des pompes : les différentes étapes et les nouvelles techniques de forage en mer.*

**21 h 40 Document : Les enthousiastes.**
Une série de J. Frapat. « L'Été », de N. Poussin.
Réalisation : J.-C. Rose.
*L'univers feutré, tout en apparence, de « L'Été », de Nicolas Poussin : à voir.*

**22 h 05 Magazine musical : Concert-magazine.**
D'E. Ruggieri, en liaison avec France-Musique.
*L'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein, interprète l'adagio de la « 10e symphonie » de Mahler, M. Debost, flûte, interprète « Syrinx », de Debussy ; autour de « Carmen », de Bizet ; un reportage sur « Persifal », de Wagner.*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**20 h 30 Ciné-parade.**
Une émission de C. Villiers et P. Godeau.
« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur « X », sans jamais oser demander » ou le « X » de A à Z.
*Autour d'Eva Darlan : entretiens avec M. Jack Lang, ministre de la culture, MM. Robert-André Vivien, François Léotard, Jean-Marie Le Pen, Gérard de Villiers. Des extraits des films : « Plainte contre X », « Les Pornocrates », « Exhibition », « Simone Barbes », etc.*

**22 h Journal.**

### FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Schubert ou l'opéra inachevé.
22 h 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Séverin à Paris, le 31 mars 1981) : œuvres pour violon et basse continue : « l'Agonie de Jésus au jardin des oliviers » ; « le Couronnement d'épines » ; « le Portement de la croix », de Biber ; « Première leçon de Ténèbres du Mercredi Saint », « Deuxième leçon de Ténèbres du Mercredi Saint », de Couperin ; par l'Ensemble Rameau : J. Estournet, violon ; T. Pollet, violoncelle ; M. Roché, clavecin ; C. Tardieu, soprano.
21 h 30, Rencontres au groupe des sept (et à 23 h).
22 h 5, Concert (en liaison avec Antenne 2) : « Symphonie n° 10 : Adagio », de Mahler, par l'orchestre philharmonique de Vienne. Dir. L. Bernstein.
23 h, La nuit sur France-Musique : Rencontres au groupe des sept, (troisième partie), soirée lyrique : Bohuslav Martinu ; 0 h 5, la musique turque du dixième siècle jusqu'à nos jours.

## Jeudi 4 mars

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 5 Réponse à tout.**
**12 h 30 Les visiteurs du jour.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 50 Objectif santé : Le stress.**
**14 h Les rendez-vous du jeudi.**
L'acoustique et les structures sonores Baschet ; Le beffroi d'un quartier de Cergy-Pontoise ; Une fontaine sonore.
**14 h 25 Les élèves ont la parole.**
Cat et cat et 2... ; 14 h 45, L'enfant, le bruit, la musique ; 17 h, Approchez et vous verrez ; 17 h 30, De la réalité aux spectateurs : Un magazine télévisé.
**18 h C'est à vous.**
**18 h 25 Un, rue Sésame.**
**18 h 45 Quotidiennement vôtre.**
Budget familial : le nerf de la guerre.
**18 h 50 Les paris de TF 1.**
**19 h 5 A la une.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Suspense.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : La nuit du général Boulanger.**
Réalisation M. Bromberger, avec M. Ronet, C. Minazzoli, M. Biraud...
*Le 27 juillet 1889, le général Boulanger remporte les élections. Les boulangistes l'invitent à prendre le pouvoir mais le curieux général, en éternel velléité, s'y refuse.*
**22 h 10 Document : la Terre en héritage.**
Le fil de la planète.
*Le textile : évolution économique de 1909 à 1975.*
**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h Voyage du président M. Mitterrand en Israël.**
**12 h 5 Passez donc me voir.**
**12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Emissions régionales.**
**13 h 45 Série : Les amours des années grises.**
**14 h Aujourd'hui la vie.**
Des espoirs ? Quels espoirs ?
**15 h 5 Série : Super Jaimie.**
La tombe d'acier (Redif.).
**15 h 50 Document : L'éroïne du Triangle d'or.**
de C. Lamour et M. Lamberti. (Redif.).
*Deux jeunes femmes à la recherche des anciens combattants de l'armée nationaliste chinoise.*
**16 h 40 Document : La Grèce des îles.**
de S. Richard, réal. A. Kyrou.
*Légendes et histoires de dieux dans les îles de la mer Egée : en Crète, à Santorin, à Delos et à Samos.*
**17 h La télévision des téléspectateurs.**
**17 h 45 Récré A2.**
Pierrot ; Casper ; Tilt ; Si on jouait au théâtre...
**18 h 30 C'est la vie.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.)*.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Les gens d'ici.**
En Corse.
**20 h Journal.**
**20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.**
Emission de J. Seguy et Y. Bosservent.
*Où nous mènent les biologistes ? La biologie va-t-elle trop vite pour le droit à la morale ?*
**21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.**
Réal. D. Cahen.
*Lou Reed, David Bowie, les groupes D.K.P., et « Thin Lizzy », etc.*
**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR3

**18 h 30 Pour les jeunes.**
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson ; Thèmes et variations : Schubert.
**18 h 55 *Tribune libre.***
Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G).
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.**
La cité de Cortex.
**20 h Les jeux.**
**20 h 35 Cinéma : Pourquoi Israël.**
(Première partie). Film français de C. Lanzmann (1972).
*Enquête menée en Israël. Entretiens avec des juifs rescapés du nazisme, des immigrés juifs d'U.R.S.S., des dockers venus d'Afrique du Nord, des membres d'un kibboutz, des militaires, des touristes, etc.*
*Aspects divers d'un pays en expansion, menacé par la guerre depuis sa création, selon l'attitude subjective d'un journaliste français, juif assimilé qui fait comprendre la mentalité juive.*
**22 h Journal.**
**22 h 30 (Deuxième partie).**

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'enfant à l'hôpital.
8 h, Les chemins de la connaissance : Aujourd'hui, la danse (le public, avec M. Huisman) ; à 8 h 32, la Guyane, terre à découvrir [illegible] ; à 8 h 50, [illegible].
9 h 7, [illegible].
10 h 45, Questions en zigzag : « Le Rideau rouge », avec A. Roussin.
11 h 2, Semaine internationale du quatuor : Brandis Quartett de Berlin (et à 17 h 32 : Quatuor Orlando).
12 h 5, Agora : Avec l'éditeur V. Dimitrijevi.
12 h 45, Panorama, avec M. Ragon ; Actualité des arts plastiques.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : L'orgue du musée des Augustins, à Toulouse.
14 h, Sons : Maternelles.
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Château d'Udine », de C. E. Gadda.
14 h 47, Départementale : Au nouveau Musée international d'art naïf, à Nice.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon A. Jakovsky.
15 h 30, La radio sur la place : La « naïveté » est-elle éternelle ?
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Les cocottes de papier.
17 h, Emission spéciale : Comment va la presse ?
18 h 30, Feuilleton : La Cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Acquisitions récentes en hépatologie infantile.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Pionniers à Ingolstadt, de M. Fleisser.
22 h 30, Nuits magnétiques.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mendelssohn, Grieg, Lantins, Franchois, Ciconia, Vivaldi, Hindemith, Chopin, Szymanowski, Haendel.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 6, L'oreille en colimaçon.
9 h 20, Le matin des musiciens : Schumann et l'unité allemande (quatrième partie), œuvres de Beethoven, Schumann, Mendelssohn.
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : tout Duke.
13 h, Musique légère : Œuvres Roger-Roger, Lacôme, Tchaïkovski.
14 h, 4 Œuvres de Max Reger ; 15 h, la Tarentelle (deuxième partie) ; 16 h, Editeurs de musique, Salabert, (troisième partie) ; œuvres de Honegger, Maderna, Satie.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Liszt.
18 h 30, Studio-concert (en direct du studio 106) : le sextette de Laurent Cokelaere.
19 h 30, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct du Grand auditorium de Radio-France) : *« Trios pour piano, violon et violoncelle »*, de Mozart, Brahms, Dvorak ; par J. Rouvier, piano ; J.-J. Kantorow, violon ; P. Muller, violoncelle.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : œuvres de J.-S. Bach, Verdi, Brahms ; 23 h, Studio de recherche radiophonique ; « les Villes invisibles » de Calvino, par l'Ensemble instrumental et les chœurs de Radio-France, dir. B. Gillet ; 0 h 5, Fidélité de nuit ; œuvres de Schubert, Mendelssohn, Chopin.

### TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 3 MARS

— *M. Jacques Chirac*, maire de Paris et président du R.P.R., est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à *19 h 15*.

JEUDI 4 MARS

— *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des Radicaux de Gauche (M.R.G.), participe à l'émission « Tribune libre » sur FR 3, à 18 h 55.

# Nouvel organigramme d'Europe 1

M. Philippe Gildas, récemment appelé au poste de directeur de l'antenne d'Europe 1 (*le Monde* des 18 et 19 décembre 1981), a procédé à une série de nominations découlant du regroupement des directions de l'information et des programmes. Ainsi, MM. André Arnaud, Philippe Bauchard et Jean-Claude Dassier deviennent directeurs adjoints de la rédaction. Les rédacteurs en chef de l'antenne sont Gérard Carreyrou (*qui prend aussi le titre de directeur* des services politiques (intérieur, étranger, économie), François Ponchelet (secteur enquêtes et reportages), et Fernand Choisel (pour les sports). Gilles Schneider est nommé rédacteur en chef de l'émission « Aujourd'hui » (tranche 6 h 30 - 9 h), Olivier de Rincquesen, rédacteur en chef des journaux du matin, Albert Emsalem, directeur des variétés, et Jacques David, directeur de la production.

# THEATRE

Les jours de relâches sont indiqués entre parenthèses.

## *Les salles subventionnées et municipales*

**OPERA** (742-57-50), les 3, 4 et 10, 19 h 30 : Ballets ; les 6 et 9, 19 h 30 : Fidelio.

**SALLE FAVART** (296-12-20) (D. soir), 20 h 30, mat. sam., 15 h, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Bubbling Brown Sugar (Harlem années 30), le 8, 20 h 30 : Concert octuor de Paris (Weber, Beethoven, Spohr).

**COMEDIE-FRANÇAISE** (296-10-20), le 3, 8 et 7, 20 h 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve ; les 7 et 10, 14 h 30, et le 10, 20 h 30 : le Plaisir de rompre ; le Voyage de M. Perrichon ; les 8 et 9, 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.

**CHAILLOT** (727-81-15), Grand Théâtre, les 4, 5, 6 et 10, 20 h 30 : Britannicus ; le 8, 20 h 30 (dern.) : Tombeau pour 500 000 soldats ; le 7, 15 h, le 9, 20 h 30 : Faust. — Foyer, les 3, 4, 5, 9 et 10, 14 h 30 et 18 h 15, le 6, 18 h 15 : les Mille et Une Nuits ; le 8, 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Florence Delay.

**ODEON** (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Hedda Gabler.

**TEP** (797-96-06) (J., dim. soir, L.), 20 h 30, mat. sam. et mer., 14 h 30, dim., 15 h : Gevrey-Chambertin ; le 6, 14 h 30 : Films ; le 4, 20 h 30 : Patrice Caratini et Marc Fosset (jazz).

**PETIT TEP** (797-96-06), les 3, 4, 5 et 8, 20 h 30, le 7, 15 h : Teatro Porcospino.

**CENTRE POMPIDOU** (277-12-33) (mardi). Débats, le 4, 16 h : Evolution de l'information télévisée ; 18 h 30 : L'éducation pour quoi faire ? ; le 5, 16 h : Le marché de l'image ; le 8, 15 h : Journée des femmes ; 16 h : Fabrication d'un journal ; 18 h 30 : Man Ray, esprit es-tu là ? — Musique, les 3, 4, 5, 6 et 8, 14 h 30 : Animation avec le Centre européen pour la recherche musicale-Metz ; le 8, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. J.-C. Pennetier, avec C. Hadady, J.-M. Manzima, A. Neveux, P. Muller (Janacek, Ducol, L. de Pablo, P. Hindemith). — Cinéma-vidéo, les 4, 5, 6 et 7, 14 h : Quatrième Festival international de films ethnographiques et sociologiques ; 18 h : Pollock : l'art du happening aux U.S.A. ; 19 h : Cinéma in the Age of Pollock.

**CARRE SILVIA-MONFORT** (531-28-34), mer., 15 h 30, sam. et dim., 14 h et 16 h 45 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Zarathoustra.

**THEATRE DE LA VILLE** (274-22-77), les 3, 4, 5 et 6 : Orchestre de chambre de Pologne (voir Théâtre musical de Paris).

**THEATRE MUSICAL DE PARIS** (261-19-83), les 3 et 5, 20 h 30 : Macbeth ; le 4, 20 h 30 : I Masnadieri (les Brigands) ; les 3, 4, 5 et 6, 18 h 30 : Orchestre de chambre de Pologne.

## *Les autres salles*

**AMERICAN CHURCH** (372-92-42) (D., L.), 20 h 30 : A Midsummer Night's Dream.

**ANTOINE** (208-77-71) (L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Potiche.

**ASTELLE-THEATRE** (202-34-31), V., S., 20 h 30, dim. 16 h : Les Bonnes.

**ATELIER** (606-49-24) (L.), 21 h, mat. dim., 15 h : le Nombril.

**ARTS-HEBERTOT** (387-23-23) (D.), 21 h : l'Etrangleur s'excite.

**BOUFFES DU NORD** (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, mat. sam. 15 h : la Tragédie de Carmen.

**BOUFFES PARISIENS** (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Diable d'homme.

**CARTOUCHERIE**, Théâtre du Soleil (374-24-08), J., V., S., 18 h 30, dim. 15 h 30 : Richard II. — Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. S., dim. 16 h : Ecrits contre la Commune. — Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : Ella. — Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : De mémoire d'oiseau. — Atelier du Chaudron (328-97-04), le 3, 21 h : Teatro del Rebombori ; le 4, 20 h 30 : Sebi, 22 h + le 7, 18 h : Teatr Grupa Chwilowa ; le 5, 21 h, le 7, 15 h : Théâtre de la mie de pain ; le 6, 21 h : Carlos Trafic.

**CENTRE D'ARTS CELTIQUE** (258-97-62) (Mer., D soir), 20 h 45, mat dim, 17 h : Perles à rebours.

**CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE** (354-30-75), le 4, 21 h : Poésie sacrée.

**CHATEAU DE VINCENNES** (365-70-13) (D., L.), 21 h : Gerbe de blé.

**CISP Th. PARIS 12** (343-19-01), les 3, 4, 5, 6, 20 h 45 : Récréations de clowns ; le 8 à 20 h 45 : le Dernier Sanctuaire de gorilles.

**CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (589-38-69). Grand Théâtre, J., V., S., 20 h 30 : la Divine Comédie : Galerie (D., L.), 20 h 30 : la Religieuse ; Ressarre (D., L.), 20 h 30 : Pierre Abélard 1079-1142.

**COMEDIE-CAUMARTIN** (742-43-41) (Mar., D. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

**COMEDIE ITALIENNE** (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : la Servante amoureuse.

**COMEDIE DE PARIS** (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Joël.

**DAUNOU** (261-69-14) (D. soir, Mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : la Vie est trop courte.

**EDOUARD VII** (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : la Danse du diable.

**ESPACE CARDIN** (266-17-30) Dim. 17 h, lundi, mardi, 20 h 30 : Oratorio pour une vie.

**ESPACE-GAITE** (327-95-94) (D., L.), 22 h : Stratégie pour deux jambons.

**ESSAION** (278-46-42) (D.), salle I : 20 h 45 : le Marteau des maléfices ; 22 h 15 : l'Alpage. — II : 18 h 30 : Ballades ; 20 h 15 : la Planète Shakespeare, le Conte d'hiver ; 21 h 30 : Protée.

**FONTAINE** (874-74-40) (D.), 20 h 30 : Hommage à Koudechapo.

**GAITE-MONTPARNASSE** (322-16-18) (L.), 22 h, dim. 20 h 15, mat. sam. et dim. 17 h 30 : l'Os de cœur.

**GALERIE 55** (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Glass Menagerie (dern. le 6).

**HUCHETTE** (326-38-99) (D.), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.

**JARDIN D'HIVER** (255-74-40) (D., L.), 21 h : Leçons de bonheur.

**LA BRUYERE** (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : le Divan.

**LIERRE-THEATRE** (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : la Grande Peur dans la montagne.

**LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Une saison en enfer ; 20 h 30 : Un amour de théâtre ; 22 h 15 : Show devant, S. Joly ; II. 18 h 30 : Don Quichotte ; 20 h 30 : Douce ; 22 h 15 : Pour une infinie tendresse ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.

**MADELEINE** (265-07-09) (D soir, L.), 20 h 45, mat. sam. et dim. 15 h : Du vent dans les branches de sassafras.

**MARIE STUART** (508-17-80) (D., L.) 20 h 30, mat. sam. 17 h 30 : la Confession d'Igor...

**MARIGNY** (256-04-41), (Jeu.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h : le Garçon d'appartement.

**MATHURINS** (265-90-00), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Jacques et son maître.

**MICHEL** (265-35-02), (L.), 21 h 15, mat. dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

**MICHODIERE** (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : la Pattemouille.

**MODERNE** (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : Trio.

**MONTPARNASSE** (320-89-90) ; (D. soir, L.), 21 h, mat. sam. 17 h 30, dim. 16 h : Trabisons. Petite salle (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h : Un cri.

**NOUVEAUTES** (770-52-76) (J., D. soir), 21 h, mat. dim., 15 h : Folle Amanda.

**PALAIS-ROYAL** (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Pauvre France !

**PETIT FORUM** (297-53-47) 20 h 30 : Toute honte bue (dern. le 4).

**POCHE** (548-92-97) (Mer., dim. soir), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Baron, Baronne.

**SAINT-GEORGES** (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 15 h : Le charimari.

**SCALA** (261-64-00) (D. L.), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

**STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES** (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : le Cœur sur la main.

**STUDIO FORTUNE**, les 5, 6, 21 h : Paroles d'infâmes.

**STUDIO TH. 14** (545-49-77) (D., L.), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort. Le 8 à 20 h 30 : En passant par Maupassant.

**TAI TH. D'ESSAI** (278-10-79) I : Mar., 20 h 30, J., V., S., 22 h, Dim. 17 h : L'Ecume des jours ; J., V., S., 20 h 30 ; Dim., 15 h : la Maison de Bernarda ; Sam., 23 h 30, Dim., 20 h 30, L., Mar., 22 h : Huis Clos, dernière le 9.

**TH. D'EDGAR** (322-11-02) (D.), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 h : Nous on fait ou on nous dit de faire.

**TH. EN ROND** (387-88-14) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h. : Roméo et Juliette.

**TH. DU MARAIS** (278-50-27) (D.) 20 h 30 : Henri IV.

**TH. DE LA MER** (520-74-15) (L.) 20 h 30 : Voulez-vous jouer avec moi ?

**TH. DE LA PLAINE** (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim., 17 h. : Le dernier des métiers ; L'équarissage pour tous.

**TH. PRESENT** (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 17 h : Pantagleize.

**TH. DES 400 COUPS** (633-01-21) (L.) 20 h 30 : Nairobi University Players (dim. le 9) ; 22 h 30, le 10 à 20 h 30 : La Folle ; le 10 à 22 h 30 : le Journal de Nijinski.

**TH. DU ROND-POINT** (256-70-80), les 3, 4, 5, 9, 20 h 30 : L'Amante anglaise. Le 6, 20 h 30. Le 7, 15 h : Antigone toujours. Petite salle (D soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Virginia.

**TH. 13** (589-05-99) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Les Cancans.

**TH. 18** (226-47-47 (D., L), 22 h : Lettre au père.

**TH. 347** (874-28-34) les 4, 8, 9, 19 h 45 : le Roi se meurt.

**VARIETES** (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h et 18 h 30 : Chéri.

## *Les cafés-théâtres*

**AU BEC FIN** (296-29-35) (D.) : 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 21 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 30 : le Président ; 22 h 45 : Patrick et Philomène.

**BLANCS MANTEAUX** (887-15-84) (D.), I, 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + S., 24 h : Des bulles dans l'encrier. — 20 h 15 : Embrasse-moi idiot ; 21 h 30 + S., 24 h : Qui a tué Betty Grandt ? 22 h 30 : Popote.

**CAFE D'EDGAR** (322-11-02) (D.), I, 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : J'aurais pu être votre fils. — II, 20 h 30 : Le Vengeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.

**CONNETABLE** (277-41-40), J., V., S., 20 h 30 : Un jeté et deux boucles ; 22 h 30 : Djaïma.

**COUPE-CHOU** (272-01-73) (D., L., J.), 20 h 30 : le Petit Prince ; D., L., Mar., J.), 22 h : Feydeau, Courteline, Labiche.

**L'ECUME** (542-71-16), les 3, 4, 5, 6, 20 h 30 : C. Gobert et I. Meyer.

**FANAL** (233-91-17), (D.), 20 h : l'Amant, 21 h 15 : F. Blanche.

**LA GAGEURE** (367-62-45), (D.), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche, (dern. le 6).

**LE PETIT CASINO** (278-36-50), (D.). I, 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?

**POINT VIRGULE** (278-67-03), (D.). 20 h 15 : Ca alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.

**LA SOUPAP** (278-27-54), (D., L., Mar.), 21 h 30 : Pourquoi c'est comme ça.

**SPLENDID SAINT-MARTIN** (208-21-93), (D., L.), 20 h 30 + V., S., 22 h : Papy fait de la résistance.

**LE TINTAMARRE** (887-33-82), (D., L.), 18 h 30 : Lime, C. Epinal ; 20 h 30 : Phèdre.

**THEATRE DE DIX HEURES** (606-07-48), (D.), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Télény.

**VIEILLE GRILLE** (707-60-93), (D., L.), 20 h 30 : Colporteurs d'images ; 22 h 30 : Ensemble de musique arménienne.

**VINGT-CINQUIEME HEURE** (439-36-59), (D., L., Mar.), 21 h : Théophile ; 22 h : Rimailleries.

## *Les chansonniers*

**CAVEAU DE LA REPUBLIQUE** (278-44-45), 21 h., mat. D. 15 h. 30 : Achetez François.

**DEUX-ANES** (606-10-26) (Me.) mat. D. 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

## *En région parisienne*

**ANTONY**, Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 21 h, mat. Dim. 15 h : Tout ça, c'est une destinée normale.

**ARGENTEUIL**, C.O.M. (961-25-29), les 3, 5, 6, 20 h 45, le 7, 15 h 30 : Vendredi ou les Limbes du Pacifique ; Soir soir.

**AUBERVILLIERS**, Th. de la Commune (833-16-16), les 3, 4, 5, 6, 20 h 30, le 7, 17 h, le 9, 19 h 30 : Propos de petit déjeuner à Miami ; II : les 3, 4, 5, 6, à 20 h 30, le 7 17 h, le 9 à 19 h 30 : Maria Pineda.

**AULNAY-SOUS-BOIS**, Maison de la culture (828-00-22), le 3, 20 h 30 : Stein, Shoemaker ; le 5, 20 h 30, Carlos Trafic ; le 6, 20 h 30 ; le 7, 16 h 30 : Société des mimes cinglés ; le 7, 15 h, Raga ; le 9, 20 h 30, H. Gruvman ; Centre P.-Scohy (869-96-96), le 5, 21 h : la Nuit du blues, L. Allison, J. Hammond, B. Wootton.

**BAGNEUX**, Th. V.-Hugo (663-10-54), le 5, à 21 h : J.-P. Farre.

**BEZONS**, Th. P.-Eluard (982-20-88), le 5, 21 h : Haute Tension, rock.

**BOBIGNY**, Maison de la culture (831-11-45) (D soir, L.), 20 h 30, mat. Dim 16 h 30 : la Véridique Histoire de Joseph Suss Oppenheimer dit le juif Suss.

**BOIS D'ARCY**, C.C. (460-10-23), le 6, 21 h : le Noble Rossignol.

**BOULOGNE**, T.B.B. (603-60-44), (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h 30 : Sharlock Holmes.

**CERGY**, C.C. (030-33-33), le 9, 21 h : Antigone.

**CHATILLON**, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h : la Noce chez les petits bourgeois.

**CHATOU**, Maison pour Tous (071-13-73), le 6, 21 h : P. Brunnel, V. Mayer, P. Lemoal.

**CHELLES**, Théâtre (421-20-36) (D., L.), 20 h 30 : Fin de siècle.

**CHOISY**, Kiosque (852-27-54), le 7, 20 h : G. Morera.

**CLAMART**, C.C. J. Arp (645-11-87), le 6, 20 h 30 : Grand Magic Show, le 9, 20 h 30 : F. Thibeault.

**CLICHY-LA GARENNE**, Th. Rutebeuf (731-11-53), les 3, 4, 5, 6, 18 h 30 : Dieu abolie-t-il ?

**COLOMBES**, M.J.C. (782-42-70), le 5, 20 h 30 : Sextet flûte rencontre.

**CORBEIL-ESSONNES**, C.C. P.-Neruda (089-00-72), le 5, 20 h 45 : Solaris.

**LA COURNEUVE**, C.C.M. (836-54-10), le 6, 20 h 45 : Chants et danses de Roumanie. Yuro Theatro (838-39-69), le 6, 21 h : Azikmen.

**CRETEIL**, Maison des Arts A. Malraux (899-94-50), le 9, 20 h 30 : Paris's, rock.

**ETAMPES**, Salle des Fêtes (494-80-90), le 5, 21 h : Aristide Padigros.

**EVRY**, Agora (077-93-50), le 5, 21 h : J. Hallyday, le 7, 18 h : Turcaret.

**FONTAINEBLEAU**, Forum (422-33-63), le 5, 21 h : C'est pas moi, c'est l'autre.

**GAGNY**, T.M.G. (302-48-25), le 6, 20 h 30 : Solaris.

**GENNEVILLIERS**, Théâtre (793-26-30), (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 17 h . Perspectives ultérieures.

**IVRY**, Th. des Quartiers (672-37-43), le 9, 20 h 30 : Chants d'Eros et d'ailleurs ; Studio (D. soir), 20 h 30, mat. dim, 16 : l'Ignorant et le Fou.

**JOINVILLE**, Cinéma Le Royal (883-22-26), le 5, 21 h : I. Mayereau.

**JUVISY**, Salle des Fêtes, le 6, 20 h : Hal Singer Quartet, Jeanneau-Celea-Couturier.

**LEVALLOIS**, M.J.C. (737-44-98), le 3, 21 : Hootnanny.

**MALAKOFF**, Th. 71 (655-43-45) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim, 17 h : Paris by night ou le Bal des ombres.

**MARLY-LE-ROI**, MJC (958-74-87), le 9, 21 h : Compagnie Lolita.

**MARNE-LA-VALLEE**, CAC (005-64-87), le 6, 21 h : Dance Theatre Susan Buirge.

**MASSY**, Centre P. Bailliart (920-57-04), le 5, 21 h : Amédée Bricolo.

**MEUDON**, C.C.M. (626-41-20), les 4, 5, 6, 20 h 30 : Marcelo Tamayo.

**MONTROUGE**, Royal (253-45-08), le 6, 20 h 30 : Richard Raux quartet.

**MORSANG-SUR-ORGE**, Château (015-20-85), le 7 à 21 h : N. Jamois.

**NANTERRE**, Théâtre des Amandiers (731-18-81) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : le Désert.

**NEUILLY**, Athletic (624-03-83) (D., L.), 21 h : l'Abri.

**NOGENT**, Pavillon Baltard (871-16-53), le 6 à 21 h : M. Jonasz.

**NOISY-LE-GRAND**, Salle G. Philippe (304-15-07), le 6 à 21 h : Susan Buirge.

**NOISY-LE-SEC**, Salle G. Philippe (849-01-73) (J., D., L.), 20 h 30 : Rêves sur le mont Gellert.

**LA QUEUE EN BRIE**, Gymnase P. de Coubertin, le 6 à 21 h : I. Mayereau et G. Montagne.

**SAINT-CYR-L'ECOLE**, C.A.C. (058-45-75), les 3, 4, 5, 6 à 21 h : le Prix Martin.

**SAINT-DENIS**, Th. G.-Philipe (243-00-59), I : (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : les Oubliettes.

**SAINT-MAUR**, Rond-Point-Liberté (889-22-11) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. 15 h : l'Amant militaire.

**SARCELLES**, Forum des Cholettes (990-30-94), le 6, 21 h : le Four solaire.

**SARTROUVILLE**, Théâtre (914-23-68), le 9, 21 h : Figuren Theater Triangel.

**SURESNES**, Th. J.-Vilar (772-38-80), les 5, 6, 21 h, le 7, 16 h : l'Eveil du printemps.

**LES ULIS**, Maison pour Tous (907-48-04), le 5, 21 h : Steckar Tubapack, Duo Firmin-Mallet.

**VILLEPARISIS**, C.C. (427-94-99), le 6, 20 h 30 : E. Louiss, Steckar Tubapack.

**VILLEPREUX**, Th. du Val-de-Gally (462-49-97), le 6, 21 h : Antigone.

**VILLIERS**, C.C. (305-42-82), le 9, 21 h : Turibio Santos.

**VINCENNES**, Th. D.-Sorano (374-73-74) (Sam., D. soir, Mar.), 21 h, mat. dim. 18 h : Leonce et Lena, le 9, 21 h : Teatr Grupa Chwilowa. — Petit Sorano (Mer., D. soir, Mar.), 20 h : mat. dim. 15 h : J.-L. Fischer.

**YERRES**, Gymnase (948-38-06), le 8, 21 h : C. Magny.

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

**HIPPOLYTE**, Chaillot, Gemier (727-81-15), 20 h 30 (3).

**ANDROMAQUE**, Créteil, maison de la culture (899-94-50), 20 h 30 (3)

**AVEZ-VOUS DES NOUVELLES DU DOCTEUR**, Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 (4).

**POURQUOI C'EST COMME ÇA**, La Souris Papivore (278-27-54), 21 h 30 (4).

**MR HYDE**, Tai, théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 (4).

**LA FAMILLE LEBOVITCH**, Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 30 (4).

**ACTEURS**, Saint Denis, théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 (4).

**LES CAMPANIAQUES**, studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30 (5).

**L'EVEIL DU PRINTEMPS**, théâtre J. Vilar, Suresne (772-38-80) 21 h (5).

**LA PETITE CUILLER**, la Gageure (367-62-45), 22 h (6).

**VOUS AVEZ DIT OUI, VOUS AVEZ DIT NON**, Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (9).

**L'ESCALIER**, Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 (9).

**L'ETRANGER**, Espace Marais (271-10-19), 18 h 30 (9).

**DUMB WATER**, Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 (9).

**LE BOXEUR**, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 (9)

**UNE FEMME**, Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 (9).

**VINCENT**, Vieille Grille (707-60-93), 22 h 30 (9).

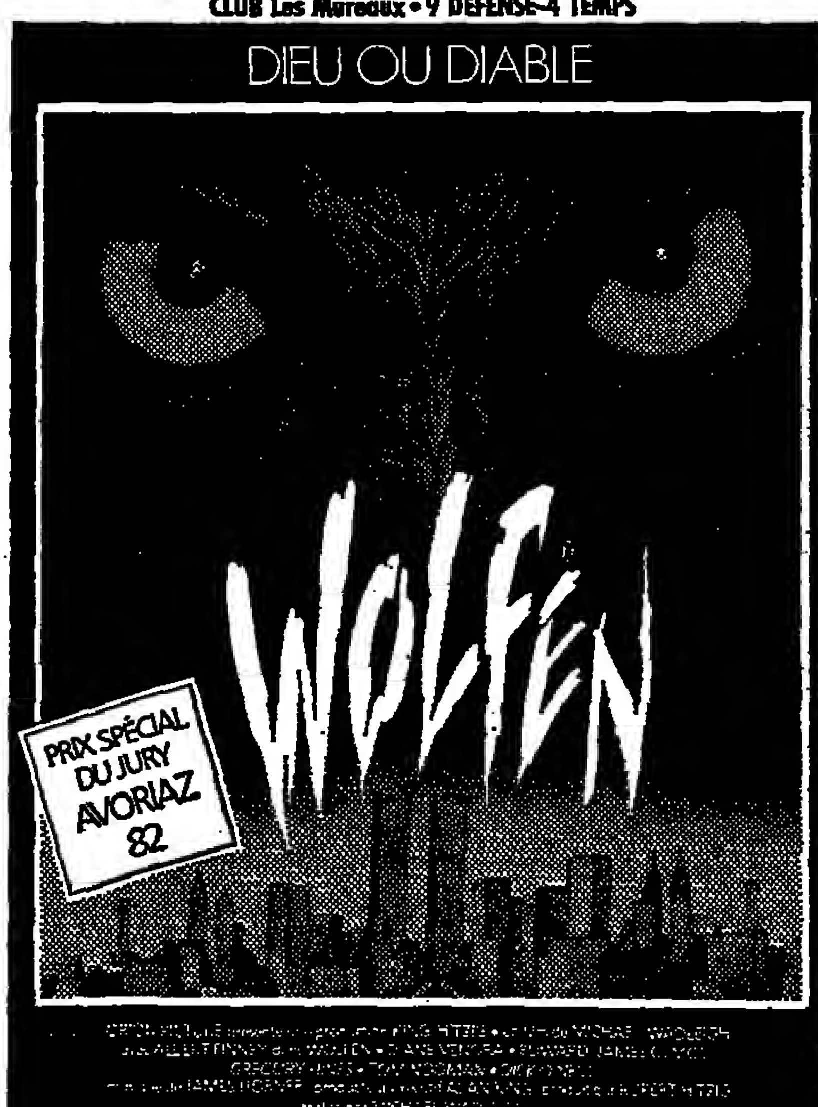
**LA BELLE ET LA BETE**, Le Perreux, centre culturel (324-54-26), 20 h 30 (9).

HORS PARIS

**PONT-A-MOUSSON**, Mademoiselle Julie, par le théâtre de Jarnisy (8) (8-233-28-67), et le centre culturel de Prémontré, à l'abbaye. Du 4 au 6.

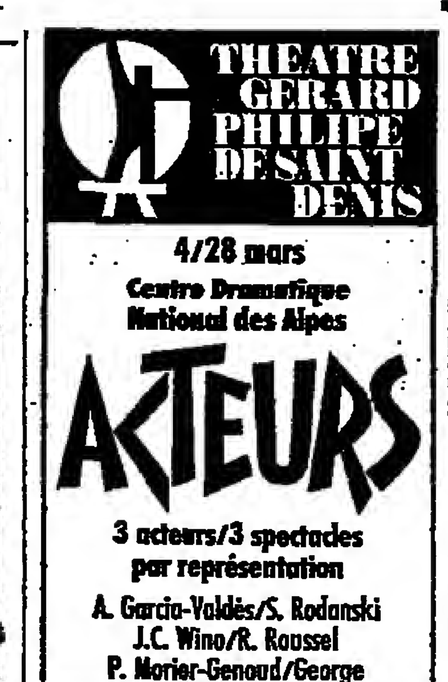
**REIMS**, Night and Day, par le centre dramatique, compagnie J.-P. Miquel (26-85-61-69)), à la maison de la culture (5).





—ACTUELLEMENT—

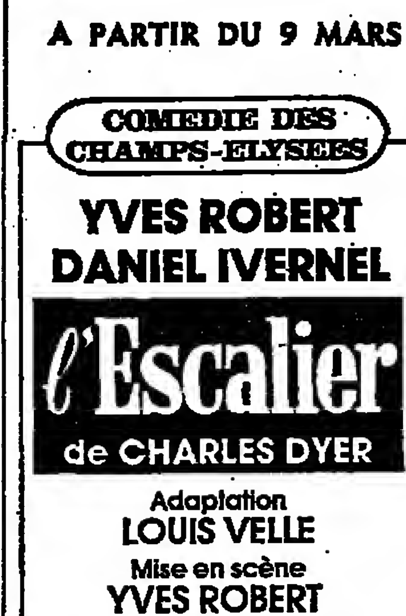






A PARTIR DU 9 MARS










MARIGNAN PATHE - PAGODE - PANTHEON - ATHENA - CINE BEAUBOURG - GAUMONT OUEST Boulogne - C2L Saint-Germain - 4 TEMPS La Défense - Argenteuil.




# CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La cinémathèque*

**CHAILLOT (704-24-24)**

**MERCREDI 3 MARS**

S.O.S. Sahara, de J. de Baroncelli; 19 h. : Hommage à George Cukor : Grumpy, de G. Cukor et C. Gardner; 21 h. : L'Animathèque présente : Cinéma d'animation au féminin pluriel.

**JEUDI 4 MARS**

15 h. : le Couple idéal, de B. Roland ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Virtuous sin, de G. Cukor et L. Gasnier ; 21 h. : Jacques Prévert et le cinéma : Ciboulette, de C. Autant-Lara, dialogue de J. Prévert.

**VENDREDI 5 MARS**

La belle que voilà, de J.-P. Le Chanois ; 19 h. : Hommage à George Cukor : Tarnished Lady, de G. Cukor ; 21 h. : Jacques Prévert et le cinéma : Un oiseau rare, de R. Pottier, scénario et dialogue de J. Prévert.

**SAMEDI 6 MARS**

15 h. : Les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein et G. Alexandrov ; 17 h. : Hommage à George Cukor : Her Cardboard Lover ; 19 h. : Othelo ; 21 h. : Jacques Prévert et le cinéma : Si j'étais le patron, de R. Pottier, dialogue de J. Prévert et R. Pujol.

**DIMANCHE 7 MARS**

15 h. : Hommmage à George Cukor : My Fair Lady ; 19 h. : Jacques Prévert et le cinéma : Jenny, de M. Carné, dialogue de J. Prévert et J. Constant ; 21 h. : le Crime de M. Lange, de J. Renoir, dialogue de J. Prévert et J. Renoir.

**LUNDI 8 MARS**

Relâche.

**MARDI 9 MARS**

15 h. : Son dernier Noël, de J. Daniel-Norman ; 19 h., Jacques Prévert et le cinéma : Moutonnet à Paris, de R. Sti, adaptation et dialogue de J. Prévert ; 21 h. : Le dernier milliardaire, de R. Clair.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

**MERCREDI 3 MARS**

15 h. : Les deux orphelines, de D.W. Griffith ; 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin, 1971-1980 : Films expérimentaux : Leave me Alone, de G. Theuring ; 19 h. : Himiko, de M. Shinoda.

**JEUDI 4 MARS**

15 h. : la Jeune Fille au carton à chapeau, de B. Barnett ; 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin, 1971-1980 : Films expérimentaux : Mare's Tail, de D. Larcher ; 19 h. : Fleur pâle, de M. Shinoda.

**VENDREDI 5 MARS**

15 h. : Gardiens de phare, de J. Grémillon ; 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin, 1971-1980 : Films expérimentaux : Zorn's Lemma, de H. Frampton ; 19 h. : les Evadés de la nuit, de R. Rossellini.

**SAMEDI 6 MARS**

15 h. : La Tentatrice, de F. Niblo : 17 h. : Dix ans du Forum de Berlin, 1971-1980 : Films expérimentaux : Fussball wie noch nie, de H. Costard ; 19 h. : la Fin de Hitler, de G.W. Pabst ; 21 h. : Rébellion, de M. Kobayashi.

**DIMANCHE 7 MARS**

15 h. : Arènes sanglantes, de F. Niblo ; 17 h. ; Dix ans du Forum de Berlin, 1971-1980 : Films expérimentaux : Makimono, de W Nekes ; Kaskara, de O. Dore ; Print Generation, de J.-J. Murphy ; 19 h. Barrage contre le Pacifique, de R. Clément ; 21 h. la Charge des tuniques bleues, de A. Mann.

**LUNDI 8 MARS**

Shors, de A. Dovjenko ; 17 h. dix ans du forum de Berlin, 1971-1980 : films expérimentaux : Eadweard Muybridge, Zoopraxographer, de T. Anderson ; Microcultural Incident in 10 Zoos, de R. Birdwhistell ; 19 h. Invasion, de H. Santiago.

**MARDI 9 MARS**

Relâche.

## LES FILMS NOUVEAUX

**ABSENCE OF MALICE**, film américain de Sydney Pollack, v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : *Paramount - Bastille*, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

**LE BOURGEOIS GENTILHOMME**, film français de Roger Coggio ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Montparnasse 83 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Broadway, 16e (527-41-16).

**IL ETAIT UNE FOIS DES GENS HEUREUX : LES PLOUFFE.** Film canadien de Gilles Carle ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).

**LA MEMOIRE COURTE**, film français d'Edouardo de Gregorio ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

**NAPOLEON, LE PETIT RENARD BLEU**, film soviétique d'Edouard Botcharov, v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), H. sp.

**PABLO PICASSO**, film français de Frédéric Rossif : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**REGLES, RITES**, film français d'Alain Fleisher : La Pagode, 7e (705-12-15).

**WOLFEN** (**), film américain de Michael Waldleigh, v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic Convention, 15e (828-20-64). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-89-75).

## *Les exclusivités*

**ALLEMAGNE MERE BLAFARDE** (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

**L'AMOUR DES FEMMES** (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**LES ANGES DE FER** (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

**ARTHUR** (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).

**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LE BATEAU** (All., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**BLOW OUT** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 9e (359-41-18). — V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**CARMEN JONES** (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA CHEVRE** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

**CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE** (Fr.-It., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

**COUP DE TORCHON** (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**CUTTER'S WAY** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**DERNIER CAPRICE** (Jap., v.o.) : Studio Git le Cœur, 5e (326-80-25).

**LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

**DIVA** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-00-65).

**LE DROIT DE TUER** (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

**ESPION LEVE-TOI** (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52).

**EXCALIBUR** (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

**LE FAUSSAIRE** (All., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

**LA FIEVRE AU CORPS** (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

**LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE** (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**FONTAMARA** (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

**FRANCESCA** (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

**GARDE A VUE** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94)

**GEORGIA** (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 8e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Cameo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LE GRAND PARDON** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

**LA GUERRE DU FEU** (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood Boul., 9e (770-10-41) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN** (Chin.) (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).

**INCUBUS** (Can.) (v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maréville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

**LE JARDINIER** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE** (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

**LE LARRON** (It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

**LITAN** (Fr.) (*) : Impérial, 8e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 4e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

**MAD MAX** (Austr.) (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

**MA FEMME S'APPELLE REVIENS** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

**MEPHISTO** (Hong.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**MILLE MILLIARDS DE DOLLARS** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**MUR MURS ET DOCUMENTEUR** (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

**NOCES DE SANG** (Esp.) (v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

**LE PETIT LORD FAUNTLEROY** (All.) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**POPEYE** (All.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

**LE PRINCE DE NEW-YORK** (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LE PROFESSIONNEL** (Fr.) : Berlitz, 9e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Colisée, 8e (359-29-46).

**PRUNE DES BOIS** (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32), Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

**QUI CHANTE LA-BAS** (Yougosl.) (v.o.) . Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Lucernaire, 6e (544-57-34).

**RAGTIME** (A.) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74), Cluny Palace, 5e (354-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

**REMBRANDT FECIT** (Holl.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

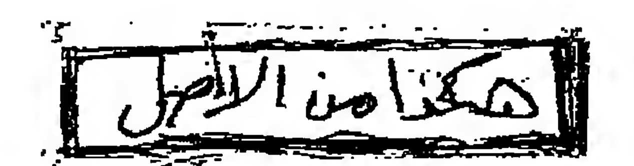
**RICHES ET CELEBRES** (A.) (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-21), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Passy, 16e (288-62-34), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**ROX ET ROUKY** (A.) (v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 7e (380-41-46).

**SAYAT NOVA** (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

POUR LES SALLES, VOIR LIGNES PROGRAMMES



# CINEMA

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
STRESS ES TRES TRES (Esp.) (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TETE A CLAQUES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TRANSES (Mar.) (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TROP TOT TROP TARD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74), Action République, 11e (805-51-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
VERS LE SUD (Holl.) (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

## *Les grandes reprises*

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussman, 9e (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : (*) : Elysées Point-Show, 8e) (225-67-29).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BREAKER MORANT (Aust., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., **, v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. Palace Croix Nivert, 14e (374-95-04) H. Sp.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE DESERT DES TARTARES (It., v.o.) . Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (Al., v.f.) : Haussmann, 2e (770-47-55)
DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Cinéma Présent, 12e (203-02-55).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).
INDISCRETIONS (A.) (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
JOHNNY GOT HIS GUN (A.) (v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (329-41-19), Daumesnil, 12e (343-52-97) H. sp.
KEY LARGO (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (All., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Montparnos, 14e (327-52-37).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Capri, 9e (508-11-69).
1900 (première et deuxième parties) (Ital., v.o.) (**) : Calypso, 11e (380-30-11).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MONTHY PYTON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NEIGE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LA NUIT DES MASQUES (A., v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (*) (v.o.), Olympic-Halles, 1er (278-34-15).
ONE + ONE (Fr.), V.A. : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympics-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PANDORA (*) (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), (*), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Al., v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SABOTAGE (A., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50). Jeudi seulement ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TEMPS SANS PITIE (Ang., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.), (*), Studio Galande, 5e (354-72-71).
THIS IS ELVIS (A., v.o.), Opéra-Night, 3e (296-62-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.), Champollion, 5e (354-51-60).
TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.), : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UN ETE 42 (A.) (v.f.) : Templiers, 4e (272-94-56).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Templiers, 4e (272-94-56).
LES VALSEUSES (Fr.), (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-19-45).
VOYAGE AU PAYS DE LA PEUR (A.), (v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
YOYO (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A.), (v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

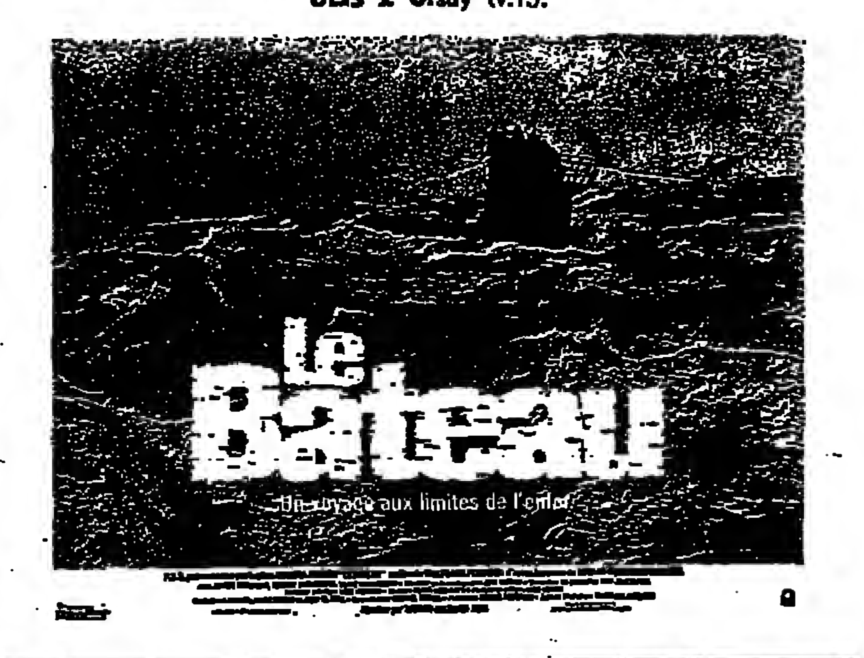
## *Les festivals*

D. FAIRBANKS : Marais, 4e (278-47-86) ; Mer., D. : les Trois Mousquetaires ; J., L. : le Signe de Zorro ; V. : le Gaucho ; S., Mar. : le Voleur de Bagdad.
B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Mer., V., Mar. : le Mécano de la « Général » ; J., D. : Fiancées en folie ; S., L. : la Croisière du Navigator.
C. CHAPLIN (v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), Mer., S. : les Lumières de la ville ; V., L. : le Kid ; J., D. : le Dictateur ; Mar. : Monsieur Verdoux.
M. MONROE (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer. : la Rivière sans retour ; J. : Sept ans de réflexion ; V. : Troublez-moi ce soir ; S. : le Prince et la danseuse ; D. : Arrêt d'autobus ; L. : Marilyn ; Mar. : Niagara.
HOLLYWOOD ANNEES 40 (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), Mer. : la Splendeur des Amberson ; J. : Barbe Bleue ; V. : Sands of Iwo Jima ; S. : Pendez-moi haut et court ; D. : les Amants de la nuit ; L. : la Route du tabac ; Mar. : la Rivière rouge.
GAY (v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), V. 17 h 10, Mar. 17 h 15 : A Bigger Splash ; J. L. 17 h 15, Sam. 18 h 15 : la Conséquence ; V., Mar. 12 h 30 : Outrageous.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DU TIERS-MONDE : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; le 5, films de Y Ozkan, R. Gerber, S. Fou, S. Back, M Kharal ; le 6, films de S. Benagal, D Merjui, E. Fernandez, A. Yilmaz, S. Makaharam, R. Gerber ; le 7, films de E. Fernadez, S. Benagal, A. Yilmaz, D. Merjui, O. Kavur ; le 8, films de F. Kramo, R. Gerber, H. Bamboo, L. Figueroa, Y. Ozkan, J. Uysol ; le 9, films de M. Khleifi, S. Back, M. Smihi.
— Festival féminaire du cinéma — LE BONAPARTE, 6e (326-12-12), le 3 mars : Actrices mémoires en France ; le 4 : Actrices mémoires en Italie (v.o.) ; le 5 : Elles tournaient sur la terre entière (v.o.) ; le 6 : ...Et aujourd'hui ; le 7 : Les femmes créent, produisent ; le 8 : Des luttes ; le 9 : De l'amour.
STUDIO 43, 9e (770-63-40). Le cinéma des Straub. Courts métrages : Machorka Muff ; le Fiancé, la Comédienne et le Maquereau ; Toute révolution est un coup de dés ; Introduction à la musique d'accompagnement pour une scène de film d'A. Schoenberg ; Les hurdes ; la Partie de campagne. Mer. 18 h, dim. 16 h ; Chronique d'Anna Magdalena Bach : Mer. 22 h, sam. 22 h, dim. 18 h, lun. 22 h ; Othon. Jeu. 22 h, sam. 16 h ; Fortini Cani : Ven. 18 h ; Moïse et Aaron : Ven. 22 h, dim. 22 h, lun. 18 h ; De la nuée à la résistance : Sam. 18 h, dim 14 h ; Trop tôt, trop tard : T.L.J., 20 h.
ALAIN ROBBE-GRILLET - ALAIN RESNAIS, Denfert, 14e (321-41-01). Mer., V., D., 14 h 30 ; J., 17 h ; L., 21 h : l'Immortelle ; Mer., S., Mar., 17 h ; J., 14 h 30 ; D., 21 h : le Jeu avec le feu ; J., 21 h ; S., Mar., 14 h 30 ; D., L., 17 h : Glissements progressifs du plaisir ; V., 17 h ; L. 14 h 30 ; Mar., 21 h : Je t'aime, je t'aime ; Mer., S., 21 h : Stavisky.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer. : Flic et voyou ; J. : Du sang dans le soleil ; V. : L'homme aux clefs ; S. : Psychose ; D. : Des inconnus dans la ville ; L. : Je suis un évadé ; Mar. : les Compagnons de la dernière chance.
R. REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h 45 (+ V., S., 0 h 40) : Butch Cassidy et le Kid ; 15 h 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h 45 : Nos plus belles années ; 20 h : Gatsby le magnifique ; 22 h 30 : Brubaker.
PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Mer. : Toto apôtre et martyr ; J. : T'es folle ou quoi ? ; V. : Maman très chère ; D., Mar. : Tout feu, tout flamme.

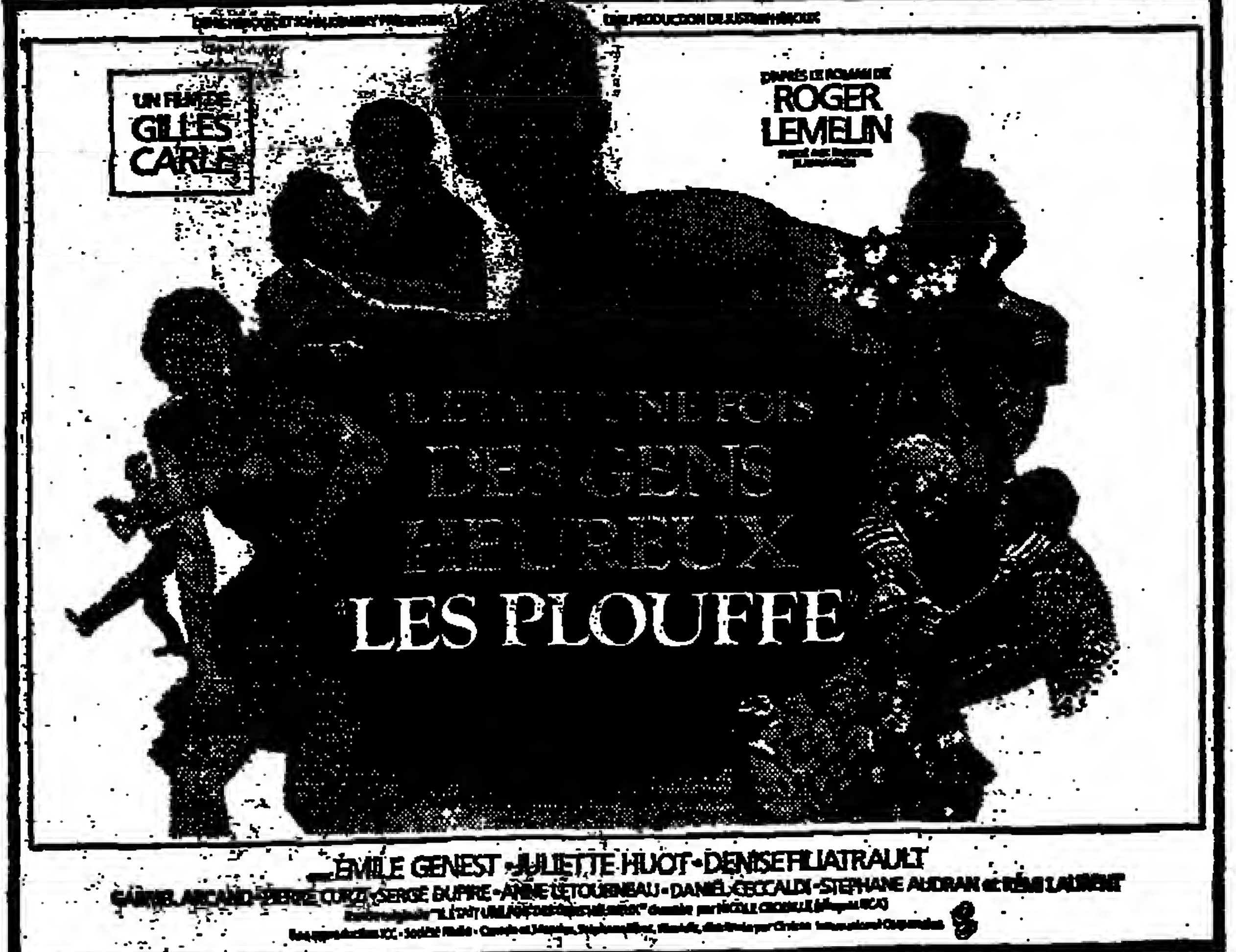
## *Les séances spéciales*

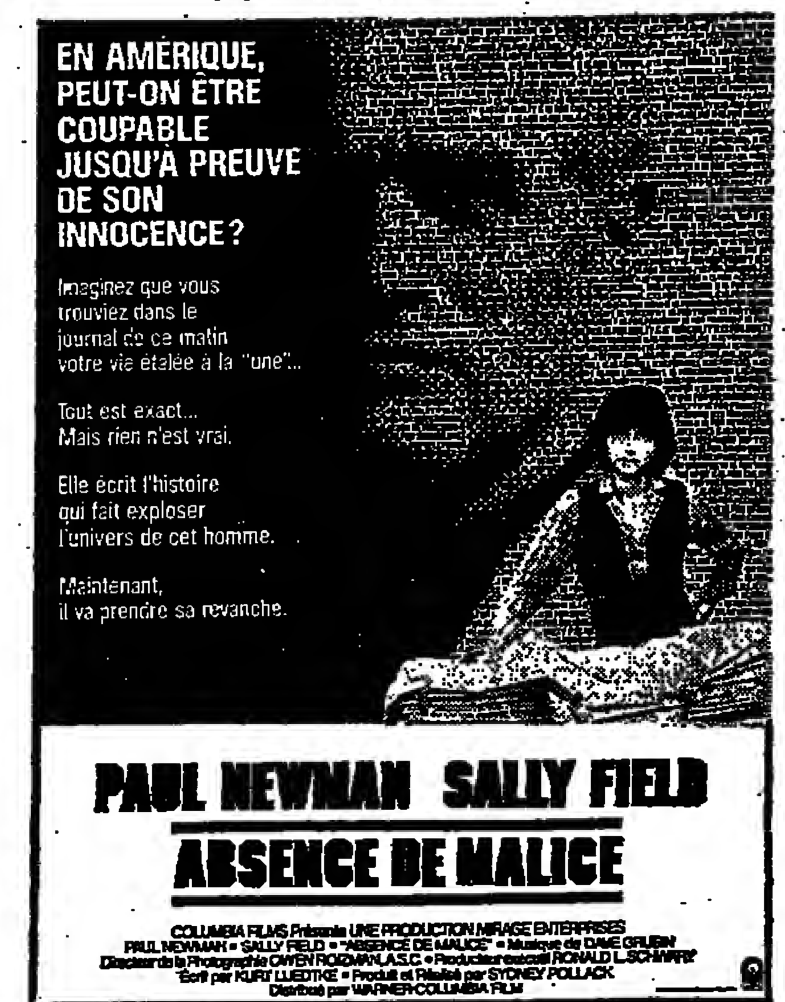
AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf Me.).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS It., v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 20.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 0 h. 45.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FEMME D'A COTE (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf D.).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
FLASH GORDON (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50), V., S., 24 h.
GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h. 30 et 22 h. 30.
LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (Fr.), Rivoli-Cinéma (4e) (272-63-32), 23 h. 15.
LE GUEPARD (It., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), J., V., L., Ma. 14 h. 30.
INDIA SONG (Fr.), Ciné-Seine, 5e 325-95-99) 12 h. 20 (sf Me.).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h. 30.
LOIN DE MANHATTAN (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (543-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MON ONCLE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), Ms., S., D., 14 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 10 et 20 h. 10.
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), Me., S., D., 16 h.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*), Templiers, 3e (272-94-56), J., S., L., 22 h.
LA NUIT DU PEPLUM (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), V., 0 h. 15.







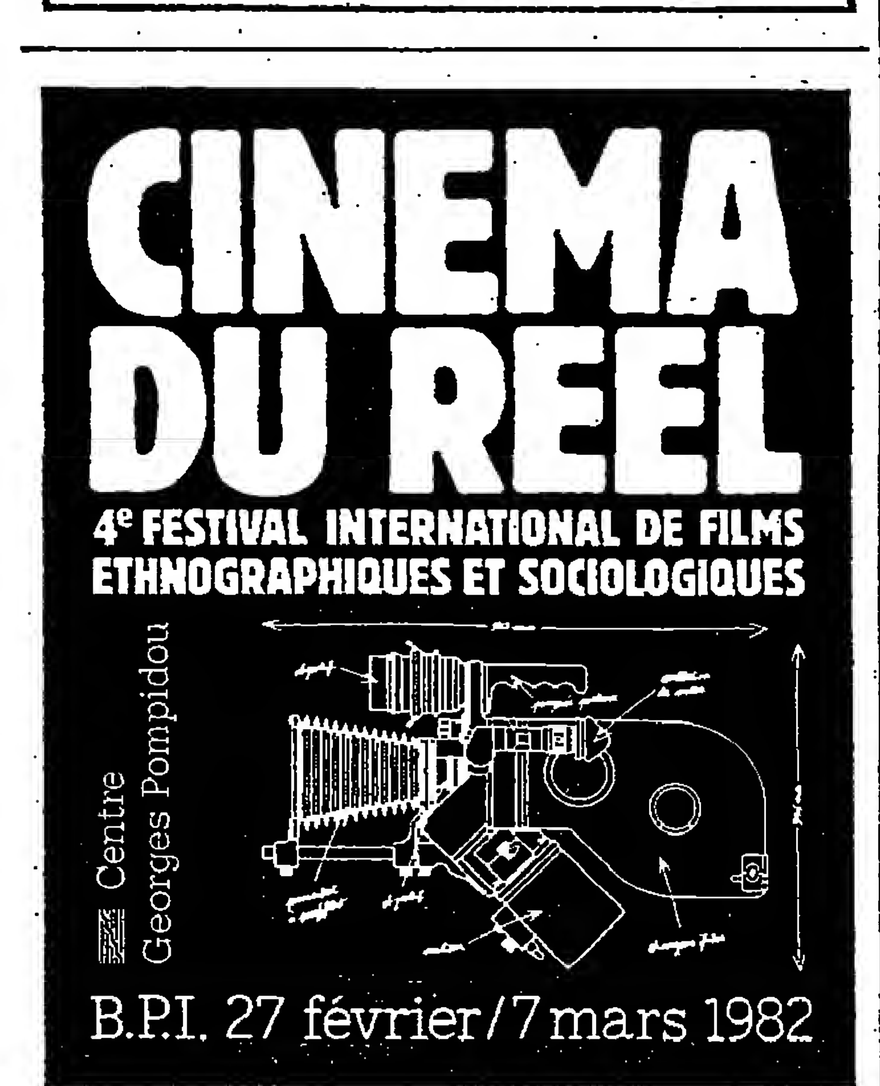











# MUSIQUE

## *Les concerts*

### MERCREDI 3 MARS

RADIO FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : Esterhazy Baryton Trio (Tomasini, Haydn).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : S. Skrowaczewski, sol. : J.-B. Pommier (Weber, Brahms, Mahler).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Z. Metha, sol. : M. Rostropovitch (Dvorak, Strauss).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : K. Heinz, M. Schluter (Brahms, Britten, Busoni...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : C. Molinaro (Ginastera, Giuliani, Yupanqui). 21 h : L. Martin (Chopin, Beethoven, Fauré).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : G. Boneu-Courtade (Mendelssohn, Schumann, Liszt, Debussy).

### JEUDI 4 MARS

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 3.
SALLE GAVEAU, 21 h : F. Buffet, G. Rispal, orch. Dir. : M. Swierczewski (Bellini, Verdi, Berlioz...).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : J.-J. Rouvier, J.-J. Kantorow, Ph. Muller (Mozart, Dvorak, Brahms).
SALLE CORTOT, 21 h : J.-M. Ankri (Milan, Dowland, Giuliani, Pujol...).
LUCERNAIRE, 19 h 45 : M. Winthrop, Ph. Pantet (Tchaïkovski, Bach, Kreistler). 21 h : P. Aegerter (Beethoven).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 21 h : G. Zamfir, G. Rabol.
SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : J. Juffet, I. Grandet (Brahms, Szymanovski).

### VENDREDI 5 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : O. Baillieux, P. Evison (Leclair, Bach, Couperin...). Grand auditorium, 20 h 30 : Orchestre national de la radio-télévision polonaise, dir. : J. Kasprzyk, sol. : P. Palecny (Szymanovsky, Schumann).
SALLE GAVEAU, 21 h : T. Santos (Bach, Albeniz, Barrios, Tarrega, Scarlatti).
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : G. Bessina, B. Charbonnier, P. Bismuth, Cl. Giardelli, J.-Cl. Veilhan (Mozart).
HOTEL HEROUET, 20 h 30 : S. Escure (Bach).
SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : D. Erlih (Bach, Paganini, Jolivet).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : R. Serkin (Beethoven).
EGLISE SAINT-DENYS AU MARAIS, 20 h 30 : C. Wells, N. Allcoat (Byrd, Purcell, Couperin, Bach).
LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 4.
CENTRE CULTUREL 17, 20 h 30 : F. Moriconi, P. Antoine (Dowland, Bach, Petit, Villa-Lobos, Yupanqui).
EGLISE LUTHERIENNE SAINT-JEAN-DE-GRENELLE, 20 h 30 : O. Schneebeli, M. Friedel (Blow, Purcell, Byrd).

### SAMEDI 6 MARS

RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 18 h 30 : Musiques traditionnelles soufi, Auditorium 106, 18 h 30 : C. Joly.
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Ensemble Caix d'Hervelois (Telemann, Bach, Buxtehude...).
SAINT-ROCH, 20 h 30 : Chorale Cantevi, Orchestre symphonique des P.T.T. (Fauré).
SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Loewenguth (Beethoven, Ravel). 20 h 30 : Orchestre de la R.A.T.P., dir. H. Maxx, sol. : Ch. de Buchy (Vivaldi, Bach, Wagner).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h : Duo Aimon (Haendel, Bach, Fauré).
LUCERNAIRE, 19 h 45 et 21 h : voir le 4.
SALLE CORTOT, 20 h 45 : C. Laporte, L. Colladant (Haydn, Mozart, Beethoven).
BIBLIOTHEQUE BEAUGRENELLE, 16 h : Duo Horreaux-Trehard (Sor).

### DIMANCHE 7 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h 45 : Orchestres des concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : L. Leskine (Mozart, Haydn, Haendel, Pascal). 20 h 30 : English Chamber Orchestra, dir. : M. Perahia, M. Debost (Bach, Mozart).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h : Ensemble vocal Gabrieli (Monteverdi, Bach, Mendelssohn).
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 17 h : P. Sechet, B. Verlet (Bach).
CONCIERGERIE, 17 h 30 : M. et P. Tortelier, M. Burtin, R. Sommer, R. Fontanarosa (Couperin, Bach, Beethoven...).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h 30 : J.-E. Ayarra-Jarne (de Arauxo, Duron, Soler).
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, dir. : J.-Cl. Bernede, sol : P. Devoyon (Berlioz, Debussy, Ravel).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : M. Razi, A. Dafinis.
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. : J. Lamy ; Maîtrise et chorale Notre-Dame de Paris, dir. : J. Revert (Campra, Bach, Mozart, Haydn).
SALLE GAVEAU, 17 h 30 : Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. : P. Mepet (Mozart).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble 12, sol. : Ph. Bride, K. Nagotomi, Quatuor de cors de Paris (L. Mozart, W.-A. Mozart, Haydn).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : D. Horoyra, F. Lodeon (Strauss, Chostakovitch).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h 45 : G. Harle (Sweelinck, Gibbons, Bach).
EGLISE SUEDOISE, 20 h : Chœur international de l'Eglise suédoise, dir. : E. Ericson (Poulenc, Debussy, Schumann).
LUCERNAIRE, 18 h 30 : Voir le 4 à 19 h 45.

### LUNDI 8 MARS

LUCERNAIRE, 21 h : M.-P. Siruguet (Bey, Siruguet, Debussy...).
ATHENEE, 21 h : M. Castro-Albery, L. Skrobacs (Verdi, Donizetti, Bellini, Mozart).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : Th. Fèvre (Couperin, Scarlatti, Bach, Marco).
SALLE GAVEAU, 18 h 30 : C. Hugonnard-Roche (Prokofiev, Chopin) ; 21 h : N. et J. Ingram (Pinto, Rachmaninov, Guastavino...).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h 30 : M. Le Dizes-Richard, J.-Cl. Henriot (Beethoven, Schumann, Prokofiev).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Voir le 7 (Beethoven, Mozart).
THEATRE DU ROND-POINT, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain ; dir. : J.-Cl. Pennetier Janacek, Ducol, de Pablo, Hindemith).
THEATRE EN ROND, 20 h 30 : R. Kohnen, S. Kuijken (Bach, Haydn, Mozart).

### MARDI 9 MARS

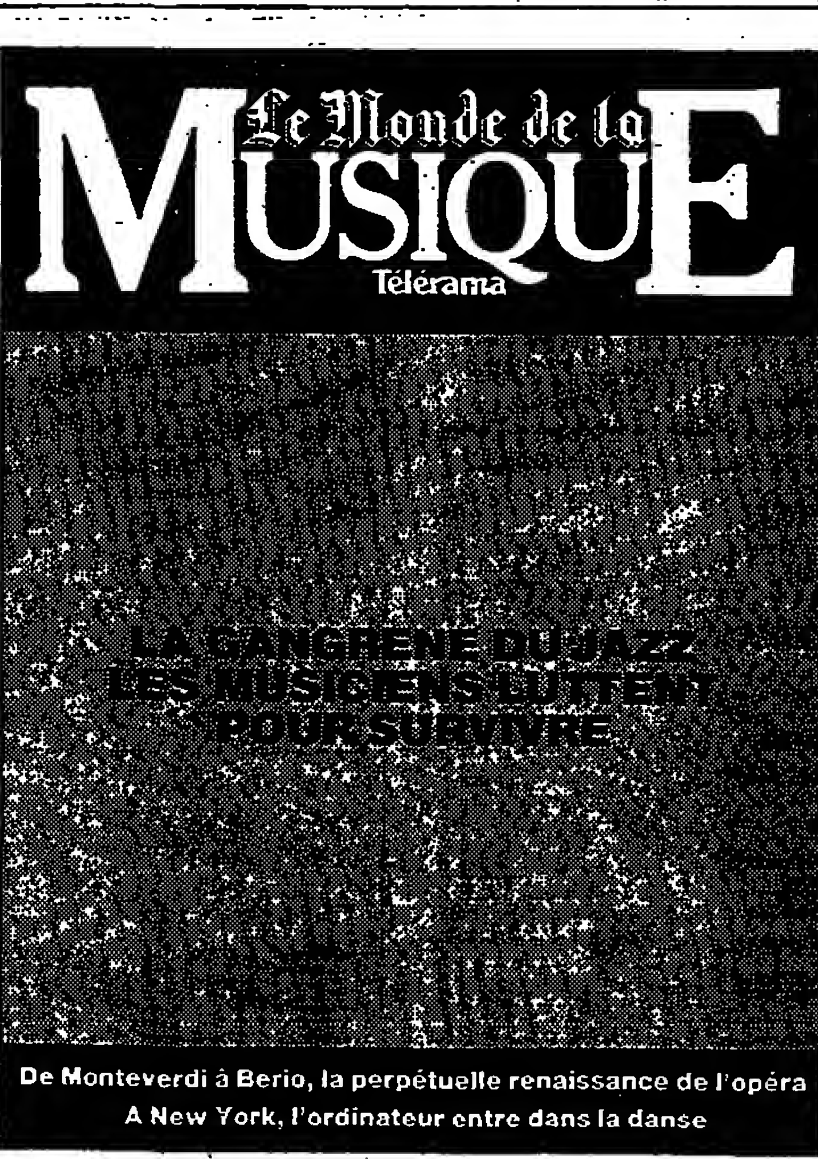
SALLE GAVEAU, 18 h : Ch. Ferras, A. Lefèbvre (Bach) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haydn, Schumann, Beethoven).
LUCERNAIRE, 21 h : Voir le 8.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h 30 : M. Josté (Marco, Schaeffer, Kessler, Cage, Berrart) ; Grand Auditorium, 20 h : Quatuor Enesco, J. Gottlieb, D. Dorow, J.-M. Gouelou (Schoenberg, Beethoven, Schubert, Brahms...).
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 30 : Maîtrise de l'Oratoire du Louvre, dir. : H. Hornung (Bach).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Chœur et Orchestre P. Merle-Portales (Mozart).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h 30 : U. et L. Lindahl (Chopin, Hall, Karkloff, Mozart, Sjögren).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Mozart).
THEATRE PORTE DE LA SUISSE, 20 h 30 : Germ (Jagodi, Beauvais, Celerianu).

## *Jazz, pop, rock, folk*

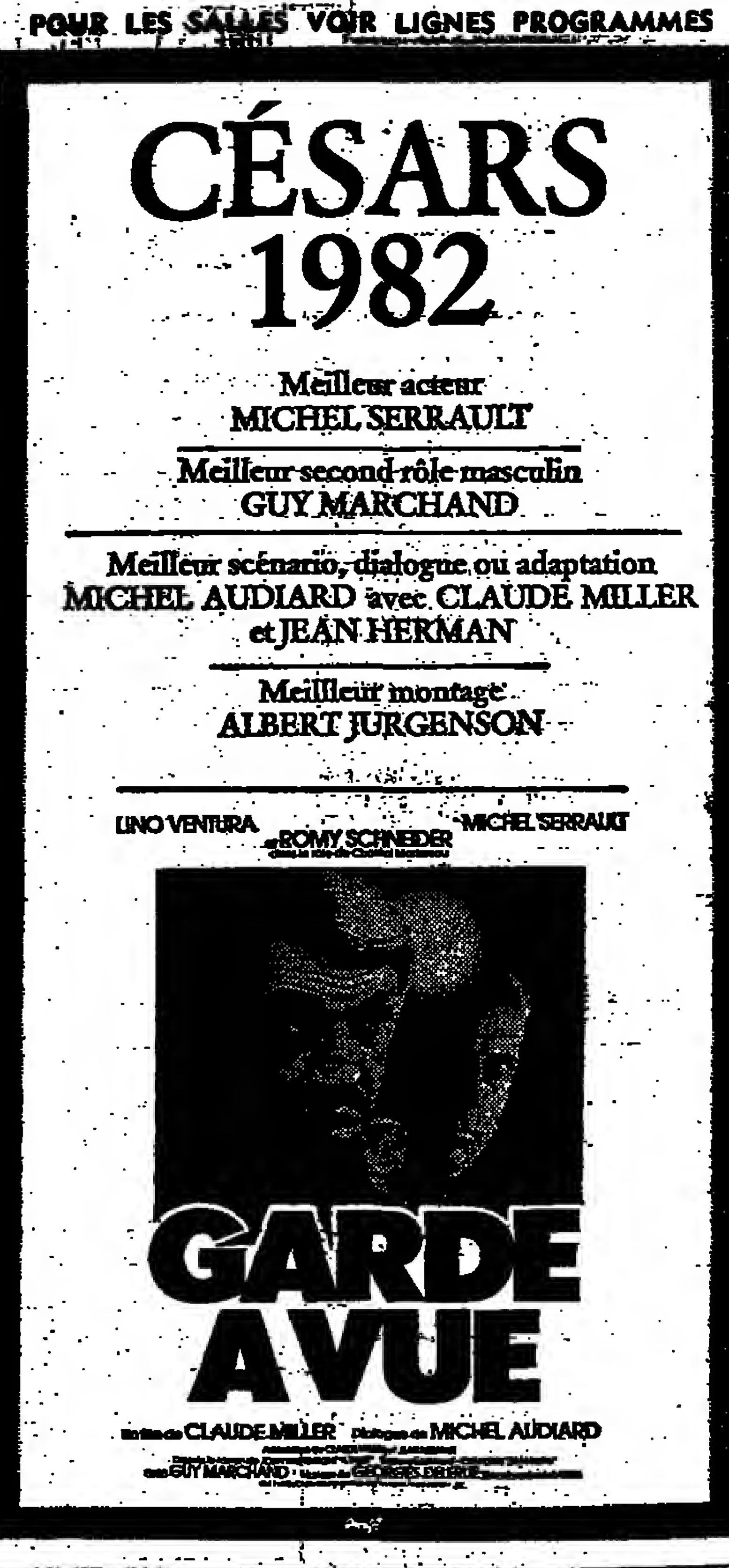
BOFINGER (272-87-82), les 5 et 6, à 22 h : Ph. Petit, Zool Fleischer, D. Lemerle.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h : Algo Nuevo.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30, le 3 : Bob Dorough ; le 4 : C. Nascimento ; les 5, 6, 7 : Night People ; le 9 : Xoro Boro.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09) (D.), 22 h 30 : Rhoda Scott.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 22 h, le 3 : Bruit Frinth ; le 4 : Variance ; le 5 : Jezebel Rock ; le 6 : Hallios.
DREHER (233-48-44), 22 h 30, les 3, 4 : F. Couturier, J.-P. Celea, Ph. Masse, F. Jeanneau, A. Ceccarelli ; les 7, 8, 9 : K. Wheller, J. Taylor, E. Parker, J.-F. Jenny-Clark, P. Motian.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, les 5, 6 : F. Frith, Ph. Minton ; le 7 : Bekummernis ; le 9 : U. Gumpert, R. Malfatti, T. Oxley.
L'ECUME (542-71-16), 22 h, les 3, 5 : V. Busther et Tao ; les 4, 6 : Ph. Meyer, P. Morgenthaler ; les 8, 9 : S. Otanzzetra.
FEELING (271-33-41), 22 h 30, les 3, 4, 5 : J.-Y. Colson, J.-J. Avenel, J. Sicard ; les 6, 7, 8 : B. Few, G. Brown, J. Olivier, S. Fasteau.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 15, mat dim., 15 h 30 : Golden Gate Quartet.
GIBUS (700-78-88), 22 h, le 3 : Chrysalide ; le 4 : Vibro-Malin ; les 5, 6 : Night Club.
HIPPODROME (205-25-68), 20 h, le 5 : Emmylou Harris ; le 6 : Scorpions, Black Foot ; le 8 : Toots.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h, les 3, 4, 5, 6 : Sugar Blue ; le 8 : Carla Bley Band ; le 9 : Bob Dorough ; le 7, à 16 h : Raoul Petite.
OLYMPIA (742-25-49), le 8, 19 h 30 et 22 h 30 : Rory Gallagher.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 3, 4, 5, 6, à 20 h 30 : N. Simone. — Petite salle (D., L.), 20 h 45 : J. Barreme-Dias.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Stitt, R. Urtreger, P. Michelot, R. Dervieu (dern. le 7) ; les 8, 9 : L. Fuentes, M. Graillier, A. Cullaz, Ch. Bellonzi.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 45, mat dim., 15 h : Carole Laure, Lewis Furey.
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 4, à 18 h 30 : L. Cokelaere Sextete.
REX (236-83-93), 22 h, les 3, 4 et 5 : Nuit Jungle ; les 9 et 10 : French Dressing.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30, les 3, 4, 5 : M. Saury ; le 6 : D. Sanchez ; le 9 : J. Milliet.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), le 6, à 18 h : Cl. François, J. Quermer.
THEATRE DE MENILMONTANT ([illegible]), le 3, à 21 h : J. Shines.
THEATRE NOIR (797-85-15), 20 h 30, les 3, [illegible] : Martin Saint-Pierre ; [illegible] 20 h 30, le 7, à 17 h : [illegible].
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 4, à 20 h 30 : [illegible] Lanzos.










# MUSIQUE

## Les comédies musicales

BENAISSANCE (208-18-50), le 5, 20 h. 30; le 6, 14 h. 30 et 20 h. 30; le 7, 14 h. 30 et 18 h. 30 : Soleil d'Espagne.

## Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. D., 16 h. : Grand-père Schlom de et par L. Rochman; les 7, 8 à 20 h. 45 : E. Depardieu, F. Bernheim.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. et 18 h. : Revue et corrigée. A. Girardot.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 7 à 14 h. : Fête des femmes.

ESSAION (278-46-42) (D.), 18 h. 30 : Sara Alexander.

ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.) 20 h. 15, mat. D. 15 h. 30 : J. Bertin.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 15 h. : Faustino.

FONTAINE (874-74-40) (D.) 22 h. : Lacombe-Asselin.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. 16 h. : le Grand Orchestre du Splendid.

HUCHETTE (326-38-99) D.) 18 h. 30 : N. Vassel.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : J.-L. Salmon.

MAISON DE LA CHIMIE, le 6 à 21 h. : C. Berberian.

MUTUALITE (325-12-99), le 8 à 18 h. : M. Bethania, Zézé Motta.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. 14 h. 30 et 18 h. : Y. Duteil.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 17 h. : Ben Zimet, à partir du 9.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) les 4, 5, 9 à 21 h., le 6 à 14 h. 15, 17 h. 30 et 21 h., le 7 à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

POTINIERE (261-42-53) (D.) 20 h 45 : J. Tresse, D. Levallet, les 6, 8 à 20 h. 45; le 7 à 18 h. : Arcane V, M. Bernard ; 11 (L.), 21 h. : J.-L. Debattice.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (L.) 21 h. + V., S., 23 h. 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

## La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20) les 5, 6 à 21 h. : S. Hayman-Chaffey plus Two.

CISP, Th. Paris, 12 (343-19-01) le 8 à 20 h. 45 : l'Arbre.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. 14 h. 30 : la Belle au bois dormant.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 8 à 20 h. 30: E. Amdash, C. Richet.

TH. DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), 20 h. 30 : Ensemble national de Pologne Slask (dern. le 5).

TH. DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. S. et D. 15 h. : Ballet Antonio Gades.

TH. 18 (226-47-47) D. soir, L.) 20 h., mat. D. 16 h. : les Danseurs du temps.

TH. PRESENT (203-02-55), le 8 à 21 h. : J. de Bussac, V. Noltenius, A. Lorenzi.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704.70.20 (lignes groupées)

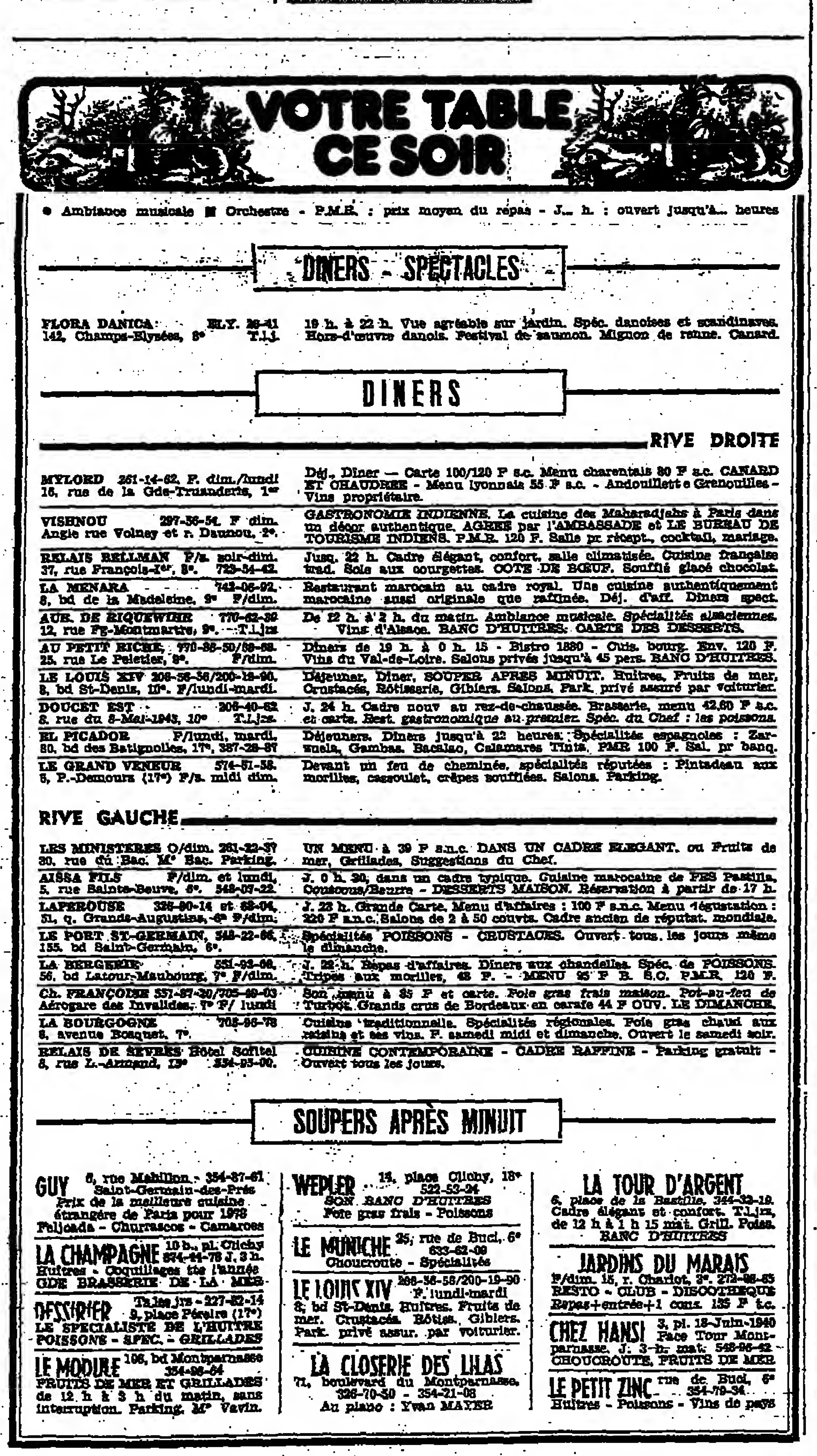
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)




*Pour les salles voir lignes programmes* — *Pour les salles voir lignes programmes*

DERNIER CAPRICE
un film d'OZU

UN FILM ÉCRIT, PHOTOGRAPHIÉ ET RÉALISÉ PAR
JOSEF VON STERNBERG
LA SEULE FEMME SUR TERRE
ANATAHAN



# VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

## DINERS - SPECTACLES

| | |
|---|---|
| FLORA DANICA : ELY. 20-41<br>142, Champs-Elysées, 8e T.l.j. | 19 h. à 22 h. Vue agréable sur jardin. Spéc. danoises et scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de renne. Canard. |

## DINERS

### RIVE DROITE

| | |
|---|---|
| MYLORD 261-14-62. F. dim./lundi<br>16, rue de la Gde-Truanderie, 1er | Déj., Diner — Carte 100/120 F s.c. Menu charentais 80 F s.c. CANARD ET CHAUDREE - Menu lyonnais 55 F s.c. - Andouillette Grenouilles - Vins propriétaire. |
| VISHNOU 297-56-54. F dim.<br>Angle rue Volney et r. Daunou, 2e. | GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS. P.M.R. 120 F. Salle pr récept., cocktail, mariage. |
| RELAIS BELLMAN F/s. soir-dim.<br>37, rue François-Ier, 8e. 723-54-42. | Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. COTE DE BŒUF. Soufflé glacé chocolat. |
| LA MENARA 742-06-92.<br>8, bd de la Madeleine, 9e F/dim. | Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine aussi originale que raffinée. Déj. d'aff. Diners spect. |
| AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39<br>12, rue Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs | De 12 h. à 2 h. du matin. Ambiance musicale. Spécialités alsaciennes. Vins d'Alsace. BANC D'HUITRES. CARTE DES DESSERTS. |
| AU PETIT RICHE, 770-86-50/68-68.<br>25, rue Le Peletier, 9e. F/dim. | Diners de 19 h. à 0 h. 15 - Bistro 1880 - Cuis. bourg. Env. 120 F. Vins du Val-de-Loire. Salons privés jusqu'à 45 pers. BANC D'HUITRES. |
| LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90.<br>8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi. | Déjeuner, Diner, SOUPER APRES MINUIT. Huitres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Salons. Park. privé assuré par voiturier. |
| DOUCET EST 206-40-62<br>8, rue du 8-Mai-1945, 10e T.l.jrs. | J. 24 h. Cadre nouv au rez-de-chaussée. Brasserie, menu 42,60 F s.c. et carte. Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef : les poissons. |
| EL PICADOR F/lundi, mardi.<br>80, bd des Batignolles, 17e, 387-28-87 | Déjeuners. Diners jusqu'à 22 heures. Spécialités espagnoles : Zarzuela, Gambas. Bacalao, Calamares Tinta. PMR 100 F. Sal. pr banq. |
| LE GRAND VENEUR 574-61-58.<br>8, P.-Demours (17e) F/s. midi dim. | Devant un feu de cheminée, spécialités réputées : Pintadeau aux morilles, cassoulet, crêpes soufflées. Salons. Parking. |

### RIVE GAUCHE

| | |
|---|---|
| LES MINISTERES O/dim. 261-22-37<br>30, rue du Bac. Mº Bac. Parking. | UN MENU à 39 F s.n.c. DANS UN CADRE ELEGANT. ou Fruits de mer, Grillades, Suggestions du Chef. |
| AISSA FILS F/dim. et lundi,<br>5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22. | J. 0 h. 30, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FES Pastilla, Couscous/Beurre - DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h. |
| LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04.<br>51, q. Grands-Augustins, 6e F/dim. | J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 100 F s.n.c. Menu dégustation : 220 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputat. mondiale. |
| LE PORT ST-GERMAIN, 548-22-66.<br>155, bd Saint-Germain, 6e. | Spécialités POISSONS - CRUSTACES. Ouvert tous les jours même le dimanche. |
| LA BERGERIE 551-93-08.<br>56, bd Latour-Maubourg, 7e F/dim. | J. 22 h. Repas d'affaires. Diners aux chandelles. Spéc. de POISSONS. Tripes aux morilles, 48 F. - MENU 95 F B. S.C. P.M.R. 120 F. |
| Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03<br>Aérogare des Invalides. 7e F/ lundi | Son menu à 85 F et carte. Foie gras frais maison. Pot-au-feu de Turbot. Grands crus de Bordeaux en carafe 44 F OUV. LE DIMANCHE. |
| LA BOURGOGNE 705-96-78<br>8, avenue Bosquet, 7e. | Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. F. samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir. |
| RELAIS DE SEVRES Hôtel Sofitel<br>8, rue L.-Armand, 15e 554-95-00. | CUISINE CONTEMPORAINE - CADRE RAFFINE - Parking gratuit - Ouvert tous les jours. |

## SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés. Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978. Feijoada - Churrascos - Camarões

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78 J. 3 h. Huitres - Coquillages tte l'année. GDE BRASSERIE DE LA MER

DESSIRIER T.l.les jrs - 227-82-14. 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. POISSONS - SPEC. - GRILLADES

LE MODURE 106, bd Montparnasse 354-98-64. FRUITS DE MER ET GRILLADES de 12 h à 3 h du matin, sans interruption. Parking. Mº Vavin.

WEPLER 14, place Clichy, 18e 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais - Poissons

LE MUNICHE 25, rue de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LE LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 F. lundi-mardi. 8, bd St-Denis. Huitres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtiss. Gibiers. Park. privé assur. par voiturier.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 354-21-08. Au piano : Yvan MAYER

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs, de 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

JARDINS DU MARAIS F/dim. 15, r. Charlot, 3e. 272-98-85. RESTO - CLUB - DISCOTHEQUE. Repas+entrée+1 cons. 135 F t.c.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940. Face Tour Montparnasse. J. 3 h. mat. 548-96-42. CHOUCROUTE, FRUITS DE MER

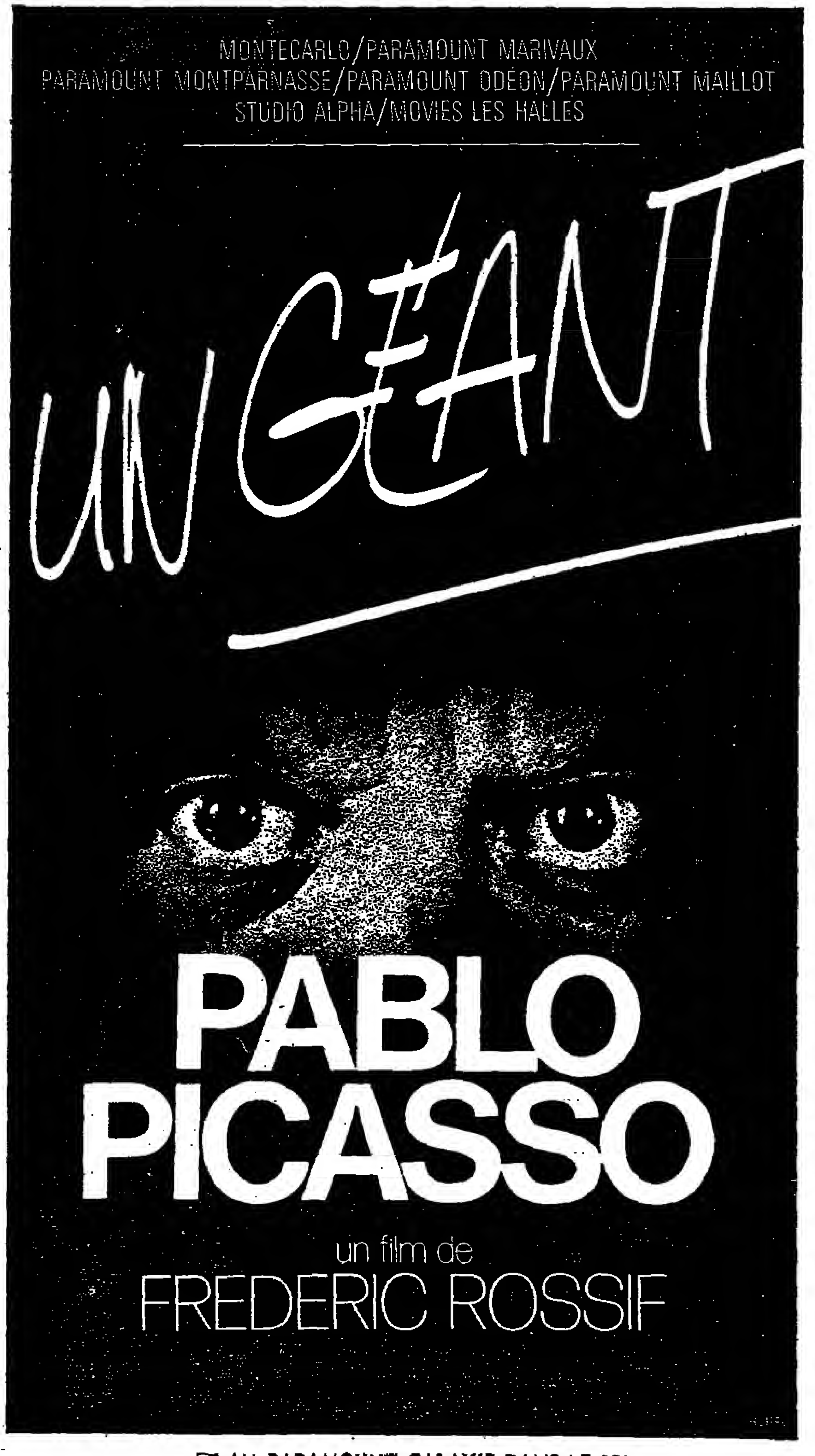
LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34. Huitres - Poissons - Vins de pays

ELYSÉES LINCOLN - SAINT-GERMAIN HUCHETTE - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
7 PARNASSIENS - SAINT-LAZARE PASQUIER










...ET AU PARAMOUNT GALAXIE DANS LE 13e

# ÉDITION

## Le prix unique du livre fait l'objet de vives attaques

### *Une bonne loi, mais mal perçue ?*

**Des libraires portent plainte contre des centres Leclerc qui ne respectent pas la loi Lang rendant obligatoire le prix unique des livres, avec un rabais autorisé de 5 %. L'Union fédérale des consommateurs accuse la loi de favoriser un « dérapage » des prix. Des acheteurs s'étonnent qu'une loi « socialiste » interdise le « discount ». A peine entrée en vigueur, dans un marché du livre perturbé, la nouvelle loi se voit accusée d'être génératrice d'inflation.**

Entrée en vigueur le 1er janvier, réellement appliquée depuis le 16 février, les vendeurs ayant obtenu un délai de six semaines pour mettre leurs étiquettes à jour, la loi instaurant le prix unique du livre connaît déjà ses premières violations. Les Centres Leclerc, animés par M. Edouard Leclerc, mènent l'assaut. Ils proposent à l'acheteur de payer au prix « imposé » ou au prix « Leclerc » de 20 à 25 % moins cher. On devine vers quel prix l'acheteur, ravi de l'aubaine, porte sa préférence...

Au double étiquetage du « mousquetaire » ou du « corsaire » de la distribution — les appellations héroïques ne manquent pas, — des libraires ont répliqué en assignant des Centres Leclerc devant le juge : plaintes à Thouars (Deux-Sèvres), à Angers (Maine-et-Loire), deux autres prochainement déposées à Nantes (Loire-Atlantique), à La Roche-sur-Yon (Vendée).

Ces Centres Leclerc font valoir pour leur défense la convention qui les lie à l'Association des Centres Leclerc et qui impose à ses adhérents une marge maximale de 18 %. Renvoi du jugement au 4 mars pour Thouars, au 9 pour Angers, en attendant l'audition de M. Edouard Leclerc.

M. Michel Leclerc, fils d'Edouard, qui anime une « cellule de réflexion » sur le livre, compte ne pas en rester là et il veut saisir la cour de justice des Communautés européennes à Luxembourg dès cette semaine, puis les tribunaux administratifs à propos de la circulaire d'application de la loi. M. Michel Leclerc entend mener la bataille sur tous les fronts. Ainsi, il étudie la création d'une sorte de coopérative du livre — nouvelle mouture de l'opération menée par la FNAC (1) et qui a échoué face à l'opposition des pouvoirs publics. Toutefois, l'affaire semble plus complexe que prévu. Il étudie aussi l'édition d'ouvrages sous la marque de grands distributeurs et réservée à une cinquantaine d'hypermarchés et envisage encore d'ici à trois mois de s'entendre avec de « jeunes éditeurs » pour écouler une production de livres « faciles ». Il ne serait pas fâché, dit-il, de faire une *« démonstration auprès des grands éditeurs »*.

#### « Impact publicitaire »

Pour lui, les maux des libraires viennent de la politique commerciale des éditeurs et du réseau de grossistes qui prélèvent une commission dont l'économie pourrait être faite, à son avis. Tantôt il évoque le manque de dynamisme des libraires, tantôt il les plaint du fait que, selon lui, *« une part du marché sera transférée au profit des grandes surfaces »*.

Ces profits inespérés dus à l'interdiction du discount devraient donc réjouir les grands distributeurs ? Contradictoirement, il ne fait pas de doute pour M. Michel Leclerc que *« les grandes surfaces attendent que Leclerc gagne un procès pour se lancer dans la brèche »*... Pour l'instant, *« il n'est pas mécontent de l'impact publicitaire »* que lui vaut sa partie de bras de fer.

La cause est entendue : pour ses détracteurs, la loi Lang est aussi génératrice d'inflation. Dès le 1er février, l'Union fédérale des consommateurs dénonce un « dérapage » des prix (2) d'après une enquête faite dans soixante-quinze librairies et portant sur vingt-quatre titres entre le 10 décembre et courant janvier. Selon elle, la hausse moyenne est de 9,2 % !

L'U.F.C. attribue aux effets de la loi — qui n'est réellement appliquée que depuis le 15 février, rappelons-le — des hausses impressionnantes sur certains titres dont les prix avaient été augmentés pour cause de réimpression des ouvrages aux nouveaux tarifs de fabrication. Cette période de l'année est aussi celle où les éditeurs procèdent à l'actualisation des tarifs inscrits à leurs catalogues. En tout cas, l'U.F.C. publie un commentaire moins vif dans le numéro de mars de sa revue *Que Choisir ?*, dont *« les prix de vente ont aussi suivi l'inflation »*, dit perfidement un éditeur.

La « flambée des prix » dénoncée par l'U.F.C. n'est pas confirmée par l'INSEE, qui relève une hausse en janvier de 1,6 % sur les livres scolaires et + 1,9 % sur les livres non scolaires. Une enquête du Syndicat national de l'édition, qui devrait être rendue publique prochainement et portant sur un échantillon plus crédible (cinq cents titres de trente maisons) indiquerait une hausse de 4 % sur la même période. Il est évident que des éditeurs ont procédé à des augmentations d'anticipation. Mais on ne se fait pas faute ici et là de critiquer la fiabilité des relevés de l'INSEE, l'étroitesse du panel de l'U.F.C. On disposera sans doute d'un meilleur instrument d'évaluation avec l' « observatoire des prix » mis en place auprès du directeur du livre avec le concours de la Direction générale de la concurrence et de la consommation (3). Passé le cap de la mise en œuvre, on ne saura pas avant plusieurs mois si la loi Lang est génératrice d'inflation ou non.

#### Un choix courageux

Les critiques actuelles contre la loi Lang pourraient bien préluder à une offensive susceptible d'accueillir l'adhésion d'un large public qui ne comprend pas toujours « l'interdiction d'acheter moins cher ». MM. Pingaud et Barreau, dans leur rapport définitif sur le livre (4), n'avaient pas tort de regretter à ce sujet qu'une campagne d'explication publique n'ait pas été lancée.

Car la loi Lang votée par la quasi-totalité du Parlement est un choix courageux et n'a pas, de loin, ce caractère poujadiste qu'on veut lui attribuer. Au contraire, le gouvernement va à l'encontre d'une bonne partie des certitudes de son électorat d'enseignants et urbain, sensible aux réductions faites par le libraire ou les grandes surfaces, dans un pays où chacun est attaché à un petit privilège.

Une politique de développement du livre et de la lecture passe obligatoirement, dans l'état actuel du marché, par le prix unique et, en corollaire, par le sauvetage des petites librairies. Jusqu'en 1970, en effet, les distributeurs vendaient au prix « conseillé » par l'éditeur. Puis les grandes surfaces pratiquent des rabais importants ou se servent du livre comme produit d'appel, suivant ainsi le précepte bien connu : un flot de perte dans un océan de profits.

En 1973, la FNAC, en créant sa grande librairie self-service, à Paris, offre un choix inégalé et un rabais de 20 % sur tous les livres. Elle connaît un développement rapide, mais limité par sa formule même aux grandes zones urbaines. Sous la pression de libraires, M. Monory, ministre de l'économie, en 1979, adopte par un arrêté la formule du prix net et interdit la publication du prix conseillé par l'éditeur sur lequel les grandes surfaces pratiquaient leur rabais.

#### La liberté de création

On tombe alors dans l'anarchie des prix la plus complète. Des livres sont vendus au prix coûtant, souvent au niveau — mais parfois au-dessus — de l'ancien prix conseillé par l'éditeur. En 1980 et 1981, l'indice des prix du livre dépasse l'indice général des prix à la consommation. Le prix net a fait la preuve de son caractère inflationniste. Dans le même temps, des libraires disparaissent ou se déspécialisent ou sont tenus à bout de bras par des éditeurs.

Avec le prix net, la péréquation que l'éditeur établissait entre les prix de vente des ouvrages de grande et de petite diffusion n'est plus guère respectée au stade du détail. Le livre d'un inconnu, peut-être célèbre demain, perd une grande partie de ses chances.

A terme, les rabais sur les ouvrages de consommation courante ne peuvent qu'entraîner en grande partie l'élimination des ouvrages plus ambitieux. Il y avait là un risque sur la liberté de création et la liberté de choix du citoyen que des hommes d'Etat responsables ne pouvaient pas accepter. *« Notre devoir*, déclarait M. Lang, le 27 décembre, *est d'imaginer un système économique qui donne toutes ses chances à la création littéraire, c'est-à-dire, d'une part, un réseau de diffusion très diversifié et très dense de librairies à travers toute la France — et pas seulement quelques grandes surfaces — qui constitue un appel d'air et une incitation à l'édition et, d'autre part, un réseau de bibliothèques publiques assez dense lui aussi. »* Cela pour *« inciter les éditeurs à publier les auteurs les plus différents et à prendre des risques »*.

Si, pour une part (20 à 25 % des livres sont « discountés »), l'application du prix unique engendre des hausses, en bonne logique, elle devrait entraîner aussi des baisses sur les ouvrages vendus à des prix prohibitifs, et niveler les différences. Contrairement à ce qui a été dit, le prix unique n'établit pas l'égalité de l'accès au livre au plus haut prix, mais aux environs d'un prix moyen. Et à la direction du livre, on est fermement décidé à faire respecter l'engagement de modération des éditeurs. Désormais, responsables de leurs tarifs de vente, la plupart des éditeurs sont conscients qu'ils ont atteint un niveau de prix au-delà duquel jouera la dissuasion.

Des libraires refont leurs stocks de livres de vente lente au grand soulagement de certains éditeurs. Des libraires de province voient revenir des clients ; pour Paris, le retour est plus lent. Dans les grandes surfaces, comme Carrefour ou... Leclerc, on s'organise pour créer de véritables rayons de librairie. Le magasin du Printemps à Paris, qui a organisé une « fête du livre » au régime du prix unique durant le mois de janvier, a vu son chiffre d'affaires progresser de 50 %. A la FNAC, au contraire, le chiffre d'affaires a baissé, dit-on, de 10 % en janvier, ce qui semble indiquer que la plus grande partie de sa clientèle lui reste fidèle.

De toute évidence, les grandes surfaces et les FNAC — dont on connaît la pugnacité — semblent décidées à relever le défi du prix unique. Les libraires devront donc se battre sur le terrain des services et de la diversité des ouvrages proposés à la clientèle. Il n'est pas certain que tous réussissent et ils ne pourront s'en prendre cette fois à la « concurrence sauvage... » Les professionnels du livre vont devoir simplifier et rationaliser les circuits de distribution et de commercialisation dont les coûts entrent pour 55 % dans le prix de vente du livre. Pour sa part, le gouvernement a augmenté substantiellement le budget de la lecture publique, consent une réduction des tarifs postaux pour les commandes à l'unité et veut aider les professionnels à s'informatiser. La direction du livre étudie les problèmes d'exportation, une éventuelle création d'une coopérative de routage et de diffusion du livre, qui s'inscrit dans la perspective de la régionalisation et qui répond aux besoins de nombre d'éditeurs.

A une logique marchande et conformiste, succède une logique culturelle et pluraliste de longue haleine. Reste à savoir si la société française la préfère aux délices immédiates du « discount ».

BERNARD ALLIOT.

(1) *Le Monde* du 17 décembre 1981.
(2) *Le Monde* du 3 février.
(3) *Le Monde* des 24-25 janvier.
(4) *Le Monde* du 30 janvier.

# PRESSE

## GRÈVE DU LIVRE C.G.T. DE DEUX HEURES LE JEUDI 4 MARS

Le Comité intersyndical du Livre parisien CGT a lancé un ordre de grève de deux heures (10 h à 12 h) pour le jeudi 4 mars, afin d'appuyer la démarche qu'une délégation de ce syndicat devrait faire auprès de M. Georges Fillioud, ministre de la communication, à 11 heures. Un cortège devrait se former, à partir de 9 h 30 place de la Bourse, et se rendre au ministère, rue Saint-Dominique.

Le Comité parisien du secteur Presse exposera ses préoccupations essentielles au ministre : sauvegarder le pluralisme d'expression ; éviter la constitution de monopoles de presse ; lutter contre les concentrations des moyens de fabrication de la presse écrite ; donner les moyens à toute la presse écrite pour que celle-ci dispose d'une égalité de chance pour sa fabrication et sa distribution ; maintenir et garantir les emplois pour les ouvriers du Livre »

Cette grève risque d'avoir des conséquences sur la sortie du « Monde », dont la parution de la première édition pourrait être retardée.

# SPORTS

## LE SPORT ET L'APARTHEID

*La commission contre l'apartheid de l'Organisation des Nations unies a publié le 1er mars, sa deuxième « liste noire » de sportifs mis à l'index pour leurs contacts avec l'Afrique du Sud. Plus de trois cent soixante sportifs de vingt-neuf pays y figurent pour avoir participé à des épreuves avec des Sud-Africains entre le 1er avril et le 31 décembre 1981. Parmi les plus connus, on relève un bon nombre de tennismen, dont Vitas Gerulaitis, et l'ancien champion soviétique d'échecs, Victor Kortchnoï.*

*D'autre part, à Addis-Abeba, où étaient réunis les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine, quinze pays membres du Commonwealth ont menacé de boycotter les prochains Jeux du Commonwealth si la Nouvelle-Zélande, qui avait accueilli l'été dernier une tournée des rugbymen sud-africains, y participait.*

*Enfin, le tournoi de tennis de Copenhague (du 1er au 7 mars), pour lequel les autorités danoises avaient refusé des visas d'entrée pour trois joueurs sud-africains, a été annulé par ses organisateurs, nous signale notre correspondante, après la décision du conseil du tennis professionnel de ne plus la reconnaître comme épreuve du Grand Prix.*

## HANDBALL

### Le 7 mars à Dortmund

### L'U.R.S.S. EN FINALE DU CHAMPIONNAT DU MONDE

Après sa victoire (27-21) sur la Pologne, mardi 2 mars, à l'issue d'une rencontre du groupe A des poules demi-finales du championnat du monde qui ont lieu en Allemagne fédérale, l'U.R.S.S. est assurée de jouer la finale, le 7 mars, à Dortmund.

De son côté, la République démocratique allemande a dominé la République fédérale (19-16).

La Tchécoslovaquie a été accroché (17-17) par la Suisse.

Dans le groupe B, la Roumanie a consolidé sa première place en battant la Hongrie (24-19), et la Yougoslavie s'est imposée, à l'Espagne (28-25). Le Danemark a difficilement battu la Suède (21-20).

# BIENFAISANCE

● *Le mouvement Aide à toute détresse (A.T.D. quart-monde) a vingt-cinq ans.* — Pour célébrer cet anniversaire, il va organiser le 15 mai un grand rassemblement international à Bruxelles. Plutôt que de se livrer à un bilan des activités menées par A.T.D. quart-monde depuis sa création, les responsables du mouvement ont annoncé jeudi 25 février, lors d'une conférence de presse, que des familles *« les plus pauvres parmi les pauvres »* viendront prendre la parole. Pour soutenir financièrement cette initiative, le mouvement lance une campagne de solidarité.



# CARNET

## Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, vingt et unième anniversaire de l'avènement de Hassan II, l'ambassadeur du Maroc Youssef Ben Abbès et Mme ont donné une réception le mardi 2 mars.

## Décès

### PIERRE LOUIS-GUÉRIN

— M. Jean Louis-Guérin,
Mlle Magdeleine Louis-Guérin,
Mme Marcelle Lorent et sa fille Catherine,
M. et Mme René Lorent,
Mme André Louis-Guérin et ses enfants,
Mme Blez,
M. et Mme Guyot,
M. Jean-Pierre Lorent,
M. Marcel Lorent,
M. et Mme Paul Viltart,
M. et Mme Vanson,
MM. Alain et Pascal Viltart,
M. et Mme Westendorp,
M. et Mme André Lorent,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre LOUIS-GUÉRIN,**
directeur du Lido,

leur père, frère, beau-frère et oncle, survenu en son domicile parisien, le 2 mars 1982, dans sa soixante-seizième année.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré le vendredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule (154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Boulogne ancien dans le caveau de famille.

[Le physique robuste, l'aspect froid, Pierre Louis-Guérin avait lancé, en 1946, la formule du Lido : un divertissement luxueux tout en mouvement conçu pour un lieu où il était possible en même temps de dîner, de boire, de fumer, de parler. Entouré d'une solide et fidèle équipe de professionnels du grand spectacle (René Fraday, Pierre Delvincourt et Miss Bluebell, créatrice des Bluebell girls), Pierre Louis-Guérin n'avait cessé d'animer le cabaret des Champs-Elysées qui, avec ses mille quatre cents places et ses deux spectacles par soir, ne fermait jamais ses portes, sauf huit semaines tous les trois ans, pour les répétitions de la nouvelle revue. Depuis 1958, Pierre Louis-Guérin avait exporté la formule à Las Vegas — au Stardust.]

— La direction,
Les collaborateurs et le personnel du Lido,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Pierre LOUIS-GUÉRIN,**

survenu le mardi 2 mars 1982, dans sa soixante-seizième année, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule, et l'inhumation au cimetière de Boulogne.

— La famille Abdelmoula
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 février 1982, dans sa quatre-vingt-sixième année, du

docteur
**Mohamed ABDELMOULA,**
diplômé de la faculté de médecine de Bordeaux,
ancien directeur
de la santé publique de Tunisie.

L'inhumation a eu lieu le 20 février 1982, à Nabeul (Tunisie).

— Mme Gentia Berlinski,
son épouse,
M. Alexandre Berlinski,
son fils,
M. Armand Grigiac,
son gendre,
Albert Bruno, Anne Grigiac,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Hilel BERLINSKI,**

survenu en son domicile, le 1er mars 1982.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 mars 1982.

On se réunira à 9 heures, porte principale du cimetière de Bagneux.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**André CAMBOURNAC,**

survenu le 17 février 1982.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée le jeudi 11 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Laurent (119, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Pont-à-Mousson.
On nous prie de faire part du décès de

**M. François GAJET,**
inspecteur central honoraire du Trésor,
capitaine de réserve honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
ancien combattant 1939-1945,
croix des combattants volontaires de la Résistance,

survenu à Pont-à-Mousson, le 28 février, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques civiles ont lieu ce jour, mercredi 3 mars, à 11 heures, au cimetière de Pont-à-Mousson.

On se réunit au cimetière.

De la part de :
M. et Mme Joseph Berk,
Joël Berk,
Serge et Muriel Drul,
Delphine, Pierre et Nathalie Berk,
Mme Marcelle Gleizes et ses enfants.

— Paris, Nancy, Anould.
M. Michel Georges,
Thierry et Emmanuelle Georges,
M. et Mme Jean-Pierre Lombard et leurs enfants,
Le docteur et Mme Georges Rousseau et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Coffin et leur fille,
M. et Mme Denys Rousseau et leurs enfants,
Mme Eugène Georges,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Mme Michel GEORGES,**
née Bernadette Rousseau,

survenu à Paris, le 2 mars 1982.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le jeudi 4 mars, à 14 h. 30, à Poussay (Vosges).

277, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu subitement le 26 février 1982, de

**M. René GUY,**
croix de guerre 1939-1945,
officier dans l'ordre du Mérite national,
commandeur
des Arts et des Lettres.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Léon (place du Cardinal-Amette), le vendredi 5 mars, à 14 heures.

De la part des familles Guy, Mayrat, Chazelles, Sladen.

75-77, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme veuve Louis LEYLAVERGNE,**
née Hortense Bouté,

dans sa quatre-vingt-dixième année, le 21 janvier 1982.

De la part de :
Mme Pierre Cahuzad,
sa fille,
M. et Mme Jean-Marie Leylavergne,
ses petits-enfants,
Marc et Tamara,
ses arrière-petits-enfants.

On rappelle le souvenir de sa fille

**Madeleine,**

décédée le 23 juillet 1977.

46, rue Jean-Bordier-Baule,
45130 Meung-sur-Loire.
4, avenue du Maréchal-Foch,
69006 Lyon.

— André et Andrée Pescayré,
Jérôme et David,
Mme Flora Pescayré,
Les familles Leouffre, Pauzat, Alberti, Domergue,
ont la douleur de faire part du décès de

**Rémi PESCAYRÉ,**

à l'âge de vingt-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

— M. et Mme Sam Rouach et leurs enfants,
Mme Elie Rouach,
M. et Mme Amor Dayan,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère et petit-fils,

**Serge ROUACH,**

survenu le 27 février 1982.

Les obsèques ont eu lieu le 1er mars 1982.

56, rue de Villacoublay,
78140 Vélizy.

— Les amis de

**Marie-Louise TREVET,**
née Rougeaud,

sont informés de son décès, survenu le 26 février 1982.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

## Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

**M. Xavier LATTY,**

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Une messe sera célébrée dans l'intimité.

— Pour le dixième anniversaire de sa mort, une pensée est demandée à ceux qui ont connu

**Alexandre LEZINE.**

## Messes

— Les anciennes du Foyer de la rue Boileau,
Les anciens du Foyer de Soulins (Brunoy),
Sa famille et ses amis,
font part de la messe qui sera célébrée à l'intention de

*Mlle Jacqueline ROPHÉ,*

à 19 heures, le jeudi 18 mars 1982, à Sainte-Jeanne-de-Chantal (place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16e).

## Communications diverses

— NANE STERN est heureuse de présenter « Paroles prises » à Saint-John Perse, André Du Bouchet, Yves Bonnefoy, Jacques Bussy, Jean Guichard-Meili, Patrick Maury ; six tableaux de Kallos, plus quelques tableaux sans paroles, jusqu'au 3 avril 1982 (du mardi au samedi, de 15 h. à 20 h. 30), 35, avenue de Tourville, Paris-7e. Tél. : 705-08-46.

## Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université de Paris-II, vendredi 5 mars, à 14 heures, salle des commissions, M. Serge Nossovitch : « La commission de transport en droit international ».

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**MATRA** ESPACE TOULOUSE

prend de l'expansion et recherche pour son service programme et planning :

### Ingénieurs

pour organiser le planning de projets spatiaux (+ 100 MF)

Il aura pour mission de :

- définir la méthodologie et d'organiser le planning en collaboration étroite avec le groupe projet,
- coordonner la mise à jour et le suivi du planning et élaborer les synthèses délais relatives à l'avancement et aux modifications du projet,
- contrôler et "auditer" les plannings des sous-traitants internationaux.

Ce poste concerne un ingénieur de formation INSA ou équivalent ayant au moins 2 ans d'expérience industrielle du développement de projets complexes aéronautiques, spatial ou du type engineering.

Il se fera reconnaître par sa rigueur et ses qualités d'organisation. La réussite dans ce poste favorise une évolution de carrière vers la coordination ou le contrôle de projet.

Déplacements fréquents de courte durée nécessitant un anglais courant.



Adresser CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée en indiquant la référence NK 881 à MATRA Chef du Personnel rue des Cosmonautes Z.I. du Palays – 31400 TOULOUSE

**MATRA** ESPACE TOULOUSE

Le nouveau centre spatial orienté sur la maîtrise d'oeuvre de projets spatiaux augmente régulièrement ses effectifs et doit atteindre 450 personnes en 1982.

Pour favoriser une gestion personnalisée et maintenir sa disponibilité, le Chef du Personnel du centre se fait assister d'un

### Cadre de Personnel

Sa responsabilité propre s'exerce plus particulièrement dans :

- la mise en application et l'information sur la réglementation relative à différents domaines (droit social, déplacements, paie...). Il est consulté et informe les responsables et le personnel sur les modalités d'applications des règles de politique sociale de la société,
- la gestion de la formation : évaluation des besoins, organisation des stages et suivi des budgets.

Ce poste s'adresse à un jeune cadre diplômé de l'enseignement supérieur (de préférence droit, gestion du personnel) ayant nécessairement deux ans d'expérience professionnelle acquise en milieu industriel.

Outre ses facilités de communications, il devra se faire reconnaître par sa rigueur, sa compétence et son sens de l'organisation.

Anglais souhaité.



Adresser CV, photo, rémunération actuelle et souhaitée en indiquant la référence NK 889 à MATRA Chef du Personnel rue des Cosmonautes Z.I. du Palays – 31400 TOULOUSE

**100.000 F**

**IMPORTANT FABRICANT PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ ET DE COUVERTURE**

recherche

POUR L'UNE DE SES UNITÉS DE PRODUCTION (250 PERSONNES)

Région PAYS DE LOIRE

### ADJOINT ADMINISTRATIF

Il assistera le directeur de l'Établissement, en liaison avec les services centraux du siège, dans toutes les tâches administratives de l'usine, sera responsable de la gestion et de l'administration du Personnel (Paie informatisée, tableaux de bord, préparation réunions D.P., C.E., etc), supervisera les services généraux.

Ce poste conviendrait à un candidat de bonne formation, ayant de bonnes connaissances juridiques et justifiant une solide expérience des relations industrielles acquise au sein d'une unité de production.

Adresser Lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 5877 à TELEX P.A. 34, Bd Haussmann 75009 PARIS qui transmettra

**MATRA** ESPACE TOULOUSE

Le Département Intégration recherche rapidement :

### 2 Ingénieurs Electroniciens

Dans l'un des postes :

Il participe avec les groupes projets aux réponses d'appels d'offres, plus particulièrement dans une approche globale des problèmes d'intégration de satellites. **Réf. A**

Pour le second :

Il est chargé dans un premier temps de définir les spécifications, procédures et moyens d'essais d'intégration d'un satellite spatial. Dans une deuxième phase, il sera responsable de la mise en oeuvre des essais et de l'organisation d'une équipe d'intégration. **Réf. B**

Ces postes concernent des Ingénieurs Grandes Ecoles d'environ 5 ans d'expérience des problèmes d'intégration ou d'essais de systèmes électroniques / informatiques complexes réalisés en milieu aéronautique, spatial, nucléaire ...

Outre leur compétence technique en informatique et si possible en hyperfréquence, ils doivent avoir des qualités personnelles de disponibilité, de rigueur et d'esprit d'équipe.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en précisant la référence du poste choisi sous N° NK 885 - MATRA Chef du Personnel rue des Cosmonautes - Z.I du Palays - 31400 TOULOUSE.

**AATON**, société grenobloise fabricant de caméras cinéma et vidéo, cherche :

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN BUREAU D'ÉTUDES**

Chef de projet ; connaissances vidéo, traitement numérique d'image.

Envoyer C.V. à B.P. 104 38001 Grenoble Cedex.

BUREAU D'ETUDES REGIONAL recherche pour LYON

### INGENIEUR THERMICIEN

PLURIDISCIPLINAIRE, ayant 3 à 5 ANS d'expérience dans les domaines énergies nouvelles, économies d'énergie, gestion d'énergie, chauffage, conditionnement, froid.



Adresser CV et prétentions à No 26.605 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société de Construction de Biens d'Equipements Electriques

recherche pour NANCY

### 2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Métropole et Exportation niveau III A

- machines synchrones moyenne et grande puissance (réf. 28)
- machines asynchrones moyenne et grande puissance (réf. 29)

Ces deux postes peuvent être confiés à des INGENIEURS ELECTROMECANICIENS ayant une expérience technique et commerciale dans le domaine des grosses machines tournantes, capables d'animer des équipes de vente et d'assurer des relations avec clients, réseau de vente, départements ensembliers, etc...

*Anglais obligatoire, Allemand souhaité.*

Adresser CV, photo et prétentions sous No 24.969 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01 qui transmettra*

## emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

SOCIETE D'INGENIERIE PARIS recherche son

### DIRECTEUR DE PROJET URSS

Il prendra en charge la gestion complète de la réalisation d'un contrat de l'ordre d'UN MILLIARD de Francs.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur grande école (type ECP, MINES ou AM), âgé de 37 ans minimum, ayant une expérience de plusieurs années de la responsabilité de la gestion de contrat avec l'URSS.

Envoyer c.v., photo et prétentions à M. CATHALAN - 364, rue de Vaugirard 75015 Paris, qui transmettra.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

NICE
Ecole de français pour étrangers cherche

**CONSEILLER PÉDAGOGIQUE/PROFESSEUR**

ayant autorité et sens des responsabilités. Grande exp. pratique VIF et DVV exigée.
Ecrire sous le n° T031891M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**VILLAGE DE VACANCES** (400 lits), île d'Oléron recherche

- ANIMATEURS dynamiques, ayant bonne connaissance animation villages et matériel sono.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 7908, le Monde Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE recherche à ROUEN

**UN RESPONSABLE**

de la MAINTENANCE et de l'ENTRETIEN d'un patrimoine de 10.000 logements.

- Une bonne aptitude aux contacts et au travail en équipe est indispensable.
- Formation supér. souhaitée.
- Quelques années d'expér. seraient appréciées.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à JD/322, Havas, B.P. 907, 76023 ROUEN Cedex.

Filiale d'un des 1ers Groupes Français rech. pour un de ses Ets de Province

**UN CHEF COMPTABLE D'USINE**

- 30 ans minimum, chargé de la tenue des comptabilités analytique et générale usine.
- Formation BTS ou DUT comptabilité gestion (DECS apprécié), complétée par 5 ans d'expérience.
- Connaissances informatiques souhaitées.

Adresser C.V. + photo sous le n° T031997M à RÉGIE-PRESSE, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**T.R.T.**

recherche pour son usine de DEVILLE-LES-ROUEN (76) - (800 Personnes)

### INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour compléter son équipe d'ingénieurs d'essais.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant quelques années d'expérience et motivé par un travail comportant des responsabilités de gestion et de commandement.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à T.R.T., 49, rue de la République, 76250 DEVILLE-LES-ROUEN.

A VALENCE

**Crouzet**

### DIVISION « AÉROSPATIAL »

recherche pour son Service Informations - Marketing

### UN COLLABORATEUR

De formation scientifique complétée par une formation en *économie et en documentation.*

Niveau B.T.S. ou DUT.

- La fonction consistera principalement en analyse et gestion de données marketing.

RÉFÉRENCE 246

Adresser C.V. manuscrit, photo, références et prétentions à CROUZET S.A. Service du Personnel - 26027 VALENCE Cedex.

# MERLIN GERIN

14000 PERSONNES - 4 milliards de C.A. en 1981 dont 43% à l'Exportation.

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements *haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie* électrique.

*Pour faire face à son expansion, a besoin* d'hommes et de femmes de valeur.

Pour les choisir, nous recherchons un **SPÉCIALISTE** du

### RECRUTEMENT INGÉNIEURS

Diplômé d'études supérieures (ingénieur, gestion, sciences humaines). Il dispose d'une expérience de quelques années du recrutement des ingénieurs et cadres acquise en entreprise ou cabinet.

*Il participera à l'ensemble des activités du service, sera directement* responsable du recrutement, soit de certaines catégories d'ingénieurs, soit d'un secteur d'activité de l'entreprise selon ses aptitudes.

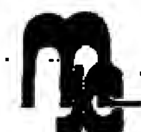
Bonnes perspectives d'évolution dans le groupe.

Écrire avec C.V. et prétentions à :

MERLIN GÉRIN - Sce GCE - Référence GDL 167
38050 GRENOBLE Cedex

*Jean-Claude MAURICE Rhône-Alpes*

***fête sa première année et s'installe dans de nouveaux locaux pour mieux vous servir.***



*J.C. MAURICE Rhône-Alpes*
*Immeuble "Le Président"*
*3 avenue Condorcet*
*69100 VILLEURBANNE*
*Tél. : 16 (7) 894.20.05*



# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col.* | La mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Société de Services
Champ d'action au plan national
spécialisée dans entretien, exploitation du chauffage, d'installations de climatisation et pompes à chaleur.
recherche

### INGENIEUR THERMICIEN OU CHAUFFAGISTE

Environ 30 ans.

Cadre position II convention collective de la Métallurgie.

Connaissances : — chauffage, climatisation, production de froid, électricité, électromécanique, régulation électronique

Expérience : — conduite et maintenance d'installations de chauffage et de climatisation.
— réalisation et conduite de chantiers.

Fonction : — assistance technique et commerciale des hommes de terrain.

Position dans l'entreprise : Ingénieur à *la Direction Régionale Paris-Ile* de France.

Salaire : 115/135.000 F/an

Ecrire s/réf. 26035 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

---

### MATRA ESPACE VELIZY

Le développement de l'activité spatiale favorise la création de plusieurs postes d'

## Ingénieurs Grandes Ecoles
## Automatique - Electronique - Informatique

- **Ingénieurs systèmes "pluridisciplinaires"**
  pour participer aux études et à la conception, coordonner le développement et suivre les essais et opérations en orbite de systèmes de pilotage embarqués sur satellites. Réf.A.
- **Ingénieur de conception**
  pour mener des études de systèmes digitaux de traitement de données embarqués sur satellites,
  3 à 6 ans d'expérience de conception nécessaire. Réf.B.
- **Ingénieur "produits"**
  pour être responsable de la conception et de la coordination du développement d'équipements embarqués dans l'un des domaines suivants :
  - électronique,
  - opto-électronique,
  - électromagnétismes,
  - techniques inertielles,
  - propulsion spatiale.
  
  Réf.C.
- **Ingénieurs électroniciens**
  pour faire la conception, l'étude et le développement en laboratoire d'équipements électroniques complexes mettant en oeuvre des techniques de puissance, analogies fines logique câblée et microprocesseurs. Réf.D.
- **Chef de laboratoire électronique**
  pour diriger et animer un labo de conception et de développement d'électroniques embarqués,
  au minimum 5 ans d'expérience. Réf.E.

Ces postes concernent des Ingénieurs débutants ou quelques années d'expérience selon les fonctions.
Le lieu de travail est situé à VELIZY.
L'anglais courant, lu et parlé, est nécessaire.



Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence du poste choisi sous NO NK 886 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

---

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

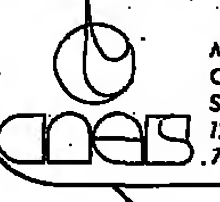
### SECRÉTAIRE

*Expérimenté(e)*
*Pour PARIS*

Vous serez chargé(e) du secrétariat du département gestion. administrative et financière des laboratoires, notamment de la frappe, de l'édition et du classement des documents contractuels.

Vous avez occupe un poste similaire pendant quelques années, êtes titulaire du Baccalauréat et possédez une excellente orthographe.

Vos qualités d'ordre et de méthode, votre vivacité d'esprit seront appréciées.



*Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au Service du Personnel du CNES 129, rue de l'Universite 75007 PARIS.*

---

### SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST

recherche pour son
SERVICE ÉTUDES

### INGÉNIEUR
### A.M. ou ÉQUIVALENT

Ayant quelques années d'expérience en entreprises.
Connaissance en thermique souhaitée.
ANGLAIS parlé.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous nº 26.422 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

### VILLE DE ST-DENIS 93200

recrute

selon conditions statutaires :

- 1 RESPONSABLE SERVICE DES SPORTS (attaché ou chef de service).
- 2 ATTACHÉS COMMUNAUX pour services municipaux.
  - enseignement
  - personnel
  
  (expérience, gestion personnel souhaitée)
- 1 DOCUMENTALISTE (archiviste 2e catégorie)
  Expérience professionnelle souhaitée.
  Diplômes spécifiques exigés.

Envoyer candidatures et C.V. à M. le Maire.

---



## emplois régionaux

### A VALENCE

Crouzet

DIVISION "AÉROSPATIAL"
recherche

### INGÉNIEUR MÉCANICIEN PHYSICIEN OU ÉLECTRONICIEN

Débutant ou 2 à 3 ans d'expérience dans les circuits hybrides.

- Intégré dans l'équipe chargée des développements en microélectronique hybride, il participera :
  - aux études technologiques
  - au développement de nouveaux process
  - au développement technologique de nouveaux circuits
  - à l'amélioration des moyens de fabrication existants.

Nº DE RÉFÉRENCE : 244
Adresser C.V. manuscrit
photo, références, prétentions
à Crouzet SA
Service du Personnel - 26027 Valence Cédex.

---

PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE mettant en œuvre une politique sociale avancée recherche pour assurer des fonctions FORMATION et ORGANISATION un

### JEUNE INGENIEUR
### ECP, Mines, AM, ENSIA...

ayant une première expérience en milieu industriel de 3 à 5 ans de préférence acquise en production ou formation.
*Une opportunité de carrière motivante et évolutive est offerte au sein de l'établissement de Bordeaux.*
Il aura à concevoir, à animer des actions de formation et d'organisation depuis le diagnostic, jusqu'à la réalisation.
Larges perspectives d'évolution au sein du groupe.
***Poste à Bordeaux.***

Adresser CV, photo sous référence 2.282 M à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09 qui transmettra.

---

IMPORTANTE SOCIETE NANTAISE
recherche pour son
SERVICE COMPTABILITE

### TRESORIER

Dans un premier temps, sa mission consistera à mettre en place la gestion informatisée de trésorerie en dates de valeur.

Directement rattaché au Chef Comptable ses fonctions évolueront vers :

— l'analyse des saisies internes de l'information
— le suivi des encours bancaires et marché des changes — optimisation
— le contrôle mensuel des objectifs.

De formation financière ou comptable, il devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans des services de trésorerie bancaire ou entreprise.

Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste à pourvoir à NANTES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence T/M ss No26524 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

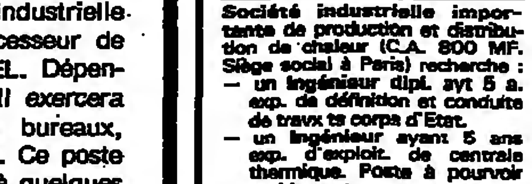
---

### RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES

(NANCY) (180.000 F+)

Une très importante société industrielle (2.000 salariés) recherche le successeur de son actuel CHEF DE PERSONNEL. *Dépendant du Directeur administratif*, il exercera son action sur l'ensemble des bureaux, ateliers et chantiers de la Société. Ce poste s'adresse à un candidat ayant déjà quelques années d'expérience en milieu industriel. Adresser CV ou téléphoner pour recevoir notice détaillée Nº 4580 au (8) 335.42.63

CABINET CLAUDE BLIQUE
FONDE EN 1955
ORIENTATION-RECRUTEMENT
BP.3097-54013 NANCY CEDEX



---

IMPORTANTE SOCIETE T.P.
FILIALE D'UN GRAND GROUPE
recherche

### INGENIEURS

DEBUTANTS
*(ESTP ou équivalent)*

### CONDUCTEURS DE TRAVAUX

*QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE*
(IUT Egletons, ou équivalent)
Poste à pourvoir en Métropole.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 26627, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

---

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE (23 personnes) banlieue ouest de PARIS, génie climatique, électricité, concepteur techniques nouvelles, renforce ses structures pour faire face au développement, recherche

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

pour seconder Directeur Général dans les domaines de l'organisation, la gestion, la planification et la rédaction des contrats. Le poste sera confié à un candidat de plus de 35 ans, de formation supérieure, si possible ingénieur d'origine et possédant quelques années d'expérience à un poste similaire.
Ecrire sous nº 7.934 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Office municipal de la Culture de MONTIGNY (95) recrute

### DIRECTEUR

Tél. pour rendez-vous : 978-44-01, de 14 à 18 heures.

---

Société industrielle importante de production et distribution de chaleur (C.A. 800 MF. Siège social à Paris) recherche :
— un ingénieur dipl. ayt 5 a. exp. de définition et conduite de travx ts corps d'Etat.
— un ingénieur ayant 5 ans exp. d'exploit. de centrale thermique. Poste à pourvoir rapidement.
Env. lettre et C.V. en rappelant réf. 360, à l'O.S.P., « Service C », 7, rue Ste-Anne, 75038 Paris Cedex 01, qui tr.

---

Le Centre d'Informations Financières recherche

FUTURS CADRES COMMERCIAUX

— Dynamiques et ambitieux.
— Goût de contact haut niveau.
— Très bonne présentation.
— Sens des responsabilités.
Pour R.-V., 563-91-30. P. 201.

---

Société MORS recherche pour sa Division Aéronautique BRION-LEROUX

### UN AGENT TECHNIQUE

Electronicien AT2, niveau BTS

possédant une expérience de laboratoire d'au moins 2 ans en électronique analogique bas niveau et en logique câblée ou programmée.

### UN INGENIEUR D'AFFAIRE FRANCE
Formation électronicien

pour prospection, négociation et suivi d'affaires auprès des avionneurs, motoristes et équipementiers français.
*Anglais indispensable.*

### UN INGENIEUR D'AFFAIRE EXPORT
Formation électronicien

pour prospection, négociation et suivi d'affaires auprès de la clientèle aéronautique étrangère.
Nombreux voyages à prévoir.
Anglais indispensable, Allemand souhaité.

### UN INGENIEUR S.O.F.T.
Formation électronicien

### UN INGENIEUR H.A.R.D.

ayant expérience logique câblée et microprocesseur. Tous deux pour études conception et industrialisation de systèmes micro-informatiques embarqués.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. à Division Aéronautique BRION-LEROUX - 2 & 4, rue Newton 93155 LE BLANC-MESNIL

---

CENTRE de RECHERCHES
recrute un

### INGENIEUR INFORMATICIEN

susceptible d'assurer la mise au point de systèmes de gestion comportant des applications en Temps Réel sur ordinateur.

Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé au :
CNET - SDI
40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

## JURISTE D'ENTREPRISE

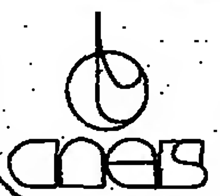
*pour le siège de l'établissement PARIS ÉVRY.*

Votre formation juridique de haut niveau, renforcée par vos connaissances en droit des affaires vous permettra de traiter certaines opérations fiscales et juridiques entrant dans la compétence du Siège : droit des obligations, droit des Sociétés, *propriété industrielle, etc.*

Vous aurez à élaborer les directives aux services du CNES en vue de faire respecter la réglementation et les décisions prises dans ces domaines.

Nous souhaitons un sens réel des relations humaines et une parfaite maîtrise de l'expression écrite et orale. 2 à 3 années d'expérience dans un Service Juridique du secteur industriel et commercial seraient très appréciées.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.




*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service du Personnel du CNES 129, rue de l'Université - 75007 PARIS.*

CONTESSE

---

ENTREPRISE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
de taille internationale,
recherche pour son Siège Social

## INGENIEUR ETUDES DE PRIX - G.O.

Connaissant parfaitement les techniques de construction du bâtiment, environ 30 ans, expérience chantier.

Anglais lu, parlé, écrit.
Lieu de travail : PARIS SUD

Déplacements occasionnels à l'étranger de courte durée.

Adresser C.V., photo, prétentions et appointements actuels sous référence 26406 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

---

Importante Société de MATERIEL FERROVIAIRE
- proche Pont de Neuilly - recherche

## cadre pour seconder son chef du service approvisionnements

Le candidat devra :
- avoir une formation technique supérieure (mécanique - électricité)
- posséder une première expérience industrielle en approvisionnements, fabrication ou B.E.
- connaître l'Anglais
- être disponible rapidement.

Fonction à remplir :
- négociation avec fournisseurs et sous-traitants
- suivi des commandes
- établissement et suivi des budgets approvisionnements
- expéditions - transports (douanes).

Adresser c.v., photo et prétentions sous réf. 9114 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

---

LIMAGRAIN

recherche

## ASSISTANTS TECHNIQUES

Ingénieurs de formation, ils auront acquis leur première expérience dans un environnement commercial.

Chargés de la mise en place d'essais de variétés maïs et de leur promotion technique, les candidats devront, pour assurer leur rôle de conseiller maïs, faire preuve de qualités de contact.

Pour ces postes basés à **Rennes (réf. 208 M)** et à **Amiens (réf. 209 M)**, un C.V. détaillé doit être adressé en précisant la référence à LIMAGRAIN, B.P. 51 63360 GERZAT.

---

BUREAU D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES recherche

## jeune ingénieur économiste

(Mines, Centrale, ENSAE,...)

pour le développement des applications informatiques liées aux études.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 9124 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

---

Notre Société (CA 800 millions; 1100 personnes) poursuit son développement et souhaite intégrer de jeunes ingénieurs pour tenir, à terme, des postes importants en production ou en gestion. Dans l'immédiat, nous cherchons un

## Jeune Ingénieur

à dominante électro-mécanique: Rattaché au chef du service

**organisation et gestion sociale**

Il assistera nos trois usines dans le suivi et l'amélioration de l'organisation, de l'ergonomie et des conditions de travail.

Ce poste permettra au titulaire de se former techniquement et humainement; il pourra ensuite évoluer vers la production, le B.E., le contrôle de gestion ou la fonction personnel.

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous réf. CL 480.

COFAP

**Placoplatre** — Service Recrutement : B.P. 316, 92506 Rueil - Malmaison.

---

TRÈS IMPORTANTE STÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
(banlieue Ouest)
recherche

## LE RESPONSABLE DE SON SERVICE DOUANE

**Fonction :**
- Diriger, organiser et contrôler toutes les activités de la douane afin de fournir à la Sté les autorisations nécessaires à l'import. et l'export. de tous produits.
- *Représenter la société auprès des différentes administrations, banques ou ambassades afin de faciliter les différentes opérations douanières.*

***Profil souhaité :***
- 32 ans minimum ;
- Diplômé d'une grande école de commerce, droit ou finances ;
- Expérience d'une dizaine d'années chez un transitaire agréé en douane et/ou dans l'industrie dans des fonctions similaires ;
- Bonnes connaissances des réglementations douanières et du commerce extérieur ;
- Aisance dans les contacts humains ;
- Connaissance de l'anglais et l'espagnol souhaitée.

**Rémunération :** *suivant formation et expérience.*
Larges possibilités de carrière dans un groupe de premier plan.

Ecrire sous nº 56 à LA PUBLICITÉ FRANÇAISE, 23-27, avenue de NEUILLY, 75116 PARIS qui transmettra.

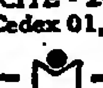
---

*VOUS ETES ATTIRE PAR L'INFORMATIQUE ?*
Faites carrière avec nous

Nous sommes une Société et Conseil en Informatique et recherchons de JEUNES COLLABORATEURS ayant 2 ou 3 années d'études supérieures, célibataires et dégagés des obligations militaires, libres rapidement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances en informatique, les candidats engagés étant formés intégralement par la société.

Adresser lettre sous no 25223 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

## GIRATEV GROUPE EX-O.R.T.F.

Dans le cadre du développement de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX-O.R.T.F. équipé de matériels puissants et variés IBM 168 - MVS-IMS (plus de 100 terminaux). 6100 ; R 2000 ; Mini 6 : Matra 6000 ; Solar 16 accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audiovisuelles nouvelles (télématique en particulier).

Pour cela, il recherche :

## PROGRAMMEURS

expérimentés, DUT informatique ou équivalent. La connaissance du COBOL et/ou PL 1 est souhaitable.

Plan de formation complémentaire personnalisé. Avantages sociaux. SALAIRE de 90.000 F à 120.000 F selon expérience professionnelle.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à EUROPE INFORMATIQUE SELECTION, 8, rue de Sèze, 75009 Paris.

---

COLLABORATEUR standing. Ecr. M. Grant, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, qui transm.

---

Importante affaire dispos. de nombreux salons à Paris, rech. ATTACHÉ COMMERCIAL pour banquet, congrès, séminaire. Min. 5 ans expérience en traiteur. Ecrire sous le nº 119601 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Institut de Langues, Ch. FEMME ALLEMANDE pr. cours. Tél. 226-52-30.

---

Lycée tech. rech. prof. math 5 h. hebdo. expér. pédag. exigée. Tél. M. ROUSSET 405-08-32.

---

## INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE

pour assurer gestion et organisation, production de crèmes glacées ainsi que son développement commercial France et étranger.

Adresser C.V. et prétentions à nº 28.549 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

## INFORMATIS

pour d'importants projets Télécom. - SOFT base - CAO. Robotique, processus industriel. RECHERCHE 15 INGÉNIEURS

### INGÉNIEURS SYSTÈMES
4 ans expér. réseau Télécom. (PROT X25 - HDLC - BSC...)

### INGÉNIEURS SYSTÈMES
Expérience logiciel, téléphonie.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES
5 ans expérience CII-HB 66.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES
IBM - OS/DOS - VSE - VM CMS - CICS - DL1.

### INGÉNIEURS SYSTÈMES
Logiciel contrôle process. SOLAR - MITRA - PDP 11.

### INGÉNIEURS CAO
3 ans de Logiciel CFAO. Déplacements fréquents USA.

### INGÉNIEURS FORMATION
pour dispenser des cours de COBOL sous CICS et DL1, de télécommunications et de CAO.

### INGÉN. COMMERCIAUX
ayant l'expérience de la vente des services informatiques « Constructeurs » ou SSCI. Salaire très motivant

Ecrire Direction Technique, 26, rue Daubenton, 5e, 337-89-22

---

Sté d'Expertise Comptable Banlieue Ouest recherche pour gestion portefeuille. Remplacements 9 mois

## ASSISTANT (E)

Compétent, DECS. Expérience cabinet indispensable. Ecrire à S.E.T.E.C.Y.9 bis, rue Gambetta. 78800 HOUILLES.

---

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE SOUS CONTRAT recherche pour 3e Trimestre

## PROFESSEUR D'ALLEMAND

1er et 2e cycle, exp. scolaire Tél. 583-30-73

---

LE PARIS SAINT-GERMAIN FOOTBALL CLUB *recherche* URGENT

## 1 DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Formation minimum licence droit + D.E.C.S. ou licence Sc. Eco. + I.A.E. ou équivalent. Age 40 ans minimum, expérience affirmée, secrétariat général, gestion, fiscalité, droit social, etc. caractère.
Rigueur, rompu au travail intense et passionné de foot.

Ecr. avec C.V. et photo à : M. le Président du P.S.-G., 30, rue Bergère, Paris-9e. Réponse assurée.

---

Cabinet d'expertise Comptable, Paris-8e, rech.

## COLLABORATEURS

Niveau D.E.C.S., expérience cabinet, 3 à 5 ans. Envoyer C.V. s/nº 7.871 à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

---

URGENT, administration Mº Porte-de-Clichy rech. pour son centre informatique C.I.I.-H.B. - D.P.S. 4 télétraitement base de données Socrate

## ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DUT ou équivalent, même débutant. Salaire annuel de l'ordre de *75.000 F selon diplômes et expérience.* Tél. 627-03-03, poste 2245.

---

### secretaires

*Paris-Etoile, société de location services et bureaux, affaire de standing recherche*
SECRÉTAIRE EXPÉR.
*bilingue français-anglais pour* courrier, télex, téléphone, accueil clients.
Adresser lettre manuscrite, C.V., ph. et prét. s/réf. 118.755, RÉGIE-PRESSE, 85bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

Laboratoire recherche

## SECRÉTAIRE COMPTABLE

régie et traitement de textes scientifiques, Anglais.
Écr. Laborat. de Géophysique Université Paris Sud-Bât. 510 91405 ORSAY.

---

SOCIÉTÉ IMPORTATION MATIÈRES PREMIÈRES recherche

## SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

Excellente connaissance langue anglaise. *Sténodactylo rapide.* Situation d'avenir et responsabilités.

Ecrire avec C.V, nº 26.543 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

### capitaux propositions commerciales

Homme, 47 ans, grande expér. commerciale, disp. 300.000 F, recherche association ou reprise progressive.
*Ecr. s/nº 2.344, le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

### représentation offres

Sté FRANCO-ITALIENNE recherche

## REPRÉSENTANT CONFIRMÉ

en photogravure. Tél. 357-61-70.

---

*Société de recouvrement internationale recrute*

## V.R.P. - H. ou F.

- minimum 25 ans,
- très bonne présentation exigée,
- niveau supérieur.

Commission impte + indemnités.
Adresser C.V. + photo à SODERA INTERNATIONAL, 151, bd Magenta, Paris-10e, ou téléph. au 281-34-65, p. R.V.

---

### formation professionnelle

## FORMATIQUE

*INSTITUT NAT. SUPERIEUR - D'INFORMATIQUE APPLIQUEE* forme

## ANALYSTE-PROGRAMMEUR

*DE HAUT NIVEAU*

## EMPLOI ASSURÉ

1, rue de Choiseul, 75002.

**296-65-08**

---

### propositions diverses

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE Nº Spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

### automobiles

### ventes

*de 8 à 11 C.V.*

Vends Ford Taunus 1600 Touring 81. Px Argus 30.000 F, *vendu 25.000 F, état neuf.* Téléphone 283-21-60.

### achats

## BMW, VW, MERCEDES

PAIEMENT COMPTANT ÉCHANGE POSSIBLE Tél. : 366-15-22.

### divers

PRIX ATTRACTIF LANCIA B TREVI HPE - COUPE 1300-1600-2000 IE 336.38.35 +

### deux-roues

Vends K.T.M. 125 GS. Février 81, 9.000 F. *Téléphone* 858-85-81.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

**296-15-01**

---

DEMANDES D'EMPLOIS

## POURQUOI PAS DES DÉBUTANTS ?

A vingt-deux ans on est rapidement opérationnel en entreprise (avec le Bac et parfois plus et six mois de cours d'informatique théorique et pratique)

Nous sommes formés à EDUVISION sous contrôle de l'Etat et cherchons des emplois de

## PROGRAMMEURS-ANALYSTES

### GESTION OU SYSTÈME MICRO-INFORMATIQUE

Libres le 19 mars

EDUVISION, 75, rue de Courcelles, 75008 Paris, tél. 227-77-10.

---

## INFORMATICIEN LANGAGE APL

cherche emploi
Ecr. s/nº 2355 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

GÉRANT de société V.R.P., 30 ans, dynamique, *bonne présentation, étudierait toute proposition d'emploi (vente ou représentation).* Tél. : 575-29-72 (15e).

---

Couple portug. 33-28 a., 1 enft. 7 a., rech. *loge* 2 P., fem. sle. empl. 5 a. exp. Tél. 233-43-10.

---

## OFFRE A P-DG ENTREPRENANT DIRECTEUR 39 ans

- Formation *supérieure* complète (droit + Sc. PO.)
- Anglais-Espagnol. connais. Allemand-Italien.
- *Expérience Direction* P.M.E. + 50 personnes.
- 10 ans Marketing-Publicité, Commerce international
- Grande adaptabilité technique et humaine, pratique confirmée des négociations et contacts haut niveau.

Souhaite *mettre à disposition* Société en expansion, sa vitalité et ses qualités professionnelles et personnelles.
France ou Étranger.
Ecr. s/nº 6263 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Animation, économat : 3 ans d'expo, 4 ans chargée études, secteurs socio-cult., éducation. Psycho, form. formateur. F. 33 ans ch. p. à responsabilités même dom. + média. T.P. ou partiel.
Mme Breitenstein, 151, rue Oberkampf, 75011 Paris.

---

Jeune Fille 29 ans. *parfaitement* bilingue. ALLEMAND, très bonne notions *ANGLAIS, 8 ans expér.* SECRÉTAIRE interprète, aimant contacts humains cherche poste commercial à responsabilités sur PARIS.
Écr. à Mme POMARO 6, rue de Blainville, 75005 PARIS.

---

Cadre commercial 47 ans, études sup., bilingue anglais, longue expér. vente service *par réseaux nat. et internat.* Rech. poste dans sociétés voulant développer réseau de vente France et étranger.
Ecr. *rép. Presburger,* 24, fbg Poissonnière, 75010 Paris.

---

J.F. 30 ans, rech. poste responsab. secteur *Formation,* 5 ans expér., collaboration montage et animation stages. Gestion service formation professionnelle.
Ecr. s/nº 6261 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

SPÉCIALISTE de TRANSIT et de TRANSPORTS. INTERNAT. Grande expérience recherche Sit. stable dans banlieue Nord.
Ecr. s/nº 6262 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

# L'immobilier

### locations non meublées offres

*Paris*

FONTARABIE, beau 3 P., cft, parking. Dans imm. moderne. 2.500 F. + ch. Tél. matin *SEGECO, 522-69-92.*

*Région parisienne*

PROPRIÉTAIRE loue directement

## SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

à 150 m R.E.R., plein centre, *calme, sur grand jardin* APPTS NEUFS DE STAND.

## de 75 m² à 95 m²

Chauffage individ., parking. VOIR SUR PLACE le samedi, 14 h à 16 h 30 10, RUE DE PARIS Tél. : 551-58-03, heures bur.

---

MAISONS LAFFITTE 2 chambres, grand séjour. Tél., Moquette. Tél. 962-56-73.

### locations non meublées demandes

*Paris*

PPTAIRE LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65.

*Région parisienne*

CADRE de BANQUE muté cherche urgent pavillon F4 ou F5 LE PERREUX ou environs Téléphone : 959-38-12

---

Étude cherche pour CADRES villas, pav. très banl., loyer garanti 6.000 F max. 283-57-02.

### locations meublées demandes

*Paris*

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 P. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 281-10-20.

### pavillons

Dans calme village normand, près Gisors, Pavillon F 4, 82 m² sous-sol total, chauffage fuel sur terrain arboré de 2.650 m² complètement clos. Tél. après 19 h à 961-67-80.

---

NOISY-LE-GRAND
Parc résidentiel de Villeflix, maison 4 pièces sur 100 m² habitables + garage. Séjour, cheminée. *Sur terrain de* 1.574 m², nombreux arbres fruitiers et de décorat. Prix 750.000 F. Téléphoner avant 12 h ou après 18 h au 305-41-21.

### villas

ANTONY, Villa, 10 P., splendide, tt cft, ter. 600 m², gar., luxe. 1.250.000. 735-70-67.

---

AIX-EN-PROVENCE part vd, prox. centre, VILLA avec vue 7 p. principales, jard., garage. Superficie totale 1.000 m². Prix 1.200.000 F. Ecrire sous le nº T 031.625 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

### maisons de campagne

Part. vd maison (cuis., w.-c., s. bns, 2 ch., séj.) avec s/sol *aménagé (cuis., w.-c., ch.).* Garage, buanderie, hangar, sur terrain 2.230 m² arborisé (ornem., fruitiers, vignes), à 15' Toulon, 20' plage, 560.000 F. Tél. : (93) 23-21-57, de 20 h à 21 h. Libre 6 mois après vente.

### propriétés

BOUGIVAL. Demeure 18e s. dans parc 1,5 ha, 1.200 m² habit. + dépend. 800 m². Conv. à siège, sté. 626-63-00.

### domaines

Part. vd, cause malad., 5,50 ha vignes dont 2 ha V.D.Q.S. et A.O.C. Saint-Chinian. Tél. : (67) 89-40-14.

### terrains

## PARC MAISONS-LAFFITTE

32 BIS, RUE MUETTE ANGLE AV. BERGERET Près gare et commerces

## TERRAIN UNIQUE

1.340 m² X 675 F. Const. pav. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Appeler pptaire : 526-71-03.

---

Conviendrait Constructeur *Commune d' ANCONE,* 3 kilomètres Nord MONTÉLIMAR. Terrain 8.300 m² avec permis de lotir 16 lots jumelés. Avec *dossier complet* et liste acquéreurs. Prix 700.000 F H.T. SAINT-PRIEST IMMOBILIER, 22, rue Aristide-Briand, 6900 SAINT-PRIEST. Tél. (7) 820-72-99.

### viagers

Vaste séjour + 3 chbres, 2 s. de bains, gd hall d'entrée, lingerie, *penderie,* balc., terrasse, ét. élevé, 120 m², imm. récent + park. Mº Pelleport. 350.000 + 4.500. Occupé femme 78 ans. CRUZ - 266-19-00.

---

Libre Mº LAMARK. Gd 2 P., 4e ét. calme, soleil. 75.000 + 3.800. 2 têtes, 71 ans. *Cruz,* 8, r. la Boétie, 266-19-00.

---

7e Appt 4 p., 2 s. de bains, imm. récent pierre de taille, standing occupé Femme 73 ans. 150.000 + rente 7.300 F. LODEL - 355-00-44.

### immobilier information

PRODUITS FINANCIERS IMMOBILIERS PROTÉGÉS DE L'INFLATION RENTABILITÉ EXCEPTION. DES LOYERS GARANTIS *nbreuses variantes accompagnées de multiples services.* FRANCE C.B.I. - S.A. 194, rue de Tolbiac, Paris-13e Tél. pour R.V. : 588-78-56.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## LA MAISON

### Lampadaires à halogène

**Les lampadaires équipés de lampes à halogène se multiplient ; une cinquantaine de modèles différents sont actuellement proposés dans les magasins de luminaires. Mais ce type d'éclairage (apparu il y a quatre ans déjà) est encore souvent méconnu dans son principe.**

L'avantage essentiel d'une lampe à halogène est de donner un éclairage à incandescence très puissant, sous une forme miniaturisée. Utilisées en tension directe de 220 volts, ces ampoules à filament de tungstène sont des petits tubes dont les puissances vont de 250 à 1 000 watts. Un lampadaire d'appartement est généralement muni d'une lampe de 500 watts ; sa lumière – très blanche – est uniformément répartie dans toute la pièce, en éclairage indirect.

Le prix d'une telle lampe (qui a diminué de moitié depuis sa création) est de 100 F environ. Sa durée de vie est de deux mille heures, soit le double d'une ampoule classique. Un variateur transistorisé, incorporé au lampadaire, permet de moduler l'éclairage et de limiter la consommation d'électricité au flux lumineux émis.

Parmi les nouveaux modèles exposés à Electrorama, deux lampadaires jouent sur la transparence : « Laser », panneau de verre supportant une coupole dorée ou noire (2 500 F) et « Vision » dont le socle et le sommet triangulaires – laqués blanc, noir ou or mat – sont reliés par deux *pans obliques* transparents. Présentées à Milan en septembre dernier, deux créations italiennes sont très originales : « Grès » de Stilnovo, formé de deux fins tubes accolés, rouge vif ou vert pâle, avec base et diffuseur en grès ; « Callimaco » d'Artémide, qui ressemble à une trompette très stylisée de 2 m de haut. Son socle est un grand cône bleu-vert, le réflecteur un petit cône rose vif et le corps du lampadaire, cylindrique, est agrémenté d'une double poignée (1). De nombreuses appliques à halogène sont proposées par Electrorama. Souvent dérivées des modèles de lampadaires, elles donnent un éclairage de même qualité en prenant moins de place et en coûtant moins cher.

Serge Franck a sélectionné, pour son magasin Arlumière, des lampadaires de lignes très dépouillées. Le plus simple d'entre eux a un réflecteur laqué noir ou blanc (1 100 F) ou doré ; une applique lui est assortie. Partant d'un socle en marbre, deux tiges en métal chromé ou doré s'incurvent en haut et supportent un diffuseur noir. Un autre lampadaire à socle en marbre a un réflecteur, blanc ou noir, en forme de petit toit pentu (2 352 F). Tout nouveau, « Samouraï » de Stilnovo est un lampadaire très linéaire qui peut aussi servir de lampe de lecture près d'un canapé ou d'une table.

*Dans la boutique Art'lights,* ouverte il y a quelques mois à l'Étoile, Sylviane Chapelle-Barbé présente un choix de lampadaires à halogène d'un style raffiné. L'un d'eux, tout doré, repose sur un pied en demi-boule relié à un diffuseur en coupole par une tige décalée sur le côté ; une applique à halogène et une lampe de table ont le même décor. Formes rondes également pour un lampadaire laqué blanc dont le réflecteur-boule est agrémenté d'un filet or (2 940 F). Partant d'un socle carré, un étroit panneau gris métallisé supporte un diffuseur arrondi, bordé d'une collerette en verrerie de Murano en dégradé de bleu et vert. Le plus luxueux des lampadaires exposés est en laque bordeaux, ivoire ou noire, rehaussée de liserés en or fin (5 004 F) ; la sobriété de ses lignes (montant plat et réflecteur en trapèze) compense la richesse des matériaux et permet de l'harmoniser à divers styles.

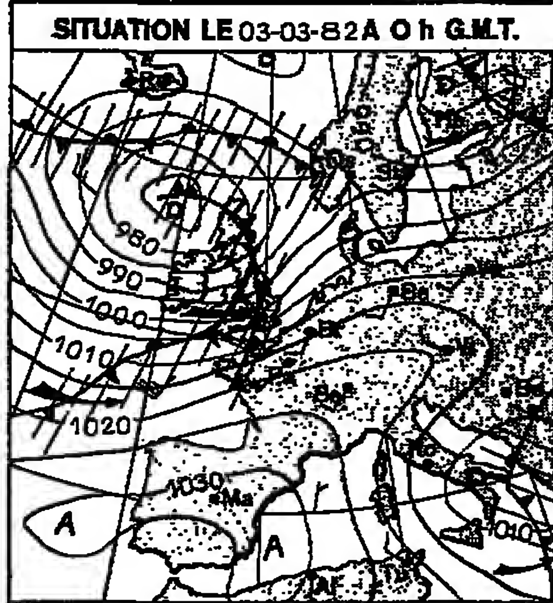
**JANY AUJAME.**

(1) Toute la collection d'Artémide est présentée dans la salle d'exposition que cette firme italienne a ouverte à l'automne au 157, rue du Faubourg Saint-Honoré à Paris.

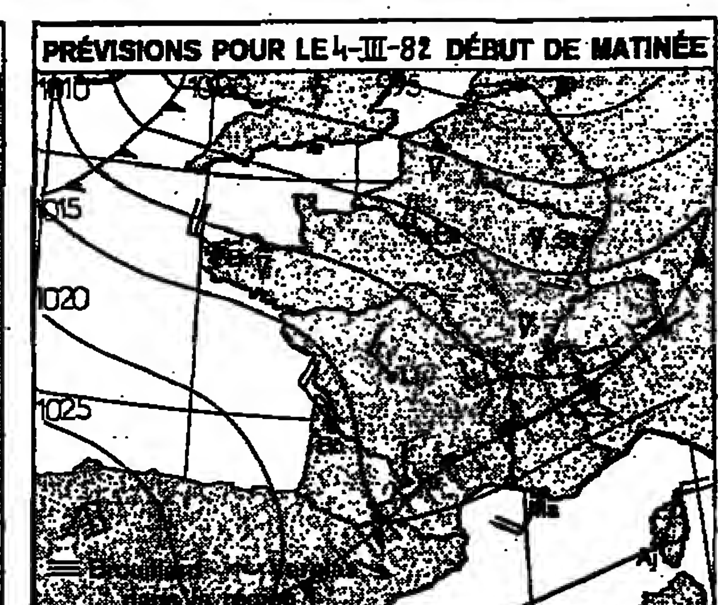
★ Electrorama, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, 31, rue Ozenne, 31000 Toulouse.
Arlumière, 8 avenue Victoria, 75004 Paris.
Art'lights, 12, rue de Tilsitt, 75008 Paris.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 03-03-82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-III-82 DÉBUT DE MATINÉE



**Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 mars à 0 heure et le jeudi 4 mars à 24 heures :**

A l'arrière de la perturbation océanique qui finira de traverser notre pays en début de matinée de jeudi, des masses d'air arctique, plus froides, envahiront l'Europe occidentale.

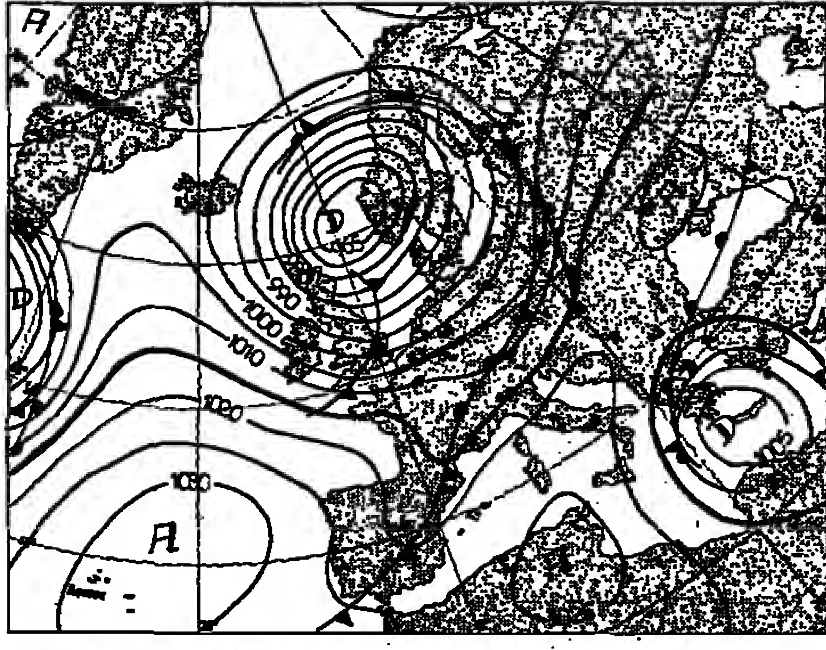
Jeudi matin, le temps sera très nuageux, accompagné de pluies localement orageuses des Pyrénées-Orientales aux Alpes au pourtour méditerranéen. A l'arrière s'établira un temps variable et plus frais avec alternance d'éclaircies et d'averses, principalement sur la moitié nord du pays.

Au cours de la journée, les éclaircies se feront plus belles du Sud-Bretagne au Midi-Pyrénées, ainsi que près du golfe du Lion, tandis qu'ailleurs on observera des averses de pluie ou de grêle, de neige au-dessus de 500 mètres.

Les vents d'ouest à nord-ouest assez forts resteront forts près des côtes ; le mistral et la tramontane s'établiront. Les températures subiront une baisse sensible.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 mars ; le second, le minimum de la nuit du 3 mars au 2 mars) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 13 et 5 ; Bordeaux, 13 et 5 ; Bourges, 11 et 7 ; Brest, 11 et 10 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 10 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et 4 ; Dijon, 10 et 4 ; Grenoble, 9 et 0 ; Lille, 11 et 7 ; Lyon, 9 et 1 ; Marseille, 14 et 3 ; Nancy, 9 et 5 ; Nantes, 13 et 10 ; Nice, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, N.C. et 8 ; Pau, 14 et 4 ; Perpignan, 15 et 4 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 9 et 3 ; Tours, 12 et 8 ; Toulouse, 13 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 18 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 4 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 7 et 3 ; Bonn, 10 et 3 ; Bruxelles, 10 et 7 ; Le Caire, 18 et 12 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 7 et 1 ; Dakar, 36 et 17 ; Genève, 6 et – 1 ; Jérusalem, 11 et 5 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 12 et 7 ; Luxembourg, 7 et 2 : Madrid, 18 et 1 ; Moscou, – 1 et – 3 ; Nairobi, 31 et 16 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 4 et 0.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 5 MARS**

« Manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Huiot.

« La mode et les poupées », 15 h, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« L'Angleterre de Charles II à Guillaume II », 15 h, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Visages et portraits », 15 h, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les chefs-d'œuvre du Louvre », 10 h 30 et 15 h, musée du Louvre.

« Peinture française », 15 h 15, Petit-Palais (Mme Angot).

« Collection Thyssen », 14 h 15, Petit-Palais (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (A travers Paris).

« Chez un tourneur d'étain », 15 h, guichet Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Mabillon (P.-V. Jaslet).

« Le Centre Beaubourg et Saint-Merri », 15 h, 78, rue Saint-Martin (Paris et son histoire).

« Rue de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais, place des Vosges », métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

## CONFÉRENCES

14 h 30 et 16 h 45, 107, rue de Rivoli, M. R. Percheron : « La reconquête chrétienne et le Portugal ».

18 h 15, palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt : « Le langage basic ».

19 h, 56, rue du Faubourg-Poissonnière, M. C. Philippe : « La biotonie : comment réagir à la fatigue et au stress. Comment mieux utiliser son énergie » (Centre Kiron).

19 h 30, Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, Dr J. Fontaine : « Que penser des guérisseurs philippins et de la médecine des trois corps ? » (Université populaire de Paris).

**PÊCHE A L'ESTURGEON INTERDITE.** – Les rares esturgeons qui survivent encore en France dans l'estuaire de la Gironde seront désormais totalement protégés. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 14 février interdit, en effet, *« sur tout le territoire national »*, la destruction ou l'enlèvement des œufs, la capture, la mise en vente, le transport et la naturalisation de l'espèce *« acipenser sturio »* (l'esturgeon). Cette mesure, prise dans le cadre de la loi sur la protection de la nature, étend, en fait, en mer, l'interdiction de la pêche à l'esturgeon qui concernait déjà depuis deux ans le domaine public fluvial.

L'arrêté précise que la capture des esturgeons reste cependant autorisée uniquement à des fins scientifiques ou de repeuplement, comme à Bordeaux, où une expérience de reproduction artificielle est en cours depuis deux ans.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## TRANSPORTS

### AIR FRANCE A CHARLES-DE-GAULLE 2

A compter du lundi 1er mars 1982, les vols d'Air France à destination – ou en provenance – de Nice, de l'Allemagne, de la Scandinavie, de la Finlande et d'Israël sont traités au terminal B de l'aérogare 2 de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

La première phase de la mise en service de l'aérogare 2 de cet aéroport était intervenue le 1er novembre 1981, date à laquelle tous les vols entre Paris, d'une part, et la Grande-Bretagne, l'Autriche et les Pays-Bas, d'autre part, avaient été transférés de l'aérogare 1 au terminal B de l'aérogare 2.

C'est le 28 mars que sera mis en service le terminal A consacrant, ainsi, l'ouverture totale de l'aérogare 2 : à cette date, tous les vols d'Air France, au départ et à l'arrivée de l'aéroport Charles-de-Gaulle, auront été tranférés de l'aérogare 1 à l'aérogare 2.

L'aérogare 2 est accessible en voiture par les autoroutes A1 et A3, par les cars d'Air France (départ toutes *les vingt minutes de la porte Maillot*), par le train (Roissy-Rail, au départ de la gare du Nord) et par les autobus nº 350 (à partir de la gare de l'Est et de la gare du Nord) et nº 351 (à partir de la place de la Nation).

L'ouverture de la nouvelle aérogare ne modifiera en rien l'activité d'Air France à Orly : *les vols à destination* de l'Europe de l'Est (à l'exception de Moscou), de l'Afrique du Nord, de l'Espagne, du Portugal, de la Turquie, de l'Océan Indien, des Antilles et de la Corse continuant à être assurés au départ de cet aéroport.

★ **1, square Max Hymans, 75714 Paris cedex 15. Tél. : 273-41-41.**


**Le Monde**

**Service des Abonnements**
**5, rue des Italiens**
**75427 PARIS - CEDEX 09**
**C.C.P. Paris 4207-23**

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE-D.O.M.-T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 483 F | 862 F | 1 241 F | 1 620 F |
| ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

**Par voie aérienne**
**Tarif sur demande.**

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la *dernière bande d'envoi* à toute correspondance.

**Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.**


## CORRESPONDANCE

### Cavaillon-Toulon à petites étapes

J'habite Aix-en-Provence, mais un certain dimanche, *j'ai dû aller* de Cavaillon à Toulon sans m'arrêter dans ma bonne ville. J'ai ainsi parcouru 144 kilomètres (au compteur) de l'autoroute « Provençale » que je connais bien... Et, une fois de plus, j'ai pesté contre la succession d'arrêts provoqués par des péages *sur une autoroute où on peut rouler* à 130 kilomètres à l'heure, mais où on est arrêté sept fois (détail ci-dessous).

Par habitude, nous nous soumettons à de telles aberrations. Mais comme on comprend la stupeur des étrangers qui empruntent, nombreux, cette autoroute et qui croyaient que les Français étaient *cartésiens* et intelligents.

Voici les étapes de leur parcours : Cavaillon : on reçoit un ticket ; Lançon : on paie au guichet ; Salon : on jette au panier ; La Barque : on prend un ticket ; Pont-de-l'Etoile : on paie au guichet ; La Ciotat : on jette au panier ; Bandol : on jette au panier ; Toulon : voie libre.

Sans autres commentaires.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 1er et mardi 2 mars :

UNE ORDONNANCE

● Relative à la prise en charge par l'État de certaines cotisations de sécurité sociale dans les entreprises industrielles des secteurs du textile *et de l'habillement*.

DES DÉCRETS

● Relatif à *l'indemnité pour dépossession* des meubles meublants, prévue au titre II de la loi du 6 janvier *1982* portant diverses dispositions relatives à la réinstallation des rapatriés.

● Portant règlement national des enseignes et fixant certaines dispositions *relatives aux préenseignes pour* l'application de la loi du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes.

● Portant réaménagement de la tarification postale relative aux journaux et écrits périodiques.

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 3 mars :

DES LOIS

● Relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

● Portant statut particulier de la région de Corse (organisation administrative).

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application du décret du 16 décembre 1980 portant aménagement du régime de l'épargne-logement.

DES DÉCRETS

● Portant organisation de l'administration centrale du ministère de *l'éducation nationale*.

● Portant création d'une commission chargée d'émettre des propositions en vue d'une refonte du droit de la consommation.

### UN NOUVEAU SERVICE D'AIDE A DOMICILE POUR LES HANDICAPÉS

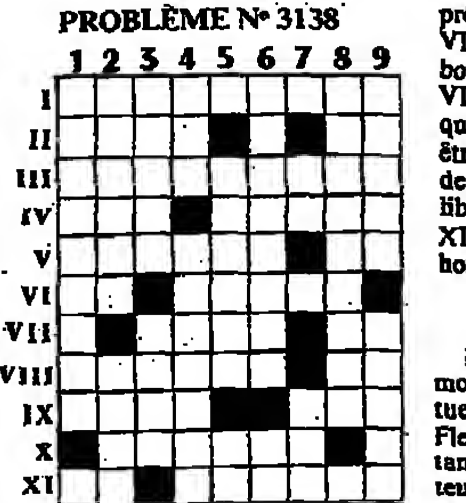
Lors d'une conférence de presse réunie récemment à Paris, l'A.D.M.R. (Aide à domicile en milieur rural) a annoncé la création d'un nouveau service, celui des « *auxiliaires de vie* », destiné aux personnes handicapées, et le développement de ses projets en matière *de services de soins à domicile pour* les personnes âgées. Actuellement, une trentaine d'auxiliaires, répartis dans une dizaine de départements, interviennent auprès d'adultes handicapés pour les aider dans « *les actes essentiels de la vie* », c'est-à-dire le lever, la toilette, les repas.

Le financement de cette opération, qui doit prouver son efficacité dans un délai d'un an, est assuré par les pouvoirs publics, qui versent 4 000 F par mois par poste d'auxiliaire, et par les handicapés sur la base de 15 F à 20 F de l'heure. Quant aux services de soins à domicile, l'A.D.M.R. a lancé une dizaine de projets qui « *devraient se concrétiser au printemps* ».

L'A.D.M.R., née en 1945, regroupe mille huit cents associations locales d'aide à domicile et compte plus de dix-neuf mille salariés à temps plein ou partiel, dont mille huit cents *travailleuses familiales* qui exercent auprès des familles et dix-sept mille aides ménagères qui sont intervenues en 1981 auprès de cinquante-neuf mille personnes âgées.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 3138**




HORIZONTALEMENT

I. Passent le meilleur de leur temps à s'étendre sur des couches. – II. Suprême, il est éternel. Participe passé. – III. Science fondée expérimentalement par un navigateur biblique. – IV. Modifie la valeur des timbres. Entoure d'une enveloppe ou élimine l'entourage. – V. Des mineurs qui piochent. Le plus battant des cœurs. – VI. Personnel. Rituel précédant la fête de la Nativité. – VII. Brut. Lieu de rencontre des bordelaises et des champenoises. – VIII. Donner du montant à tout ce qui est plat. Alternative. – IX. Peut être fait d'indienne et la vêtir. Outil de démolisseur. – X. N'est jamais libre à l'école ainsi qualifiée. – XI. Négation. Vertu essentielle d'un homme de goût.

VERTICALEMENT

1. Agissent avec mesure. – 2. Témoin d'un usage de faux. Chef spirituel. – 3. Titulaire d'une décoration. Fleuron détaché de la couronne britannique – 4. Prénom d'un compositeur de ballets séduisants ou d'un auteur de chansons grinçantes. Une griffe d'un trait de plume les authentifie. – 5. Certains le tirent, d'autres le soulèvent. Possessif. – 6. Redoutable quand elle est maligne. Raccourcit un circuit déjà court. – 7. Jeu jaune. Base de lancement de mini-fusées « sol-sol ». – 8. Plus ardue à réaliser avec des gens de mauvais poil. – 9. Pertes qui ne sont jamais sèches. Peut se percer avec des tarots.

**Solution du problème nº 3137**

*Horizontalement*

I. Assuétude. – II. Peintures. – III. Raseur. Np. – IV. Eue. Diète. – V. Scion. – VI. Ra. Ranche. – VII. Avion. – VIII. Salut. E.V. – IX. Arête. Réa. Cf : « Cône ». – X. Ge. Osiers. – XI. Eson. Ossa.

*Verticalement*

1. Après-rasage. – 2. Seau. Avares. – 3. Sises. Ile. – 4. Une. Croûton. – 5. Etudiantes. – 6. Turion. Io. – 7. Ur. Enchères. – 8. Dent. Vers. – 9. Espèces. Asa.

**GUY BROUTY.**




Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe





Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

## ENQUÊTE

# Les mystères des Arts et Métiers

## II. — LA FAUTE AUX ANCIENS ?

par EDWY PLENEL

**Sur leur déclin jusqu'au milieu des années 70, les *« traditions »* propres aux *« Gadz'Arts »* connaisssent un regain de popularité dans chacun des six centres régionaux qui, avec un centre interrégional à Paris, forme l'Ecole nationale supérieure des Arts et Métiers (E.N.S.A.M.) *(le Monde du 3 mars)*. Mêlant folklore et bizutage, ces rites initiatiques, qui supposent une vie d'internat, sont vivement critiqués pour leur *« intolérance »* par une minorité d'élèves et d'enseignants. Ils attribuent leur renaissance à l'action *« occulte »* de la puissante Société des anciens élèves.**

L' « usinage » d'une pièce ne se juge-t-il pas au résultat ? A la conformité aux normes ? A l'adéquation du produit à la demande ? Aussi, pour les défenseurs des traditions *« gadzariques »*, n'est-il meilleur plaidoyer que l'effet retour : le jugement des entreprises sur l'ingénieur des arts et métiers.

*D'une enquête* auprès d'employeurs, réalisée en 1977 par la Société des anciens élèves — les *« archis »*, — « il ressort que l'ingénieur arts et métiers est très recherché pour ses facilités d'adaptation et ses aptitudes de meneur d'hommes ». Telle serait l'originalité première : les « qualités humaines », *à une époque où la compétence technique ne suffit plus et où les entreprises veillent à la « personnalité des ingénieurs qu'elles recrutent »*. Le discours promotionnel du Gadz'Arts trouve ici sa cohérence : quelle autre grande école veille, par un climat spécifique et une vie communautaire originale, à cette formation humaine et morale ? Les traditions ne sont pas un luxe : elles donnent le profil.

Car cet ingénieur-là « s'est modelé à la vie en groupe [et] le travail en équipe lui est familier », écrit M. Henri Prétet, vice-président de la Société des anciens, qui y voit la troisième *« richesse »* du Gadz'Arts, après son origine sociale plus modeste et sa formation concrète en atelier. M. Louis Feuvrais, directeur national de l'ENSAM, qui n'est pourtant pas un « ultra » des traditions et les reconnaît « contraignantes », rappelle aux « nouveaux dirigeants » leurs envolées sur la « *vie collective* » : *« Est-ce si ridicule de s'y faire à l'école ? Le futur ingénieur ne devra-t-il pas jouer un rôle de pédagogue, d'entraîneur ? »* Affirmation que conforte la place actuelle des *Gadz'Arts* dans la division du travail industriel : intermédiaires, rouages hiérarchiques, hommes de terrain plus souvent qu'hommes de pouvoir (1).

Le message est donc clair : halte aux caricatures ! Les traditions ne sont en rien « totalitaires », elles ont une rationalité que saisit mal un regard extérieur. Bref, ainsi que nous l'ont répété des élèves traditionalistes : *« Nous ne sommes pas des fachos ! »* Le propos serait acceptable si la pratique des traditions n'avait le fâcheux effet d'exclure et de diviser, si les élèves nontraditionalistes avaient les mêmes droits que les autres. Or, à en croire leurs témoignages, il n'en serait rien. Et ce, durant toute la scolarité.

### Discriminations

*« Le foyer nous est interdit certains soirs »*, affirme Serge, un *« H.U. »* (hors usinage) d'Angers. *« Nous n'avons pas le droit de participer aux rencontres inter-centres des arts et métiers, non plus qu'aux activités annexes de l'école. Cela va jusqu'à de l'agressivité entre les élèves... »* Déclaration semblable de M. Frédéric Malenot, « non baptisé » de Cluny : *« Le but des traditions est la fraternité, la solidarité : mais le problème réel c'est l'intolérance : dès que vous avez choisi de refuser, vous n'avez pratiquement plus de contact, vous êtes exclu de la communauté. Les activités sportives ou culturelles, le foyer, le débit de boissons, l'accès aux chambres, tout ça nous est inderdit, comme si cela appartenait aux traditionalistes ».*

*« Il n'y a pas de problème pour les cours »*, ajoute M. Jean-Louis Letzelter, à l'ENSAM de Châlons-sur-Marne jusqu'à l'an dernier. *« Mais c'est pour le reste, ce qui est en dehors : les visites d'usines, les stages d'été, le voyage de promo, certains polycopiés... Ces services sont réservés aux adhérents de l'Union des élèves, l'U.E.E.N.S.A.M., tenue par les traditionalistes. Nous, les H.U., on nous fait traîner, on prétend que le délai d'inscription est passé, etc. »* M. Pascal Damiani, qui « fit » Angers et Bordeaux; M. Frédéric Bonnin, de Bordeaux, sont, avec Jean-Louis, tous H.U. et syndiqués à l'Union des grandes écoles (U.G.E.). *« Le creux de la vague,* reconnaissent-ils. *A peine une dizaine d'adhérents ! »* La raison en serait, à les croire, que les traditions ne tolèrent pas leur différence : *« Une affiche, faut rester devant pour qu'elle tienne ! Le noyau dur des traditions, ce sont pas des types de gauche : ils font le ménage des tracts politiques. A Châlons, notre local a été cambriolé deux fois. Alors, on laisse tomber ; ça démoralise. »*

Dires invérifiables, mais que confirme cependant, pour partie, le refus récent des directeurs de centre de transmettre les adresses des nouvelles promotions aux non-traditionalistes. Or, semble-t-il, les « autres » les ont : à Angers, en 1980, lettre d'accueil du directeur et littérature de présentation des *« trad's »* sont arrivés au *« conscrit »* sous même enveloppe. Ainsi l'information serait à sens unique : le nouveau venu ne peut savoir que le port de la blouse grise ou la calligraphie du *« carn's »* sont indépendants de l'enseignement, bref que l'adhésion aux traditions relève du libre arbitre. Autre confirmation, apportée par le mensuel de l'Union des élèves (décembre 1981) : le responsable des rencontres sportives inter-E.N.S.A.M., qui auront lieu en mai prochain, y précise qu'elles *« sont avant tout une rencontre de gadz'arts à laquelle les H.U. n'ont aucune raison d'assister ».*

Sans conduire aux brimades que signalait, en 1977, le journal de l'U.G.E. (2), les discriminations sont indéniables et leur systématisation serait récente. Dans les salles de cours d'Angers, les *« gris »* ou les *« gazés »* (les traditionalistes) s'installeraient toujours à trois rangs des *H.U.* et des ... *« crapeaux »* (baptisés ayant renié les traditions). *« La division, c'est physique »* commente un *H.U.* Climat qui, selon des enseignants, serait peu favorable à l'accueil des filles — deux ou trois par promotion régionale, malgré la mixité officielle — et des étrangers. Tel de ceux-ci — anonyme par nécessité — affirme qu'il ne peut *« s'adapter, être à l'aise, tirer profit de l'enseignement. Le langage gadzarique, j'y comprends rien. L'idéologie des traditions est raciste : ils sont les élus, avec un sentiment de supériorité. Je suis très déçu... »*

Les traditions sont également une pomme de discorde entre élèves et enseignants. Du moins certains de ces derniers, en particulier ceux du centre régional angevin qui, le 7 décembre 1981, s'opposèrent, par une grève majoritaire, à un projet d'extension de l'internat *« au détriment des locaux pédagogiques »*. Accoutrements baroques, interruptions ésotériques, retardataires ensommeillés : leur enseignement leur paraît miné par les *« trad's »* : *« Elles renforcent l'insolence. Après des nuits blanches, ils dorment en cours. De l'aveu d'un élève, durant l'usinage du premier trimestre, ils n'ont pas ouvert un seul bouquin ! »*. Lamentations sans doute excessives, mais le climat de suspicion est réel, entretenu par les *« sondages »* d'évaluation des professeurs qu'organise l'Union des élèves au nom de la *« solidarité »* : les élèves s'y prononcent, entre autres, sur l'*« expression faciale »* ou les *« gestes »* de l'enseignant, l'ambiance *« tendue »* ou *« endormante »* de son cours...

### Un « lobby »

Anciens *« Gadz'Arts »* pour plusieurs d'entre eux, ces professeurs jugent aujourd'hui sévèrement les traditions dont la renaissance leur paraît être rétrograde et artificielle. *« Nous nous heurtons à un certain intégrisme »*, affirme M. Yvon Le Meur, chef de travaux. *« Notre enseignement est contrebattu,* renchérit M. Pierre Bourel, professeur de construction mécanique. *Nous voulons enseigner le doute, le tâtonnement ; les traditions enseignent des certitudes. »*

Une école du conformisme en somme : *« Usiner, n'est-ce pas prendre un objet brut, le faire souffrir, enlever des copeaux, le rendre interchangeable avec d'autres ? »* Ces critiques rejoignent certaines analyses sociologiques sur les grandes écoles (3) : le regain de l'internat, le rejet de la politique et du syndicalisme, l'entretien d'un esprit d'école avec ses signes de reconnaissance, autant d'éléments nécessaires à la constitution de *« cocons »* où croissent les *« élites »* futures.

En ce domaine, les Arts et Métiers iraient actuellement au-delà du supportable. La faute à qui ? Aux anciens, répondent ces enseignants, souvent proches du parti socialiste ou de la C.F.D.T. Et de dénoncer une Société des anciens élèves qui *« considère l'École comme lui appartenant en propre, estime avoir un droit de regard, de contrôle, sur tout ce qui s'y passe (...), développe un esprit de chapelle, finance des activités au bénéfice exclusif des élèves traditionalistes »*. Bref, la *« laïcité »* de ces établissements publics serait en cause : un *« lobby »* y imposerait sa loi.

Attentionnés, prévenants et empressés auprès des écoles et des élèves, *les anciens le sont et ne s'en* cachent pas. Parrains de promotion, repas réguliers avec les *« archis »*, comité de liaison avec l'Union des élèves, réunion mensuelle avec le directeur national, rencontre annuelle des délégués de promotion, plus de cent groupes régionaux, vingt-cinq *mille sociétaires... : la machine* tourne à plein régime. En quoi serait-ce répréhensible, puisque la cause est bonne : faciliter l'entrée des jeunes dans l'industrie, leur trouver un emploi, rester solidaires face aux lauréats des autres écoles ?... Le lien avec le terrain, le rappel aux réalités, c'est nous ! dit en substance M. James Chasseriaud, président de la Société. *« Depuis 1846, c'est notre tâche : réaliser l'adéquation entre la formation à l'école et les besoins de l'entreprise (...). On y croit, nous ! »*

### Identité perdue

Alors, oui, les anciens sont intervenus pour *« promouvoir le rétablissement de l'internat à l'intérieur de l'école »* et obtenir du précédent président de la République des financements. Oui, à leur congrès de 1976, ils se sont félicités de ce que, dans les conseils d'administration de l'ENSAM, les personnalités extérieures soient *« pour l'essentiel »* des Gadz'Arts et que leur rôle *« dans l'évolution de l'école soit reconnu par les pouvoirs publics »*. Leur action est positive, insistent-ils, et n'est en rien monolithique. *« N'excluez personne ! »* : tel serait le message que M. Chasseriaud affirme avoir transmis à l'Union des élèves. *« Soyez indulgents avec un H.U., ne manquez pas de lui donner l'occasion de se racheter » (4).* D'ailleurs, ne dit-il pas son inquiétude devant les entorses au travail qu'occasionne le regain des traditions : *« Nous sommes formels, cela ne peut continuer comme ça (...). Après les deux mois d'usinage, trêve de plaisanterie ! ».*

Aussi, bien que le prosélytisme des anciens soit indéniable, ne peut-on attribuer à leur seule action la vogue traditionaliste qui saisit l'ENSAM. Elle serait plutôt l'indice d'un malaise plus général, comme si les Arts et Métiers étaient victimes de leur succès. La réforme de 1974 a eu pour effet d'ébranler l'identité originelle de l'école et de la soumettre à plus vive concurrence (5). La part de ses élèves issus de terminale C — et partant des classes moyennes — augmente, démentant son image de « couronnement de l'enseignement technique ». De nouvelles écoles d'ingénieurs sont nées, dont les promotions *effritent* le *poids* des Gadz'Arts dans l'industrie. Telle est du moins l'analyse de M. Claude Maury, du Comité d'étude sur les formations d'ingénieurs (CEFI), pour qui *« la réforme de 1974 a décentré l'ENSAM par rapport à sa tradition (...). Objectivement, en termes de salaires, de placement, il n'y a aucun voyant rouge. Mais on entend parfois dire que l'ENSAM n'est plus ce qu'elle était, qu'elle forme des ingénieurs qui ressemblent aux autres... »*

Le retour des traditions manifesterait donc la quête d'une identité renouvelée. Est-ce la bonne voie ? Peut-on se tourner vers le passé alors que les problèmes s'accumulent ? Alors que les enseignants sont insatisfaits de leur statut, relevant toujours du second degré ; que les élèves *sont par trop marqués par le* bachotage et l'isolement des classes préparatoires ; et que les six centres régionaux se sentent amputés par le maintien d'une année terminale à Paris ?...

Autant de questions qui appellent des remises en cause. Certains le pensent, et même parmi les traditionalistes. Ainsi M. Sylvain Thelliez, Gadz'Arts et directeur du centre de Cluny. Soucieux de *« plaider le positif »*, décrivant l'ouverture de son établissement aux stagiaires de la formation continue, insistant sur son rôle régional d'aide aux P.M.I., il reconnaît qu'un *« dépoussiérage »* est nécessaire : *« Une société qui ne vit que pour elle même, ce n'est jamais bon. Les traditions doivent évoluer, sinon ça risque de casser... »*

FIN

(1) Seulement un quart d'entre eux ont des fonctions de directeurs d'entreprise et, parmi les P.-D.G. des mille premières entreprises françaises, ils viennent après leurs collègues de Polytechnique, Centrale et H.E.C.

(2) Un élève de Cluny, *« devenu le symbole de la négation des traditions »*, aurait été tondu à l'intérieur de l'école pour *« délit d'opinion »* *(la Marmite*, journal de l'U.G.E., nº 8 1977).

(3) Cf Pierre Bourdieu, *« Epreuve scolaire et consécration sociale : les classes préparatoires aux grandes écoles »*, Actes de la recherche en sciences sociales, nº 39, septembre 1981.

(4) Etre H.U. interdit, à moins d'un « reniement » et d'une autocritique, d'adhérer à la Société des anciens élèves.

(5) Le statut actuel de l'E.N.S.A.M. a été défini par un décret du 17 mai 1974. Auparavant, les élèves faisaient une année de classe préparatoire avant le concours d'entrée, puis quatre années de scolarité. Maintenant, la préparation est de deux ans, ainsi alignée sur celle des autres grandes écoles, tandis que la scolarité est de trois ans (deux en province, une à Paris).

### Bruits de réforme

Le moment est mal choisi : Ces remous et conflits autour des traditions gadzariques, M. James Chasseriaud, président de la société des anciens élèves des Arts et Métiers, s'en passerait bien. *« Nous sommes inquiets et personne ne nous détrompe. »* Il exprime avoir un sentiment largement partagé dans le monde des grandes écoles.

Depuis le 10 mai, celles-ci craignent, en effet, une application stricte du plan socialiste pour l'éducation nationale (1978) qui recommandait *« l'unification des formations supérieures par l'intégration dans des organismes nouveaux — que l'on nommera universités — des universités actuelles, des grandes écoles et leurs classes préparatoires »*. L'espoir est cependant revenu avec le rapport de M. Laurent Schwartz, pour la Commission du bilan, qui insiste sur le *« dynamisme »* des grandes écoles et conseille plutôt une *« collaboration »* entre celles-ci et les universités.

Pourtant l'inquiétude demeure : un document de la conférence permanente des présidents d'université (décembre 1981) recommande la suppression des *« classes préparatoires du lycée à filières propres »* et souhaite que les universités aient la maîtrise des diplômes d'ingénieur. *« Les universitaires sont aujourd'hui plus influents,* commente M. Chasseriaud. *Nous n'avons plus la tête de pont que nous avions avec le précédent ministère... »*

En fait, aucun bouleversement ne semble se dessiner, *alors que la « commission Jeantet »* continue ses travaux sur la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur. M. Guy Ourisson, directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, est décidé *« à faire cesser la marginalisation des écoles d'ingénieurs »*. Mais, précise-t-il, que l'on ne comprenne pas : *« Vouloir les faire rentrer dans le rang. »* Non, plus modestement : diversifier les recrutements pour ne plus avoir *« des élèves qui sortent tous du moule des classes préparatoires »* ; encourager la recherche technologique dans ces écoles ; moderniser leur *« parc machines »* en accroissant leurs crédits d'investissement.

Concernant les Arts et Métiers, il est cependant des propositions plus précises, émanant d'enseignants de l'ENSAM et suggérées aux nouveaux gouvernants. Outre la vie interne — restauration de l'externant, libre expression syndicale, élection des directeurs de centre parmi les enseignants, — elle portent, en particulier, sur la *« régionalisation »* des écoles, correspondant aux six centres régionaux actuels. Privé de l'année terminale, dont il a aujourd'hui le monopole, le centre interrégional de Paris deviendrait un *« institut national supérieur de la machine-outil »*.

Autant de bruits qui inquiètent M. Chasseriaud. *« Des évolutions mais pas de chambardement !* répète-t-il. *Ne démolissons pas ce corps d'encadrement : ils auront bien besoin des ingénieurs pour réconcilier les syndicats avec les patrons !... »*

E. P.

Le Monde

# économie

## ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

### La France semble tenir ses engagements en matière d'aide au développement

L'engagement pris par le gouvernement français de doubler — en termes réels — sa contribution en faveur du tiers-monde d'ici à 1988 paraît tenu jusqu'à présent, estime le comité d'aide au développement (CAD) de l'O.C.D.E. L'accroissement de l'aide publique au développement (A.P.D.) de la France en 1981 et en 1982 « *semble s'effectuer approximativement au taux nécessaire pour progresser régulièrement vers l'objectif de 0,7 % du produit national brut au plus tard en 1988* », indique le CAD après examen de la politique française en ce domaine.

Les Français ont en effet décidé de ne plus faire figurer les contributions aux départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) dans le nouvel objectif. Ainsi l'aide de la France a atteint — avec les DOM-TOM — 4,1 milliards de dollars en 1980 (0,62 % du P.N.B.), contre 3,4 milliards en 1979 (0,59 %). DOM-TOM exclus, cette aide a représenté 2,4 milliards de dollars en 1980 (0,36 % du P.N.B.) et est estimée à 0,43 % du P.N.B. pour 1981.

Les Français ont informé le CAD qu'ils entendaient maintenir la priorité accordée à l'Afrique — spécialement les pays à relations privilégiées — tout en faisant un effort accru en faveur d'autres nations et d'autres continents et en accordant une aide particulière (0,15 % du P.N.B. d'ici à 1985) aux pays les moins avancés (P.M.A.). En 1980, les pays africains au sud du Sahara ont reçu 63 % de l'aide française (hors DOM-TOM), et les pays du *Maghreb 17 %. En dehors de ces* deux zones, les principaux bénéficiaires ont été le Bangladesh, l'Egypte et l'Indonésie. L'aide aux P.M.A. a, elle, atteint 0,10 % du P.N.B. français.

Le comité se félicite enfin de la priorité accordée par la France *aux secteurs de l'énergie et du* développement rural, ainsi que de l'intention des Français de poursuivre la progression de leurs contributions au programme des Nations unies pour le développement et d'accroître celles consacrées à d'autres institutions multilatérales.

L'ensemble des contributions des secteurs public et privé français aux pays en développement a atteint 11,5 milliards de dollars en 1980, soit 1,77 % du P.N.B. (9,6 milliards et 1,47 % sans les DOM-TOM). Les apports privés, *accordés aux conditions du marché*, se sont fortement accrus (+ 33 %), représentant 6,7 milliards de dollars (soit 1,03 du P.N.B.).

FACE A L'IMMOBILISME DES ÉTATS-UNIS

### *La C.E.E. entend agir concrètement en faveur des pays démunis*

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — Face à l'attitude restrictive des Etats-Unis qui à l'évidence — en dépit des promesses faites — ne sont pas disposés à engager les « *négociations globales* » souhaitées par le tiers-monde, que peut faire la Communauté pour réactiver le dialogue Nord-Sud ? Tel était le thème principal, pris sous différents angles, d'une réunion ministérielle informelle qu'ont tenue, le 2 mars, les Dix sur les problèmes *du développement*.

Les réponses données ont été fort prudentes. Les Etats membres, notamment la France, ont fait observer que l'ouverture de « *négociations globales* » demeure l'objectif fondamental des pays en voie de développement, comme l'a encore confirmé la conférence Sud-Sud de New-Delhi.

La C.E.E. doit donc éviter les initiatives qui pourraient donner l'impression *qu'ayant pris acte de* l'échec du projet, elle cherche une autre voie pour animer le dialogue Nord-Sud. En outre, plusieurs Etats — le Royaume-Uni, la R.F.A. et les Pays-Bas — ont insisté sur la nécessité de ne rien entreprendre qui soit de nature à *heurter les Etats-Unis*.

Ces recommandations de prudence étant faites, *les pays membres de* la C.E.E. sont d'accord avec la Commission pour saisir, dans des domaines précis, des opportunités qui permettront à la Communauté, malgré l'immobilisme américain, d'agir au profit du tiers-monde. Les Dix paraissent ainsi décidés à mettre progressivement en œuvre le programme contre *la faim dans le* monde qui leur a été soumis au nom de la Commission par M. Pisani en octobre.

Le premier volet de ce programme prévoyait l'octroi d'une aide alimentaire accrue de 40 millions d'ECU (240 millions de francs) ; c'est un fait déjà réglé. Le deuxième volet suggère que la Communauté, ses Etats membres et éventuellement d'autres pays industrialisés souhaitant participer à l'opération (la Suède et le *Japon ont déjà réagi positivement*), aident les pays du tiers-monde qui en feraient la demande à se doter, puis surtout à appliquer une stratégie alimentaire. Il s'agit de les aider pour éviter les gaspillages, à assurer une coordination efficace *entre la politique de production agricole* menée sur place et les différentes livraisons effectuées au titre de l'aide alimentaire tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Les Dix ont manifesté l'intention d'arrêter en juin, une liste de pays pilotes (il pourrait *s'agir principalement de pays du* Sahel) au profit desquels sera expérimentée cette nouvelle formule de concours. — Ph. L.

### La Guinée demande le concours de la Banque européenne d'investissement pour un projet minier

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — La Guinée a demandé le 2 mars le concours de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) pour financer le projet d'exploitation de minerai de fer des monts Nimba, près de la frontière du Liberia. La B.E.I. ne s'est pas prononcée à ce stade et a même l'intention de se donner un délai de réflexion relativement long.

Deux raisons justifient, semble-t-il, la position du Luxembourg : tout d'abord la Banque mondiale, qui, selon Conakry, est le chef de file de l'opération, n'a pas encore sollicité l'appui de la B.E.I. ; ensuite il y a lieu d'attendre la réunion des sidérurgistes de la C.E.E., prévue dans les prochaines semaines à Bruxelles, pour apprécier leur intérêt à l'égard de la production guinéenne.

A l'issue de ses entretiens de la semaine dernière avec les commissaires européens concernés — MM. Pisani (aide au développement), Ortoli (crédits et investissements), Davignon (affaires industrielles), M. Ismaël Touré, ministre guinéen des mines, a déclaré que « *la réalisation du complexe minier était irréversible. Il n'entre pas, a-t-il ajouté, en concurrence avec le projet brésilien de Carajas* ». La Commission, qui porte un grand intérêt à l'exploitation du gisement d'Amazonie orientale, envisage de lui accorder un prêt sur les fonds disponibles de la Communauté européenne du charbon et de *l'acier (le Monde du 28 janvier)*.

Selon M. Touré, Conakry et Monrovia sont d'accord pour que le minerai guinéen transite par le chemin de fer libérien aboutissant au port de Buchan n L'achat de la production annuelle (15 millions de tonnes prévues en 1987 est assuré par les entreprises sidérurgiques qui ont pris une participation au capital de la société exploitante — la Mifergui — dont l'Etat guinéen détient 50 % du capital. Parmi celles-ci figurent U.S. Steel, qui doit être le maître d'œuvre du projet, et les firmes françaises Solmer et Usinor, qui se sont engagées à acheter chacune 1 million de tonnes de minerai par an. Enfin, le plan de financement, d'un montant de 990 millions de *dollars*, est assuré à 65 %. Les contributions annoncées par M. Touré concernent, outre les prises de capital (200 millions de dollars), la contribution du Canada (250 millions) et de la Banque mondiale (200 millions).

Il reste à trouver 340 millions de *dollars. Le ministre guinéen s'est* montré à ce sujet très optimiste. Il est vrai que le projet a déjà la caution d'une entreprise de la taille d'U.S. Steel et de trois pays *pétroliers* (Nigéria, Libye, Algérie), sans compter les sociétés espagnoles et japonaises, qui, selon M. Touré, se sont engagées à participer à l'opération.

MARCEL SCOTTO.

## ÉNERGIE

### La forte diminution du prix du pétrole britannique pourrait entraîner une nouvelle vague de baisses

**La British National Oil Company a offert à ses clients, le 2 mars, une réduction de 4 dollars par baril du prix du pétrole britannique. Le brut des Forties coûtera donc, à compter du 1er mars, 31 dollars le baril, soit 3 dollars de moins que le pétrole saoudien, pourtant de *moins* bonne *qualité*.**

**La Grande-Bretagne, qui a effectué un mouvement plus ample que prévu, a annoncé un gel de ces prix jusqu'à la fin du mois de juin. Cette décision de Londres, qui amputera les recettes de près de 1 milliard de livres en 1982, va accroître les pressions pour une réduction *des prix officiels de* l'OPEP.**

La réduction du prix du pétrole *de la mer du Nord*, annoncée le 2 mars par la British National Oil Company (BNOC) correspond au maximum demandé par les principaux acheteurs de brut britannique Shelle et BP. Ce pétrole coûtera donc désormais 3 dollars de moins que le baril d'« *arabe léger* » saoudien, pourtant de moindre qualité. La logique économique voudrait pourtant qu'il vaille 3 dollars de plus.

Mais de logique économique, sur le marché pétrolier, on n'en *voit guère. C'est ce qui explique* que la Grande-Bretagne, jusqu'alors prudente et suiviste en matière des prix pétroliers, ait décidé d'avoir, en l'occurence, un rôle moteur. Elle n'avait guère le choix il est vrai : la compagnie nationale doit vendre 1,2 million de barils par jour — soit les deux-tiers de la production de la mer du Nord — or plusieurs de ses acheteurs, notamment américains, préféraient s'approvisionner sur le marché libre de Rotterdam pour quelques *dollars* de moins par baril.

La présence désormais sur le marché de vendeurs non membres de l'OPEP — la Grande-Bretagne, le *Mexique, l'Egypte*, la Malaisie — autant de pays qui n'exportaient pas un baril en 1975 lorsque les prix du brut avaient légèrement fléchis, jouent indéniablement comme un amplificateur de la détente.

Face à la concurrence internationale, le Venezuela, jusqu'alors relativement préservé par son marché captif américain, a d'ailleurs dû, lui aussi, procéder à de nouvelles réductions des prix de ses pétroles lourds, ce qui correspond à une baisse de l'ordre de trois dollars depuis le 1er janvier. La *production vénézuelienne a*, il est vrai, chuté à 1,6 million de barils par jour

On voit mal surtout comment le Nigeria pourrait résister longtemps à *la décision britannique*, tant les deux pays sont liés par la qualité de leurs bruts comme par leurs marché potentiels. A court de devises Lagos, obligé d'emprunter, subit de très fortes pressions de ses clients qui menacent de réduire leurs achats.

Dans ces conditions la Libye, et à un degré moindre l'Algérie (parce que ce pays vend du *condensat (1) dont les cours ne* sont pas fixés par l'OPEP et des produits raffinés), auraient du mal à maintenir leur prix à 37 dollars et l'Arabie Saoudite elle-même qui a toujours relevé ses prix avec plus de prudence que les autres membres de l'OPEP pour n'avoir pas à les baisser, pourrait être contrainte à une révision à la baisse de ses *prix officiels*. La moyenne des prix « spot » n'est-elle pas tombée en un mois de 32 à 28 dollars quand la moyenne pondérée des prix de vente officiels approche 34 dollars ?

L'Iran pour trouver des clients indispensables pour financer une *facture d'importations* alimentaires de l'ordre de 1,5 milliard de dollars par mois a du procéder à trois baisses successives en février, causant ainsi du tort à ses voisins du Golfe, l'Irak mais aussi le Koweit. Les pays producteurs, membres de l'OPEP *sont d'ailleurs désormais* demandeur nets de capitaux sur les marchés financiers et l'on affirme que le Koweit aurait vendu une partie du portefeuille d'actions qu'il possède, notamment au Japon.

Pour remettre un peu d'ordre sur un marché — qui ne redeviendra un marché de vendeurs qu'avec la reprise de l'économie mondiale — le président en exercice de l'OPEP M. Al Oteiba, — *ministre* des Emirats arabes unis — s'est rendu en Arabie saoudite, le 2 mars avant de rencontrer *le 3* mars, les *ministres* du Qatar et du Koweit. Il est peu probable qu'une conférence extraordinaire soit convoquée par l'Organisation avant qu'une série de contacts bilatéraux aient préparé le terrain, tant les points de vue sont éloignés. Une telle conférence ne pourrait donc se tenir avant la fin du mois de mars, si même elle a lieu, affirme la revue *Middle East Economic Suney*.

Paradoxalement ces baisses de prix à la production n'enchantent pas les compagnies françaises. *Non seulement la fermeté du* dollar compense partiellement ces réductions de cours du brut. Mais surtout, du fait des contrats signés avec plusieurs pays producteurs il y a moins de deux ans lorsque la guerre entre l'Iran et l'Irak menaçait les approvisionnements, Elf-Aquitaine comme la C.F.P. disposent de plus de pétrole qu'elles ne peuvent en écouler (un surplus de l'ordre de 20 %) alors que les cuves de stockage sont pleines.

En outre *ce pétrole est cher* au regard des prix qu'elles pourraient obtenir sur le marché libre. *Les deux compagnies ont donc* entrepris avec l'Algérie, le Mexique, l'Irak, et surtout l'Arabie Saoudite pour réduire temporairement leurs enlèvements. Mais ces pays qui ont fait un geste à l'égard de la France lorsque le marché était tendu aimeraient être payés de retour. *L'Arabie* Saoudite dont la production est tombée de 7,2 millions de barils par *jour du fait de la diminution* des achats de Texaco espère maintenir sa production. Et il n'est pas question d'être en mauvais termes avec ces fournisseurs : nul ne sait sur le marché pétrolier ce dont après-demain sera fait.

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Liquide provenant de gaz naturel appelé aussi essence naturelle.*

L'EVOLUTION DES PRIX EN TROIS ANS

(en dollar par baril)

| | 1er janv. 1980 | 1er janv. 1981 | 1er janv. 1982 |
|---|---|---|---|
| Arabie Saoudite (léger) ...... | 26 | 32 | 34 |
| Iran (léger) ... | 30,37 | 37 | 30,20 |
| Algérie (Sahara Blend) ....... | 33,30 | 40 | 37 |
| Gde - Bretagne (Fortico) .... | 29,75 | 39,25 | 31 |

### Des difficultés accrues pour la préparation du budget britannique

De notre correspondant

Londres. — La baisse du prix du pétrole de la mer du Nord est une bonne nouvelle pour les industriels britanniques, dont les *coûts de production vont ainsi* légèrement se réduire, et pour les automobilistes qui, en un mois, auront vu le prix de l'essence à la pompe baisser d'environ 4,5 pence (soit 0,50 F) par litre.

Mais la décision, qui était attendue, étant donnée la pression *à la baisse* exercée sur les marchés pétroliers internationaux, ne fait pas l'affaire du chancelier de l'échiquier, Sir *Geoffrey* Howe, qui prépare le budget. Les vingt champs pétrolifères de la mer du Nord, qui produisent 1,9 million de barils par jour, rapportent par an près de 6 milliards de livres (69 milliards de francs) de taxe au Trésor public.

*La baisse du prix va faire perdre* à ce dernier 1 milliard de livres en année pleine, alors que *le chancelier de l'échiquier cherche* désespérément le moyen de financer quelques allègements fiscaux dans un budget très serré. Le manque à gagner provoqué par la baisse des prix du pétrole *représenterait* un tiers du petit effort de relance que Sir Geoffrey était prêt à consentir.

Pour sa part, *M. Peter Shore*, chancelier de l'échiquier du cabinet fantôme travailliste, a présenté mardi son projet de « contre-budget ». Il prévoit 9 milliards de livres de dépenses extraordinaires pour les infrastructures, l'éducation, les services sociaux, ainsi que quelques allègements fiscaux pour les ménages et les entreprises.

M. Shore a admis que son projet, s'il était appliqué, provoquerait une accélération de l'inflation, mais qu'il entraînerait la création de cinq cent mille emplois *cette année et* de deux millions dans les prochaines cinq années, alors que le chômage frappe plus de trois millions de Britanniques. — D. V.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | COURS DU JOUR + haut | UN MOIS Rep. + ou Dép. — | | DEUX MOIS Rep. + ou Dép. — | | SIX MOIS Rep. + ou Dép. — | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 6,0450 | 6,0480 | — 50 | — 5 | — 90 | — 25 | — 220 | 0 |
| $ can. | 4,9390 | 4,9435 | — 106 | — 55 | — 175 | — 105 | — 440 | — 320 |
| Yen (100) | 2,5600 | 2,5643 | + 147 | + 184 | + 307 | + 353 | + 990 | +1064 |
| D.M. ..... | 2,5534 | 2,5573 | + 75 | + 120 | + 162 | + 197 | + 557 | + 626 |
| Florin ... | 2,3258 | 2,3289 | + 82 | + 104 | + 161 | + 191 | + 543 | + 605 |
| F. B. (100) | 13,3450 | 13,3650 | — 58 | + 154 | — 76 | + 194 | + 200 | + 140 |
| F.S. ...... | 3,2235 | 3,2278 | + 190 | + 231 | + 370 | + 422 | +1045 | +1150 |
| L. (1 000) | 4,7501 | 4,7540 | — 291 | — 234 | — 552 | — 461 | —1488 | —1323 |
| £ ........ | 11,0060 | 11,0215 | — 58 | + 77 | — 44 | + 125 | + 390 | + 666 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| F. S. ...... | 9 7/8 | 10 1/4 | 9 3/4 | 10 1/8 | 9 3/4 | 10 1/8 | 8 15/16 | 9 3/16 |
| $ E.-U. ... | 14 3/8 | 14 7/8 | 14 7/16 | 14 13/16 | 14 1/2 | 14 7/8 | 14 3/4 | 15 1/8 |
| Florin .. | 9 | 9 3/4 | 9 1/8 | 9 3/4 | 9 1/8 | 9 3/4 | 9 1/8 | 9 3/4 |
| F. B. (100) | 13 1/4 | 14 3/4 | 12 15/16 | 14 1/4 | 13 3/16 | 14 3/16 | 13 9/16 | 14 9/16 |
| F. S. .... | 3 7/8 | 5 1/8 | 6 3/8 | 6 7/8 | 6 5/8 | 7 1/8 | 7 11/16 | 8 1/16 |
| L. (1000) | 17 3/4 | 19 1/4 | 20 3/16 | 21 | 19 13/16 | 21 | 20 1/16 | 21 1/8 |
| £ ........ | 14 1/8 | 14 7/8 | 13 3/4 | 14 1/4 | 13 3/4 | 14 1/4 | 12 15/16 | 14 3/16 |
| F. français | 13 7/8 | 14 5/8 | 14 3/8 | 15 1/8 | 15 | 15 3/4 | 16 1/4 | 17 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## CONJONCTURE

### LES CLUBS PERSPECTIVES ET RÉALITÉ : une « réduction importante » du temps de travail pour les « salariés productifs ».

M. Jean-Pierre Fourcade a annoncé à la presse l'intention des clubs Perspectives et Réalité qu'il préside, de présenter chaque mois un dossier sur la situation de la France. M. Paul Mentré, ancien conseiller financier à Washington, a aussi commenté le 2 mars un dossier sur l'économie française. Dans une salle ornée d'un grand portrait de M. Giscard d'Estaing, M. Mentré a insisté sur la croissance du déficit du secteur public et la perte de compétitivité de l'industrie, due *notamment* à l'augmentation des prélèvements industriels. Et de conclure : « *Le gouvernement devra au début de 1983 procéder à un choix fondamental entre un programme de stabilisation extrêmement rigoureux, qui signifierait un accroissement du chômage, une forte baisse du pouvoir d'achat et un conflit avec les syndicats et un programme de radicalisation fondé sur des perspectives de contrôle des prix, des changes, des taux d'intérêt, des échanges extérieurs, qui signifierait que la France tourne le dos au principe d'une économie de marché.* »

M. Jean-Jacques Descamps devait présenter un dossier préparé par une autre « *commission nationale* » des clubs Perspectives et Réalité. Il s'agissait d'une analyse des trente-neuf heures, « *mise en œuvre bâclée de l'idée fausse en elle-même qu'une réduction du temps de travail d'une heure pour tous soit créatrice d'emplois sans charges nouvelles pour les entreprises* ». C'est pourquoi le rapport en question demande au gouvernement « *de corriger et de modifier son texte en conséquence.* » maine de congé payé dès 1982.

Il est préconisé, pour maintenir la compétitivité des entreprises, des « *compensations* » telles que la déductibilité de la provision pour congé payé ou la suppression du décalage d'un mois de récupération de la T.V.A. Il ne s'en tient pas à cette critique et préconise « *une autre voie* », qui repose sur l'idée (qu'on trouvait dans le rapport Giraudet) que l'on doit distinguer entre les différentes catégories de salariés, plus précisément entre ceux qui sont « *productifs* », tels les ouvriers d'usine, et les autres. Pour ces derniers, la solution se trouve du côté de l'aménagement du travail, qu'il faudrait essayer de faire sans augmentation des frais fixes.

En revanche, pour les salariés productifs « *la réduction* (des horaires de travail) *devrait être importante pour justifier des emplois nouveaux, probablement trente-six heures par semaine et s'accompagner, d'une part, d'un effort de modernisation du matériel pour compenser les charges supplémentaires ; d'autre part, de modifications sensibles des conventions collectives afin de faciliter le travail du week-end.* » Et d'ajouter : « *A une telle réduction devrait être associé un partage du travail avec partage du revenu.* »

### LE MOUVEMENT PRÉVU SUR LES PRIX PÉTROLIERS EST CRITIQUÉ PAR LES TRANSPORTEURS ROUTIERS.

Alors que le comité national des prix devrait entériner le 4 mars les mesures de baisse des prix des *carburants*, de hausse des prix du gazole et du fuel et d'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité applicables dès le 5 ou le 6 mars (*le Monde* du 3 mars), ces décisions soulèvent déjà quelques critiques.

La Fédération nationale des transporteurs routiers (F.N.T.R.) juge que relever le prix du gazole est « *une erreur* » « *de nature à provoquer de vives réactions dans le transport routier* ». La F.N.T.R. estime qu'il s'agit « *d'une mesure anti-économique préjudiciable non seulement à la profession routière, mais à l'ensemble des usagers du transport par autocars et par camions* ». Les transporteurs routiers qui ont demandé à être reçus par M. Mauroy, le 3 mars, craignent des manifestations de leurs adhérents dès jeudi.

# SOCIAL

LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

## M. Anicet Le Pors propose d'appliquer la « méthode Delors » en fin d'année

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a adressé, mercredi 3 mars, aux sept fédérations de fonctionnaires, le *« relevé de conclusions »* des négociations salariales 1982 qui se sont achevées le 2 mars. Après avoir consulté leurs instances, les fédérations signeront ou ne signeront pas ce texte le 10 mars. Un autre document, un *« relevé de l'état et des résultats de la concertation sociale »* va être également soumis à l'approbation des syndicats.

Lors de l'ultime réunion de négociations, M. Le Pors a fait quelques ouvertures par rapport à ses propositions du 25 février (*le Monde* du 26 février). Ainsi le système proposé pour 1983 est un mixage de la formule du rattrapage trimestriel, mise en pratique sous le gouvernement Barre, et de la *« méthode Delors »* basée sur une préfixation de la hausse des traitements (anticipant une décélération du rythme de l'inflation). Au 1er avril et au 1er juillet, les revalorisations seront basées sur le rattrapage trimestriel (par exemple le relèvement d'avril tiendra compte de l'évolution des prix en janvier et février majorée de 1 %). En revanche, les augmentations seront « préfixées » pour le 1er septembre (2,5 %) et le 1er décembre (2,4 %).

M. Le Pors a confirmé que les négociations salariales 1983 commenceront, en septembre 1982, pour être harmonisées avec la préparation de la loi de finances. Le ministre a également fait une concession non négligeable pour le relèvement des bas salaires : l'intégration de l'indemnité mensuelle spéciale dans le traitement se fera rétroactivement au 1er janvier au lieu du 1er juin prévu initialement.

Malgré ces ouvertures, les signataires pourraient être les mêmes que lors de l'accord salarial d'avril 1980. F.O., la FEN, la C.G.C. et les autonomes n'excluent pas d'apposer leurs signatures. La C.F.T.C est plus réservée tandis que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont laissé entendre qu'elles ne signeraient pas. Lors du précédent *« relevé de conclusions »*, le 29 septembre 1981, seules la FEN, F.O., la C.F.T.C. et les autonomes avaient signé.

A L'OCCASION DU XXe ANNIVERSAIRE DE L'A.R.R.C.O.

## Mme Questiaux réaffirme la volonté gouvernementale d'abaisser l'âge de la retraite

Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, invitée à la célébration, le 2 mars à Paris, du vingtième anniversaire de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire des non-cadres) (1), a affirmé : « *Il n'y a aucune péripétie* » concernant le projet d'ordonnance sur la retraite à soixante ans.

Le conseil des ministres de ce même jour avait entendu une communication sur ce projet, mais n'avait pas arrêté sa décision, contrairement à ce qui avait été initialement prévu (2). Une nouvelle concertation doit avoir lieu avec les partenaires sociaux. Ce délai supplémentaire avait suscité divers commentaires auxquels Mme Questiaux a vivement répondu, indiquant que ce projet allait être examiné par les ministres « *dans quelques jours* ». Elle a ensuite assuré les responsables des régimes complémentaires que le gouvernement n'entendait pas « *porter atteinte à leur autonomie* ».

Le problème est en effet posé. Si les régimes complémentaires « *s'alignent* » sur le régime général, l'abaissement de l'âge de la retraite aura pour conséquence une importante augmentation de leurs charges. Selon M. Munier, président de l'ARRCO, le taux des cotisations sur les salaires devraient être portés de 4,4 % à 5,1 % en 1985, alors qu'à législation constante il aurait été porté à 4,55 % en 1985, et à 5,5 % en 1990 (au lieu de 5 %), compte tenu de l'évolution démographique. Mme Questiaux, pour sa part, a estimé que ce taux d'appel des cotisations devait passer de 4,4 % à 4,7 % d'ici cinq ans.

Elle a proposé aux responsables des régimes complémentaires des discussions « *le plus rapidement possible* » et « *un rendez-vous d'étape* » pour faire le point vers la mi-juillet.

Ces discussions seront sans doute animées, les partenaires qui gèrent paritairement les régimes complémentaires ne partageant pas, tant s'en faut, les positions gouvernementales. Ainsi, M. Faesch, secrétaire général de Force ouvrière, a sans ambiguïté réclamé, au micro d'Antenne 2, le 2 mars, le maintien de la garantie de ressources (licenciement) pour les salariés âgés de plus de soixante ans ayant moins de trente-sept années et demie de cotisations et désireux de continuer à travailler.

Pour ces derniers, en effet, la future réglementation en matière de retraites ne maintiendra pas les avantages acquis par l'actuel système de garanties de ressources — ce qui contredit les affirmations gouvernementales en la matière. M. Faesch a également rappelé les inquiétudes de Force ouvrière concernant le montant des futures retraites et leur financement, compte tenu de la situation financière des divers régimes.

(1) L'ARRCO, créée en 1961, gère quarante-cinq régimes de retraites complémentaires pour les non-cadres. En 1980, elle regroupe quatorze millions de cotisants, (35 milliards de francs) et quatre millions sept cent mille allocataires (30,6 milliards de francs de prestations versées).

(2) La commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale précise d'autre part que pour les précédentes ordonnances sociales, les ministres avaient été entendus par la commission, contrairement à ce que *le Monde* du 3 mars indiquait sur la loi d'informations ministérielles. Elle ajoute qu'un rendez-vous avait été envisagé avec Mme Questiaux... mais le 9 mars, une erreur ayant sans doute été commise sur le calendrier des décisions gouvernementales.

● *Au conseil des ministres.* — Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie, M. Jean Guilhamon est nommé directeur général d'Electricité de France (*le Monde* du 2 mars).

● *La productivité des entreprises privées américaines*, à l'exclusion des sociétés financières (banques, assurances, etc.), a progressé de 2,5 % en 1981 contre 0,6 % en 1980. Ces entreprises représentent environ les deux tiers du secteur privé des affaires. Toutefois, au dernier trimestre de 1981, leur productivité s'est inscrite en baisse de 6,5 % (taux annuel en raison de la récession. — *(A.F.P.)*
vité s'est inscrit en baisse de 6,5 %.

LE RENVOI DU DIRECTEUR DE LA CAISSE-MALADIE DES BOUCHES-DU-RHONE

## « C'est une affaire politique », nous déclare M. René Lucet

M. René Lucet, directeur de la C.P.C.A.M. (Caisse primaire centrale d'assurance-maladie) des Bouches-du-Rhône, s'est vu notifier, mardi 2 mars, le retrait d'agrément de la part du ministère de la solidarité nationale. L'agrément lui avait été accordé le 6 janvier 1981. Cette décision fait suite à la suspension de fonctions qui lui avait été notifiée le 23 février 1982. A l'annonce de cette suspension, une partie du personnel de la Caisse s'était mis en grève, et avait occupé les locaux de la direction générale à Marseille, tandis que M. Lucet demeurait symboliquement à son poste jusqu'à la tenue du conseil d'administration prévu pour le 26 février. Ce conseil s'est tenu en l'absence des délégués syndicaux C.G.T., et il a voté sa confiance au directeur suspendu.

Malgré cela, le mouvement de grève continue. Le 2 mars, M. Lucas, conseiller technique de Mme Questiaux, a fait parvenir une note dans laquelle il déplore l'attitude de M. Lucet, qui a interdit l'accès des locaux au directeur intérimaire venu le remplacer. En conséquence, le ministère de la solidarité a décidé le retrait d'agrément immédiat, et invite les responsables de l'occupation des locaux à les faire évacuer.

Pour le directeur général de la C.P.C.A.M. des Bouches-du-Rhône, il s'agit, au-delà d'un différend administratif, d'une véritable affaire politique.

*« Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. vous accusent d'avoir organisé le mouvement de soutien que les cadres et employés F.O. ont développé autour de vous à l'annonce de votre suspension.*

— C'est faux. C'est un mouvement spontané qui s'est créé autour de moi et je ne suis pour rien dans son organisation. Mme Questiaux m'a suspendu le 23 février au soir et le 24 au matin, à 7 h 30, j'ai trouvé les locaux occupés par des gens qui désiraient me soutenir et qui voulaient me voir maintenu à mon poste. Dans la journée qui a suivi, F.O. a appelé à la grève sur le tas suivant le principe que, directeur ou pas, on n'attaque pas un employé sans avoir entendu sa défense. Mme Questiaux m'avait donné quinze jours pour répondre, et elle n'a pas attendu ce délai pour ordonner ma suspension.

— *Le ministère explique sa hâte par le* « climat d'insécurité » *qui régnait à la caisse et des mutations abusives que vous auriez ordonnées.*

— Pendant la période à laquelle le ministère fait allusion, j'étais précisément en vacances. Et puis il faudrait dire qui se plaint et quand on s'est plaint. C'est trop facile d'affirmer sans donner des preuves.

— *On vous reproche d'avoir considéré la caisse comme votre entreprise personnelle, notamment en occupant votre bureau en dépit de la mesure de suspension qui vous frappait.*

— Je n'ai été ni séquestrant ni séquestré. J'étais symboliquement à mon bureau en attendant la réunion du conseil d'administration et la tenue éventuelle d'un conseil de discipline. Je m'estime toujours employé à la Sécurité sociale mais j'estime également qu'on m'empêche de me justifier et de me défendre. Les motifs avancés par Mme Questiaux sont un tissu de mensonges. D'ailleurs le ministère lui-même n'a jamais contesté mes qualités de gestionnaire.

— *Que vous reproche-t-on ?*

— Pour moi, c'est une affaire politique. On me jette en pâture au parti communiste. C'est le règlement d'un vieux contentieux qui m'oppose à la C.G.T. depuis mon arrivée. J'ai eu deux « torts » : réduire la part de la mutualité dans ce département où elle se substituait illégalement à la Sécurité sociale, et ramener la représentativité de la C.G.T. à l'intérieur de la caisse à moins de 40 %. C'est cela que je paie aujourd'hui. Et je dis être victime de l'aile gauche du P.S., de l'entourage de Mme Questiaux, qui fait un très beau cadeau à la C.G.T. et au P.C. à Marseille.

— *Quelle va être, à votre avis, la suite des événements ?*

— Ma vie ne s'arrête pas là, mais je compte sortir à la tête de mes fidèles. Je n'oublie pas leur aide spontanée et je ne les laisserai pas tomber. Pour ma part, je continuerai à combattre pour la justice et pour la liberté. »

Propos recueillis par
**JEAN CONTRUCCI.**

### LA RÉPONSE DU MINISTÈRE

Le ministre de la solidarité nationale indique que le retrait d'agrément du directeur a été décidé en raison de l'attitude de celui-ci, après la notification de sa suspension. Le ministre lui reproche non seulement de s'être maintenu à son poste, considérant ainsi la caisse *« comme sa propre entreprise »*, mais d'avoir perturbé un service public. Il est notamment reproché à la direction la disparition — après la demande de suspension — de stocks d'imprimés pour le décompte des prestations, ce qui retarde le service des assurés.

Sur le fond, le ministre rappelle que des accusations précises ont été portées, il y a trois mois, par un rapport de l'inspection générale des affaires sociales. Il est reproché à la direction des *« abus »* et des *« fraudes »*, telle la multiplication de notes de frais par des *« banquets de chauffeurs »*. Le ministre indique qu'après ce rapport l'inspection avait demandé des explications et justifications qui lui ont été refusées ; le ministère ajoute qu'une tentative de règlement amiable a également été repoussée.

● *La C.G.T.* a demandé des mesures d'urgence à M. Autain, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, pour lui demander l'accélération du processus de régularisation des *« sans-papiers »*. Sur cent quarante mille demandes en cours d'examen, note la C.G.T., cinquante mille cas seulement ont été réglés.

# AFFAIRES

## ÉCLAIR-PRESTIL EST MIS EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Paris a prononcé la mise en règlement judiciaire de la société Eclair-Prestil, qu'emploie plus de deux mille salariés dans trois usines à Petit-Quevilly (Seine-Maritime), Bernay (Haute-Normandie) et Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). Eclair-Prestil, qui fabrique les célèbres « fermetures Eclair », avait obtenu le 9 octobre le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites, une mesure conservatoire qui donne à l'entreprise le temps d'élaborer un plan de redressement. Cette mesure avait été prorogée jusqu'au 26 février afin de faciliter les négociations menées avec le personnel de l'entreprise (le plan de redressement prévoyait une réduction de près de moitié des effectifs) et avec des entreprises du secteur. Le groupe D.M.C. et un des « géants » japonais : Yoshida (Y.K.K.) seraient intéressés.

Les négociations n'ayant pas abouti, le tribunal a donc transformé la suspension provisoire des poursuites en règlement judiciaire, en nommant un administrateur provisoire et un syndic, afin de gérer l'entreprise, qui a été autorisée à poursuivre son exploitation.

Eclair-Prestil est issue de la fusion en 1979 des sociétés Eclair Industries et Prestil S.A. Elle est filiale à parts égales de deux groupes étrangers : Imperial Metal Industries (britannique) et Opti (allemand). Elle connaît depuis plusieurs années de graves difficultés liées pour une bonne part à la concurrence croissante des firmes japonaises sur un marché en relative stagnation.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



## CARREFOUR

Le conseil d'administration a arrêté les résultats de la Société Carrefour.

| | 1981 | 1980 |
|---|---|---|
| | (En millions de francs) | |
| Chiffre d'affaires hors taxe | 14 282 | 12 270 |
| Amortissements | 140,8 | 125,5 |
| Bénéfice d'exploitation | 747,9 | 658,8 |
| Solde positif de la dotation à la provision pour investissements | 36,4 | 47,7 |
| Impôts sur les sociétés | 223,8 | 219,7 |
| Participations des salariés | 128,6 | 131,6 |
| Résultat net après impôt et participation | 283,9 | 216,9 |

En raison des problèmes auxquels Carrefour a dû faire face en Espagne et au Brésil, le résultat consolidé de l'exercice 1981 devrait faire apparaître une progression de l'ordre de 5 % sur 1980.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire prévue pour le 10 mai 1982 de fixer le dividende à 75 F par action assorti d'un avoir fiscal de 37,50 F.

## CAISSE NATIONALE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

### C.N.T.-Obligations 11 % 1978

Les intérêts courus du 10 mars 1981 au 9 mars 1982 sur les obligations « C.N.T. 11 % 1978 » seront payables à partir du 10 mars 1982 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F).

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries des numéros 507 973 à 522 000 et 523 001 à 528 849 sortis au tirage au sort du 12 janvier 1982 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F coupon n° 5 au 10 mars 1983 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Banque nationale de Paris, Société générale, Crédit lyonnais, Caisse des dépôts et consignations, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit industriel et commercial, Lazard Frères et Cie, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Caisse centrale des banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de l'Union européenne, Banque Rothschild, Société marseillaise de crédit, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque.

Il est rappelé :
— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;
— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception sous bordereau des certificats nominatifs concernés ;
— enfin, que les titres compris dans les séries des numéros 630 462 à 659 526, 473 476 à 496 606 et 430 193 à 448 118 sont respectivement remboursables depuis le 10 mars 1979, le 10 mars 1980 et le 10 mars 1981.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

2 mars

### Très hésitant recul du dollar

*La cote a fluctué dans d'étroites limites, mardi, et l'indicateur instantané a joué à cache-cache avec la barre d'équilibre tout au long de la séance avant de terminer sur un gain de 0,02 %.*

*Pourtant, de l'avis des familiers de la corbeille, cette hésitation ne doit pas faire illusion. Le marché continue à digérer sans problème aucun la série de prises de bénéfices qu'il connaît depuis quelques séances, et la cote est prête pour un nouveau départ à brève échéance.*

*Dans l'immédiat, les opérateurs continuent à procéder quelques ajustements dans cette perspective. Cetelem, qui figurait la veille au palmarès des plus fortes hausses, devait s'incliner vingt-quatre heures plus tard, avec un repli voisin de 5 %, entraînant Veuve Clicquot, Métal Dunkerque, Elf-Gabon et S.A.T. dans son sillage.*

*A l'inverse, Général Fonderie, Schneider, Esso et Marine Wendel gagnent 4 % à 5 %, suivie de Elf-Aquitaine (+ 4,5 %).*

*Le titre Radar, dont la cotation reprend normalement ce mardi (voir par ailleurs), est « souligné à 940 F contre 930 F la veille.*

*La reprise observée sur le marché de l'or, où le cours du métal fin s'est inscrit à 363 dollars l'once dans la City (358,75 dollars la veille), n'a pas eu d'impact sur notre place. Le lingot gagne tout juste 10 F, à 70 015 F, mais le napoléon perd 3,40 F, à 610,10 F.*

*A 6,06 F, en séance officielle, le dollar poursuit son repli amorcé lundi soir à New-York, où les cambistes semblent tabler sur une décélération des taux d'intérêt au fur et à mesure que s'éloignent les perspectives de reprise économique. Le dollar-titre se négocie à 7,34/36 F.*

## NEW-YORK

### Baisse des valeurs pétrolières

Le vif repli constaté sur les valeurs pétrolières, après la décision annoncée par la British National Oil Corp (BNOC) de réduire de 4 dollars le prix de son baril de brut en provenance de la mer du Nord, a pesé sur la cote.

Du coup, l'indice Dow Jones des industrielles, qui s'adjugeait jusqu'à 8 points de hausse à la mi-séance, a rapidement fait marche arrière, accusant finalement un repli de 2,57 points en clôture, l'indicateur s'établissant à 825,82. Les hausses l'ont emporté sur les replis dans la proportion de 824 contre 652 cependant, et le volume des échanges est passé à 63,80 millions d'actions contre 53,01 millions la veille.

De l'avis des professionnels, le marché new-yorkais apparaissant « survendu », de nombreux investisseurs dotés de portefeuilles importants prennent un certain nombre de positions à court terme, estimant que la reprise de Wall Street, essentiellement technique, est encore jouable.

Les grands magasins, les institutions financières ont tout de même réussi à tirer leur épingle de ce jeu compliqué, tandis que, sur une autre scène, le président de la Réserve fédérale s'évertue à redonner confiance aux investisseurs.

Intervenant une nouvelle fois devant la commission sénatoriale du budget, M. Paul Volcker a écarté l'idée selon laquelle les Etats-Unis seraient en pleine récession, allant même jusqu'à prédire une reprise de l'économie américaine pour le second semestre 1982.

| VALEURS | Cours du 1er mars | Cours du 2 mars |
|---|---|---|
| Alcoa | 23 7/8 | 24 1/2 |
| A.T.T. | 54 5/8 | 54 7/8 |
| Boeing | 18 3/4 | 18 3/4 |
| Chase Manhattan Bank | 59 3/4 | 59 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 35 3/8 | 34 3/8 |
| Eastman Kodak | 70 1/2 | 70 3/4 |
| Exxon | 28 5/8 | 28 1/2 |
| Ford | 20 1/4 | 20 1/8 |
| General Electric | 63 1/8 | 62 3/4 |
| General Foods | 31 1/2 | 32 1/4 |
| General Motors | 39 1/8 | 38 3/8 |
| Goodyear | 19 1/4 | 19 3/4 |
| I.B.M. | 62 1/8 | 60 7/8 |
| I.T.T. | 28 1/2 | 26 5/8 |
| Mobil Oil | 22 7/8 | 22 1/2 |
| Pfizer | 55 3/8 | 55 1/8 |
| Schlumberger | 46 7/8 | 44 1/2 |
| Texaco | 30 5/8 | 30 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 17 1/2 | 18 |
| Union Carbide | 44 5/8 | 45 1/4 |
| U.S. Steel | 24 1/8 | 24 3/8 |
| Westinghouse | 23 1/4 | 23 5/8 |
| Xerox Corp. | 37 3/8 | 37 1/2 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**PRIMAGAZ.** – Le groupe néerlandais S.H.V., un des plus importants aux Pays-Bas dans la distribution du gaz, mais aussi dans le commerce du charbon, vient d'acquérir une participation de 20 % dans le capital de la société française Primagaz.

S.H.V. (environ 12 milliards de florins de chiffre d'affaires) n'est pas un inconnu pour Primagaz. Les deux groupes étaient déjà associés dans une filiale de distribution de gaz en R.F.A. et dans le stockage à Anvers.

En resserrant ses liens avec S.H.V., Primagaz entend diversifier ses approvisionnements de gaz, les premières livraisons devant avoir lieu en 1983. D'autre part, Primagaz espère bien, de son côté, pouvoir prendre une participation minoritaire dans A.D.G., dont le contrôle pourrait revenir à U.R.G. (groupe Shell).

**UNILEVER.** – Le groupe anglo-néerlandais, un des quatre grands fabricants mondiaux de lessives et de produits détergents, annonce pour 1981 un bénéfice net de 1 842 millions de florins (+ 30 %) pour un chiffre d'affaires accru de 2 % en volume et de 13 % en valeur (56,12 milliards de florins).

Un dividende final de 7,60 florins sera servi aux actionnaires de Unilever N.V. faisant un total de 12,04 florins contre 11,12 florins.

Les actionnaires de Unilever P.L.C. toucheront un dividende final de 16,91 pence, ce qui portera leur rémunération globale à 26,87 pence (contre 22,91 pence). La plupart des secteurs d'activité ont dégagé des profits en accroissement. En revanche, les bénéfices produits surgelés ont baisse.

**CARREFOUR.** – (rectificatif) – Le chiffre d'affaires et le bénéfice d'exploitation mentionnés dans notre édition du 3 mars concernait la société mère et non le groupe. Celle-ci a par ailleurs réalisé en 1981 un résultat net après impôts et participations de 284 millions de F, contre 217 millions pour le précédent exercice, soit une augmentation de 30 %.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 1er mars | 2 mars |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 113,1 | 113,1 |
| Valeurs étrangères | 104 | 105 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 103,9 | 103,6 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

| | |
|---|---|
| Effets privés du 3 mars | 14 3/16 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 2/3 | 3/3 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 237,70 | 235,70 |

## BOURSE DE PARIS Comptant 2 MARS

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 23 50 | 1 258 |
| 5 % | 33 60 | 0 411 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 1 759 |
| 4 1/4 % 1963 | 98 30 | 1 891 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 106 50 | 4 621 |
| Emp. 7 % 1973 | 5980 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 95 80 | 6 847 |
| Emp. 9,80 % 78 | 78 20 | 6 283 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | 128 20 | 1 571 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 92 50 | 9 939 |
| Ch. France 3 % | 215 60 | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 165 | .... |
| Aciers Peugeot | 77 | 75 |
| Actibail | 140 10 | 145 70 |
| Agence Havas | 325 | 325 |
| A.G.F. (St Cent.) | 380 | 380 |
| A.G.P. Vie | 2885 | 2890 |
| Agr. Inc. Madag. | 62 60 | 65 |
| Air-Industrie | 15 | .... |
| Alfred Herlicq | 63 | 60 50 |
| Allobroge | 311 | 311 20 |
| Alsacienne Banque | 397 80 | 397 10 |
| Amrep | 970 | 975 |
| André Roudière | 105 | 101 |
| Applic. Hydraul. | 230 | 230 |
| Arbel | 133 | 136 |
| A. Thiery-Sigrand | 20 | .... |
| Artois | 289 | 281 |
| At. Ch. Loire | 43 20 | 44 |
| Ausedat-Rey | 25 10 | 28 20 |
| Bain C. Monaco | 98 70 | 100 50 d |
| Banania | 382 | 393 |
| Banque Hervet | 273 | 273 20 |
| Banque Hypoth. Eur. | 245 | 244 |
| Banque Nat. Paris | 336 | 334 70 |
| Banque Worms | 226 60 | 227 |
| Bénédictine | 820 | 820 |
| Bernard-Moteurs | 50 50 | 51 |
| Biscuit (Génér.) | 400 | 400 |
| Bongrain S.A. | 870 | 888 |
| Bon-Marché | 75 | 75 |
| Borie | 253 | .... |
| Bras. Glac. Int. | 460 | 470 |
| Bretagne (Fin.) | 85 40 | 89 90 |
| B. Scalb. Dup. | 173 20 | 173 20 |
| Cambodge | 160 | 161 50 |
| C.A.M.E. | 95 | 95 |
| Campenon Bern. | 264 | 262 |
| Caout. Padang | 273 | .... |
| Carbone-Lorraine | 50 | 51 |
| Carnaud S.A. | 76 20 | 76 |
| Caves Roquefort | 525 | 530 |
| Cedis | 800 | 807 |
| C.E.G.Frig. | 119 | 120 |
| Centen. Blanzy | 486 | 486 |
| Centrest (Ny) | 118 10 | .... |
| Cerabati | 140 | 145 60 |
| C.F.F. Ferrailles | 190 | 190 20 |
| C.F.S. | 630 | 630 |
| C.G.I.B. | 10 | 8 70 o |
| C.G.Maritime | 18 20 | 13 o |
| C.G.V. | 118 | 113 50 |
| Chambon (M.) | 225 | 225 |
| Chambourcy (M.) | 789 | .... |
| Champex (Ny) | 115 | .... |
| Chim. Gde Paroisse | 67 | 66 |
| C.I. Maritime | 318 | 318 |
| Ciments Vicat | 225 | 226 |
| CIPEL | 75 10 | .... |
| Citram (B) | 115 | 118 |
| Clause | 348 | 350 |
| Cl. MA (Fr.-Bail) | 330 | 322 |
| CMM-Mar Madag. | 34 | 34 |
| Cochery | 85 30 | .... |
| Cofradel (Ly) | 515 | 516 |
| Cogifi | 140 | 140 50 |
| Comindus | 320 | 325 |
| Comiphos | 134 10 | 134 90 |
| Comp. Lyon-Alem. | 146 | 145 10 |
| Concorde (La) | 278 | 278 |
| C.M.P. | 29 80 | 10 70 o |
| Conte S.A. (Li) | 28 85 | 29 20 |
| Crédit (C.F.B.) | 166 | 166 50 |
| Créd. Gén. Ind. | 219 50 | 217 |
| Crédit Lyonnais | 338 70 | 339 |
| Crédit Univers. | 307 | 300 |
| Crédital | 99 50 | 100 20 |
| C. Sabl. Seine | 145 | .... |
| Damart-Servip | 1040 | 1000 |
| Darblay S.A. | 23 50 | .... |
| De Dietrich | 374 | 360 |
| Degremont | 115 | 115 |
| Delalande S.A. | 150 | 153 50 |
| Dalmas-Vieljeux | 460 | 470 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Dév. Rég. P.d.C (Li) | 118 | 118 |
| Didot-Bottin | 282 | 289 90 |
| Dist. Indochine | 413 | 407 |
| Drag. Trav. Pub. | 215 | 211 50 |
| Duc-Lamothe | 249 30 | .... |
| Dunlop | 6 | 6 |
| Eaux Bass. Vichy | 1120 | 1105 |
| Eaux Vittel | 625 | 625 |
| Ecco | 864 | 885 |
| Economats Centre | 456 50 | 461 |
| Electro-Banque | 166 40 | 169 |
| Electro-Financ. | 325 | 320 |
| Elf-Antargaz | 215 | 215 |
| E.L.M. Leblanc | 310 | 315 |
| Entrepôts Paris | 169 50 | 176 |
| Epargne (B) | 1215 | 1219 |
| Epargne de France | 330 | 327 |
| Escaut-Meuse | 193 | 193 |
| Euromarché | 987 | 994 |
| Europ. Accumul. | 70 | 70 |
| Eternit | 335 | 340 50 |
| Félix Potin | 945 | 925 |
| Ferm. Vichy (Ly) | 200 | 193 |
| Files-Fourmies | 5 50 | .... |
| Finalens | 77 90 | 77 50 |
| FIPP | 190 | 132 |
| Fnac | 316 | 315 |
| Focep (Chât. eau) | 1460 | 1515 |
| Foncière (Cie) | 154 50 | 160 70 |
| Fonc. Agache-W. | 342 | 86 50 o |
| Fonc. Lyonnaise | 1230 | 1225 |
| Foncina | 106 50 | 105 60 |
| Forges Gueugnon | 19 50 | 19 50 |
| Forges Strasbourg | 120 | 124 80 |
| Fougerolle | 161 | 162 |
| France I.A.R.D. | 139 | 137 |
| France (La) | 569 | 579 |
| Frankel | 197 | 189 o |
| Fromageries Bel | 291 50 | 280 |
| From. P.-Renard | 339 50 | 328 |
| GAN | 673 | 670 |
| Gaumont | 421 | 424 |
| Gaz et Eaux | 844 | 645 |
| Gén. Géophysique | 1476 | 1475 |
| Genvrain | 181 | 181 |
| Gér. Arm. Hold. | 21 45 | 20 65 |
| Gerland (Ly) | 333 | 345 |
| Gévelot | 48 50 | 47 50 |
| Gr. Fin. Constr. | 140 60 | 140 10 |
| Gds Moul. Corbeil | 107 50 | 112 |
| Gds Moul. Paris | 285 | 294 |
| Goulet S.A. | 302 | 302 20 |
| Groupe Victoire | 250 60 | 259 50 |
| G. Transp. Ind. | 110 | 109 |
| Huard-U.C.F. | 79 50 | 76 20 o |
| Hutchinson Mapa | 25 10 | 25 10 |
| Hydro-Energie | 48 | 46 20 |
| Hydroc. St-Denis | 99 | .... |
| Immindo S.A. | 128 | 125 |
| Immofvest | 101 | 98 |
| Immobail | 169 | 169 20 |
| Immobanque | 280 | 280 |
| Immob. Marseille | 1350 | 1320 |
| Immofice | 215 | 215 |
| Imp. G.-Lang | 5 90 | 5 85 o |
| Industrielle Cie | 310 | 310 |
| Interbail | 212 | 204 |
| Intertechnique | 902 | 910 |
| Jaeger | 113 50 | 114 50 |
| Jaz S.A. | 59 20 | 56 80 o |
| Kinta S.A. | 355 70 | 365 |
| Lafitte-Bail | 168 | 172 |
| Lambert Frères | 68 | 68 50 |
| Lampes | 142 | 140 |
| La Brosse-Dupont | 91 50 | .... |
| Lebon Cie | 312 | 312 |
| Leroy | 33 60 | 32 30 |
| Lille-Bonnières | 303 | 305 |
| Locabail Immob. | 277 | 281 |
| Loca-Expansion | 136 | 138 |
| Locafinancière | 146 10 | 148 20 |
| Locatel | 399 80 | 387 80 |
| Lordex (Ny) | 105 50 | .... |
| Louvre | 239 | 245 |
| Luchaire S.A. | 135 50 | 136 |
| Magasins Uniprix | 59 | 58 50 |
| Magnant S.A. | 50 | 49 |
| Maritimes Part. | 90 60 | 90 90 |
| Marocaine Cie | 25 70 | 25 70 |
| Marseille Créd. | 328 | 328 60 |
| Maurel et Prom. | 29 50 | 28 80 o |
| Merlin-Gerin | 600 | 600 |
| Métal Déployé | 285 | 287 |
| Mic | 239 50 | 230 |
| Mors | 210 | 210 |
| Nadella S.A. | 11 80 | 12 |
| Naval Worms | 108 50 | 106 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Navig. (Nat. de) | 67 | 67 |
| Nicolas | 406 | 422 |
| Nodet-Gougis | 169 | 162 |
| Occident. Part. | 28 20 | 29 30 |
| Omn. F. Paris | 765 | 773 |
| OPB Paribas | 110 | 105 60 o |
| Optorg | 109 | 111 |
| Origny-Desvroise | 133 60 | 138 80 |
| Palais Nouveauté | 294 | 294 |
| Paris-Orléans | 93 70 | 90 70 |
| Paris-Réescompte | 301 | 300 |
| Part. Fin. Gest. Im. | 175 70 | 168 70 o |
| Pathé-Cinéma | 75 | .... |
| Pathé-Marconi | 38 | 38 10 |
| Piles Wonder | 108 10 | 108 10 |
| Piper-Heidsieck | 265 | 265 |
| Porcher | 225 | 222 |
| Profils Tubes Est | 15 | .... |
| Promodès | 1205 | 1200 |
| Prouvost et Lain.R. | 32 | 31 90 |
| Providence S.A. | 290 | 290 |
| Publicis | 488 80 | 485 |
| Raff. Souf. R. | 210 | 188 o |
| Ressorts Indust. | 141 50 | 141 50 |
| Ricqlès-Zan | 104 | .... |
| Ripolin | 66 75 | .... |
| Risle (La) | 13 30 | .... |
| Rochefortaise S.A. | 170 | 168 |
| Rochette-Cenpa | 18 90 | 20 70 |
| Rosario (Fin.) | 108 10 | 106 10 |
| Rougier et Fils | 73 30 | .... |
| Roussalot S.A. | 225 | 225 |
| Sacer | 42 10 | 42 10 |
| SAFAA | 40 | .... |
| Safic-Alcan | 181 20 | 183 10 |
| SAFT | 335 | 334 |
| Salaraps et Brice | 159 | 160 |
| Saint-Raphaël | 90 | 90 |
| Salins du Midi | 279 80 | 280 |
| Santa-Fé | 118 70 | 121 90 |
| Satam | 90 | 91 |
| Savoisienne (M) | 85 | .... |
| SCAC | 208 | 210 10 |
| SCDB (Cent. B.) | 99 40 | 99 50 |
| Sellier-Leblanc | 201 50 | 200 |
| Semelle Maubeuge | 114 | 113 80 |
| S.E.P. (M) | 79 | 78 |
| Séquanaise Banq. | 325 70 | 326 |
| Serv. Equip. Véh. | 23 30 | 22 30 |
| Siam | 832 | 849 |
| Sicli | 80 | 81 |
| Sicomi | 135 | 135 20 |
| Sinra | 530 | 530 |
| Sinvim | 112 10 | 116 |
| Siph (Plant. Hévéas) | 135 10 | .... |
| Slimingo | 284 | 295 |
| SMAC Acieroïd | 170 | 166 |
| Société Générale | 328 | 327 |
| Sofal financière | 375 | 372 |
| Sofio | 141 | 140 |
| Soficomi | 229 50 | 225 10 |
| S.O.F.I.P. (M) | 90 60 | 90 50 |
| Sofragi | 380 20 | 380 |
| Sogepal | 389 | 385 |
| Soudure Autog. | 116 90 | 115 60 |
| Sovabail | 292 | 303 80 |
| S.P.E.G. | 148 10 | 150 |
| Speichim | 187 | 189 50 |
| S.P.I. | 140 | 136 |
| Spie Batignolles | 192 | 196 |
| Stemi | 300 10 | 300 30 |
| Synthelabo | 82 90 | 95 |
| Taittinger | 400 | 399 |
| Testut-Aequitas | 93 60 | .... |
| Thann et Mulh. | 55 70 | 57 |
| Tissmétal | 45 50 | 46 |
| Tour Eiffel | 191 50 | 198 |
| Trailor S.A. | 182 | 175 o |
| Ufimeg | 66 60 | 67 |
| Ufiner S.M.D. | 78 | 76 50 |
| Ugimo | 123 | 123 50 |
| Ucibail | 298 | 298 |
| Unidel | 81 | 84 20 |
| U.A.P. | 564 | 562 |
| Union Brasseries | 39 50 | 41 10 |
| Union Habit. | 185 | 186 |
| Un. Imm. France | 167 | 167 80 |
| Un. Ind. Crédit | 223 | 216 |
| Union Ind. Ouest | 350 60 | 360 |
| Unipol | 142 | 143 |
| Vincey Bourget (Ny) | 10 65 | .... |
| Virax | 47 30 | 46 50 |
| Waterman S.A. | 178 | 179 |
| Brass. du Maroc | 178 80 | 177 10 |
| Brass. Ouest-Afr. | 21 40 | 21 |

### Étrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 130 | 140 d |
| Akzo | 75 10 | 75 |
| Alcan Alum. | 142 | .... |
| Algemaine Bank | 782 | 799 |
| Am. Petrofina | 400 | .... |
| Arbed | 185 | 190 |
| Asturienne Mines | 67 | 67 |
| Bco Pop Espanol | 117 | 117 |
| B. N. Mexique | 18 | 17 75 |
| B. Régl. Internat. | 44500 | 44000 |
| Barlow Rand | 52 | .... |
| Bell Canada | 104 | 107 90 |
| Blyvoor | 63 60 | .... |
| Bowater | 32 | 31 60 |
| British Petroleum | 38 | 37 10 |
| Br. Lambert | 240 | 255 d |
| Caland Holdings | 90 | 86 |
| Canadian-Pacific | 200 | 207 80 |
| Cockerill-Ougrée | 30 | .... |
| Cominco | 290 | 295 |
| Commerzbank | 410 | .... |
| Courtaulds | 9 50 | .... |
| Dart. and Kraft | 356 | 361 |
| De Beers (port.) | 46 80 | 41 70 |
| Dow Chemical | 164 | 156 |
| Dresdner Bank | 432 | .... |
| Femmes d'Auj. | 72 | .... |
| Finoutremer | 214 | 210 |
| Finsider | 0 40 | .... |
| Foseco | 27 70 | 26 50 |
| Gén. Belgique | 248 | .... |
| Gevaert | 280 | 280 |
| Glaxo | 67 50 | 65 80 |
| Goodyear | 140 | 140 |
| Grace and Co | 298 | 310 |
| Grand Metropolitan | 27 30 | 28 80 |
| Gulf Oil Canada | 83 90 | 85 |
| Hartebeest | 319 50 | 306 |
| Honeywell Inc. | 556 | 568 |
| Hoogoven | 45 | .... |
| I. C. Industries | 237 | 236 |
| Int. Min. Chem | 199 50 | 206 |
| Johannesburg | 470 | .... |
| Kubota | 9 80 | 9 80 |
| Latonia | 174 50 | 174 50 |
| Mannesmann | 465 | 469 |
| Marks-Spencer | 20 10 | 20 30 |
| Matsushita | 35 | 35 15 |
| Mineral-Ressourc. | 49 80 | .... |
| Nat. Nederlanden | 315 | 310 |
| Noranda | 111 10 | 115 |
| Olivetti | 13 50 | 13 50 |
| Pakhoed Holding | 120 | .... |
| Petrofina Canada | 640 | .... |
| Pfizer Inc. | 400 | 439 |
| Phoenix Assuranc. | 35 | .... |
| Pirelli | 8 75 | .... |
| President Steyn. | 190 20 | 185 |
| Procter Gamble | 605 | 630 |
| Ricoh Cy Ltd | 20 | 20 60 |
| Rolinco | 588 | 583 |
| Robeco | 604 | 620 |
| Shell fr. (port.) | 45 | 44 |
| S.K.F. Aktiebolag | 180 30 | 180 |
| Sperry Rand | 220 | 228 |
| Steel Cy of Can. | 155 50 | 155 50 |
| Stilfontein | 91 | 90 |
| Sud. Allumettes | 140 | .... |
| Tenneco | 213 | 210 |
| Thorn EMI | 60 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 200 | .... |
| Val Reefs | 415 | 410 |
| Vieille Montagne | 230 | 220 |
| Wagons-Lits | 204 | 200 |
| West Rand | 14 50 | 14 10 |

### HORS-COTE

#### Compartiment spécial

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 648 | 645 |
| Entrepose | 203 | 197 |
| Métallurg. Minière | 143 50 | 143 |
| Novotel S.I.E.H. | 1035 | 1039 |
| Sarakreek N.V. | 180 | 180 |
| Sicomur | 140 | 160 |
| Sofibus | 214 | .... |
| Rodamco | 349 | 340 |

#### Autres valeurs hors cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Alser | 124 50 | .... |
| Cellulose du Pin | 24 50 | .... |
| Coparex | 425 | 410 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 39 o |
| Iana Industries | 13 | .... |
| La Mure | 73 50 | .... |
| M.M.B | 179 80 | 178 |
| Océanic | 10 20 | 16 20 d |
| Petrofigaz | 444 | 418 o |
| Pronuptia | 224 | 210 o |
| Ratier For. G.S.P. | 7 50 | .... |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |
| Total C.F.N. | 123 | 123 |
| Ufinex | 185 50 | 186 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Voyer S.A. | 1 45 | .... |
| Rorento NV | 409 80 | 410 50 |
| S.K.F.(Applic. méc.) | 77 | 77 20 |

### SICAV

| 2/3 | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 161 51 | 154 19 |
| Actions-Investiss. | 182 73 | 174 44 |
| Actions sélectives | 215 79 | 206 |
| Aedificandi | 237 89 | 227 10 |
| A.G.F. 5000 | 189 52 | 180 93 |
| Agfimo | 266 99 | 254 88 |
| Altafi | 184 62 | 176 15 |
| A.L.T.O. | 175 11 | 167 17 |
| Amérique Gestion | 302 80 | 289 07 |
| Bourse-Investiss. | 207 05 | 197 66 |
| C.I.P. | 594 08 | 567 14 |
| Convertimo | 193 34 | 184 57 |
| Corraxa | 667 98 | 637 69 |
| Credinter | 237 53 | 226 76 |
| Croiss. Immobil. | 224 76 | 214 57 |
| Drouot-France | 182 48 | 174 21 |
| Drouot-Investiss. | 407 66 | 389 07 |
| Energie | 180 03 | 171 87 |
| Epargne-Croiss. | 871 67 | 832 14 |
| Epargne-Industr. | 329 40 | 314 46 |
| Epargne-Inter | 415 13 | 396 31 |
| Epargne-Oblig. | 150 33 | 143 51 |
| Epargne-Unie | 554 01 | 528 89 |
| Epargne-Valeur | 244 46 | 233 37 |
| Euro-Croissance | 256 54 | 244 91 |
| Financière Privée | 550 40 | 525 44 |
| Foncier Investiss. | 432 63 | 413 01 |
| France-Garantie | 242 96 | 238 20 |
| France-Investiss. | 266 58 | 264 49 |
| Fr.-Obl. (nouv.) | 335 12 | 319 92 |
| Francic | 179 66 | 171 51 |
| Fructidor | 176 66 | 168 65 |
| Fructifrance | 327 69 | 312 83 |
| Gestion Mobilière | 402 25 | 384 01 |
| Gest. Rendement | 388 89 | 371 26 |
| Gest. Sél. France | 263 78 | 251 82 |
| I.M.S.I. | 248 65 | 237 37 |
| Indo-Suez Valeurs | 394 59 | 376 70 |
| Interoblig. | 6830 39 | 6520 66 |
| Intersélect France | 187 82 | 179 30 |
| Intervaleurs Indust. | 305 08 | 291 25 |
| Invest. St-Honoré | 430 01 | 410 51 |
| Laffitte-France | 146 87 | 140 20 |
| Laffitte-Oblig. | 127 93 | 122 13 |
| Laffitte-Rend. | 166 36 | 158 82 |
| Laffitte-Tokyo | 494 81 | 472 37 |
| Livret portefeuille | 311 07 | 296 96 |
| Multi-Obligations | 331 65 | 316 61 |
| Multirendement | 117 40 | 112 08 |
| Mondial Investiss. | 224 93 | 214 73 |
| Natio.-Epargne | 10310 42 | 10208 34 |
| Natio.-Inter. | 636 83 | 607 95 |
| Natio.-Valeurs | 390 55 | 372 84 |
| Oblisem | 124 03 | 118 41 |
| Pacifique St-Honoré | 282 42 | 269 61 |
| Paribas Gestion | 328 26 | 313 37 |
| Pierre Investiss. | 299 49 | 286 91 |
| Rothschild Expans. | 472 38 | 450 97 |
| Sécur. Mobilière | 317 95 | 303 53 |
| Sél. court terme | 10273 10 | 10196 63 |
| Sélec. Mobil. Div. | 225 43 | 215 21 |
| S.P.I. Privinter | 163 59 | 156 17 |
| Sélection-Rendem. | 143 13 | 136 64 |
| Sélect. Val. Franç. | 156 21 | 149 13 |
| S.F.I. fr. et étr. | 283 21 | 270 37 |
| Sicavimmo | 325 85 | 311 07 |
| Sicav 5000 | 157 02 | 149 90 |
| S.I. Est | 699 87 | 668 13 |
| Sivafrance | 246 92 | 235 72 |
| Sivam | 207 48 | 198 07 |
| Sivarente | 166 21 | 158 67 |
| Sivinter | 207 65 | 198 23 |
| S.I.G. | 498 95 | 475 78 |
| S.N.I. | 702 03 | 670 20 |
| Sofrinvest | 288 79 | 275 69 |
| Sogepargne | 270 36 | 258 10 |
| Sogevar | 526 16 | 502 28 |
| Soginter | 684 66 | 653 61 |
| Soleil Investiss. | 328 05 | 313 17 |
| U.A.P. Investiss. | 228 18 | 217 83 |
| Unifrance | 189 57 | 180 97 |
| Unifoncier | 468 20 | 446 06 |
| Unigestion | 402 31 | 384 07 |
| Uni-Japon | 595 92 | 568 90 |
| Unirente | 1368 | 1323 02 |
| Univer | 11051 97 | 10550 81 |
| Valorem | 261 84 | 249 97 |
| Valreal | 102196 | 102094 |
| Worms Investiss. | 465 48 | 444 37 |

## Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 1675 | 4,5 % 1973 | 1748 | 1775 | 1785 | 1800 |
| 2633 | C.N.E. 3 % | 2710 | 2715 | 2715 | 2715 |
| 500 | Air Liquide | 490 | 488 | 486 90 | 488 |
| 325 | Als. Superm. | 314 | 311 | 311 | 310 |
| 106 | A.L.S.P.I. | 110 10 | 108 10 | 108 10 | 106 80 |
| 183 | Alsthom-Atl. | 184 20 | 182 50 | 182 80 | 182 50 |
| 170 | Applic. gaz | 171 80 | 170 90 | 170 90 | 168 80 |
| 120 | Arjom. Prioux | 120 10 | 122 50 | 123 | 121 50 |
| 930 | Aux. Entrepr. | 911 | 903 | 903 | 901 |
| 540 | Av. Dass.-Br. | 532 | 534 | 534 | 524 |
| 170 | Bail-Equipem. | 170 | 170 | 170 | 170 |
| 196 | – (obl.) | 191 50 | 187 10 | 187 10 | 187 10 |
| 336 | Bail-Investiss. | 325 | 322 50 | 321 | 316 50 |
| 230 | Cie Bancaire | 213 | 210 | 210 | 210 |
| 199 | B. Rothschild | 197 | 196 20 | 196 20 | 194 80 |
| 122 | Bazar H.-V. | 125 | 126 | 125 50 | 126 50 |
| 89 | B.C.T. Midi B. | 85 | 83 10 | 83 10 | 81 40 |
| 220 | Béghin-Say | 218 | 210 10 | 215 | 208 |
| 425 | Bic | 447 | 440 | 440 | 440 |
| 210 | B.I.S. | 206 50 | 209 90 | 209 80 | 207 |
| 870 | Bouygues | 833 | 823 | 824 | 823 |
| 1480 | B.S.N.-G.D. | 1399 | 1400 | 1399 | 1376 |
| 1430 | – (obl.) | 1400 | 1369 | 1359 | 1350 |
| 1640 | Carrefour | 1573 | 1551 | 1558 | 1551 |
| 306 | – (obl.) | 286 70 | 280 | 280 | 280 |
| 1250 | Casino | 1236 | 1230 | 1230 | 1248 |
| 256 | C.C.F. | 254 20 | 252 30 | 252 50 | 250 10 |
| 1250 | – (obl.) | 1275 | 1250 | 1250 | 1244 |
| 45 | CEM | 44 | 43 10 | 43 10 | 42 30 |
| 210 | Cetelem | 210 | 200 | 200 | 198 |
| 615 | C.F.A.O. | 607 | 604 | 604 | 592 |
| 84 | C.F.D.E. | 60 | 58 20 | 58 40 | 57 10 |
| 226 | Charg. Réunis | 231 20 | 228 20 | 223 80 | 223 60 |
| 14 | Chiers-Châtill. | 13 90 | 13 85 | 13 70 | 13 40 |
| 345 | C.I.A.L. | 346 | 345 20 | 345 20 | 343 10 |
| 205 | C.I.C. | 203 | 204 | 204 | 201 |
| 158 | Ciments franç. | 164 30 | 167 50 | 170 | 170 |
| 145 | – (obl.) | 146 | 152 | 152 | 152 |
| 177 | C.I.D. | 177 10 | 176 70 | 176 70 | 173 80 |
| 930 | C.I.T. Alcatel | 878 | 868 | 870 | 880 |
| 570 | Club Méditerr. | 560 | 561 | 562 | 561 |
| 98 | Codetel | 103 50 | 103 40 | 103 40 | 103 |
| 116 | Cofimeg | 118 | 118 50 | 118 50 | 118 50 |
| 250 | Coles | 260 | 252 | 252 | 247 |
| 101 | Compt. Entrepr. | 104 | 106 | 105 90 | 106 |
| 340 | Compt. Mod. | 323 | 321 | 321 | 321 |
| 340 | Créd. Foncier | 361 | 359 | 360 | 352 50 |
| 186 | Crédit F. Imm. | 183 | 186 | 186 | 182 50 |
| 306 | Crédit Nat. | 320 | 319 | 319 | 323 |
| 103 | Crédit Nord | 102 10 | 101 80 | 101 80 | 101 |
| 88 | Creusot-Loire | 81 30 | 82 90 | 82 50 | 83 80 |
| 220 | Crouzet | 226 | 224 | 224 | 228 |
| 278 | C.S. Saupiquet | 279 | 279 10 | 279 10 | 279 10 |
| 800 | Darty | 784 | 799 | 799 | 800 |
| 910 | Docks France | 889 | 890 | 897 | 875 |
| 40 | D.M.C. | 41 20 | 40 | 40 | 39 20 |
| 1300 | Dumez | 1260 | 1262 | 1262 | 1287 |
| 345 | Eaux (Gén.) | 333 50 | 330 | 329 | 330 |
| 495 | Electricité (Cie) | 492 40 | 490 | 490 20 | 486 |
| 570 | – (obl.) | 566 40 | 565 | 565 | 558 70 |
| 150 | Elf-Aquitaine | 148 90 | 151 | 150 10 | 148 |
| 150 | – (certific.) | 146 60 | 152 90 | 152 | 149 90 |
| 485 | Essilor | 470 | 470 | 470 | 470 |
| 210 | Esso S.A.F. | 201 50 | 209 | 209 50 | 209 |
| 325 | Euromarché | 325 | 325 | 325 | 325 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 640 | Europe n° 1 | 597 | 597 | 598 | 585 |
| 585 | Facom | 580 | 578 | 578 | 578 |
| 165 | Finextel | 171 | 170 | 170 | 170 |
| 159 | Fives-Lille | 150 | 149 50 | 150 | 149 50 |
| 92 | Fonderie (Gén.) | 86 | 90 80 | 90 | 89 10 |
| 92 | Fraissinet | 89 | 90 | 90 | 90 |
| 136 | Gal. Lafayette | 156 90 | 155 50 | 156 10 | 157 |
| 410 | Gén. d'Entrep. | 403 | 406 | 406 | 402 |
| 550 | G.T. Mars. | 518 | 506 | 508 | 506 |
| 425 | Guyenne-Gasc. | 430 | 421 | 421 | 425 |
| 405 | Hachette | 396 | 399 | 399 | 399 |
| 370 | Hénin (La) | 372 | 365 | 365 | 357 80 |
| 90 | Imétal | 90 90 | 90 05 | 90 | 91 40 |
| 175 | Ind. et Particip. | 178 90 | 174 90 | 174 90 | 175 |
| 850 | Inst. Mérieux | 845 | 860 | 860 | 848 |
| 148 | J. Borel Int. | 141 | 144 50 | 148 | 142 50 |
| 245 | J. Lefebvre | 264 | 260 | 261 | 260 |
| 200 | Jeumont Ind. | 189 | 189 | 189 | 185 30 |
| 28 | Kléb.-Colombes | 27 30 | 27 | 27 30 | 27 50 |
| 306 | Lab. Bellon | 323 | 330 | 332 | 337 |
| 270 | Lafarge-Coppée | 274 70 | 272 50 | 272 50 | 274 90 |
| 290 | – (obl.) | 292 | 293 | 293 | 292 |
| 1670 | Legrand | 1645 | 1660 | 1645 | 1660 |
| 2450 | – (obl.) | 2445 | 2445 | 2445 | 2440 |
| 920 | Lesieur | 897 | 895 | 895 | 890 |
| 183 | Locafrance | 174 | 174 | 174 | 175 |
| 380 | Locindus | 371 80 | 366 | 368 | 360 |
| 436 | Lyonn. Eaux | 430 | 430 | 430 | 421 |
| 32 | Machines Bull | 35 55 | 35 50 | 35 90 | 35 15 |
| 280 | Mais. Phénix | 300 | 298 | 299 | 300 |
| 1480 | Majorette (Ly) | 1510 | 1505 | 1505 | 1480 |
| 420 | Manurhin | 438 | 435 | 434 | 428 30 |
| 48 | Mar. Wendel | 42 80 | 44 50 | 44 50 | 43 70 |
| 58 | Mar. Ch. Réun. | 57 20 | 57 20 | 56 50 | 58 35 |
| 860 | Martell | 830 | 810 | 818 | 810 |
| 880 | – (obl.) | 884 | 884 | 884 | 884 |
| 964 | Matra | 1215 | .... | .... | .... |
| 22 | Mét. Nav. D.-N. | 22 60 | 21 60 | 21 95 | 21 20 |
| 775 | Michelin | 738 | 736 | 743 | 730 |
| 565 | – (obl.) | 564 | 562 | 562 | 561 |
| 720 | Midi (Cie) | 717 | 712 | 709 | 712 |
| 97 | Mines Kali (Sté) | 98 | 99 90 | 99 90 | 98 90 |
| 64 | M.M. Penarroya | 66 | 63 20 | 63 20 | 62 |
| 690 | Moët-Hennessy | 676 | 669 | 670 | 658 |
| 780 | – (obl.) | 782 | 781 | 781 | 776 |
| 580 | Mot. Leroy-S. | 524 | 510 | 512 | 501 |
| 60 | Moulinex | 64 10 | 63 | 63 20 | 62 65 |
| 330 | Mumm | 336 | 329 | 329 | 330 |
| 179 | Navig. Mixtes | 181 50 | 183 | 183 | 183 |
| 22 | Nobel-Bozel | 21 80 | 22 | 22 | 21 65 |
| 51 | Nord-Est | 48 20 | 48 50 | 48 50 | 49 30 |
| 83 | Nouvelles Gal. | 96 10 | 96 | 96 50 | 94 10 |
| 415 | Occident. (Gén.) | 414 | 410 | 410 | 410 |
| 230 | Olida-Caby | 230 | 230 | 230 | 230 |
| 139 | Opfi-Paribas | 134 20 | 134 | 133 | 131 60 |
| 900 | Oréal (L') | 880 | 890 | 889 | 890 |
| 3260 | – (obl. conv.) | 3410 | 3330 | 3330 | 3330 |
| 71 | Papet. Gascogne | 72 | 72 | 72 | 71 |
| 130 | Paris-France | 128 | 130 | 131 | 130 |
| 306 | Paris P.-B. (Fin.) | 303 60 | 302 10 | 302 80 | 298 70 |
| 375 | – (obl.) | 372 | 365 | 365 | 358 |
| 98 | Pechelbronn | 99 | 100 | 100 | 100 |
| 124 | PUK | 124 30 | 123 70 | 123 70 | 122 60 |
| 123 | – (obl.) | 124 | 123 | 123 30 | 120 80 |
| 360 | Penhoet | 369 | 368 | 368 | 364 90 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 335 | Pernod-Ricard | 339 | 339 | 337 50 | 335 |
| 130 | Pétroles (Fse) | 133 30 | 134 | 135 | 134 90 |
| 183 | – (obl.) | 162 60 | 162 10 | 162 | 162 10 |
| 31 | – (certific.) | 33 10 | 33 80 | 33 60 | 33 50 |
| 52 | Pétroles B.P. | 60 40 | 59 90 | 59 50 | 59 05 |
| 189 | Peugeot S.A. | 182 | 185 10 | 186 50 | 185 10 |
| 320 | – (obl.) | 318 10 | 318 10 | 318 10 | 315 20 |
| 59 | P.L.M. | 74 | 76 | 76 | 74 50 |
| 187 | Poclain | 192 | 192 50 | 193 | 188 70 |
| 360 | Potier | 368 | 360 | 361 | 360 |
| 108 | Pompey | 107 | 108 | 108 | 110 |
| 215 | P.M. Labinal | 190 | 194 50 | 194 | 189 |
| 625 | Presses Cité | 624 | 628 | 628 | 621 |
| 445 | Prétabail Sic. | 487 | 482 | 483 | 473 |
| 285 | Primagaz | 281 | 285 50 | 285 50 | 281 50 |
| 148 | Printemps | 150 | 150 | 151 | 149 |
| 800 | Radar S.A. | 930 | 940 | 900 | 840 |
| 800 | – (obl.) | 930 | 936 | 936 | 936 |
| 295 | Radiotechn. | 281 20 | 286 | 290 | 281 |
| 98 | Raffin. (Fse) | 92 80 | 93 | 93 | 93 |
| 900 | Redoute (La) | 885 | 894 | 889 | 894 |
| 610 | Révillon | 580 | 580 | 580 | 580 |
| 121 | Rhône-Poulenc | 121 10 | 120 60 | 120 60 | 118 20 |
| 295 | Roussel-Uclaf | 291 20 | .... | .... | .... |
| 860 | Rue Impériale | 860 | 889 | 889 | 880 |
| 6 80 | Sacilor | 6 50 | 6 45 | 6 45 | 6 35 |
| 128 | Sade | 129 50 | 129 50 | 129 50 | 129 50 |
| 920 | Sagem | 914 | 875 | 900 | 890 |
| 175 | Saint-Gobain | 174 50 | 173 80 | 173 80 | 172 |
| 170 | St-Louis B. | 190 | 191 | 191 | 194 80 |
| 345 | Sanofi | 360 | 365 | 364 50 | 380 |
| 460 | – (obl.) | 480 | 482 | 482 | 482 |
| 345 | S.A.T. | 342 | 325 | 330 | 325 10 |
| 39 | Saulnes | 36 80 | 37 20 | 37 20 | 37 |
| 72 | Saunier-Duval | 79 | 79 | 80 10 | 79 |
| 157 | Schneider | 146 | 155 | 153 | 152 |
| 45 | S.C.O.A. | 45 20 | 45 30 | 45 20 | 44 65 |
| 61 | – (obl.) | 80 10 | 80 | 80 | 80 |
| 125 | S.C.R.E.G. | 129 | 125 80 | 128 10 | 128 |
| 128 | – (obl.) | 128 | 128 | 128 | 127 60 |
| 216 | Seb | 201 | 199 | 203 | 195 10 |
| 137 | Sefimeg | 138 50 | 139 50 | 139 50 | 138 |
| 360 | S.I.A.S. | 365 | 355 | 360 | 351 |
| 440 | Sign. Ent. El. | 427 | 433 | 433 | 425 |
| 265 | Silic | 268 | 268 | 268 | 270 |
| 174 | Simco | 180 | 180 | 180 | 176 50 |
| 82 | Simnor | 90 50 | 91 | 91 | 90 80 |
| 535 | Skis Rossignol | 542 | 542 | 542 | 535 |
| 246 | S.L. (Sté lyonn.) | 246 | 246 | 246 | 242 90 |
| 350 | S.N.V.B. | 351 | 350 60 | 350 60 | 347 50 |
| 390 | Sogerap | 362 | 362 | 362 | 355 |
| 156 | Sommer-Allib. | 154 | 153 | 153 | 153 |
| 171 | Source Perrier | 172 50 | 176 50 | 176 50 | 176 |
| 425 | Suez | 423 10 | 421 60 | 421 60 | 418 10 |
| 265 | Talcs Luzenac | 277 80 | 281 | 281 | 280 |
| 1140 | Tél. Elect. | 1045 | 1030 | 1030 | 1035 |
| 136 | – (obl.) | 135 10 | 134 | 134 | 133 |
| 310 | Thomson-Br. | 307 | 305 40 | 305 70 | 301 30 |
| 365 | – (obl.) | 367 30 | 366 50 | 366 60 | 363 |
| 260 | Thomson-C.S.F. | 236 | 232 | 234 40 | 230 10 |
| 270 | – (obl.) | 260 | 264 | 264 | 259 |
| 930 | T.R.T. | 925 | 930 | 940 | 930 |
| 148 | U.F.B. | 149 | 151 | 151 | 151 |
| 285 | U.I.S. | 294 | 294 | 293 90 | 289 50 |
| 141 | U.C.B. | 135 | 135 | 135 | 132 30 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 6 70 | Usinor | 6 25 | 6 15 | 6 15 | 6 |
| 98 | – (obl.) | 97 30 | 99 50 | 99 50 | 98 |
| 165 | U.T.A. | 162 | 160 | 160 | 156 80 |
| 235 | Valéo | 229 90 | 229 90 | 229 90 | 228 60 |
| 360 | – (obl. conv.) | 367 | 362 | 362 | 361 |
| 147 | Vallourec | 138 90 | 137 | 139 20 | 134 40 |
| 1000 | V. Clicquot-P. | 1040 | 1000 | 1030 | 1020 |
| 840 | Viniprix | 784 | 782 | 782 | 769 |
| 1140 | Elf-Gabon | 1230 | 1172 | 1172 | 1151 |
| 230 | Amax Inc. | 214 50 | 213 50 | 213 60 | 214 80 |
| 320 | Amer. Express | 335 | 348 | 349 | 349 |
| 420 | Amer. Teleph. | 413 | 415 | 416 | 415 |
| 83 | Anglo Amer. C. | 81 | 80 40 | 80 40 | 80 |
| 480 | Amgold | 479 | 477 | 474 | 477 |
| 610 | B. Ottomane | 617 | 616 | 624 | 616 |
| 405 | BASF (Akt) | 401 10 | 403 | 404 | 402 |
| 345 | Bayer | 365 | 359 | 359 | 358 |
| 215 | Buffelsfont. | 203 60 | 204 | 203 | 207 |
| 32 | Charter | 29 10 | 29 10 | 29 10 | 29 10 |
| 415 | Chase Manh. | 434 | 437 | 437 | 432 |
| 128 | Cie Pétr. Imp. | 129 60 | 132 | 132 50 | 130 70 |
| 46 | De Beers | 43 10 | 42 90 | 42 90 | 42 90 |
| 820 | Deutsche Bank | 819 | 828 | 828 | 824 |
| 95 | Dome Mines | 98 50 | 96 | 94 85 | 96 |
| 145 | Driefontein Cal | 139 | 137 90 | 137 90 | 140 10 |
| 270 | Du Pont-Nem. | 272 50 | 269 80 | 269 80 | 265 |
| 515 | Eastman Kodak | 514 | 518 | 522 | 510 |
| 66 | East Rand | 62 30 | 62 50 | 62 | 63 |
| 250 | Ericsson | 267 | 256 | 256 | 253 |
| 210 | Exxon Corp. | 211 20 | 210 60 | 212 | 210 60 |
| 129 | Ford Motors | 138 50 | 151 50 | 151 | 148 50 |
| 198 | Free State | 189 50 | 185 50 | 185 40 | 187 70 |
| 119 | Gencor | 115 | 116 | 116 | 116 |
| 430 | Gén. Electr. | 458 | 467 | 467 | 461 |
| 255 | Gen. Motors | 273 | 295 50 | 292 50 | 289 60 |
| 59 | Goldfields | 55 60 | 55 80 | 55 50 | 54 80 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 80 | Harmony | 80 50 | 81 40 | 80 70 | 79 80 |
| 22 | Hitachi | 19 90 | 20 15 | 20 10 | 20 15 |
| 345 | Hoechst Akt. | 362 | 369 10 | 359 10 | 359 80 |
| 47 | Imp. Chemical | 43 | 44 20 | 44 20 | 45 |
| 97 | Inco. Limited | 96 50 | 97 | 97 | 95 60 |
| 455 | IBM | 458 | 460 | 459 | 458 |
| 194 | ITT | 201 | 199 20 | 199 20 | 195 50 |
| 620 | Merck | 588 | 584 | 584 | 573 |
| 400 | Minnesota M. | 410 | 408 | 408 | 406 |
| 162 | Mobil Corp. | 168 | 168 50 | 168 50 | 168 30 |
| 11990 | Nestlé | 11800 | 12080 | 12080 | 12040 |
| 450 | Norsk Hydro | 418 | 410 | 395 | 401 80 |
| 730 | Petrofina | 690 | 712 | 715 | 719 |
| 340 | Philip Morris | 341 | 341 20 | 341 20 | 341 20 |
| 66 | Philips | 67 | 68 20 | 68 50 | 68 20 |
| 215 | Pres. Brand | 218 80 | 215 | 216 | 210 70 |
| 740 | Quilmès | 740 | 740 | 740 | 734 |
| 355 | Randfontein | 335 | 338 | 337 | 338 |
| 220 | Royal Dutch | 213 40 | 218 40 | 218 40 | 215 80 |
| 59 | Rio Tinto Zinc | 54 40 | 55 50 | 56 50 | 56 50 |
| 200 | St Helena Co | 186 | 187 50 | 187 50 | 187 50 |
| 360 | Schlumberger | 355 | 360 | 351 | 360 |
| 48 | Shell transp. | 44 80 | 44 60 | 46 | 44 20 |
| 655 | Siemens A.G. | 663 | 670 | 670 | 666 |
| 112 | Sony | 97 | 98 50 | 98 50 | 98 50 |
| 440 | Unilever | 454 | 454 | 454 | .... |
| 124 | Un. Min. 1/10 | 126 60 | 130 | 128 60 | 127 50 |
| 285 | Unit. Techn. | 272 | 269 80 | 269 80 | 270 |
| 192 | West Deep | 187 | 186 50 | 186 | 186 |
| 290 | West Hold. | 283 | 288 80 | 287 | 283 60 |
| 275 | Xerox Corp. | 282 | 283 | 284 | 277 40 |
| 2 85 | Zambia Corp. | 2 56 | 2 60 | 2 59 | 2 55 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 2/3 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 085 | 6 060 | 5 880 | 6 180 |
| Allemagne (100 DM) | 255 | 255 190 | 248 | 261 |
| Belgique (100 F) | 13 887 | 13 888 | 12 800 | 13 400 |
| Pays Bas (100 fl.) | 232 290 | 232 570 | 228 | 237 |
| Danemark (100 krd) | 76 040 | 76 110 | 74 | 79 |
| Norvège (100 k) | 101 210 | 101 300 | 98 | 103 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 083 | 11 047 | 10 700 | 11 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 832 | 9 845 | 8 750 | 10 500 |
| Italie (1 000 lires) | 4 751 | 4 748 | 4 600 | 5 |
| Suisse (100 fr.) | 322 200 | 322 520 | 313 | 329 |
| Suède (100 krs) | 104 800 | 104 820 | 101 | 106 500 |
| Autriche (100 sch) | 36 365 | 36 375 | 35 600 | 37 100 |
| Espagne (100 pes.) | 5 879 | 5 876 | 5 650 | 6 050 |
| Portugal (100 esc.) | 8 560 | 8 550 | 8 100 | 9 100 |
| Canada ($ can 1) | 4 949 | 4 946 | 4 820 | 5 060 |
| Japon (100 yens) | 2 661 | 2 651 | 2 450 | 2 590 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 2/3 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 70050 | 70000 |
| Or fin (en lingot) | 70005 | 70015 |
| Pièce française (20 fr) | 613 50 | 610 10 |
| Pièce française (10 fr) | 499 | 500 |
| Pièce suisse (20 fr) | 550 | 548 |
| Pièce latine (20 fr) | 490 50 | 490 50 |
| Souverain | 644 | 645 |
| Pièce de 20 dollars | 3000 | 3000 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1456 | 1455 |
| Pièce de 5 dollars | 780 | .... |
| Pièce de 50 pesos | 3176 | 3176 50 |
| Pièce de 10 florins | 550 | 560 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





## En Libye

### Le consul de France a rendu visite à la famille Dupont

Le temps des plaisanteries sur « *les trois Dupont* » — cette mère et ses deux jeunes fils, pauvres gens ignorants du Nord, échoués on ne sait trop comment en Libye et condamnés à la prison à vie pour « espionnage » par un tribunal spécial de Tripoli (*le Monde* du 23 février) — est fini. Toute la misère de l'affaire est apparue clairement, après *la visite que le consul de France* été autorisé à leur rendre le lundi 1er mars.

Denise Dupont, séparée de ses deux enfants, et détenue à la prison de Jdaïda, semble totalement inconsciente de la situation dans laquelle elle se trouve. De plus, le *traitement qu'elle suivait dans un* hôpital psychiatrique libyen, et qui avait, apparemment, amélioré sa santé mentale, ayant été interrompu, il est à craindre qu'elle ne retombe dans son ancien état, fait à la fois de mélancolie et d'agitation.

Des remarques identiques sont à *faire pour ses deux fils*, Alain (vingt-cinq ans) et Jean-Claude (vingt et un ans), incarcérés, eux, à la prison de Bab-Bengachir et dont l'état de santé psychique ne serait guère meilleur. En outre, l'aîné craindrait d'être considéré comme déserteur, mais les autorités militaires *françaises nous ont affirmé que tel* n'était pas le cas.

*La Voix du Nord*, exprimant les suppositions secrètes de plus d'un à la recherche du motif réel du départ de France des Dupont en 1979, avait cru pouvoié écrire, ces jours-ci, que l'un des fils Dupont aurait avoué aux autorités libyennes avoir assassiné son père, Arthur Dupont, tué en 1976 (et non pas en 1979 comme cela a été dit) par la décharge d'une arme à feu qu'il était en train de nettoyer. Ce décès avait entraîné le versement aux héritiers d'un capital-décès, ce qui explique peut-être les insinuations de certains.

En fait, les policiers tripolitains se sont, semble-t-il, moins soucié du passé des Dupont que de gonfler un dossier de visas périmés au départ dérisoire. Toutefois, dans leur affolement, les Dupont ont signé sans rechigner des procès-verbaux en arabe, alors qu'ils ne comprennent pas un mot de cette langue, et on ignore jusqu'à présent le contenu exact de ces textes.

Du Valenciennois, où une vieille grand-mère solitaire n'arrive toujours pas, elle aussi, à saisir la véritable dimension du drame, notre correspondant nous signale que M. Dino Di Masso, cité sous le nom de « *M. X...* » par plusieurs habitants du village des Dupont comme étant responsable de l'équipée de ces derniers, a démenti toutes les *rumeurs le concernant*. Ce jeune entrepreneur en matériel sanitaire a affirmé qu'il s'était pris d'amitié pour la famille Dupont « *rejetée de partout* », et que celle-ci lui avait simplement confié une procuration sur livret de caisse d'épargne avant de quitter le Nord. M. Di Masso a affirmé que c'est sur les instances de Mme Dupont qu'il lui avait racheté pour 90 000 francs sa petite maison, somme qui a dû être engloutie par les pérégrinations funestes de la famille d'Alger à Tripoli. Les espions américains sont décidément bien mal payés...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

### Une mise au point de Washington à propos d'une photo sur le Nicaragua

Le département d'Etat a admis qu'une photographie évoquée par M. Haig pour parler des atrocités commises par les sandinistes chez les Indiens Miskitos (ou Mosquitos) du Nicaragua ne correspondait pas à la réalité. Il s'agit d'une photo publiée par *le Figaro magazine* du 6 février, sous le titre : « *La France attise le feu dans cette sale guerre...* » Elle montrait des corps en train de brûler, avec une légende sur le « *massacre des Indiens Mosquitos, farouchement anticastristes, par les « barbudos » socialo-marxistes du Nicaragua* ».

La photo, qui a été prise par l'agence Gamma, datait en fait de septembre 1978, donc avant *l'arrivée des sandinistes au pouvoir*. Elle présentait des cadavres brûlés par la Croix-Rouge internationale pour des raisons d'hygiène, pendant la guerre menée par les insurgés sandinistes contre la garde nationale de Somoza.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Dean Fischer, a ajouté qu'il croyait savoir que *le Figaro magazine* publierait un rectificatif. Le magazine de M. Hersant a publié en effet, le 27 février, une « lettre de protestation » de l'ambassade du Nicaragua à Paris, mais sans reproduire le passage concernant la photographie. Il se contente d'y faire allusion en écrivant que l'ambassade « *contest l'authenticité d'un document du reportage* » sans s'expliquer autrement sur cette contestation.

● *Nominations de magistrat.* — *Le Journal officiel* du 3 mars, publie la nomination de M. Robert Bouchery comme procureur de la République à Paris, en remplacement de M. Christian Le Gunehec nommé conseiller à la Cour de cassation. (Les biographies de MM. Bouchery et Le Gunehec sont parues dans *le Monde* du 21 janvier.) D'autre part, M. Jean Brun, procureur général à Amiens, est nommé procureur général à Douai en remplacement de M. Henri Verney, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Christian Barat, qui était président de chambre à la cour de Paris, devient conseiller à la Cour de cassation.



### LA CRÉATION DU LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE SERA EFFECTIVE EN MAI.

Promis solennellement pendant la campagne électorale, le livret destiné à protéger l'épargne populaire contre l'érosion monétaire sera mis début mai à la disposition du public. Son taux d'intérêt sera rigoureusement égal à celui de l'inflation, son montant unitaire plafonné à 10 000 F avec un maximum annuel de 5 000 F et son revenu exonéré d'impôt. Ce livret sera réservé, à raison de deux par foyer, aux 8 à 10 millions de personnes non imposables sur le revenu et à celles dont l'impôt annuel sur le revenu est inférieur à 1 000 F, soit environ 10 à 1° millions de personnes. Les titulaires d'un tel livret devront, pour bénéficier de l'indexation, maintenir leurs dépôts pendant une période minimum de six mois. Tous les réseaux de collecte pourront distribuer le nouvel instrument d'épargne.

### LA PREMIÈRE PARTIE DE LA LOI DE LA DÉCENTRALISATION EST PUBLIÉE AU « JOURNAL OFFICIEL ».

Le *Journal officiel* du 3 mars publie la loi sur le statut particulier de la Corse et celle qui a trait aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

Le 26 février, le Conseil constitutionnel avait reconnu conforme à la Constitution le premier de ces textes, tandis qu'il réservait certaines parties du second portant sur les dispositions exécutoires dont le représentant de l'Etat n'a pas à prendre connaissance (contrôle *a priori*).

Ces dispositions seront reprises, en tenant compte de la décision du Conseil, dans un projet de loi qui sera soumis ultérieurement au Parlement.

### L'AUTEUR DE « S.A.S. » A BESOIN D'ARGENT

M. Gérard de Villiers, le célèbre auteur de la série des « S.A.S. » est amer : il est, en effet, réduit par l'administration fiscale à ne toucher chaque mois qu'à peine plus que le SMIC (3 600 F). Pour cause de dette fiscale, qui pour les seules années 1968-1976 s'élève à 16 millions de francs. Il lui reste encore à régler 5 millions, lui-même ayant payé 3,7 millions, l'administration fiscale, malgré toute sa rigueur, lui ayant accordé une remise de 7 millions de francs et ne lui ayant pas demandé de vendre son appartement de l'avenue Foch (4 millions de francs).

M. de Villiers ne veut pas en rester là : il demandait, le mardi 2 mars, devant le tribunal civil de Paris, statuant en référé et présidé par Mme Le Foyer de Costil, le versement de droits « *alimentaires* » de 20 000 F par mois. La loi du 19 juillet 1957 sur les droits d'auteur mettrait, selon son avocat, Me Aldo Cammarata, les écrivains dans une situation exorbitante du droit commun. Tel n'est pas pourtant l'avis du parquet et de l'avocat de l'administration fiscale, Me Guillet, pour qui les droits d'auteur sont des revenus ordinaires dont les « *portions insaisissables* » sont soumises à un plafond de 54 000 F.

La nature même de son métier oblige, d'autre part, l'auteur des « S.A.S. », d'après son avocat, à se déplacer à travers le monde en quête de « *renseignements privilégiés* » sur les pays qu'il décrit — des déplacements qui coûtent cher. Toute restriction de ses ressources *mettrait* en cause la publication de ses quatre livres annuels, décevrait ses deux millions de lecteurs, menacerait l'équilibre de la maison Plon. Jugement le 9 mars. — N. B.

### LE REPLI DU DOLLAR SE POURSUIT

Amorcé dans l'après-midi du lundi 1er mars, le repli du dollar s'est poursuivi mercredi 3 mars, son cours revenant un peu au-dessous de 6,05 F contre 6,06 F la veille et 6,11 F au début de la semaine. La baisse de la monnaie américaine étant plus rapide à Francfort qu'à Paris, le mark s'est raffermi, passant nettement au-dessus de 2,55 F à 2,5545 F. Le repli du dollar est attribué à une légère détente des taux d'intérêt américain.



## La Roumanie demande aux pays occidentaux un rééchelonnement de 80 % de sa dette

En état virtuel de cessation de paiement depuis novembre, la Roumanie vient d'adresesr à quelque deux cents banques occidentales un télex pour leur faire part de son intention de leur demander le rééchelonnement de 80 % de sa dette commerciale venant à échéance cette année. C'est donc une ouverture de négociation que demande Bucarest qui annonce en outre qu'aucun remboursement n'aurait lieu pendant la période de négociation et cela « *afin d'assurer l'égalité de traitement entre les créanciers* ».

La Roumanie est donc, après la Pologne, le deuxième pays du COMECON incapable de faire face à ses obligations financières. Le montant total de sa dette envers les banques et les Etats du monde capitaliste serait de 11 à 13 milliards de dollars. Les emprunts venus à échéance en 1982 sont estimés de 1,8 à 2,5 milliards de dollars, dont la plus grande partie serait due à des Etats, à quoi il convient d'ajouter un arriéré de 1,2 milliard de dollars resté impayé en 1982.

La Roumanie a proposé aux banques créancières un délai de six ans et demi pendant lequel elle verserait des intérêts calculés sur le taux des eurodollars à six mois plus une marge de 1 3/4 % (égale à celle qui a été proposée à la Pologne). A quoi s'ajouterait encore une commission de renégociation de 1 %. En revanche, la Roumanie paierait principal et intérêt pour les autres 20 % de sa dette. Ces propositions avaient déjà été faites par le ministre des finances roumain et les dirigeants de la Banque du commerce extérieur à l'occasion des entretiens qu'ils ont eus avec un groupe de neuf banques étrangères, auxquelles elle a emprunté des sommes importantes. La dernière réunion a eu lieu à Francfort au siège de la Deutschbank. Une autre, dit-on, devrait avoir lieu à Zurich à la fin du mois de mars.

Signalons aussi que la Société de banque suisse a fait savoir au cours de sa conférence de presse annuelle qu'elle n'était pas disposée à conclure un accord de rééchelonnement avec la Roumanie tant que ce pays n'aurait pas réglé 10 *millions* de dollars qu'il lui doit à la suite d'un récent achat de devises non réglé le lendemain de la transaction comme prévu. La S.B.S. a dû augmenter à cause de la défaillance roumaine son compte « provisions pour créances douteures ».

### Le retard polonais

De son côté, la Pologne devrait plus de 75 millions de dollars au titre des intérêts qu'elle devait verser en 1981 aux banques commerciales qui lui ont fait crédit. Le comité de négociation représentant les quelque quatre cent soixante banques créancières aurait fait savoir le 26 février à Varsovie, que aussi longtemps que la totalité des intérêts ne serait pas payée (le total est évalué à quelque 350 millions de dollars) aucun acord de rééchelonnement pour les dettes de 1981 ne pourrait être conclu. Le défaut de paiement de ces *intérêts*, a fait savoir le comité de négociation, est un « *sérieux manquement à la bonne foi* ».

A Washington, un sénateur républicain du Wisconsin a déposé un projet de loi visant à rendre obligatoire la déclaration officielle de cessation de paiement de *tout* pays incapable de rembourser ses créanciers américains. L'administration Reagan s'est refusée jusqu'alors à déclarer la Pologne en faillite. Cette question continue de diviser l'administration.

## Deux disparitions

### L'ACTEUR MAX AMYL

L'acteur Max Amyl est mort le 2 mars d'un infarctus qui l'a terrassé sur la scène du Grand Théâtre de Limoges au cours d'une répétition de l'opérette *Au pays du soleil*. Il était âgé de soixante ans.

Max Amyl était un habitué du théâtre lyrique. Il avait notamment débuté en 1949 dans *le Pays du sourire* et était spécialisé dans les opérettes « marseillaises ». Il avait aussi interprété Anouilh et Pirandello et travaillé pour la télévision, notamment dans la série « La caméra explore le temps » de Stellio Lorenzi.

### LE ROMANCIER AMÉRICAIN PHILIP K. DICK

Philip K. Dick, l'auteur américain de science-fiction, est mort le mardi 2 mars à Santa Ana en Californie. Il était âgé de cinquante-trois ans.

[Né à Chicago en décembre 1928, Philip K. Dick avait commencé d'écrire en 1952. Il a publié trente-cinq nouvelles. Beaucoup de ses ouvrages ont été traduits en français. Citons *les mondes divergents* (Ed. Satellite 1959), *Loterie solaire* (Ed. Opta 1958), *En attendant l'année dernière*, suivi de *A rebrousse temps* (Ed. Opta 1969), *Le Dieu venu du Centaure* (Ed. Opta 1969), *Docteur Bloodmoney* suivi de *le Maître du Haut-château* (Ed. Opta 1970), *Ubik* (Laffont 1970), *Message de Eralik* (Ed. Opta 1973), *Simulacres* (Calmann-Lévy 1973), *Au bout du labyrinthe* (Laffont 1973), *les Clans de la lune Alphane* (Albin-Michel 1973), *le Temps désarticulé* (Calmann-Lévy 1975), *la Vérité avant-dernière* (Laffont 1975), *le Prisme du néant* (Le Masque 1975), *Substance mort* (Denoël 1978). Considéré comme un des maîtres de la science-fiction, Philip K. Dick a inventé un monde cauchemardesque, reflet de ses propres angoisses.]

● *Trois piétons écrasés par un poids lourd.* — Trois piétons sont morts, le 2 mars, écrasés par un semi-remorque de 38 tonnes conduit par un chauffeur en état d'ivresse, dans l'agglomération de Molsheim dans le Bas-Rhin.

Le chauffeur, qui conduisait son véhicule à plus de 70 kilomètres à l'heure, a été placé en garde à vue et devait être présenté ce mercredi après-midi au parquet de Saverne.

Le numéro du « Monde » daté 3 mars 1982 a été tiré à 534 235 exemplaires.